QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12154 – 4 F – JEUDI 23 FEVRIER 1984

EN ARGENTINE

L'ancien président Galtieri a été arrêté

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 15 à 22

Du nouveau dans les relations Est-Ouest ?

Comme à chaque relève du pouvoir en URSS, les chancelleries occidentales scrutent le paysage moscovite à la recherche d'indices d'un assouplissement ou, au contraire, d'un durcissement sur les principaux problèmes diplomatiques de l'heure.

Disons tout de suite que si changements il y a ils vont dans le sens d'un très léger mieux en matière de relations Est-Ouest. Cela n'est pas très étonnant dans la mesure où *tout nouveau dirigeant se doit de se présenter*, dans le cadre de *la* « continuité » automatiquement proclamée, comme étant favorable à la « politique léniniste de coexistence pacifique », avec ce que cela *comporte de dialogue et de* négociations. M. Tchernenko n'a pas fait exception à la règle.

Un petit début d'application peut être relevé : un congressiste américain, M. Cohen, a été reçu par M. Kouznetzov, qui fait fonction de chef de l'Etat dans l'attente d'un nouveau titulaire; des conversations bilatérales ont eu lieu à Vienne entre représentants de l'URSS d'une part, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France d'autre part, sur les problèmes de la non-prolifération nucléaire.

Un pas plus intéressant a été fait à Genève, à la conférence de désarmement tenue sous l'égide de l'ONU, à propos des armes chimiques. M. Israelian, représentant de l'URSS, s'est déclaré, mardi 21 février, « prêt en principe à examiner dans un sens positif la proposition d'une présence permanente de représentants d'un organisme international de contrôle près des installations spécialisées dans la destruction des stocks d'armes chimiques ». Sans doute voit-on *tout de suite* les limitations impliquées par cette formule : les contrôleurs internationaux n'auraient pas accès aux usines de production d'armements chimiques, mais seulement à des installations « ad hoc » créées pour détruire ces mêmes armements tombant *sous le coup* d'un accord de réduction. Il s'agit néanmoins d'un geste en direction de ce « contrôle sur place » que demandent depuis toujours les Occidentaux.

La disparition de Iouri Andropov pouvait offrir un prétexte commode pour sortir de la position quelque peu inconfortable dans laquelle le Kremlin s'était enfermé, à *savoir* qu'une reprise de la *négociation* sur les euromissiles est exclue tant que les Etats-Unis n'auront pas démontré leur disposition à « revenir à la situation antérieure », autrement dit à démanteler les missiles qu'ils ont commencé d'installer *en* Europe. Cette formule est apparue à nouveau mardi sous la plume d'un commentateur de l'agence Tass, mais la « Pravda », dans un article de ce mercredi, ne la reprend pas à son compte.

Pour sa part, M. Burt, responsable des affaires européennes au département d'Etat, a redit publiquement à Berlin-Est que Washington est disposé non seulement à reprendre les négociations, mais aussi à retirer ses nouvelles armes d'Europe en cas d'accord « équitable et vérifiable ». *La tournée* de ce responsable américain dans l'Est européen est aussi une occasion d'occuper, au cœur de la chasse gardée soviétique, le terrain laissé vacant par l'abstention de Moscou. C'est sans doute dans cette zone, passablement travaillée à son *tour* par le pacifisme, que l'arrivée *au* pouvoir de M. Tchernenko pourrait se traduire par une « reprise en main ».

Le conflit des routiers s'aggrave

Après le rejet des propositions de M. Fiterman et la multiplication des barrages le gouvernement appelle les transporteurs à prendre leurs responsabilités

Le pouvoir et les organisations professionnelles ne contrôlent plus le mouvement des routiers en colère. Les « enragés » de la route qui campent depuis une semaine en Savoie et en Haute-Savoie tiennent entre leurs mains l'une des clés d'un conflit qui s'aggrave chaque jour, fait passer sur la France un vent malsain, perturbe déjà l'activité économique et constitue un double défi à l'autorité de l'Etat et à la liberté de circuler. Il y avait mercredi matin trois fois plus de barrages que la veille.

Au lendemain des discussions ouvertes à Paris par le ministre des transports et qui ont abouti à neuf propositions concrètes, les erreurs de tactique apparaissent plus clairement et l'état des forces en présence – dans cette véritable occupation du territoire – peut se résumer ainsi :

● *Le gouvernement*, qui dit n'avoir pas varié dans sa ligne de conduite – fermeté et concertation, – a, en réalité, mal évalué la situation au départ, hésité et affaibli par là même sa position. La première surprise passée, à la fin de la semaine dernière, le pouvoir a voulu montrer sa force. Gendarmes, CRS, véhicules de l'armée, ont été dépêchés en toute hâte vers le Sud-Est. Mais force n'est pas restée à la loi et pour cause : sur le terrain, les routiers étaient les maîtres. De cet épisode quasi militaire, cette « campagne de France » ratée, on ne saurait dire que l'autorité de l'Etat soit sortie grandie. Tactiquement, le pouvoir a eu, vis-à-vis des camionneurs, une attitude fluctuante. Dans un premier temps, il a tenté de s'appuyer – c'était pendant le week-end – sur les organisations représentatives (FNTR et UNOSTRA), en espérant que l'annonce de négociations les conduirait à décider et à obtenir la levée des barrages. On sait ce qu'il est advenu de cet espoir : non seulement les « savoyards » n'ont pas été isolés, mais on a assisté à une multiplication des atteintes à la liberté de circulation.

La force ayant montré sa faiblesse, les organisations habituelles ayant fait la preuve de leur incapacité à faire appliquer sur le terrain leurs mots d'ordre, il restait à inverser la tactique. Au cours des négociations de mardi, M. Fiterman a clairement cherché à jouer les « inorganisés » des Alpes contre les autres. Leurs revendications ont été jugées légitimes puisqu'il a répondu favorablement à la plupart d'entre elles. Il s'agissait de couper la corporation en deux.

● *Les organisations de transporteurs*. Le pouvoir veut aujourd'hui les mettre au pied du mur et, au conseil des ministres, on devait les appeler solennellement à prendre leurs responsabilités. Oui, mais lesquelles ? Comme on fait valoir, dans les allées du pouvoir, que la FNTR et l'UNOSTRA n'ont plus la maîtrise du conflit, comment peut-on leur demander dans le même temps d'y mettre fin ?

Les organisations paraissent avoir été les premières surprises du ras-le-bol des « Alpins », ce qui ne les a pas empêchées de prendre, si l'on peut dire, le train en marche et de tenter d'élargir le champ des revendications jusqu'à proposer que l'on discute en urgence de toutes les demandes de la profession. Elles ont tout fait pour récupérer le mouvement à leur profit – ce qui n'est pas nouveau dans l'histoire sociale de ce pays – mais en y ajoutant, en raison de leurs rivalités, des surenchères incessantes. Y a-t-il eu de leur part double langage ? Ont-elles demandé la levée des barrages avec le secret espoir que les routes resteraient bloquées ? On ne le dit pas aussi nettement dans les sphères gouvernementales, mais le soupçon est bien présent.

● *Les routiers eux-mêmes*, loin des états-majors, ont découvert leur force. Dans ce milieu où l'individualisme n'exclut pas une fraternité légendaire, ils viennent de faire la preuve qu'ils pouvaient défier l'Etat, bloquer la montagne et, quasiment, assiéger Paris.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 8 et page 10 l'article de BRUNO DETHOMAS sur les conséquences économiques du conflit.)

Renault supprimera 7 250 emplois en 1984

Au cours de deux comités centraux d'entreprise qui se sont tenus le 22 février à Paris (pour l'automobile) et à Lyon (pour les véhicules industriels), la direction de la régie Renault a fait savoir que ce sont au minimum 7 250 personnes qui quitteront le groupe cette année. Ces départs se feront sans licenciements.

LIRE PAGE 30

PROUST AU CINÉMA

Fin d'un tabou

On ne sait jamais, à chaud, *quel fait quotidien passera à l'histoire*. C'est particulièrement vrai des œuvres de l'esprit, par essence candidates à la postérité et dont bien peu y parviennent. Sera-ce le cas du film tiré, pour la première fois, de Proust et qui sort cette semaine ?

Le passage du livre aux écrans, grand ou petit, n'est plus un événement. On compte sept films inspirés de *Madame Bovary*. Tous les monuments du roman français du dix-neuvième siècle ont donné lieu à des adaptations... et à des cris indignés des érudits. Quoi ? On osait toucher à « leur » Julien Sorel, à « leur » Fabrice ! Les livres ont cet effet connu, et irremplaçable : le lecteur se les approprie bien plus que le regardeur avec les images. Il met beaucoup de lui-même entre les lignes. Il se reconnaît un droit sur ce qui est devenu sa mémoire, son être.

Avec Proust, ce phénomène atteint à la possession et à la jalousie amoureuse. Aucun écrivain français ne demande au public autant de son temps, de sa sensibilité.

B. POIROT-DELPECH.

(Lire la suite page 30 et pages 16 et 17 le dossier établi par JOSYANE SAVIGNEAU.)

Peut-il y avoir un individualisme de gauche ?

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

La polémique engagée entre le Parti communiste et Max Gallo, à l'occasion du livre de ce dernier *la Troisième Alliance* (1), risque de *faire passer au second plan l'aspect* le plus original de cet ouvrage, *annoncé par son sous-titre* : *Pour un nouvel individualisme*. Le porte-*parole du gouvernement aborde là, en effet, un thème d'une singulière* actualité.

Voilà plusieurs années que les sociologues ont mis en lumière cette « tendance lourde » de la société contemporaine : les individus se détournent de plus en plus des tâches d'intérêt général et consacrent l'essentiel de leur énergie à la satisfaction de leurs désirs personnels. L'accroissement du niveau de *vie, l'accès à la propriété, le développement de la consommation et des* moyens de communication de masse ont favorisé le repli sur soi et la dépolitisation. Le local, le particulier, le subjectif sont les valeurs en hausse au détriment du collectif et de l'universel.

Dans les schémas culturels traditionnels, cet état d'esprit correspond *à une attitude* « *de droite* ». Exaltant l'*engagement, le don de soi et la* fraternité sociale et internationale, la gauche a toujours considéré l'individualisme comme un comportement « petit bourgeois ».

Cette façon de voir commence toutefois à *lui* poser de *sérieuses* difficultés. Si, en effet, elle est parvenue à rassembler sous sa bannière une majorité de Français à l'occasion d'une bataille électorale, la gauche semble maintenant s'épuiser à tenter de « remobiliser » une opinion toujours prête à se volatiliser. Son arrivée aux affaires n'a pas provoqué ce profond « mouvement social » qui paraissait devoir aller de soi. Les organisations sur lesquelles elle comptait – syndicats, partis... – sont atteints d'une inguérissable langueur. *La gauche, qui traditionnellement se définissait comme le parti de la solidarité, de l'engagement, du* volontarisme, peut-elle *subsister* dans une société du chacun-pour-soi, de l'indifférence et du refus de l'Etat ?

Cette question n'est pas seulement théorique si l'on songe aux progrès des idées mettant en doute la nécessité de la protection sociale, de la scolarité obligatoire ou de la planification, le développement des corporatismes et des égoïsmes catégoriels, le peu d'enthousiasme avec lequel ceux-là mêmes qui se réclament de la gauche participent à l'expérience en cours.

C'est pourquoi on commence à ressentir parmi les responsables ou les penseurs de la gauche le besoin de reposer autrement le problème de l'individualisme. Au lieu de continuer à condamner doctement le contentement individuel, au nom d'une mystique du collectif et des « masses en mouvement », ne vaut-il pas mieux analyser la dynamique sociale contenue dans ce retour sur soi et tenter de tirer parti de ses possibilités ? Bref, n'y a-t-il pas une « lecture de gauche » de l'individualisme moderne ?

(Lire la suite page 2.)

(1) Fayard.

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La passion de Bonnard

Revoir Bonnard à la lumière de l'œuvre postérieure à 1920, quand le peintre œuvrant en toute indépendance à l'égard des remous et des ruptures provoqués par les avant-gardes du début du siècle s'enfonça chaque année un peu plus dans cette « passion de la peinture » qu'il disait « périmée » : le moment est bien choisi. De peinture, il est aujourd'hui beaucoup question là où hier elle n'était plus tellement de mise, notamment dans les ateliers de la jeune génération. Deuxièmement, le lieu : ce n'est pas un temple de l'impressionnisme dans lequel Bonnard a trop souvent été enfermé, comme sa peinture, dans des cadres dorés, confortables et bourgeois, mais le Centre Georges-Pompidou, dont cette exposition constitue le numéro 4 d'une série consacrée aux classiques du vingtième siècle : après Pollock, Yves Klein, Balthus et avant De Kooning.

La perspective est intéressante, puisqu'il s'agit en l'occurrence de parler de la modernité de Bonnard, la chose qui lui a été toujours le plus contestée de son vivant, à sa mort, en 1947, et encore maintenant, où l'on entend d'étonnants propos, comme celui du directeur d'un grand musée américain – propos qui sert d'introduction à la présentation de John Russell dans le catalogue – selon lequel « *Bonnard n'intéresse que les douairières...* »

Bonnard aura payé assez cher sa passion de la peinture. Comparée à celle de Matisse, son ami et principal confident des dernières années, auquel on le compare souvent sans véritablement *le confronter, sa fortune critique n'est pas foncièrement* heureuse. Quant aux expositions organisées après sa mort, elles ne sont pas si abondantes, en France en tout cas : depuis la rétrospective du centenaire de la naissance du peintre en 1967, et en dehors des présentations d'œuvres sur papier, il n'y a eu guère que l'exposition de 1975 à la Fondation Maeght pour sortir le peintre d'un certain oubli.

L'exposition qui s'ouvre le 23 février à Paris réunit soixante-trois peintures, dont seulement une quinzaine antérieures aux années 20. On aurait sans doute pu s'en tenir à moins, mais ce n'est pas très grave car on nous donne à voir de très grandes œuvres, même de petits formats ; et qui plus est des toiles sorties depuis longtemps du territoire, notamment celles venues des collections américaines (l'exposition est co-produite avec la Phillips Collection de Washington et le Dallas Museum of Art).

Parmi ces toiles, de grands nus aux baignoires, de 1924 notamment, qui viennent compléter ceux des collections parisiennes, des paysages immenses, des intérieurs aux tables rondes couvertes de nappes, aux miroirs, aux fenêtres, et porte-fenêtres. On peut à chaque fois y mesurer les audaces de l'artiste, sa liberté à l'égard des théories et des formules de composition, et cet enrichissement au fil des années, par la couleur, par la lumière, mais aussi par la complexité de l'agencement de l'espace à multiples perspectives, avec les chassés-croisés incessants entre le dedans et le dehors, les passages, les permutations, la dissolution des formes, l'absorption de la figure dans cet espace où les reflets sont plus vrais que ce qui est sensé être peint en direct, où le proche et le lointain s'annulent pour ramener tout, *le tout, au même plan* : celui de la peinture.

Une peinture sans cesse recommencée, débaptisée et sans cesse rebaptisée, dominée par de grands pans abstraits de nacre, d'or, de bleu. *Qui vous immergent. Enfin* l'exposition présente des autoportraits, étranges visions d'un peintre dont l'œuvre voluptueuse était une ascèse.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire page 15 « le Monde des Arts et des spectacles ».)

★ Centre Georges-Pompidou, du 23 février au 21 mai.

Relaxe générale dans l'affaire des grâces médicales

Lire page 10 l'article de MICHEL BOLE-RICHARD :

« UN CAMOUFLET »

idées

Nouveaux cribles politiques

La gauche doit se colleter non seulement avec les réalités économiques, mais avec celles des mutations des mentalités. A propos de trois livres, Frédéric Gaussen se demande comment réconcilier l'individualisme et le socialisme. Pierre Lefranc estime que le débat politique se dévoie et qu'il devrait se concentrer sur la confrontation avec le collectivisme. Se référant à deux libertés, celle de la presse et celle de l'enseignement, Jean Tiberi craint que la gauche ne s'attaque à des principes fondamentaux. A l'inverse, Jean-Pierre Garnier et Louis Janover trouvent que la politique de la majorité actuelle n'a plus de socialiste que le nom.

Sur les libertés

par JEAN TIBERI (*)

DEUX libertés, parmi les plus essentielles, bases, conditions et garanties de toutes les autres, la liberté de la presse et la liberté de l'enseignement se trouvent aujourd'hui remises en cause. Les menaces proviennent de la volonté d'un gouvernement et de ses partisans d'intervenir partout et de tout contrôler. Il est de notre devoir de dénoncer les manœuvres et d'alerter l'opinion.

La Déclaration des droits de l'homme de 1789 définit ces droits fondamentaux, aux premiers rangs desquels elle place la liberté, et particulièrement la liberté de conscience et celle d'expression. Si elle le fait, c'est, dit-elle, pour que désormais les actes du pouvoir puissent être, *« à chaque instant, comparés avec le but de toute institution politique »*, dont elle rappelle encore qu'il ne peut justement être que *« la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme »*.

Ni un gouvernement ni un parti n'ont, au regard de ces principes fondamentaux, juridiquement raison parce qu'ils ont, à un moment au moins, été majoritaires. Le Conseil constitutionnel saurait, comme il a eu à le faire à plusieurs reprises récemment, le leur rappeler. Le scandale n'est pas que le Conseil constitutionnel, gardien des libertés, annule des dispositions législatives contraires à ces principes et à ces droits fondamentaux, mais qu'un gouvernement soit ainsi tenté, pour des raisons strictement partisanes, d'y porter atteinte.

Quelles que soient les affirmations et déclarations apparemment opposées, il est sans doute dans la nature même du socialisme de vouloir intervenir partout et en tout, de vouloir tout contrôler et même diriger. L'administration n'est pourtant pas faite pour gérer. Le rôle de l'Etat n'est pas de faire lui-même, mais seulement de permettre aux individus de faire preuve d'initiative et d'esprit d'entreprise, et de leur en fournir le cadre et les moyens. C'est d'une trop grande intervention de l'Etat que meurent les libertés ; à plus forte raison quand ce dernier devient partisan.

Qui ne saurait voir les contradictions évidentes entre les prétendus principes de pluralisme, de décentralisation, d'autonomie et de participation dont les socialistes disent se réclamer, et les régimes et institutions qu'ils veulent, en fait, mettre en place, dans la presse et dans l'enseignement particulièrement ? Ne prônent-ils pas pour l'une, qui en bénéficie sans doute déjà, ce qu'ils entendent supprimer dans l'autre ?

En quoi est-il plus favorable au pluralisme et à l'indépendance de la presse ce projet de loi préparé sans aucune concertation, dans le plus grand secret, et offert en pâture à un congrès de militants pour tenter de se faire pardonner de ne leur avoir apporté jusqu'ici que bien peu de résultats positifs ? N'est-il pas trop évident, tant dans la définition des organes concernés que dans la détermination des seuils de concentration à ne pas dépasser, qu'il s'agit d'épargner des amis politiques et de restreindre la liberté de la presse d'opposition ? Elle est injustifiable et inacceptable, cette prétendue commission de la transparence et du pluralisme de la presse. Les représentants de la presse eux-mêmes en sont totalement exclus.

Comment la liberté de l'enseignement serait-elle mieux assurée que par le régime actuel ? Celui-ci permet véritablement à chacun – parents, élèves, enseignants – de choisir le type d'établissement qui lui convient le mieux, en fonction de ses convictions religieuses ou de ses exigences pédagogiques. Quels résultats auraient la titularisation des enseignants et la constitution de ces établissements dits d'« intérêt public », sinon de conduire à une uniformisation du système scolaire, à un accroissement des contrôles de l'administration, avec toutes ses lenteurs et ses lourdeurs, et à un renforcement du pouvoir syndical ?

De la liberté de la presse comme de la liberté de l'enseignement dépend notre liberté de conscience. Sans elles il ne peut y avoir aucune autre liberté. Nous ne saurions admettre qu'il y soit porté atteinte.

(*) Député RPR, premier adjoint au maire de Paris.

Une deuxième droite ?

par JEAN-PIERRE GARNIER (*) et LOUIS JANOVER (**)

QUE reste-t-il aujourd'hui de ce « socialisme de troisième type » qui devait faire vivre au quotidien la démocratie et promouvoir, aux yeux d'un monde envieux, un nouveau modèle de développement ? Après quelques générosités initiales, nécessaires pour atténuer les inégalités sociales les plus criantes et asseoir sa popularité, le gouvernement de la gauche unie n'a pas tardé à découvrir sa véritable vocation : disputer au capital et à la droite le terrain et le monopole de la gestion économique sans en modifier les règles ; réconcilier le socialisme et l'économie en faisant oublier que celle-ci demeure soumise à la logique du profit. Quant au nouveau garant des institutions politiques du gaullisme, qu'il pourfendait naguère, il a lui-même défini la tâche de la « force tranquille » : faire tenir tranquille les exploités en leur imposant, par partis et syndicats interposés, cette trêve des classes qui d'évidence ne profite qu'à la classe qui domine sans trêve.

Chacun sait maintenant que la politique suivie n'a de socialiste que le nom. L'élite rose, qui prétendait changer la société en refusant l'illusion de la révolution, a jugé préférable de conserver la société, tout en donnant l'illusion de la changer. Il lui fallait mettre fin, dans l'esprit des Français, à l'identification de la gauche au socialisme conçu comme « alternative » à la domination du capital. Qu'un gouvernement de gauche fasse une politique de droite, tempérée par quelques réajustements sociaux, cela est conforme à la fonction historique de la nouvelle petite-bourgeoisie : d'Athènes à Lisbonne, en passant par Rome et Madrid aujourd'hui, l'ascension de cette classe montante s'arrête là ou commence le pouvoir de la bourgeoisie.

Mais que ses idéologues présentent sous un habillage moderniste le démantèlement des avantages acquis – alors qu'il s'agit de conquêtes ouvrières arrachées après des décennies de grèves et de combats, – voilà une modernité digne de réflexion ! Car les partisans du réalisme et du socialisme de la responsabilité font mieux que s'en tenir au *statu quo* social. Pour inscrire le changement dans la continuité des structures de la société bourgeoise, ils ne reculent pas devant des mesures que la droite la plus exigeante n'aura pas de mal à engranger, le moment venu, parmi ses propres avantages acquis.

Elle ne pouvait espérer briser sans rencontrer de résistance l'échelle mobile des salaires en dénonçant l'illégalité de leur indexation sur les prix. Et il lui eût été difficile de convaincre les salariés que leurs employeurs étaient avant tout des entrepreneurs, non des exploiteurs, et les moyens de production des capitalistes des « outils de travail » à ne pas confondre avec la fortune des patrons. Pour faire passer une politique de droite auprès des couches populaires et des intellectuels progressistes, il fallait la faire passer *pour* une politique de gauche.

Le patronat lui-même a fini par comprendre qu'il tenait enfin *« une chance historique (...) de faire baisser le pouvoir d'achat »* et que *« certaines mesures prises par le gouvernement vont dans le sens de l'histoire »* – l'histoire du patronat, bien entendu ! Il n'est que de savoir exploiter les droits nouveaux des travailleurs qui, si l'on en croit le leader de la CFDT, constituent *« un gisement de productivité incomparable »*. La célèbre formule de Staline, *« l'homme, le capital le plus précieux »*, aurait-elle éveillé des échos parmi les ennemis les plus résolus du... totalitarisme ?

Blocage des salaires, hausse des tarifs publics, prélèvements « exceptionnels » s'ajoutant à l'augmentation des impôts et à celle du nombre des chômeurs et des travailleurs « usés » mis au rancart... Entre la rigueur de gauche et l'austérité de droite, l'écart a fini par devenir imperceptible, même aux yeux les plus exercés. D'autant que pour faire bonne mesure, on s'est efforcé de battre la droite dans d'autres domaines : surenchère sécuritaire, renforcement du contrôle des immigrés, promotion de la vente d'armements, militarisme chauvin, aventures néo-colonialistes, atlantisme débridé, chassés-croisés barbouzards.

Appeler un chat un chat

Pour escamoter tout débat sur le caractère de classe du nouveau régime, le « recentrage » de la politique socialiste s'est opéré sous le couvert d'une idéologie moralisante puisée dans l'arsenal du catholicisme social le plus éculé. Plus question de parler d'antagonisme des classes et de lutte entre elles, de l'exploitation de la force de travail et de l'extorsion de plus-value ! Solidarité, justice sociale, partage du travail, équité, dignité, etc., tels seront les mots fétiches du credo des chantres de la deuxième gauche.

Rien ne sera épargné pour obscurcir aux yeux des travailleurs le sens d'une crise, qui, faut-il le rappeler, n'est que la face, non pas cachée, mais agressivement apparente, d'un capitalisme mondial en pleine restructuration ; pour leur faire oublier que seules les luttes révolutionnaires du passé ont permis l'amélioration durable de leur condition de vie et de travail ; pour les culpabiliser et les amener à subir leur sort en victimes consentantes, toute velléité de résistance de leur part relevant, selon les bons apôtres de la « croissance qualitative » et du « vivre autrement », d'un réflexe corporatiste et de la défense égoïste des privilèges catégoriels ; à moins qu'on ne les soupçonne, s'il s'agit d'immigrés, de *« donner des arguments aux fascistes et aux racistes de ce pays »*.

Mais n'est-il pas de tradition chez les nantis de reprocher aux exploités de vouloir toujours plus, c'est-à-dire toujours trop ? Et s'il est cependant des obstinés qui s'entêtent à croire que pour changer la vie et sa qualité il faut transformer radicalement la société, le spectre du totalitarisme est là pour exorciser les démons de la haine de classes. Quant à cette « autre politique » qui, si l'on en croit la rumeur des congrès, porterait la promesse d'un changement dans le changement, il est douteux qu'elle puisse à la fois améliorer le moral des entrepreneurs et susciter l'enthousiasme des travailleurs appelés à moins consommer – pour la plus grande gloire de l'entreprise France et de sa mutation technologique.

« La crise, a déclaré le président de la République, *peut être une chance pour la France. »* Pour le capitalisme, sans nul doute, car il ne semble pas qu'elle doive en être une pour la majorité... des Français. Les travailleurs ont, paraît-il, des amis au gouvernement, mais ils sont de ceux dont il faut qu'ils se gardent ! Ni social-démocratie ni communisme totalitaire, comment donc caractériser ce « socialisme à la française » dans lequel certains mauvais esprits ne décèlent qu'un barrisme de gauche ou qu'un thatcherisme rose ? De bons esprits, épris de modernité, ont préféré y voir l'œuvre d'une deuxième gauche, enfin parvenue à briser le carcan des idéologies et à purger le socialisme français de ses archaïsmes. A défaut du Vieux Monde, c'est de son propre passé qu'il serait sur le point de faire table rase. Le moment n'est-il pas venu d'appeler un chat un chat, en donnant aux promoteurs de ce socialisme irréel nouvelle manière l'appellation qui correspond à leur fonction réelle : la deuxième droite ?

(*) Sociologue.
(**) Ecrivain.

Il y a mieux à faire

par PIERRE LEFRANC

LE débat politique prend dans notre pays une tournure inquiétante. Pourtant, nos institutions ont démontré leur solidité et donné la preuve de leur capacité à permettre l'alternance. Une nouvelle majorité, après de nombreuses années de critiques, s'est installée au pouvoir en espérant relancer l'expansion et faire progresser la justice sociale, mais la crise est mondiale et l'art de gouverner se révèle plus difficile qu'elle ne le croyait. Certes, il est naturel que l'opposition souligne les erreurs et affirme pouvoir faire mieux. La chanson n'est pas nouvelle. Toutefois, le péril étant sérieux – l'économie se porte vraiment mal et la paix est réellement menacée, – ne pourrait-on trouver un autre ton, d'autres mœurs, pour assurer le fonctionnement de la démocratie ?

La volonté du peuple exprimée en 1981 doit être respectée jusqu'à la prochaine échéance électorale, et contester la validité du mandat du chef de l'Etat ne peut qu'affaiblir une Constitution approuvée par tous et porter atteinte au crédit de la nation.

D'autre part, n'est-il pas évident que nos sociétés évoluent inexorablement vers des structures et des systèmes de plus en plus collectifs ?

Pour ce qui est de la France, en supposant que les consultations à venir marquent un revirement massif vers le conservatisme, voire un retour en arrière, j'ai la conviction qu'au-delà des péripéties successives de changement de majorité notre pays, comme ses semblables proches ou lointains, marche vers une organisation de sa société plus socialiste que capitaliste.

Le développement d'une économie qui interpénètre les Etats, la pénurie des énergies, la circulation des informations et l'augmentation du niveau des connaissances sont des facteurs qui bousculent les équilibres bâtis depuis des siècles et poussent les hommes à prendre conscience des inégalités puis à exiger leur abolition. Tel est le mouvement irréversible que les progrès de la science ne font qu'accélérer.

Que les nouvelles structures portent le nom de socialisme, de collectivisme ou de communisme, peu importe, mais elles placeront les ressources énergétiques et les moyens de production entre les mains de la collectivité et mettront de l'ordre dans la répartition des fruits du travail et du génie de la communauté. Mais ces structures nouvelles sont encore à découvrir.

Dans cette recherche, la France peut apporter beaucoup pour la raison que, favorisée par la richesse, bénéficiant de la paix, jouissant d'un haut niveau de culture, elle dispose d'excellents esprits capables de réflexion et susceptibles de formuler des propositions.

Puisque la confrontation avec le collectivisme paraît inéluctable, c'est à ce grand débat que devraient s'employer nos hommes politiques et leurs partis plutôt qu'à consacrer leur énergie à imaginer les chausse-trapes les plus susceptibles d'embarrasser leurs rivaux.

Un individualisme de gauche

(Suite de la première page.)

Un jeune philosophe, Serge Lipovetsky, a récemment soutenu avec brio, dans *l'Ere du vide* (2), une thèse allant dans ce sens. Selon lui, l'individualisme contemporain, loin d'être une régression, une « gueule de bois » de lendemain de fête, est la phase ultime de la révolution démocratique en œuvre depuis le dix-septième siècle, par laquelle l'homme occidental se libère peu à peu des contraintes des groupes, des appareils de pensée et des hiérarchies. L'individualisme contemporain serait un nouveau pas en avant dans la lente conquête de la liberté.

Abordant le problème de façon plus politique, le « socio-psychanalyste » Gérard Mendel, dans *54 millions d'individus sans appartenance* (3), presse ses amis socialistes d'inventer des pratiques sociales et politiques tenant mieux compte de la psychologie contemporaine. Pour lui, le désengagement auquel on assiste manifeste le décalage considérable entre la maturité dont font preuve les individus dans la gestion de leurs propres désirs, leur aptitude à créer des activités marginales susceptibles de les aider à produire et à communiquer et l'archaïsme des méthodes de relation et de commandement en usage dans la vie professionnelle, syndicale et politique. Il recommande fermement aux institutions de s'adapter à cette nouvelle réalité humaine, si elles ne veulent pas dépérir progressivement, par suite du dédain et de la désertion des usagers.

Max Gallo reprend cette idée lorsqu'il soutient que *« l'alliance avec la modernité »* que doit effectuer la gauche passe par l'invention d'une *« nouvelle manière de vivre l'individualisme »*. S'il ne va pas beaucoup plus loin que cette pétition de principe, la question qu'il pose est d'importance.

Une telle orientation suppose en effet un changement profond de la politique sociale et culturelle du gouvernement. Elle implique de pousser bien davantage la décentralisation et le soutien aux initiatives locales, de remettre en question le fonctionnement d'institutions de masse comme l'éducation, la santé publique ou la télévision, de modifier en profondeur les conditions de travail et l'exercice de l'autorité, d'aller au bout des possibilités offertes par les nouvelles techniques informatiques. Bref, de concevoir une société dans laquelle les individus ou les petits groupes auraient une beaucoup plus grande autonomie et où l'intervention de l'Etat serait plus sélective et incitative.

« L'Etat devrait se faire plus individuel », écrit Max Gallo. *Souvent même plutôt que d'agir et d'organiser, il devrait se contenter de nommer et désigner ce qui dans la société civile, grâce à des initiatives spontanées, devient exemplaire. »*

Ces réflexions rejoignent celles du sociologue Jacques Donzelot qui, dans *l'Invention du social* (4) estime que *« l'Etat-providence »* doit maintenant faire place à *« l'Etat-animateur »* seul capable, selon lui, de *« provoquer la négociation en son sein du rapport entre l'autonomie de chacun et la responsabilité de tous »*.

Par-delà ces perspectives à long terme, ce défi posé à la gauche a aussi une implication politicienne plus immédiate. Les responsables politiques n'ignorent pas le poids des mots et des symboles. Dans la lutte idéologique qui fait rage autour de l'alternance, la gauche doit se défaire de l'image que lui collent ses adversaires – et à laquelle elle se prête bien souvent elle-même – selon laquelle le socialisme c'est la massification, la bureaucratie, le nivellement bref, le collectivisme... Il lui faut combattre cette idée que la gauche pense en terme de masses et que seule la droite est attentive aux aspirations et aux différences individuelles.

Réconcilier l'individualisme et le socialisme – sans pour autant abandonner les valeurs propres de la gauche que sont la justice sociale, la solidarité et l'égalité, – telle est la préoccupation qui semble se dessiner à travers quelques réflexions récentes. L'enjeu n'est pas seulement philosophique. C'est l'image de la gauche dans l'opinion qui est en question et, d'une certaine façon, l'issue des prochaines échéances électorales.

FREDERIC GAUSSEN.

(2) Gallimard.
(3) Robert Laffont.
(4) Fayard.

LU

« COMBATS POUR LES VIEUX JOURS », de Jean-François Six

La jeunesse du troisième âge

LA France vieillit doucement. En 2025, un électeur sur trois aura plus de soixante ans. Qui le sait ? Et, surtout, qui veut le savoir ? Cette société, écrit Jean-François Six, prêtre et coordonnateur d'un réseau d'associations, refuse de regarder en face la vieillesse. Exactement comme elle cherche à oublier la mort. Des murs invisibles sont érigés autour des personnes âgées : quand on ne les isole pas dans des hospices, qui ressemblent souvent à des mouroirs, on les tient à l'écart des décisions. Une élimination en douceur...

Ce livre n'est pas un exercice de style individuel. Né du travail de deux associations, *Combat pour les vieux jours* et *Droits de l'homme et solidarité*, il veut attirer l'attention sur quelques évidences et proposer des orientations pratiques.

On doit tout faire, affirme l'auteur, pour que les citoyens âgés ne soient pas des exilés de l'intérieur, des personnes déplacées. Vivre où on a toujours vécu et mourir chez soi est un droit élémentaire. Cela suppose des mesures plus importantes pour favoriser l'aide et les soins à domicile. Mais il existe, entre la maison et l'hospice, des formules intermédiaires. Exemple entre cent : à Montargis, des personnes âgées qui redoutent l'hiver sont accueillies provisoirement dans un ancien presbytère où elles peuvent amener leur chien, leurs lapins ou leurs poules...

Jean-François Six souligne une nouveauté : *« Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, dans beaucoup de familles, quatre générations sont en présence. »* A soixante ans, un Français sur trois a encore un de ses parents vivant. Des retraités, ayant des vieillards à charge, se retrouvent ainsi *« parents de leurs propres parents »*, avec une angoisse compréhensible. Qu'invente-t-on à la mesure de cette nouveauté ?

L'Europe n'a jamais compté autant de vieux... et ils n'ont jamais si peu compté. Or ils ne sont pas seulement *« notre mémoire »*, remarque Jean-François Six : ils peuvent aider à préparer l'avenir. Hier, les « anciens » étaient autoritaires et jaloux de leur savoir. Ils sont aujourd'hui étonnés, parfois émerveillés de ce qui arrive autour d'eux et qu'ils n'avaient pas prévu. Bien placés, en somme, pour *« préparer l'inconnu »*.

C'est aux personnes âgées elles-mêmes que s'adresse avant tout l'auteur. Pour qu'elles s'unissent, se prennent en charge et réalisent *« leur mai 68 »*. Incapables ? C'est justement ce qu'on essaie de leur faire croire. Toute minorité – hier les femmes, aujourd'hui les vieux – est maintenue dans un état d'infantilisme : on préfère parler à sa place plutôt que de la laisser s'exprimer.

Certains ont pris la parole, comme cette association Grands-parents pour la paix, dont la charte, reproduite dans l'ouvrage, pourrait se résumer ainsi : après nous, ce n'est pas le déluge... Qui est mieux placé, en effet, pour prôner la non-violence, que des personnes « innocentes » et désarmées ?

ROBERT SOLÉ.

★ *Combats pour les vieux jours*, le Centurion, 225 pages, 78 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 350 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 152 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LA SITUATION AU LIBAN

A DAMAS

L'Arabie Saoudite met tout son poids dans la balance pour parvenir à un règlement

Correspondance

Damas. – Le prince héritier saoudien Abdallah a quitté Damas mercredi matin 22 février en laissant l'émir Bandar Ben Sultan (ambassadeur d'Arabie Saoudite aux Etats-Unis) et l'envoyé spécial de Ryad, M. Rafic Hariri, poursuivre les discussions avec les dirigeants syriens et probablement avec M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste, revenu mardi soir dans la capitale syrienne.

« C'est toute l'Arabie Saoudite qui défile à Damas, il ne manque plus que le roi Fahd », commente, sur un ton mi-figue mi-raisin, un haut responsable de l'opposition libanaise croisé mardi dans les couloirs du grand hôtel damacène, où la délégation saoudienne avait établi ses quartiers. Le parc de stationnement de l'établissement suffisait à peine ces derniers jours à contenir les imposantes limousines américaines des responsables saoudiens et les nombreuses jeeps rouges des « brigades de défense » du colonel Rifaat el Assad, le frère du président syrien, qui assurent la sécurité de la délégation dans un impressionnant déploiement de forces.

En dépêchant à Damas le prince héritier saoudien, Ryad a mis tout son poids dans la balance. En fait, c'est la crédibilité du royaume wahabite qui est en quelque sorte en jeu. Le « plan » en huit points transmis la semaine dernière aux dirigeants syriens par le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud El Fayçal, et rejeté par Damas, était un peu l'enfant des dirigeants saoudiens, bien qu'ils en aient démenti la paternité.

Selon des sources proches de la délégation saoudienne, celle-ci aurait transmis aux dirigeants syriens de nouvelles propositions libanaises, qui prévoiraient notamment : l'abrogation de l'accord israélo-libanais du 17 mai ; des mesures de sécurité au Sud-Liban, afin de *« ne pas donner prétexte aux interventions israéliennes »* ; la formation d'un gouvernement d'unité nationale pour discuter des réformes politiques sur le plan intérieur, et la convocation d'une nouvelle conférence à Genève pour des négociations sur cette base. De même source, on indique que les Libanais n'ont pas évoqué, dans leurs propositions, la question du retrait syrien, qui avait suscité le rejet du plan en huit points par Damas. Ce problème serait renvoyé à de futures négociations avec un nouveau gouvernement libanais.

On ne voit pas cependant quelles concessions substantielles les Saoudiens pourraient arracher à leurs interlocuteurs syriens en échange des propositions libanaises.

Réactivation des institutions palestiniennes civiles à Beyrouth

Par ailleurs, aux termes d'un accord conclu par de hauts responsable de l'opposition libanaise et de l'OLP, qui se sont réunis, lundi 20 février dans la Bekka, un certain nombre d'institutions palestiniennes vont être « réactivées » dans les camps de réfugiés de Beyrouth et de sa banlieue. Selon M. Bassam Abou Charif, proche collaborateur de M. Georges Habache, secrétaire du FPLP (Front populaire de libération de la Palestine), il s'agit des institutions médicales, sociales, éducatives, culturelles, économiques (coopératives notamment) et des clubs dont les activités avaient été interdites par les autorités libanaises au cours des deux dernières années. En revanche, confirme M. Abou Charif, qui a participé aux négociations, l'accord en question exclut toute activité militaire palestinienne, la sécurité des camps à Beyrouth devant être assurée par les forces de l'opposition libanaise. La conclusion de cet accord semble avoir été précipitée par le raid aérien israélien du 19 février. Les dirigeants du Parti socialiste progressiste et du mouvement chiite Amal, MM. Walid Joumblatt et Nabih Berri, avaient déjà signifié ce jour-là au chef des dissidents du Fath leur opposition à toute présence armée palestinienne à Beyrouth. M. Abou Charif a, pour sa part, indiqué qu'il n'y avait aucun combattant palestinien dans la capitale libanaise et que dans la montagne il n'y avait de fedayin, que dans les zones sous contrôle des troupes syriennes.

Après la récente chute des villages de Kfar Matta et d'Aïn Ksour, aux mains des combattants du PLP dans le Chouf, les dissidents du Fath et le FPLP, le commandement général de M. Ahmed Jebril avaient certes essayé d'envoyer des combattants dans la montagne et sur la côte au sud de Beyrouth, mais ils en avaient été empêchés par M. Walid Joumblatt, indique-t-on de source palestinienne responsable à Damas. Cette tentative avait coïncidé avec une visite clandestine de l'un des chefs de la dissidence, M. Nimr Saleh (Abou Saleh) dans la capitale libanaise où il avait alors rencontré M. Ibrahim Koleilat, secrétaire général des mourabitoun (nassériens pro-libyens). Cette visite, affirme-t-on de même source, avait été *« sévèrement critiquée »* par les autres organisations de la résistance, et par les dirigeants de l'opposition libanaise.

« Nous avons placé les Palestiniens devant le choix suivant », dit pour sa part M. Georges Haoui, secrétaire général du Parti communiste libanais : *ou bien un Liban patriotique, qui pourra aider la cause palestinienne, ou bien une apparence de présence armée palestinienne, qui rappellera le passé, sera nuisible aux Libanais, et servira seulement de prétexte aux Israéliens pour intervenir. » « Si les Israéliens se retirent sans conditions*, ajoute M. Haoui, *nous sommes prêts à faire en sorte que le Liban ne soit pas une base d'activités militaires contre Israël, mais sans concessions de notre part quant à notre soutien à la cause palestinienne et à notre position hostile à l'égard du sionisme. »*

EMMANUEL JARRY.

M. CAMILLE CHAMOUN MENACE DE RETIRER SA CONFIANCE AU CHEF DE L'ETAT

Le président du Front libanais (coalition des partis chrétiens), M. Camille Chamoun a déclaré, mardi 21 février, qu'il rejetait le projet de règlement en trois points de la crise soumis au gouvernement libanais et qui stipule notamment l'abrogation de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983. L'ancien président de la République a ajouté qu'il rejetait également les deux autres points du projet qui prévoient la tenue d'un nouveau congrès national interlibanais à Genève et la formation d'un gouvernement d'union national. M. Chamoun, qui présidait une réunion de son parti, le Parti national libéral (PNL), a enfin déclaré que, si le gouvernement libanais adopte un tel projet, *« comme il paraît enclin à le faire »*, il lui retirera sa confiance, ainsi qu'à son président.

M. Chamoun – un des principaux alliés du régime – a souligné qu'il refuserait de *« participer à tout gouvernement que présidera M. Amine Gemayel* [le chef de l'Etat libanais] *et à tout congrès national à Genève ou ailleurs dans le cadre d'un tel projet »* de règlement de la crise, qu'il considère comme un *« acte de soumission à la volonté des forces occupantes »* (syriennes).

De son côté, M. Fadi Frem, commandant des Forces libanaises (phalangistes), a déclaré que ses troupes n'accepteraient pas l'abrogation du traité israélo-libanais sous une forme unilatérale, rapporte mercredi le *Washington Post*. M. Frem a indiqué à un groupe de journalistes américains réunis à son QG de Beyrouth que ses hommes s'opposeraient vigoureusement au président Amine Gemayel si celui-ci cédait aux pressions syriennes en annulant l'accord.

« Si le président croit que la solution est à Damas et s'il veut se soumettre au contrôle syrien pour calmer la situation, vous pouvez être sûrs que les Forces libanaises n'accepteront pas cela », a précisé M. Frem.

Prié de dire quelle serait l'attitude des milices phalangistes dans l'hypothèse d'une concession de M. Gemayel aux Syriens, M. Frem a répondu qu'elles se tranformeraient en force d'*« opposition politique »* et chercheraient à empêcher le vote de l'abrogation par le Parlement. Il a ajouté qu'il ne pensait pas qu'il serait nécessaire de s'opposer au président par la force.

LE RETRAIT DES « MARINES » DE BEYROUTH

M. Nabih Berri annonce que la fraction de l'armée ralliée à ses milices va prendre en charge l'aéroport

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Le *« repli »* des « marines » américains sur les bâtiments de la VI[e] flotte croisant au large de Beyrouth va en s'accélérant, et, après le retrait, ces jours derniers, de tous les hommes et équipements jugés *« non essentiels »*, les premières unités de combat quittent le sol libanais ce mercredi 22 février. Le colonel McDonald, porte-parole du corps des « marines », n'a pas voulu préciser la durée de l'opération, se contentant d'indiquer que *« l'embarquement sera achevé au cours des prochains jours »*. Il semble, à voir l'intense activité qui règne autour du camp des troupes américaines, que l'opération sera promptement menée. Toute la journée de mardi, les hélicoptères ont dansé au-dessus de la plage d'Ouzaï, au sud de Beyrouth. A cet endroit, la bannière étoilée flotte à moins de 100 mètres des drapeaux noir et vert d'Amal et les « marines » observent, du haut de leurs remblais de terre, les miliciens chiites qui contrôlent la route Beyrouth-Khaldé. Dans un dépôt d'ordures au bas de leurs fortifications, les soldats américains font brûler leurs surplus. Partout traînent des boites de rations à moitié ouvertes. A la grande joie des enfants qui assistent au spectacle, les « marines » ont aussi mis le feu à des stocks de poudre qui dégage une immense flamme rose.

Selon le major Denis Brooks, porte-parole du contingent américain de la force multinationale, *« les « marines » sont contents de partir, mais ils se sentent un peu frustrés car ils estiment ne pas avoir terminé leur mission »*. Le porte-parole a ajouté qu'il ne savait pas qui allait occuper leurs anciennes positions, mais que *« l'armée libanaise serait la bienvenue »*.

Le repli de l'ambassade de France

Les « marines » étaient déployés au sud de la capitale libanaise, tout autour de l'aéroport international, dont ils étaient, entre autres missions, censés protéger la bonne marche. Celui-ci est de nouveau fermé depuis le 6 février, mais, lors d'une conférence de presse tenue mardi à Beyrouth à son retour de Damas, Tripoli et Zghorta, M. Nabih Berri, chef du mouvement Amal, a annoncé que la 6[e] Brigade de l'armée, qui contrôlait Beyrouth-Ouest et dont le commandement s'est rallié aux milices, devrait prendre en charge, à partir du jeudi 23 février, l'aéroport et les routes qui y mènent, *« en vue d'une prochaine reprise du trafic aérien »*. M. Berri a ajouté que les forces de sécurité intérieures (FSI), épaulées par la 6[e] brigade, se déploieraient aussi à partir de jeudi à Beyrouth-Ouest. Les FSI ont, depuis quarante-huit heures, fait une timide réapparition dans la partie à prédominance musulmane de la capitale libanaise, mais les milices en armes, beaucoup moins visibles, n'ont cependant pas totalement disparu. Il sera, en tout cas, intéressant de voir sous quel contrôle passeront les anciennes installations américaines.

Après le retrait, le 8 février, des soldats britanniques, le lundi 20, des Italiens et celui, tout proche, des Américains, le contingent français, réduit à mille deux cent cinquante hommes environ, va donc rester seul à Beyrouth. De « redéploiement » en « redéploiement », celui-ci est maintenant, pour l'essentiel, replié autour de la résidence des Pins, siège de l'état-major français, c'est-à-dire aux abords immédiats de la ligne de démarcation entre les deux secteurs, chrétien et musulman, de la capitale. Le dernier poste encore ouvert au cœur de Beyrouth-Ouest a été fermé et aucun militaire français, hormis pour assurer la liaison entre l'ambassade et la résidence des Pins, ne circule plus dans cette partie de la ville. A Beyrouth-Est, les commandos de marine stationnent sur le quai 5 du port, dont le contrôle est indispensable en cas d'évacuation.

Les marsouins, placés entre l'armée libanaise et les miliciens des *mourabitouns* (nassériens indépendants), sont cependant présents au passage du musée, qui relie les deux secteurs de la capitale, et nul doute qu'ils représentent à ce point précis une garantie pour le bon déroulement de l'opération. L'armée française a cependant renoncé à tenter de nouveau d'ouvrir le passage du port.

Après le départ de l'armée de Beyrouth-Ouest, c'est maintenant l'ambassade de France qui, à son tour, s'est repliée en grande partie vers le secteur chrétien de la capitale. Depuis mardi, les accès à l'ambassade, protégés jusqu'alors par d'énormes blocs de béton, sont libres. L'enceinte du bâtiment a été minée et des fils de fer barbelés munis de pancartes mettent en garde les éventuels visiteurs. Mardi, cinq camions militaires français, escortés *jusqu'au musée par des jeeps* d'Amal, ont transféré documents et mobiliers vers le secteur est de la capitale. L'essentiel des services politiques seront désormais installés à Baabda, où se trouve la résidence de l'ambassadeur de France. Les antennes commerciales, culturelles et consulaires sont transformées en bureaux permanents à Jounieh. Des antennes sont maintenues pour ces trois services à Beyrouth-Ouest. Un système de rotation est établi entre l'ambassadeur et son premier conseiller. Quand M. Wibaux viendra à Beyrouth-Ouest, le premier conseiller se rendra à Beyrouth-Est et *vice versa*. Les archives diplomatiques sont maintenues à Beyrouth-Ouest.

Au moment où M. Mitterrand rend hommage au *« sens des responsabilités »* du mouvement Amal et qu'un responsable du parti socialiste parle des nouveaux dirigeants de Beyrouth-Ouest comme de *« ceux qui font l'histoire »*, on se montre un peu surpris ici par une décision qui ne semble pas traduire une confiance excessive à l'égard de partenaires aussi appréciés.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LES RAIDS ISRAÉLIENS AU NORD DE L'AWALI

Nos actions sont dictées par nos seuls intérêts et n'ont pas pour but de sauver le régime de M. Gemayel

déclare M. Moshe Arens

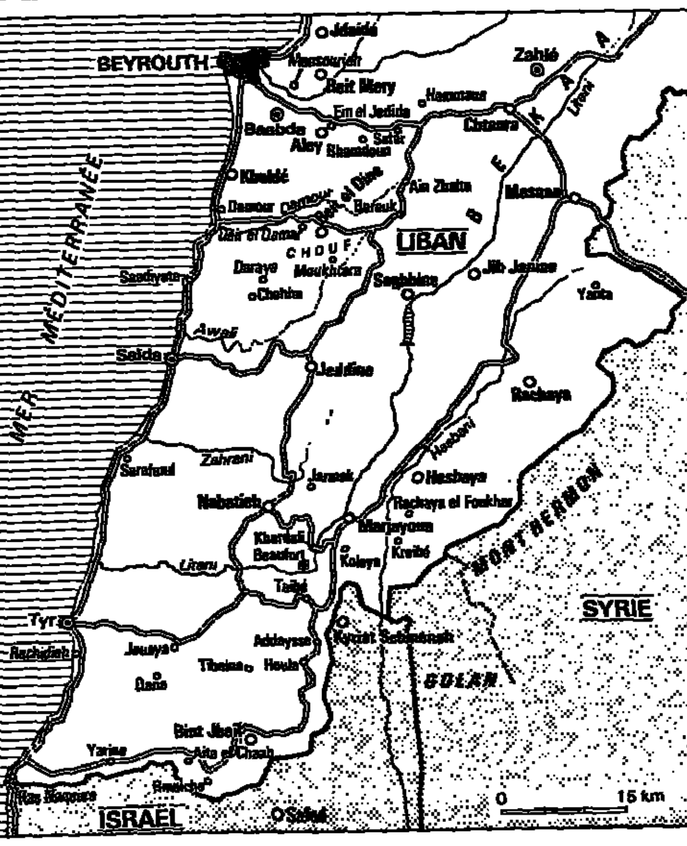
De notre correspondant

Jérusalem. – Depuis que l'armée israélienne a évacué le Chouf au début de septembre 1983, les dirigeants de Jérusalem répètent périodiquement que la rivière Awali n'est pas une ligne de défense « sacro-sainte ». Autrement dit, les forces israéliennes exercent en permanence un *« droit de regard »* sur ce qui se passe au nord de l'Awali et la franchissent quand elles le jugent utile. Cette prérogative qu'Israël s'accorde à lui-même a pris une dimension nouvelle lundi 20 et mardi 21 février avec l'envoi, au-delà de l'Awali, de la *« plus importante patrouille »* ayant jamais franchi la rivière depuis septembre.

Selon certains correspondants sur place, l'opération aurait mobilisé une cinquantaine de chars, de blindés et de camions ayant à leur bord au moins deux cents soldats. Ces troupes ont franchi lundi leurs propres lignes et sont revenues, une vingtaine d'heures plus tard, en-deçà de l'Awali. S'adressant mardi au groupe parlementaire du Likoud – la coalition au pouvoir à Jérusalem, – le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a confirmé que les véhicules de l'armée avaient patrouillé jusqu'à 12 kilomètres au nord de Saïda et fait demi-tour un peu avant la rivière Damour, située à quelques kilomètres seulement de la localité du même nom conquise il y a une semaine par les forces antigouvernementales libanaises.

Au cours de l'opération, le porte-parole de l'armée israélienne avait démenti à plusieurs reprises les informations faisant état d'un important mouvement de troupes dans la région. L'armée ne s'est pas contentée, comme par le passé, de patrouiller sur l'artère côtière, elle a circulé sur l'une des routes qui grimpent vers les contreforts méridionaux du Chouf, jusqu'à Chhime et Daraiya, nous a-t-on indiqué de source militaire israélienne dans le Iqlim-el-Kharroub, zone où l'on signalait ces derniers jours la présence d'éléments palestiniens dans les villages sunnites affiliés au Parti communiste libanais. Elle a également traversé des villages contrôlés par les milices phalangistes et druzes.

Cette opération se poursuivait au moment où l'aviation israélienne lançait, mardi, sa deuxième série d'attaques en quarante-huit heures contre des bases palestiniennes, près d'Al-Mansouriya, au sud de Bhamdoun, et d'Ein-el-Jedida, le long de la route Beyrouth-Damas. Patrouilles et raids ont le même objectif : dissuader les combattants palestiniens de *« descendre »* vers l'Awali.



« Les incursions au nord de l'Awali, a déclaré M. Arens, *montrent que Tsahal n'a pas abandonné le terrain et se sent directement concernée par ce qui se passe aux abords de ses lignes. Nous sommes toujours présents et nous voulons empêcher les terroristes de reconstituer leurs bases dans les zones que nous avons évacuées. Nos actions sont dictées par nos seuls intérêts, elles n'ont aucunement pour but de sauver le régime du président Gemayel. »* M. Arens a précisé que l'armée israélienne avait, depuis septembre, mené une trentaine de patrouilles au nord de l'Awali, soit *« cinq par mois en moyenne »*. Celles-ci, a-t-il prédit, se poursuivront aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Le ministre a catégoriquement démenti les informations, d'ailleurs assez floues, selon lesquelles les forces israéliennes auraient maintenu deux ou trois positions fixes au nord de l'Awali. Le porte-parole de l'armée a précisé, quant à lui, que *« les patrouilles visent à assurer la sécurité de nos troupes et à maintenir un contact étroit avec la population locale. Elles ne sont pas destinées à occuper un territoire »*.

M. Arens a une nouvelle fois souligné qu' *« Israël avait demandé aux druzes d'empêcher les Palestiniens de s'infiltrer au sud de la rivière Damour, ce que ces derniers ont tendance à faire en ce moment. Là où les druzes n'ont pas participé aux combats*, a-t-il ajouté, *ils ont respecté leurs engagements. Là où ils se sont battus, ils ont accepté l'aide de l'OLP. Mais, si j'ai bien compris, ils se débarrasseront d'elle quand ils auront atteint leur objectif. Nous voulons les encourager dans cette direction »*.

Les récentes démonstrations de force de Tsahal ne sont pas du goût de l'opposition parlementaire. Le député travailliste, M. Yossi Sarid, a estimé que *« le gouvernement n'avait toujours pas tiré la leçon de l'évanouissement de son rêve libanais. Celui-ci continue d'enivrer le cabinet et pousse à de dangereuses initiatives »*. M. Arens avait répondu à l'avance à ses censeurs en qualifiant de *« fadaises »* les critiques de ceux qui souhaitent un retrait rapide de l'armée du Liban. *« Si nous partions aujourd'hui*, a-t-il ajouté *toutes les localités du nord d'Israël seraient, dès demain, la cible des tirs des katioucha. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

L'Iran annonce une « nouvelle phase » dans son offensive contre l'Irak

Téhéran *(AFP)*. – Les forces iraniennes ont attaqué dans la nuit de mardi à mercredi, sur deux fronts distants d'une centaine de kilomètres, a annoncé, ce matin, Radio-Téhéran qui ne diffuse plus que de la musique militaire et des nouvelles de la guerre. Cette offensive, la première menée simultanément sur deux fronts depuis le début des attaques iraniennes en Irak en juillet 1982, pourrait être la grande opération militaire attendue ces derniers jours par les observateurs (*le Monde* daté 19-20 février).

Cette double attaque est annoncée comme la sixième phase de l'offensive Aurore, dont la cinquième phase est engagée depuis jeudi au sud de la ville frontalière iranienne de Mehran, à l'est de la ville irakienne d'Al-Kut.

Les attaques iraniennes ont été lancées mardi en fin de soirée. La première se déroule sur le front central, au nord-ouest de la ville iranienne de Delhoran, dans le secteur de Tchilat, face à la localité irakienne de Jannah, à l'est d'Al-Kut. L'autre a été déclenchée sur le front sud, au nord-ouest de la ville iranienne de Bostan, dans le secteur de Chazabeth, à l'est d'Al-Amarah en Irak.

La cinquième phase, qui vise à s'assurer le contrôle des crêtes dominant la plaine irakienne et la route Bagdad-Bassorah, est présentée comme un succès par les communiqués de Téhéran. A Bagdad, cependant, un porte-parole militaire irakien a affirmé que la double offensive iranienne de la nuit de mardi à mercredi avait été repoussée et que *« les unités iraniennes avaient été totalement détruites, à l'exception de celles qui ont pris la fuite »*.

Bagdad avait menacé, mardi soir, de reprendre ses bombardements contre les villes et les villages iraniens en raison de la préparation par Téhéran d'une offensive de grande envergure contre le territoire irakien. Un porte-parole militaire irakien a estimé, à ce propos, que les efforts de mobilisation menés par le régime de Téhéran dans les villes et les villages du pays faisaient de ceux-ci des *« objectifs militaires »*. Après avoir bombardé pendant quelques jours plusieurs villes iraniennes, Bagdad avait annoncé qu'il suspendait pendant une semaine attaques aériennes et tirs de missiles. Ce délai s'est achevé lundi à midi. Aucun bombardement irakien n'a été signalé depuis par Bagdad ou Téhéran. De son côté, Téhéran avait annoncé samedi, après cinq jours de bombardements aériens et de tirs d'artillerie contre les villes irakiennes, qu'il les interrompait et ne les reprendrait que si l'Irak reprenait les siens.

● A LONDRES, dans les milieux spécialisés occidentaux, on estimait mardi que les risques de fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran et de rupture des fournitures de pétrole en provenance du Golfe ont peut-être été exagérés. En dépit de certaines informations qui ont circulé sur des initiatives du commandement iranien à ce sujet, aucun accroissement des activités aériennes et navales n'a en effet été signalé dans le Golfe ces derniers jours.

● EN TURQUIE, une explosion due à une trop forte pression a provoqué, pendant deux jours, la fermeture de l'oléoduc reliant les champs pétrolifères irakiens de Kirkouk au port turc de Yumurtalil sur la Méditerranée. Les autorités turques locales ont totalement exclu que cette explosion ait pu être due à un attentat. Cet oléoduc, long de 1 000 kilomètres et d'une capacité de 700.000 barils par jour, constitue le seul débouché de l'Irak pour ses exportations de pétrole. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

Soudan

KHARTOUM DÉCIDE DE METTRE UN TERME A SA « GUERRE DE PROPAGANDE » CONTRE ADDIS-ABEBA

Le Soudan a décidé de mettre unilatéralement un terme à sa « guerre de propagande » qui l'oppose à l'Ethiopie. Le ministre des affaires étrangères de Khartoum, M. Mohamed Mirghani, a affirmé, mardi 21 février, après un entretien avec le président Nemeiry, que cette décision avait été prise *« en signe de bonne volonté »*, *« le Soudan estimant qu'il est urgent de maintenir des relations de bon voisinage avec l'Ethiopie »* et que *« ce qui s'était passé entre Khartoum et Addis-Abeba porte préjudice aux deux parties »*.

Le gouvernement de Khartoum avait récemment accusé les autorités éthiopiennes d'appuyer l'action des rebelles Anyanya II dans le sud du pays. Il semble que le dégel des relations entre les deux pays est la conséquence d'une médiation égyptienne. Le président Hosni Moubarak avait, en effet, récemment dépêché à Addis-Abeba son ministre d'Etat pour les affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, pour tenter de régler le différend soudano-éthiopien. De son côté, M. Kamal Hassan Ali, le chef de la diplomatie égyptienne, s'était rendu dimanche à Khartoum dans le même but. M. Mirghani a affirmé, à ce propos, que le principe d'une réunion des ministres des affaires étrangères des deux pays avait été accepté par les deux parties, mais que, au préalable, il convenait de mettre un terme aux campagnes de presse hostiles menées de part et d'autre.

D'autre part, le Soudan a réclamé la formation d'une commission d'enquête de la Ligue arabe pour examiner les récentes accusations libyennes selon lesquelles il organiserait des *« opérations d'agression et de terrorisme »* contre Tripoli. Le sous-secrétaire d'Etat soudanais aux affaires étrangères, M. Hachem Osman, a déclaré que ces accusations constituaient une *« tentative désespérée »* pour camoufler l'aide que le régime libyen apporte aux rebelles du Sud. – *(UPI.)*

Namibie

WASHINGTON VA OUVRIR UN « BUREAU » A WINDHOEK

Le gouvernement américain ouvrira sous peu un « bureau » à Windhoek, dans la perspective d'une éventuelle participation des Etats-Unis à la surveillance du désengagement sud-africain dans le sud de l'Angola, a indiqué, mardi 21 février, l'ambassade des Etats-Unis en Afrique du Sud. La date d'ouverture du bureau, ainsi que la composition de la délégation n'ont pas encore été définies.

Les Etats-Unis ont offert de participer à la commission conjointe Angola-Afrique du Sud, créée la semaine dernière à Lusaka (Zambie), pour veiller au bon déroulement du désengagement sud-africain. Mais la participation américaine ne sera effective que si les deux Etats intéressés en formulent la demande.

D'autre part, un porte-parole à Lisbonne de la RNM (Résistance nationale du Mozambique) a affirmé lundi que le *« pacte de sécurité »* projeté par Pretoria et Maputo aurait *« très peu ou pas d'effet »* sur les activités du mouvement rebelle mozambicain. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les élections auront lieu le 4 novembre 1984

Les élections auront lieu le 4 novembre 1984 au Nicaragua et non pas en 1985 comme on le prévoyait (*voir nos dernières éditions du 22 février*). Les Nicaraguayens devront désigner un président, un vice-président et les quatre-vingt-dix membres d'une Assemblée constituante qui entrera en fonction le 10 janvier 1985. C'est ce qu'a annoncé, le mardi 21 février à Managua, M. Daniel Ortega, coordonnateur de la junte de gouvernement devant une foule estimée à deux cent mille personnes à l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Sandino, héros de la lutte contre l'occupation américaine du Nicaragua de 1912 à 1933.

On déclare, dans les milieux informés de Managua, que les dirigeants sandinistes ont jugé important de procéder aux élections avant le renouvellement éventuel du mandat présidentiel de M. Reagan aux Etats-Unis (l'élection américaine a lieu le 6 novembre). Les nouveaux constituants, élus pour six ans, entreront en fonction avant l'installation à la Maison Blanche du chef de l'exécutif.

M. Ortega a aussi annoncé que le Conseil d'Etat va examiner un projet de loi pour abaisser le droit de vote à seize ans. Les organisations de jeunesse sandinistes font campagne depuis un mois sur ce thème. Un abaissement de l'âge du droit de vote donnerait un atout supplémentaire aux sandinistes, car de larges fractions de la jeunesse sont favorables au régime.

A Managua, les membres de la Coordination démocratique (regroupant trois petits partis politiques, deux centrales ouvrières non sandinistes et les entreprises privées) se sont déclarés « déçus » par le projet du gouvernement et ont insisté sur la nécessité de *« supprimer l'état d'urgence, de lever la censure de presse, de décréter une amnistie générale, d'en terminer avec la confusion parti-armée, et d'entamer un dialogue national pour que les élections soient vraiment libres et démocratiques »*. Ils critiquent également l'abaissement de l'âge du droit de vote.

A Washington, les Etats-Unis n'ont pas encore réagi à l'annonce des élections, mais M. Shultz, secrétaire d'Etat, a affirmé devant la commission sénatoriale du budget qu'il n'existait *« aucun plan d'intervention contre le Nicaragua »*. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

● *Commémoration de la mort de Sandino à l'UNESCO.* – Un millier de personnes, dont de nombreux diplomates, ont assisté, le mardi 21 février à l'UNESCO, à Paris, à une cérémonie commémorative de la *mort d'Augusto-Cesar Sandino, qui* lutta contre les troupes américaines au Nicaragua dans les années 30 et fut assassiné par le clan Somoza, en *accord avec les Etats-Unis.*

● *Festival de culture nicaraguayenne.* – Un festival de culture nicaraguayenne a *lieu* à Paris, du 21 février au 31 mars. Il sera marqué par des concerts de musique populaire à l'église Saint-Merri, une semaine de projections au cinéma Le Denfert, des expositions de peintres naïfs, et des débats organisés par le Collectif sur le Nicaragua, *63 bis, rue Cardinal-Lemoine*, 75005 Paris.

Argentine

Ancien chef de l'Etat

LE GÉNÉRAL GALTIERI A ÉTÉ ARRÊTÉ

Le général Leopoldo Galtieri, qui était chef de l'Etat argentin lors de la guerre des Malouines, au printemps 1982, a été arrêté le mardi 21 février sur ordre du Conseil militaire suprême.

Tout comme les deux autres membres de la junte militaire de l'époque, l'amiral Anaya et le général Lami Dozo (armée de l'air), l'ancien commandant en chef de l'armée de terre a été accusé, par une commission officielle, de négligence et d'incompétence pour la façon dont a été entreprise et conduite la guerre des Malouines. Les violations du code militaire dont se serait rendu coupable le général Galtieri pourraient lui valoir la peine de mort. L'ancien chef de l'Etat a été mis aux arrêts dans le camp militaire de Campo de Mayo, proche de la capitale, après une audition de neuf heures devant le Conseil militaire suprême. – *(AP.)*

● *Les mères de la place de Mai pour la « chasse » à l'homme.* – Plusieurs organisations humanitaires argentines se déclarent insatisfaites de l'action actuellement menée contre les responsables des crimes commis durant la « sale guerre contre la subversion » (1975-1979). En particulier, la présidente des mères de la place de Mai, Mme Hebe Bonafini, a affirmé que son organisation *« poursuivrait les assassins »* et irait jusqu'à *« les prendre en chasse » si la justice n'agissait pas* de manière *« draconienne »* à leur encontre. – *(AFP.)*

Bolivie

Le gouvernement de M. Siles Zuazo conclut un accord avec la Centrale ouvrière mais reste menacé

Après avoir « suspendu » un ordre de grève générale de quarante-huit heures, accompagnée d'un blocage des routes, la Centrale ouvrière bolivienne (COB) a décidé, le mardi *21 février, de l'annuler*. La COB entendait, pour l'essentiel, obtenir un gel des prix des produits de première nécessité, face à une inflation galopante. Or un accord de fond a finalement été obtenu, *in extremis*, entre le gouvernement et le mouvement syndical : les prix seront gelés pour quatre mois. En outre, des augmentations de salaires nominalement importantes (57 %) ont été accordées. Le gouvernement a également décidé d'instaurer un monopole d'Etat pour l'exploitation des gisements aurifères et la commercialisation de l'étain. Il a, enfin, reconnu la personnalité juridique de la première organisation paysanne autogestionnaire, la Corporation des produits agricoles (CORACA). A propos de ces dernières mesures, le président de la COB, M. Filemon Escobar, a parlé d'un *« changement de cap du modèle économique du pays »*, en quoi il voit *« un triomphe* [des] *positions »* de la Centrale.

Rassuré sur son flanc syndical, le gouvernement social-démocrate de M Siles Zuazo doit cependant surveiller le « front » militaire. De nouvelles rumeurs de coup d'Etat ont, en effet, circulé le dimanche 19 février à La Paz. Le lundi 20, le ministre de la défense, M. Manuel Cardenas, avait déclaré que *« d'anciens dirigeants politiques déplacés frappaient aux portes des casernes, prenant comme prétexte le manque d'approvisionnement en denrées alimentaires »* pour entraîner les forces armées dans un putsch.

Le même jour, une rencontre a eu lieu entre le gouvernement et le haut commandement militaire. Peu après, le ministre de la défense démentait des rumeurs concernant des arrestations d'officiers. Selon M. Cardenas, les forces armées se sont comportées conformément aux exigences constitutionnelles. De son côté, le département des relations publiques de l'armée a démenti *avoir conclu quelque accord politique* que ce soit qui puisse affecter le gouvernement. Le même texte reconnaît, pourtant, que le commandant en chef, le général Simon Sejas, avait rencontré, en janvier, les principaux dirigeants du MIR – une formation d'obédience socialiste modérée qui a fait partie du premier gouvernement Siles, de la fin de 1982 au début de 1983, et qui, depuis, s'efforce de déstabiliser le régime.

Il reste que M. Siles Zuazo devra vraisemblablement procéder rapidement à un profond remaniement de son gouvernement – le cinquième en seize mois de pouvoir (le dernier *a eu lieu le 19 janvier !*). Plusieurs ministres ont, en effet, présenté leur démission : MM. José Ortiz Mercado (affaires étrangères), Oscar Bonifaz (commerce et industrie), et Jorge Medina (affaires rurales) *(le Monde* du 22 février). D'autre part, les promesses faites le mardi 21 à la COB sembleraient, en effet, annoncer une orientation plus « étatisante » du gouvernement.

La position du chef de l'Etat est d'autant plus délicate que la coalition qu'il dirige – outre le parti de M. Siles , le MNRI, l'Union démocratique populaire compte avec la participation du PC et de sociaux-chrétiens – est minoritaire au Parlement. En janvier, ce dernier avait adopté un vote de censure à l'encontre de l'exécutif. Le ministre de l'intérieur, M. Federico Alvarez, a annoncé qu'il était prêt à rencontrer les dirigeants de l'opposition, et notamment MM. Paz Estenssoro et Hugo Banzer, représentant, respectivement, la droite modérée et les conservateurs. – *(AFP.)*

ASIE

Inde

LES AFFRONTEMENTS ENTRE SIKHS ET HINDOUS

Vengeances et représailles

De notre correspondant

Delhi. – Neuf personnes, au moins, ont encore trouvé la mort mardi 21 février au cours de trois mitraillages aveugles opérés dans des villages hindous et qui sont dus, selon des témoins, à des extrémistes sikhs. Une douzaine de paysans ont été blessés. Ces assassinats, qui s'inscrivent dans l'inquiétante et grandissante confrontation entre les deux communautés religieuses, se voudraient une réponse aux dix morts (*le Monde* du 13 février) essentiellement sikhs, déplorés dimanche dans l'Etat voisin de l'Haryana (deux personnes sont décédées mardi des suites de leurs blessures).

Dans la mesure où les violences déclenchées alors par des hindous se voulaient elles-mêmes représailles contre les *excès commis contre leurs frères* par les sikhs majoritaires du Pendjab, il est clair que les populations de la région sont désormais *prisonnières d'un sanglant* engrenage. Il suffit pour s'en convaincre d'entendre les chefs de file religieux extrémistes des deux camps s'invectiver à longueur de réunion et menacer de s'en prendre aux minorités respectives de leurs localités.

« Si les sikhs, qui ont le nombre pour eux dans le Pendjab, attaquent nos gens ou nos temples, nous nous vengerons sur leurs frères, minoritaires, ici, dans l'Haryana » proclament, en écho aux sikhs, des hindous menaçants. La situation est si tendue qu'il est presque impossible de rencontrer un intellectuel ou un « sage » de l'une ou l'autre confession qui fasse preuve d'un peu d'optimisme. Chacun semble craindre le pire.

Partiellement levé lundi dans certain villages du Pendjab, le couvre-feu a été réimposé de manière sévère un peu partout, surtout dans les grandes agglomérations. A Amritsar, la ville sainte des sikhs, deux grenades ont été jetées au passage d'une patrouille de police. Dans le train-express de Delhi à Bombay, selon le président de l'Akali Dal, la faction réputée modérée des sikhs, des voyageurs de sa confession auraient été bousculés *« et humiliés »* par des hindous. Trois nouveaux temples hindous ont été saccagés dans le Pendjab. Accusé d'impuissance, et même d'être à l'origine du conflit intercommunautaire, le gouvernement de Mme Gandhi semble pour le moins embarrassé quant à la conduite à tenir face à la crise.

Des tentatives de médiation sont en cours avec diverses personnalités sikhs, dont l'ancien ministre en chef du Pendjab, privé de son pouvoir à la demande des extrémistes en octobre dernier. Des appels au calme sont régulièrement lancés mais sans effet apparent. De même, les multiples invitations lancées périodiquement par la plupart des grands partis politiques indiens, y compris communistes, pour que les mouvements sikhs reviennent à la table des négociations, demeurent sans réponse.

Face à cette intransigeance, Mme Gandhi ne semble avoir pour l'instant d'autre recours que de tenter de contrôler les explosions de violence par un renforcement de la police dans les endroits les plus « chauds ». Les effectifs des forces de l'ordre ne sont cependant pas illimités et, déjà, les autorités de l'Assam dans le Nord-Est, lui-même saisi de convulsions sanglantes depuis deux ans, se plaignent qu'on dégarnisse leur Etat et craignent que leurs propres extrémistes ne profitent du « vide » ainsi créé...

PATRICE CLAUDE.

Cambodge

« Nous n'avons jamais cessé de fournir une aide aux régions du Cambodge » contrôlées par Phnom-Penh

déclare M. Cheysson à « Libération »

Sans renoncer, sur le fond, à son refus de reconnaître la mainmise du Vietnam sur le Cambodge, la France semble avoir adopté graduellement une attitude nouvelle dans ses relations avec l'Indochine communiste. C'est ce qui ressort de plusieurs initiatives récentes, ainsi que des déclarations de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, publiées ce mercredi 22 février dans *Libération*. Son approche est essentiellement culturelle et humanitaire. *« Nous ne reconnaissons pas le gouvernement de Phnom-Penh et ne voulons pas le reconnaître*, dit le ministre ; *mais nous n'avons jamais cessé de fournir une aide aux régions du Cambodge qu'il contrôle – par l'intermédiaire de la CEE et de l'ONG* [organisation non gouvernementales] ; *la France a payé plus de 20 % des 100 millions de dollars d'aide fournie par la CEE au Cambodge »*, auquel Paris a *« expédié d'énormes quantités de livres pour que l'enseignement, qui se fait en français, se poursuive »*. En revanche, *« la France a toujours aidé le prince Sihanouk »* et a *« aussi des rapports avec M. Son Sann »*, mais *« elle n'aidera jamais le gouvernement de coalition »* en raison de la présence de Khmers rouges en son sein.

En ce qui concerne le Vietnam, M. Cheysson a déclaré que la CEE avait *« interrompu son aide alimentaire contre le gré de la France ; nous faisons des efforts pour qu'elle soit rétablie et nous utilisons d'autres canaux* [l'aide au HCR, à l'UNICEF] *pour faire parvenir une certaine aide à Hanoï.* » La semaine dernière, le Parlement européen avait adopté une solution de compromis, demandant une aide humanitaire *« de toute urgence »* pour les femmes et les enfants vietnamiens, qui souffrent d'une malnutrition sévère, mais affirmant que l'aide économique, interrompue en 1979, ne pourrait reprendre *« avant d'obtenir la preuve formelle que le Vietnam est soucieux de retirer ses troupes des pays voisins et de témoigner son respect pour les droits élémentaires de l'homme »*.

Sur le plan culturel, « les relations se développent très vite ». « L'Indochine est une base pour la francophonie en Asie, mais elle ne va pas durer longtemps ; les gens vieillissent et meurent », dit M. Cheysson. La coopération va s'accroître de 20 % à la suite de la récente réunion de la commission mixte franco-vietnamienne (*le Monde* du 21 février). Par ailleurs une troupe de théâtre vietnamienne sera prochainement à Paris, un ministre ira bientôt à Hanoï inaugurer la section française de l'Institut des langues, les échanges de chercheurs se développent. Des contacts discrets ont même été établis avec *Phnom-Penh, en particulier* avec la visite récente à Paris du doyen de la faculté de médecine, le docteur My Samedy. Enfin, une organisation humanitaire patronnée par Mme Mitterrand – l'Association du 21 juin – et une autre patronnée par Mme Cheysson ont décidé d'aider le Cambodge. Et ce à un moment où M. Cheysson dit que la France est prête à *« apporter son concours »* à une solution du problème cambodgien et maintient le contact avec la quasi-totalité des partenaires en présence.

P. de B.

Afghanistan

Selon des sources occidentales

L'AMBASSADE SOVIÉTIQUE A KABOUL A ÉTÉ ATTAQUÉE A LA ROQUETTE

L'ambassade soviétique à Kaboul a été attaquée à la roquette dans la nuit du 14 au 15 février, a-t-on appris mardi 21 février de source diplomatique occidentale à Islamabad. Des renforts soviétiques et des policiers afghans ont été déployés dans le quartier ; l'artillerie soviétique a détruit plusieurs maisons proches de l'ambassade d'où les maquisards avaient lancé leur coup de main ; la zone a été encerclée et tous les bâtiments *ont été fouillés.*

Trois jours auparavant, selon la même source, dix soldats soviétiques avaient trouvé la mort dans l'explosion d'une charge placée sous leur jeep près de la caserne de Khairkhana. Celle-ci est attaquée presque quotidiennement au mortier pour tenter de faire taire les batteries d'artillerie tirant sur les villages situés à l'entrée de la plaine des Shomali, au nord de la capitale et proche de la vallée du Panshir. Le chef de la résistance dans cette vallée, M. Ahmad Shahk Massoud, s'attend à une offensive de printemps qui mettrait fin au cessez-le-feu observé depuis l'hiver dernier. – *(AFP.)*

Grande-Bretagne

LES TRAVAILLISTES CHANGENT DE CAP

La profession de foi européenne de M. Neil Kinnock

De notre correspondant

Londres. — *« L'avenir de la Grande-Bretagne est avec l'Europe. »* Dans un article publié le 21 février par le *New Socialist*, revue de réflexion du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, leader de l'opposition britannique, se livre à une surprenante profession de foi européenne. De la part du dirigeant d'un parti qui, *voici encore moins d'un* an, faisait campagne pour le retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun, cette proclamation est d'autant plus étonnante qu'elle a été annoncée avec retentissement dans son entourage. CeLa confirme une singulière évolution du Parti travailliste.

Officiellement, il continue d'affirmer dans son programme que, s'il revient au pouvoir, l'une de ses principales tâches sera d'annuler l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE. Mais il a récemment ajouté une nuance : cet objectif n'est plus *« immédiat »*. En réalité, après avoir analysé les causes de leur cuisante défaite lors des élections de juin 1983, les travaillistes ont admis discrètement qu'ils étaient condamnés à une révision déchirante.

La désignation, en septembre 1983, d'un nouveau leader, M. Kinnock, a été l'occasion de ce revirement. Déjà, en novembre, s'adressant à des représentants du groupe socialiste au Parlement européen, ce dernier déclarait : *« La Grande-Bretagne fait partie du Marché commun et continuera d'y adhérer dans un avenir immédiat. »* L'appareil du parti, avait, à l'époque, veillé à ce que cet aveu ne reçoive pas trop de publicité, par pudeur après une si rapide conversion, et par souci de ne pas heurter l'aile gauche du mouvement, toujours farouchement antieuropéenne. Mais, aujourd'hui, M. Kinnock et ses proches (qui comme *lui se situent au centre gauche*) estiment que le temps a fait son œuvre et qu'il ne faut plus tarder à dévoiler ses batteries si l'on veut se préparer convenablement à la prochaine bataille électorale, celle des élections européennes de juin prochain.

Des réformes irréalisables à court terme

M. Kinnock a, *en effet, la ferme* intention de faire de ce scrutin un test pour le parti et pour lui-même. Il veut, d'une part, vérifier que le Labour est en voie de convalescence — *comme semblent l'indiquer la plupart des sondages d'opinion* (1) — et, d'autre part, améliorer son image personnelle, qui est encore un peu pâle, en prenant la tête de la campagne. Le Parti travailliste, ayant boudé les premières élections européennes de 1979, n'a recueilli que dix-sept sièges sur les soixante-dix-huit dévolus à la Grande-Bretagne ; il se fixe pour objectif d'en obtenir un minimum d'une trentaine en juin. Il espère écarter définitivement la menace que représente l'Alliance (entre le Parti libéral et le Parti social-démocrate), qui garde l'ambition de devenir le principal mouvement d'opposition. On le voit, la nouvelle attitude des dirigeants travaillistes à l'égard de l'Europe répond d'abord à des *préoccupations tactiques liées à la situation* intérieure de la Grande-Bretagne et à celle du parti.

Dans ces conditions le *new deal* que propose à l'Europe M. Kinnock, dans son article du *New Socialist*, est aussi, dans une certaine mesure, *un new deal* pour son parti. Sachant le peu d'intérêt ou les réticences que manifestent encore les Britanniques à l'égard du Marché commun — surtout quand il est en crise et quand la Grande-Bretagne est en conflit avec la majorité de ses partenaires — et tenant compte de l'hostilité éventuelle des militants de l'extrême gauche travailliste après ce changement de cap, M. Kinnock se livre à un exercice délicat. Pour justifier la soudaine entrée en lice des travaillistes dans le débat européen et la prochaine compétition électorale, il suggère une réforme de la CEE suffisamment ambitieuse et irréalisable à court terme pour qu'on ne puisse lui reprocher bientôt d'être allé à Canossa *ou de n'avoir pas été* écouté. Et, bien sûr, il critique sévèrement le fonctionnement du Marché commun jusqu'à présent. La Grande-Bretagne, dit-il, continuera à faire partie de la CEE, mais à condition que des transformations *importantes soient acceptées*, et là, il demande non seulement un *new deal* mais également un *square deal* (un marché honnête) — sous entendu « pour » la Grande-Bretagne, *en particulier en ce qui concerne* la contribution au budget européen ou la politique agricole commune. Il souhaite une révision profonde des institutions, une *« nouvelle conférence de Messine »*, pour repenser les traités de Rome et de Paris, idée qu'il emprunte à M. Papandréou, qui, comme lui, désirait autrefois retirer son pays de la CEE. *« Nous voulons*, affirme M. Kinnock, *une Europe plus vaste, plus forte et plus généreuse, au service des Européens plutôt qu'à celui des Etats-Unis ou des Soviétiques, des multinationales, des grands groupes financiers ou des milieux d'affaires agricoles. »* Prônant la reprise et l'expansion, il se réfère à la proposition française d'une transformation du système monétaire international et réclame une conférence de Bretton Woods strictement européenne si les Américains n'en admettent pas l'idée. Il voudrait aussi une politique planifiée, destinée à encourager les pays qui choisissent la relance économique tout en défendant l'emploi. Enfin, et en cela le Parti travailliste reste fidèle à lui-même, M. Kinnock *prêche le désarmement nucléaire en* Europe. A noter qu'à aucun moment il ne dit expressément qu'il recommandera le retrait de la Grande-Bretagne au cas où ses espoirt seraient déçus.

Cependant, au cours d'un débat à la Chambre des communes, lundi 20 février, les travaillistes ont continué de presser le gouvernement de Mme Thatcher de montrer encore plus de fermeté vis-à-vis des autres gouvernements européens. Certains ont même souhaité que le premier *ministre menace de retenir sur* la contribution britannique au budget communautaire de 1984 l'équivalent des sommes dues à la Grande-Bretagne et qui ont été récemment bloquées.

FRANCIS CORNU.

(1) Moins d'un an après le raz de marée conservateur, le Parti travailliste aurait presque refait son retard et, selon plusieurs enquêtes, serait à égalité de voix avec le parti de Mme Thatcher.

Mme Thatcher affirme que la majorité des employés de Cheltenham ont renoncé à leurs droits syndicaux

De notre correspondant

Londres. — Mme Thatcher se targue d'avoir encore remporté une victoire sur les syndicats, dont elle a déjà limité les possibilités d'action par une nouvelle législation et auxquels elle a tenu tête à plusieurs reprises dans de récents conflits du travail.

Le premier ministre a affirmé, le *mardi 21 février, devant la Chambre* des communes que *« la majorité »* des employés du Centre des communications du gouvernement ont finalement accepté de se plier à l'interdiction de toute activité syndicale dans cet établissement. Cette interdiction avait été édictée le mois dernier, *« pour des motifs de sécurité nationale »*. Ce centre ultra secret, situé à Cheltenham, assure, en collaboration avec les Etats-Unis, l'écoute de toutes les télécommunications des pays du pacte de Varsovie. Il emploie près de sept mille personnes, pour la plupart des civils, dont 60 % environ étaient syndiqués.

Cette mesure inattendue avait soulevé une tempête de protestations. On pensait que le gouvernement pourrait faire machine arrière, les syndicats se montrant prêts à accepter un compromis : ils proposaient de renoncer pratiquement au droit de grève dans certaines circonstances puisqu'il leur était reproché d'avoir parfois, par des arrêts de travail, perturbé dangereusement le fonctionnement du centre lors de graves crises internationales.

Plusieurs membres du gouvernement avaient été embarrassés par la maladresse du ministre de tutelle du centre, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, qui avait présenté une décision n'ayant pas été débattue par l'ensemble du cabinet. Il est vrai que le geste du gouvernement manquait pour le moins d'élégance et prenait des allures de provocation, car on proposait aux membres du personnel du centre 1 000 livres de dédommagement pour leur renonciation à leurs droits syndicaux. L'opposition travailliste trouvait ce *« marchandage inqualifiable »*.

Mais Mme Thatcher, tout en acceptant une prochaine entrevue avec les syndicats, a indiqué qu'elle n'a pas l'intention de céder. Toutefois ses adversaires jugent son assurance factice et affirment que la majorité des employés du centre se sont pas encore prononcés. Ils soupçonnent le premier ministre de se livrer à une *manœuvre d'intoxication*, d'exagérer les chiffres, en comptant notamment *dans sa « majorité »* des personnes qui n'ont jamais été syndiquées.

F. C.

Italie

APRÈS LE NOUVEAU CONCORDAT AVEC LE SAINT-SIÈGE

Le gouvernement conclut une « entente » avec les Eglises évangéliques

De notre correspondant

Rome. — Après la signature du nouveau concordat entre le Saint-Siège et l'Etat italien, une « entente » avec les Eglises évangéliques vaudoises et méthodistes a été conclue le *mardi 2 février* par M. Craxi. Cet accord, prêt depuis *1981*, avait *été approuvé en conseil* des ministres en même temps que le concordat. *Il devra encore* être ratifié par le Parlement.

Il ne s'agit pas d'un traité international, mais simplement d'un accord interne à la communauté nationale italienne. Il n'en marque pas moins une étape importante dans la mesure où, pour la première fois, l'Etat négocie une entente avec une minorité religieuse. Ce texte, qui concerne les trente-six mille fidèles des Eglises évangéliques vaudoises et méthodistes, abroge, en premier lieu, la loi de 1929 sur les « cultes admis », qui visait à contenir, sinon à supprimer, le protestantisme en Italie. Elle prévoyait un strict contrôle sur les activités des Eglises vaudoises et méthodistes qui ne pouvaient, par *exemple*, *ouvrir* des lieux de culte sans autorisation préalable. La plupart de ces dispositions ont été déclarées inconstitutionnelles entre *1957* et *1958*. *Mais ce n'est qu'à* la suite du concile Vatican II que les gouvernements *sont véritablement* revenus sur la politique antérieure sans pour autant abroger formellement la loi de 1929.

Aux termes de l'entente, les Eglises *évangéliques* renoncent à toute contribution financière de l'Etat (en l'occurrence les 7 754 lires qu'elles recevaient annuellement depuis 1843 à titre de « réparation pour les dommages subis »). En revanche, elles obtiennent la possibilité de donner une assistance spirituelle aux militaires et aux prisonniers, des garanties de dispense de l'enseignement catholique dans les écoles publiques et la reconnaissance de la validité civile des mariages qu'elles célèbrent.

Ce n'est cependant pas sans une certaine amertume que les Eglises protestantes italiennes ont accueilli la reconnaissance de leurs droits et du principe de non-ingérence de l'Etat dans leurs affaires : bien que le texte fût prêt depuis trois ans, elles ont dû attendre que soit signé d'abord le concordat avec les catholiques. Une négociation est d'autre part en cours entre le gouvernement et la communauté juive italienne.

PHILIPPE PONS.

URSS

LES ÉLECTIONS AU SOVIET SUPRÊME

Les « discours électoraux » des dirigeants permettent de mieux les situer par rapport au nouveau chef du parti

De notre correspondant

Moscou. — La *« machine électorale »* soviétique, qui ne fonctionne *que tous les cinq ans, s'est remise en* route après la pause provoquée par la mort de Youri Andropov et l'accession de M. Constantin Tchernenko au pouvoir. La date du « scrutin » est maintenant relativement proche. Le 4 mars, en effet, les Soviétiques doivent désigner les mille cinq cents membres du Soviet suprême. Il n'y a qu'un seul candidat par circonscription, celui du *« bloc des communistes et des sans-parti »*. Le vote n'est pas obligatoire, mais vivement recommandé, si l'on ne tient pas à se faire remarquer.

Les sept cent cinquante députés du soviet de l'Union sont « élus » sur une base strictement proportionnelle, à raison d'un député pour trois cent soixante mille habitants. Le principe est différent pour les sept cent cinquante membres du soviet des nationalités. Chacune des quinze Républiques soviétiques, quelle que soit sa taille, a trente-deux députés, mais vingt Républiques autonomes ont droit à onze députés chacune, les régions et zones autonomes se partageant les cinquante députés restants. *La* « commission électorale centrale » a annoncé le 17 février que les mille cinq cents candidatures avaient été déposées dans les délais *prescrits. « Les dirigeants du Parti communiste et de l'Etat soviétique ont été enrégistrés comme candidats dans l'enthousiasme général »*, précisait *la commission*. 33 % sont des femmes et 22 % ont moins de trente ans.

Chaque candidat est tenu de *s'adresser aux habitants de sa* circonscription au cours d'un grand *« meeting électoral »*. Selon une liturgie immuable, les premiers à le faire *sont des conducteurs de tracteurs* émérites, des « trayeuses de choc », *des ouvriers d'usine distingués par* leurs camarades, avec l'aide du parti, *en raison de leur ardeur à la tâche*, etc. Viennent ensuite les *personnalités de l'appareil d'Etat*, notamment les ministres, puis les *secrétaires du comité central*, et, enfin, les membres du bureau politique, *le saint des saints du parti, en commençant par les suppléants.* Le *secrétaire général est le dernier à parler.* M. Tchernenko devrait ainsi, le 2 *mars*, prononcer un discours devant ses « électeurs » de la circonscription de Kouïbychev, située à l'intérieur des limites administratives de la ville de Moscou. Le samedi 3 mars, la campagne s'interrompra pour laisser vingt-quatre heures de réflexion aux citoyens...

Ces *« meetings électoraux »* se succédant par ordre d'importance *croissante* selon l'autorité du « candidat » permettent de situer avec exactitude la place de chacun dans la hiérarchie du pouvoir. Il sera intéressant, par exemple, de voir si M. Gorbatchev, le benjamin du bureau politique (il aura cinquante-trois ans le 2 mars) sera l'avant-dernier à parler, immédiatement avant M. Tchernenko, conformément à la position de « numéro deux » qui semble être la sienne.

Les « oublis » des brejnéviens

Les meetings des candidats ouvriers et paysans ont eu lieu fin janvier et début février. MM. Kapitonov, Ryjkov et Zimianine ont clos, le 18 février, la série des simples secrétaires (non membres d'un autre organisme dirigeant) du comité central. Les choses véritablement sérieuses ont commencé lundi 20 février avec les membres suppléants du bureau politique, MM. Demitchev et Tchebrikov, suivis mardi par MM. Dolguikh et Chevarnadze.

M. Demitchev, qui est aussi ministre de la culture, a « oublié » de mentionner devant ses « électeurs », lors de l'énumération rituelle des activités récentes du parti, le plénum de décembre 1983 qui portait la marque d'Andropov. L'orateur est passé directement du plénum de juin 1983 (qui vit le retour en force de M. Tchernenko sur le devant de la *scène) à celui qui s'est tenu le 13 février* (au cours duquel M. Tchernenko *a été élu secrétaire général*). On ne saurait mieux affirmer ses *préférences*, qui correspondent d'ailleurs à ce qu'on connaît du ministre de la culture, un brejnévien qui n'aimait guère les innovations d'Andropov et se sent certainement plus à l'aise avec le nouveau secrétaire général.

M. Tchebrikov, président du KGB, parlait mardi aux habitants de sa circonscription de Soukhoumi, en Georgie (il est lui-même russe et non pas géorgien). M. Tchebrikov a été nommé par Andropov a la tête des organes de sécurité, un poste de confiance que l'ancien secrétaire général avait occupé lui-même pendant quinze ans. De façon compréhensible, le chef du KGB s'est montré plus chaleureux dans ses références à Andropov, l'ancien « patron » de son organisme, que certains autres orateurs qui ont même parfois (comme *MM. Dolguikh ou Demitchev*) tout simplement négligé cette formalité. M. Tchebrikov a pris soin, cependant, de mêler d'un même souffle *l'éloge du disparu et celui du nouveau secrétaire général*. Et il est le *seul jusqu'ici à avoir mentionné à ses* auditeurs qu'il était porteur d'un *« message personnel »* de M. Tchernenko à leur intention.

Le contenu lui-même du discours de M. Tchebrikov est qualifié, en ce *qui concerne les relations Est-Ouest*, de *« modéré »* par un diplomate occidental. *Certes les « services spéciaux des Etats impérialistes »* poursuivent *leurs « desseins criminels »* et, *« ces dernières années, les responsables de la sécurité ont découvert et neutralisé des myriades d'agents de la CIA »*. Mais, au total, par comparaison avec d'autres prestations, rien que de normal.

M. Chevarnadze, premier secré*taire du parti en Georgie*, a évoqué, lui aussi, la mémoire d'Andropov, *mais ce fut pour se réjouir tout aussitôt que « des millions de communistes et de travailleurs serrent sans cesse davantage les rangs autour du comité central léniniste et de son chef, Constantin Tchernenko »*.

Andropov n'est donc pas, ou pas encore, totalement oublié dans les *discours officiels*, mais seuls ceux qui ont été ses partisans continuent à *faire référence à son « œuvre »*, tandis que les brejnéviens oscillent entre l'hommage furtif ou conventionnel et le silence.

Il va falloir décidément revoir, à peine sortie, l'*Histoire du Parti communiste de l'Union soviétique*, parue il y a quinze jours et dans laquelle les citations de Brejnev, massives dans l'édition de 1982, avaient été supprimées, tandis que celles d'Andropov, dans une présentation assez sobre il est vrai, s'épanouissaient pour la première et sans doute pour la dernière fois.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Remaniement ministériel.* — M. Vladimir Tchirskov a été nommé ministre de la construction des entreprises de l'industrie pétrolière et gazière d'URSS, a annoncé l'agence Tass le 21 février. Il remplace M. Boris Chtcherbina, considéré comme le « père » du gazoduc eurosibérien, et qui avait été promu le mois dernier vice-président du conseil des ministres de l'URSS. M. Tchirskov était jusqu'à présent premier vice-ministre de ce même ministère. — *(Reuter.)*

Espagne

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS BASQUES DU 26 FÉVRIER

Les nationalistes proches de l'ETA mettent davantage l'accent sur les questions sociales

De notre envoyé spécial

Bilbao. — *« Il faut dénoncer les ignobles assassinats du GAL* [Groupe antiterroriste de libération] *commis avec préméditation grâce aux informations données depuis Madrid par la police et bénéficiant de la scandaleuse impunité que lui assurent les gouvernements français et espagnol. Ils veulent briser la lutte armée révolutionnaire de libération du peuple basque, mais leur tentative est vouée à l'échec ! »*

L'orateur a à peine terminé qu'un sonore *« Gora ETA militarra »* (vive l'ETA militaire) résonne au fond de la salle, repris en chœur par toute l'assistance, le poing levé. De toute évidence, si le meurtre d'indépendantistes basques au nord des Pyrénées provoque l'indignation de l'auditoire, les assassinats commis en Espagne par l'ETA ont droit à un traitement plus indulgent.

Dans ce quartier populaire de Bilbao, un demi-millier de personnes, jeunes pour la plupart, s'entassent dans une salle de classe d'école pour écouter les candidats de la coalition Herri Batasuna à l'élection régionale du dimanche 26 février ; cette coalition est considérée comme le « bras politique » de l'ETA militaire, une définition que ses dirigeants s'empressent de récuser en public.

Les membres de Herri Batasuna n'en affirment pas moins : *« Votez pour nous, c'est appuyer l'ETA »*, et la coalition a obtenu à chaque élection entre 14 % et 16 % des voix *dans la région* (elle talonne à nouveau les socialistes dans les sondages).

Les orateurs s'expriment alternativement en basque et en espagnol. Un mélange de surenchère nationaliste et de radicalisme révolutionnaire caractérise leurs discours. Le numéro deux de la liste pour la Biscaye, Txomin Ziluaga, se veut didactique pour expliquer à son public les causes de la crise économique. *« Les socialistes ont aggravé les contradictions sociales de notre région où dix mille capitalistes basques ont placé à l'étranger des milliards de pesetas, tandis que deux cent mille personnes sont au chômage. »* Il présente le programme économique de son parti, élaboré, précise-t-il, *« par des dirigeants d'entreprises basques »* : nationalisation de la banque, nouveaux impôts sur les très hauts salaires et le patrimoine, ainsi qu'une émission d'emprunts publics pour financer la création d'emplois.

Une lycéenne d'une quinzaine d'années lit d'un ton enflammé une *philippique* qui critique pêle-mêle *« l'obligation de réaliser le service militaire dans une armée d'oppresseurs qui n'est pas la nôtre et défend les intérêts de la bourgeoisie ; un enseignement qui parle d'une nation appelée Espagne mais qui ne nous dit rien de l'histoire et de la culture de notre seule et unique nation, le Pays basque ; l'introduction de drogue dans la jeunesse par la police pour nous aliéner et nous dépolitiser en nous faisant ainsi oublier l'extermination culturelle de notre peuple »*.

M. Brouard, un pédiatre d'une cinquantaine d'années, tête de liste de HB pour la Biscaye, clôt le meeting en abordant le thème nationaliste. *« Le Parti nationaliste basque aurait pu au moins demander une autonomie semblable à celle dont bénéficient les composantes d'un Etat fédéral comme les Etats-Unis, mais il a dû accepter une simple décentralisation administrative. Les prétendues institutions autonomes basques se contentent de gérer sur place la politique élaborée à Madrid. Nous n'avons ni pouvoir législatif, ni exécutif, ni judiciaire. »*

« L'alternative KAS »

Face à cette situation, les dirigeants de HB proposent l'« alternative KAS ». Elaborée il y a sept ans et présentée comme *« le seul moyen de pacifier le Pays basque »*, elle contient les revendications minimales avancées par l'ETA militaire pour déposer les armes : reconnaissance du droit à l'autodétermination, retrait des forces de sécurité d'Euskadi, octroi d'une amnistie totale et intégration de la Navarre au Pays basque. Un programme que les socialistes ont qualifié dès le départ d'*« inacceptable »*.

Née en 1978 de l'union de plusieurs petits partis, cette coalition, où se côtoient nationalistes jusqu'au-boutistes, catholiques d'extrême gauche et marxistes radicaux, a longtemps donné la priorité à la revendication indépendantiste. Elle met davantage aujourd'hui l'accent sur le « social ». *Cette évolution* correspond sans doute au changement *du rapport de forces intervenu au* sein de l'ETA militaire entre marxistes et nationalistes, mais elle reflète également les mutations dans les bases de la coalition. Beaucoup de militants nationalistes radicaux mais lassés de la violence ont tourné le dos à Herri Batasuna. Ils ont été remplacés par les chômeurs, qui votent pour la formation au langage le plus dur. Aussi les bidonvilles et les quartiers pauvres d'immigrants andalous ou catalans sont-ils aujourd'hui l'un des fiefs électoraux d'Herri Batasuna.

THIERRY MALINIAK.

Pologne

LE PÈRE NOWAK DEMANDE AUX GRÉVISTES DE LA FAIM DE CESSER LEUR MOUVEMENT

Le Père Mieczyslaw Nowak, l'un des *soixante-neuf* prêtres accusés d'*« extrémisme »* par le régime polonais, s'est rendu, le mardi 21 février, auprès des douze grévistes de la faim installés dans l'église d'Ursus pour leur demander de cesser leur mouvement de protestation en sa faveur.

Les grévistes réclament le retour dans la paroisse d'Ursus du Père Nowak, récemment muté dans une localité distante d'une centaine de kilomètres de Varsovie, sur ordre des autorités ecclésiastiques *(le Monde* du 22 février).

En dépit de cette démarche faite par le père Nowak, qui obéissait à *une recommandation de l'évêque* Romaniuk, les protestataires poursuivaient leur mouvement mardi.

Du Brésil, où il est actuellement en visite, Mgr Glemp, le cardinal primat de Pologne, a affirmé que le Père Nowak lui-même avait demandé son transfert. Il a indiqué que le prêtre s'était engagé dans Solidarité et que *« l'infiltration d'un groupe de perturbateurs étrangers au syndicat d'Ursus a obligé les autorités ecclésiastiques à prendre des mesures pour calmer la situation »*. — *(AFP.)*

Le Monde

politique

CONTROVERSE SUR L'ARRESTATION DU « GROUPE MANOUCHIAN »

Le PCF dénonce « un misérable calcul politicien »

Le quarantième anniversaire de l'exécution, par les troupes d'occupation allemandes, le 21 février 1944, de vingt-deux résistants du « groupe Manouchian », est l'occasion d'une controverse sur les conditions dans lesquelles ces hommes avaient été arrêtés. Dans le quatrième tome de son *Histoire intérieure du Parti communiste*, qui, paraît, ces jours-ci, aux éditions Fayard, et qui comporte notamment la biographie de quelque deux cents dirigeants et militants communistes, M. Philippe Robrieux s'interroge sur le rôle joué dans cette affaire par M. Jean Jérôme.

M. Jean Jérôme était, jusqu'à la publication de ses mémoires, l'an dernier (1), l'une des personnalités les plus discrètes de l'appareil communiste. Certains — particulièrement M. Robrieux — lui prêtaient un rôle important dans les rapports entre les PC soviétique et français, ainsi que dans les finances du parti français. Dans *La part des hommes*, M. Jean Jérôme — de son vrai nom Michel Feintuch, originaire de Galicie, naturalisé français en 1949 — raconte qu'il aurait été arrêté le 14 avril 1943, à Paris, après avoir été contacté, dans la rue, par une femme, agent de liaison du Manouchian, qui lui avait annoncé la « chute » de celui-ci. M. Jean Jérôme indique qu'il était resté en prison jusqu'au 19 août 1944, Jour de la Libération de Paris.

M. Robrieux observe que le groupe Manouchian avait été arrêté en novembre 1943 (et non en avril) et il s'interroge sur ce qui avait pu permettre à M. Jean Jérôme, juif, apatride, fiché par le police française depuis 1931 comme communiste, d'échapper à la torture et à la déportation. Invité, le 27 mai 1983, de l'émission *Apostrophes*, sur Antenne 2, M. Jean Jérôme avait indiqué qu'il s'expliquerait sur ces deux points dans un second volume.

M. Robrieux, lui, réunit plusieurs éléments pour aboutir à l'hypothèse selon laquelle M. Jean Jérôme avait été à l'origine de l'arrestation des soixante-sept Francs-tireurs et partisans de la main-d'œuvre immigrée (MOI), dont vingt-trois furent réunis par les Allemands pour être jugés et exécutés ensemble comme représentants de l'« *armée du crime* ».

M. Robrieux observe, en premier lieu, qu'un des pseudonymes de M. Jean Jérôme, dans la clandestinité, était « Roger » et que, dans ses Mémoires (2), Mme Mélinée Manouchian, mère du resistant exécuté, met encause « *un chef qu'on appelait Roger* ». Manouchian et ses camarades, se sentant menacés, avaient demandé, indique-t-elle, à « *changer de secteur* », ce dont « Roger » leur avait refusé l'autorisation. M. Robrieux cite, d'autre part, la dernière lettre de Manouchian, dans laquelle celui-ci écrivait : « *Il pardonne à tous (...) sauf à celui qui nous a trahis pour racheter sa peur et à ceux qui nous ont vendus.* » Selon l'historien, la première allusion pourrait viser un membre du groupe, Joseph Davidonitz, qui, arrêté et torturé, aurait « parlé » ; la seconde allusion pourrait viser les responsables communistes qui, pour des raisons obscures, auraient décidé de faire « tomber » le groupe. M. Robrieux estime que le surnom de « Roger » peut avoir été utilisé par deux personnes, l'une des deux étant M. Jean Jérôme.

L'Humanité publie, mercredi 22 février, une déclaration du PCF, dénonçant « *un misérable calcul politicien qui s'inscrit dans la campagne de haine menée depuis des mois contre le Parti communiste français* ». « *Un auteur sans scrupule*, déclare le PCF, *et quelques journaux qui ont perdu tout sens de la dignité, accusent les communistes d'avoir « sacrifié » Manouchian et ses camarades à la stratégie d'une nation étrangère (...) Cette entreprise ne mérite que le mépris : le nôtre et celui de tous ceux qui ont combattu la barbarie à croix gammée. C'est le même procédé qu'utilisalent les occupants hitlériens, placardant sur le murs leur haine des résistants. « Ce sont toujours des étrangers qui les commandent... » disait « l'Affiche rouge » il y a quarante ans. L'anticommunisme actuel n'a rien inventé. Les vingt-trois de « l'Affiche rouge » sont à jamais vivants dans notre mémoire et dans nos combats.* »

M. Jean Jérôme a fait connaître, pour sa part, son refus de répondre aux hypothèses des questions formulées par M. Robrieux.

(1) *La part des hommes*, éd. Acropole ; voir *le Monde* du 17 mai 1983.

(2) *Manouchian*, éditeurs français réunis, 1974.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE A DRAGUIGNAN

M. Edouard Soldani (PS) victime d'un attentat

Le maire de la ville, blessé, a été hospitalisé à Marseille

De notre correspondant

Draguignan. — Alors qu'il rejoignait le domicile de sa fille, mardi, vers 19 h. 45, après avoir quitté son bureau au conseil général, M. Edouard Soldani (PS), président du conseil général et candidat aux élections municipales, a été victime d'un attentat. Il circulait en voiture aux côtés de son chauffeur, et c'est au moment où sa voiture ralentissait, dans un passage étroit, que deux hommes se seraient dressés devant son véhicule en braquant un fusil de chasse avant de tirer un ou deux coups de feu. M. Soldani, atteint à l'épaule droite, s'effondrait sur le siège, tandis que son chauffeur le transportait immédiatement à l'hôpital.

Compte tenu d'un grave accident cardiaque dont il a été victime il y a trois ans, les médecins décidèrent son transport à l'hôpital de La Timone, à Marseille. Mercredi, en fin de matinée, son état était jugé satisfaisant. Dès l'annonce de cette nouvelle, une vive animation s'empara des rues de Draguignan, où des renforts de police étaient attendus dans la nuit.

Selon les premiers éléments de l'enquête — confiée à la police de Draguignan et au SRPJ de Toulon. — les projectiles utilisés seraient des plombs de chasse de petit calibre. M. Marcel Julia, commissaire de la République, a fait dans la soirée la déclaration suivante : « *Cet acte est inqualifiable. Aucun motif ne peut justifier un tel forfait. J'exprime ma profonde indignation et j'assure le président Soldani et sa famille de toute ma sympathie. C'est le message que lui transmet M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, au nom du gouvernement et en mon nom personnel. Les services de police mènent l'enquête avec diligence et détermination. J'appelle la population à coopérer avec eux et chacun à conserver son sang-froid.* »

M. Yves Rosé, au nom de la liste d'Union et de rassemblement de tous les démocrates conduite par M. Soldani, déclarait : « *Le président Soldani a été victime d'un lâche et criminel attentat alors que son véhicule abordait le pont d'Aups, à Draguignan, à une allure très ralentie. On lui a tiré dessus à chevrotines. Je demande à tous les amis d'Edouard Soldani et à tous les militants de surmonter leur colère et de demeurer calmes, de ne répondre à aucune provocation. C'est le vœu du président Soldani, lui qui, le matin, rappelait que dimanche Draguignan s'était prononcé contre la haine qui divise et déchire et la violence qui meurtrit. C'est celui qui appelait à l'apaisement qu'on a voulu abattre. Les candidats de la liste d'Union et de rassemblement, les amis de M. Edouard Soldani, appellent à une grande manifestation dans le calme et la dignité, aujourd'hui, à partir de 16 heures.* »

M. Jean-Paul Claustres, candidat de l'Union de l'opposition nationale, devait déclarer : « *Je suis horrifié par cet événement qui ne peut être que le fait d'un dément et ne peut, en aucun cas, avoir le moindre rapport avec la campagne électorale. Je note que, dans les minutes qui ont suivi l'annonce de cette affreuse agression, un de nos adversaires, ne modérant probablement pas ses propos et succombant à une facilité coupable, a tenté d'inscrire cet attentat dans le cadre d'un prétendu climat de haine provoqué par la campagne. Je demande à toutes les Dracénoises et tous les Dracénois de comprendre que pour nous la victoire était déjà acquise par la simple addition des voix libérales et nationales.*

» Pour nous, la campagne électorale devait être une simple transition, la plus tranquille possible entre les résultats du premier tour et ceux qui s'annonçaient comme le succès. J'interdis à quiconque d'oser prétendre qu'un acte aussi démentiel ait pu s'inscrire dans la suite de ces derniers mois de campagne électorale. On nous a vus sur le marché, dans les rues, seuls, affichant une tranquille sérénité. Je demande solennellement à tous mes adversaires de ne pas contribuer, par des déclarations aussi invraisemblables qu'incontrôlées à ajouter à l'émotion de la haine et de la colère. Il est important que soit immédiatement découvert le responsable de ces coups de feu. Et je demande à tous mes sympathisants et militants de conserver le plus grand calme et de ne céder à aucune provocation. Au nom de toute l'opposition, nous présentons nos vœux de prompt rétablissement à M. Soldani. »

J.-P. G.

Exaspération ?

De notre correspondant régional

Cannes. — L'attentat dont a été victime M.Soldani est-il, comme l'ont suggéré dès mardi soir les amis du maire invalidé de Draguignan, le résultat de la campagne *« haineuse »* menée par la liste d'opposition de M. Jean-Paul Claustres, ou s'agit-il d'un acte *« démentiel »* qui ne peut avoir *« le moindre rapport »* avec la situation électorale dans la sous-préfecture du Var, ainsi que l'a affirmé lui-même M. Claustres ? En l'absence d'éléments tangibles sur l'identité des agresseurs de M. Soldani et sur leurs mobiles, aucune réponse *sérieuse ne peut dans l'immédiat* être apportée à ces questions. Il apparaît, néanmoins, difficile de faire abstraction de l'atmosphère *tendue dans laquelle est plongée* la cité dracénoise à l'occasion de ce « troisième tour » des municipales.

Par rapport au scrutin de mars 1983, la compétition a pris, certes, un aspect plus « régulier », sinon moins passionné. Alors que de nombreux incidents avaient émaillé la campagne de l'an dernier, dont un attentat sans gravité et non élucidé contre la permanence de M. Claustres, un *modus vivendi* semblait avoir été conclu tacitement entre les candidats des deux camps. La proclamation des résultats du premier tour de scrutin à l'hôtel de ville dimanche soir s'était faite dans le plus grand calme, en présence des représentants des quatre listes qui sollicitaient les suffrages des électeurs.

L'opposition avait cependant contribué à entretenir un très vif climat d'affrontement en organisant de nombreux meetings au cours desquels plusieurs de ses *leaders nationaux* avaient tenu des propos enflammés. Ainsi avait-on entendu M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint (RPR) au maire de Paris, décrire une France dans laquelle *« on vole, on viole, on assassine ! »*. Ainsi Mme Alice Saunier-Seïté, ancien ministre des universités, avait-elle cru pouvoir dénoncer *« les mythomanes et les pyromanes qui nous gouvernent »*. Ainsi le général Marcel Bigeard avait-il fait part de son choix entre *« le monde des goulags et l'Occident de la liberté »*. Autant de déclarations « musclées », prononcées dans le feu de la campagne, qui ont pu influencer certains esprits faibles.

De leur côté, M. Soldani et ses colistiers avaient cherché à mobiliser les électeurs en occupant le terrain de manière active sur le thème « Draguignan aux Dracenois ». Dès le soir du premier tour, le sénateur du Var avait lancé un appel — pour le moins insolite — aux électeurs d'extrême droite afin qu'ils votent *« pour Draguignan, donc pour Edouard Soldani »*. *« Je ne suis pas un ogre*, avait-il proclamé, *et je ne crois pas qu'il s'agisse d'une alliance avec le diable. »* Beaucoup avaient vu dans cette sollicitation la confirmation d'une « collusion » entre la gauche et le chef de file local du Front national, M. Guy Duval, ancien animateur de la campagne de M. Claustres en 1983, dont la liste a obtenu dimanche 4,97 % des suffrages exprimés. Pour certains, une telle « manœuvre » aurait pu provoquer l'exaspération d'adversaires déclarés du maire de Draguignan et les pousser au pire.

GUY PORTE.

M. Fabius souligne que le retour à la croissance suppose la modernisation préalable de l'industrie

M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a été entendu, mardi 21 février, par la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, à propos des restructurations industrielles en cours, notamment dans la sidérurgie. Selon le communiqué publié à l'issue de cette audition, M. Fabius s'est aussi prononcé sur l'opportunité d'une politique de croissance, particulièrement du point de vue de l'emploi.

Le ministre a indiqué que « *plusieurs éléments peuvent favoriser un mouvement de création d'emplois : la croissance constitue une première voie possible ; mais, compte tenu de la faiblesse de notre appareil industriel, elle risque de se traduire par une augmentation des importations et un déséquilibre extérieur. C'est seulement une fois notre industrie modernisée et renforcée, grâce à l'investissement, qu'il sera profitable de recourir à une croissance plus forte* ».

Toujours suivant le communiqué de la commission, M. Fabius estime qu' « *il existe d'autres pistes, comme la réduction du temps de travail, à condition qu'elle ne donne pas lieu à une compensation intégrale à la perte de salaire* ». « *Mais*, a-t-il dit, *les perspectives sur ce point ne dépendent pas du gouvernement, mais de la volonté des partenaires sociaux.* »

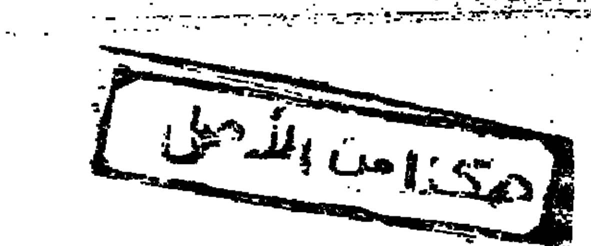
M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, est intervenu pour demander un « *effort plus grand de création d'emplois dans les pôles de conversion* », notamment par le biais des entreprises publiques ; il a souligné l' « ampleur » des « drames industriels » que vivent certaines régions. Le ministre a rappelé que, « *s'agissant des entreprises publiques (...) tout élargissement de leur action* [suppose] *une augmentation de leurs fonds propres* ».

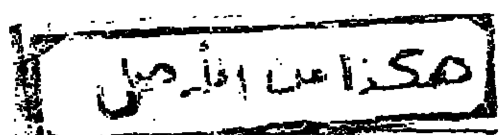
De leur côté, les députés membres du groupe de travail sur la politique industrielle, constitué au sein du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et animé par M. André Billardon (Saône-et-Loire), poursuivent leurs entretiens avec les ministres concernés. Après M. Pierre Mauroy (*le Monde* du 9 février), les membres du groupe ont rencontré M. Fabius et M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avant d'être reçus, mardi 21 février, par M. Jacques Delors, ministre de l'économie, des finances et du budget. Ils devaient rencontrer, mercredi, M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé du Plan, avant de revoir le premier ministre et de rendre compte de leurs entretiens devant le groupe socialiste.

Les députés ont suggéré aux ministres deux aménagements au plan de restructurations industrielles. D'une part, nous a précisé M. Billardon, ils ont émis le souhait que la possibilité de bénéficier de « congés de conversion » soit limitée à des travailleurs relativement jeunes, âgés, par exemple, de trente-cinq ans au maximum. D'autre part, ils ont demandé que chaque grande banque dispose dans chaque « pôle de conversion », d'une sorte de « Monsieur Conversion ». M. Fabius, devant la commission de la production, a repris à son compte cette seconde suggestion.

Il apparaît, d'autre part, que les membres du groupe de travail ont constaté la coexistence, au sein du gouvernement, de deux approches de la notion même de « congés de conversion ». L'une — celle de M. Pierre Mauroy, qui a la faveur des députés socialistes — aboutit à considérer, pour l'avenir, ces « congés de conversion » comme un outil de la panoplie sociale du gouvernement face à des restructurations « lourdes », au-delà des seuls secteurs intéressés par le plan actuel ; la seconde approche limite les « congés de conversion » à ce seul plan.







Un sondage de la Sofres

SUPRÉMATIE DU RPR ET DE M. CHIRAC DANS L'OPPOSITION

Comment les Français voient-ils l'opposition ? 43 % s'en sentent très ou assez proches et 40 % assez ou très éloignés, selon les résultats d'un sondage réalisé du 7 au 11 février pour un groupe de journaux de province par la Sofres. Ces pourcentages étaient respectivement de 43 % et 41 % en juin 1983, selon les résultats d'une enquête conduite par le même institut pour l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*.

Les préférences des personnes proches de l'opposition vont en priorité, révèle encore ce sondage, au RPR (45 % des réponses). L'UDF séduit 28 % des sympathisants de l'opposition. 11 % apportent leur soutien à une autre formation de l'opposition (Front national, Parti des forces nouvelles, Centre national des indépendants).

Le meilleur candidat de l'opposition à une élection présidentielle survenant *« dans les deux ou trois prochaines années »* serait M. Jacques Chirac pour 34 % des personnes interrogées, M. Raymond Barre pour 17 % d'entre elles, Mme Simone Veil pour 16 % et M. Valéry Giscard d'Estaing pour 11 %. Chez les sympathisants de l'opposition, ces quatre personnalités recueillent respectivement 43 %, 23 %, 12 % et 16 % des avis favorables. 15 % des personnes interrogées ne voient dans aucun d'entre eux l'éventuel candidat idéal.

La décision récemment prise par le RPR et l'UDF d'établir une liste commune pour les prochaines élections européennes apparaît bonne à 66 % des personnes interrogées (80 % des sympathisants de l'opposition) et mauvaise à 14 % d'entre elles (13 % des sympathisants de l'opposition).

Saint-Pierre-et-Miquelon, îles oubliées

II. — Solidarité oblige

A Saint-Pierre-et-Miquelon, paradis perdu des fonctionnaires, les agents de la fonction publique ont différé jusqu'au 29 février la « grève illimitée » qu'ils envisagent de recommencer, après celle de novembre dernier, pour protester contre la réduction de leur pouvoir d'achat. Dans l'archipel, le temps de la prospérité est terminé *(le Monde du 22 février)*.

Saint-Pierre-et-Miquelon. — *« Le Transal était attendu bourré de fromage de métropole. C'était l'extase. Pensez : du bon camembert sans fret. Lorsque l'avion s'est posé sur la piste, on a su notre malheur : la cargaison était réservée à la gendarmerie... »* En ville, l'anecdote circule. *« Décidément, ces fonctionnaires... »*

Ces jours-ci, le Transal à la disposition de la gendarmerie pour ravitailler ponctuellement la population pourrait bien décharger... des « Mobiles ». La fonction publique maintient ses menaces de grève. *« Attitude discutable »*. L'homme accoudé au bar n'en dit pas plus. « Mic-Mac », c'est-à-dire habitant de Miquelon, il n'est pas venu en ville *« pour se bagarrer avec les Culs verts » — ceux de Saint-Pierre. Au bistrot, on se tait... Mais dans l'intimité des familles les exigences des fonctionnaires font jaser. Leurs horaires et leurs conditions de travail en font des « privilégiés »*.

Parmi eux se recrutent ceux qui tiennent les rênes de l'archipel. Fournissant du travail à la moitié de la population active, le secteur public distribue environ les deux tiers de la masse salariale totale (1). Le commerçant, l'artisan et le pêcheur préfèrent mettre une sourdine à leurs critiques. Chacun a besoin de son voisin. Entre les quatre-vingt-dix petits commerces au charme anachronique et les consommateurs, solidarité oblige. Cette dernière joue encore plus entre salariés. Les fonctionnaires conservent en moyenne des salaires supérieurs à ceux de leurs collègues du secteur privé.

Ainsi le salaire net minimum mensuel était en 1983 de 6 850 francs pour un fonctionnaire, et de 5 660 francs pour un employé du commerce. Mais l'écart n'est plus un pactole. Plus la crise s'aggrave, plus la différence s'amenuise : moins 18 % en trois ans. Les salaires du privé sont, en effet, indexés sur les prix de l'archipel depuis novembre 1980. *« C'est au moins une garantie »*, soulignent les fonctionnaires, qui demandent à bénéficier d'un avantage analogue. Ils ont perdu en quatre ans le tiers de leur pouvoir d'achat. Mais ils ont la sécurité de l'emploi, un luxe sans partage dans l'économie locale asphyxiée.

Devenue l'activité prépondérante, la fonction publique a supplanté la pêche, richesse première, autrefois, dans l'archipel. Cette dernière est d'ailleurs rationnée. Comme jadis, les bancs au large des côtes foisonnent de morues, de carrelets et de soles ; mais aux Canadiens en revient désormais l'essentiel. Ce sont eux qui fixent les quotas autorisés en saison.

« Rendez-vous compte. Ils nous contrôlent dans notre propre pays : à deux ou trois ils montent à bord vérifier les tonnages et les filets. » La guerre de la morue découle du conflit entre le Canada et la France sur l'exploitation des eaux et la délimitation des zones économiques. L'affaire traîne sans être réglée. Elle empoisonne la vie de l'archipel, où tout vient de la mer, où il n'y a pas d'arrière-pays. Elle bloque l'avenir. Ainsi la région marine est riche en pétrole ; de Terre-Neuve, à deux heures de bateau, ont déjà surgi deux derricks. *« Puissant voisin »*, *maugrée-t-on* à Saint-Pierre.

Interpêche — cinquante salariés — unique société industrielle qui transforme le poisson, va accueillir bientôt son quatrième chalutier. Pourra-t-on alors surmonter ces difficultés actuelles ? Le port a perdu en un an le tiers de son activité ; le quai en eau profonde, longtemps réclamé, est enfin ouvert. Mais les bateaux, eux, n'y viennent guère. Le « conflit des eaux » les en dissuade. Dans les bars de la cité on regrette les années passées où les Japonais, les Espagnols venaient en foule fêter leur retour à la terre. Sur la jetée vieillissent les inscriptions bariolées que chacun laissait en guise d'*ex-voto*. Le temps d'une promenade, les anciens viennent retrouver leurs souvenirs. Bonheur révolu...

Les retraités sont aujourd'hui les plus déshérités. Les pensions se révèlent insuffisantes. Le minimum vieillesse est par mois de 2 374 francs pour un célibataire et de 3 214 francs pour un couple. Dans la *fonction publique, il est gonflé* d'environ 40 %. A ce minimum s'ajoute, pour tous, un supplément de 800 francs versé par le conseil général. Au total, cela fait peu. Dans les magasins les prix paraissent exorbitants.

De notre envoyée spéciale
DANIELLE ROUARD

La valse des étiquettes

Les épiceries évoquent celles des villages de campagne. Peu de choses, une présentation sommaire. Au-dessus de la caisse se balance l'affiche des prix. Le yaourt québécois est à 6,50 francs. La laitue est au même tarif ; elle se vendait 24 francs il y a peu. Le kilo de pommes est à 25 francs, celui du poulet à 30 francs au lieu de 50 la semaine précédente. Tout ou presque vient du Canada. *« Ils ne nous envoient pas la meilleure qualité »*, peste-t-on. Le ravitaillement en provenance de métropole est rare, car le fret est cher. On importe donc, en payant en dollars. Dans les rayons, c'est la valse des étiquettes au gré des fluctuations de la devise reine. *« Qu'ils contrôlent les prix, au lieu d'augmenter les fonctionnaires. La vie est chère pour tout le monde »*, s'exclame l'employé du commerce, payé au pourcentage. Le souhait paraît fondé. Les hausses dans la fonction publique renforcent la course inflationniste.

On s'interroge sur les solutions pour amortir la crise. Vaut-il mieux augmenter les traitements publics, *ou subventionner la totalité du fret* en provenance de métropole, pour des produits payables en francs, et non plus en dollars ? Moins inflationniste, cette seconde solution profiterait à toute la population. Pour le moment, on semble préférer la première. Pour certains, c'est la « fuite en avant ». A défaut de pallier les défaillances de l'activité productive, la fonction publique sollicite la solidarité nationale.

« Que la métropole dise clairement si elle veut maintenir ou pas ici une présence française ». La jeune femme, fonctionnaire FO, s'irrite des dérobades gouvernementales. *« Ici c'est la France. Mais on est quand même chez nous. Saint-Pierre est en Amérique du Nord. »* Sur l'archipel, les maisons de bois au toit en papier goudronné, peintes de vert, de rose ou d'ocre, évoquent la prairie canadienne. Mais à Saint-Pierre, aride et battue par les vents, la végétation est rare. On ne sait pas *« ce qu'est prendre un fruit sur un arbre »*. Ça n'existe pas. On vit et on mange à la française. On tient à la tradition. Les touristes canadiens viennent déguster les vins et les langues de morue à l'échalote. Ils découvrent ainsi un « petit coin de France ».

Le fonctionnaire de Saint-Pierre, lui, ne s'y trompe guère. *« On a une façon de vivre autre que celle de la métropole. Pas meilleure, mais différente. »* L'entretien des maisons absorbe une bonne part du budget. Tout au long de l'hiver l'*« on se cache »* dans ces maisons, à l'abri du poudrin et des tempêtes. *« Confiné ... l'île pendant des mois, on ressent parfois une terrible envie de partir vers la Nouvelle-Ecosse ou aux Antilles, qu'importe. Ce n'est pas un luxe, c'est presque une nécessité. »* L'aveu a le mérite de la sincérité. Mais il peut choquer ceux que l'on sollicite, en métropole, au nom de la solidarité. A quel prix la nation veut-elle assurer sa présence à Saint-Pierre-et-Miquelon, *« avant-garde de la France devant l'énorme continent américain »*, selon l'expression du général de Gaulle en 1967 ? La formule a fait long feu. En janvier le conseil général a demandé officiellement au gouvernement une *« expertise sur le rôle de l'archipel en Amérique du Nord »*.

Le débat provoqué par l'appel à la solidarité nationale pose d'autres questions plus immédiates. La fronde des fonctionnaires locaux contre le gouvernement a suscité divers soutiens. M. Julien le Perse, au nom du RPR, est venu récemment à Saint-Pierre. Les syndicats se refusent, disent-ils, *« à se laisser récupérer par quiconque »*. A Paris, M. André Bergeron, au nom de Force ouvrière, est intervenu à maintes reprises. Reçu en novembre à l'Elysée, il avait alors évoqué les difficultés de l'archipel... et les défauts de M. Albert Pen, député apparenté socialiste, maire de Saint-Pierre et président du conseil général, qualifié de *« roi des îles »*.

Le 29 février s'ouvrira la négociation avec le gouvernement sur le maintien du pouvoir d'achat dans la fonction publique. La partie s'annonce difficile pour M. Bergeron. Saint-Pierre-et-Miquelon serait-il son cheval de Troie ? Eloignés mais attentifs, les *« derniers Français d'Amérique du Nord »* rêvent encore d'un autre sort.

FIN

« *Le Monde-Dimanche* » avait publié le 11 décembre 1983 un reportage de Bernard Giansetto : « Les brumes de Saint-Pierre-et-Miquelon. ».

(1) Source INSEE : en mars 1982 les 2 145 actifs se répartissaient ainsi : 3,1 % dans le secteur primaire, 19,4 % dans le secondaire, 76,8 % dans le tertiaire, 0,7 % indéfinis. Les traitements des fonctionnaires locaux sont indexés à 1,62 % par rapport à ceux de la métropole.

« La Lettre de la nation » : le monde à l'envers

Pierre Charpy, dans l'organe du RPR, *la Lettre de la nation*, du 22 février, s'étonne de consacrer son propre éditorial à *« la prestation télévisée de l'ancien protégé d'Edith Piaf »*, et il ajoute : *« L'événement est déjà étrange en lui-même, ne fût-ce que par la collaboration entre un ancien commissaire au Plan, président-directeur général d'un groupe d'assurances nationalisé, économiste — et romancier — de talent et une vedette de la chanson et du cinéma. Cela ne pourrait être qu'une rencontre de hasard. Elle est en fait symbolique, et le vrai titre de l'émission devrait être « Le monde à l'envers ».*

» Car c'est bien la situation actuelle de la France. Tout marche à l'envers, tout le monde râle et tout le monde s'en accommode. N'est-ce pas le président du CNPF, que les routes barrées, et les mines fermées, et les banques en panne ne doivent pas gêner beaucoup, qui a dit du climat social en France : « Moi, je ne le sens pas mal du tout » ? Puisque « la montée de compréhension économique de l'ensemble des Français » *le rend* « optimiste », *il aurait dû faire un duo avec Yves Montand. »*

Et Pierre Charpy conclut : « Vive la crise », *« finalement, n'est pas un mauvais titre s'il veut dire que les Français ont trop peur du pire pour ne pas s'accommoder du mal. D'où la situation insaisissable actuelle. »*

(Voir page 27 l'article de Pierre Drouin : « Les Français dans le bain ».)

● *Des parlementaires français en Italie.* — Une délégation du groupe d'amitié France-Italie de l'Assemblée nationale s'est rendue en Italie, du 13 au 19 février, sous la conduite de sa présidente, Mme Gisèle Halimi (app. PS, Isère). Mme Halimi a indiqué, au cours d'une conférence de presse, mardi 21 février, que, depuis la création du groupe en 1967, un tel voyage n'avait pas été possible, faute d'un groupe équivalent du côté italien.

Le député de l'Isère a aussi indiqué que ce voyage avait pour but de combler le « vide politique » qui, selon elle, existait, jusqu'à maintenant, dans les relations franco-italiennes. A l'occasion de cette rencontre, les parlementaires français et italiens ont, notamment, souhaité œuvrer afin que *« la France et l'Italie puissent jouer un rôle ensemble dans la construction de l'Europe méditerranéenne »*, a indiqué Mme Halimi.

YVES MONTAND ET ANDRÉ GLUCKSMANN : DES « INTELLECTUELS EN PERDITION »...

Un groupe de personnalités de gauche nous a adressé un texte par lequel elles entendent réagir aux déclarations récentes de MM. Yves Montand et André Glucksmann. Elles déclarent notamment : *« Une offensive concertée de la droite atlantiste vise, manifestement, à obtenir un alignement inconditionnel de la politique extérieure de la France sur les positions les plus extrêmes des dirigeants américains (...). Une place de choix est tenue dans cette offensive par un groupe d'intellectuels, anciens staliniens et maoïstes reconvertis dans l'atlantisme pur et dur et qui, tantôt montent eux-mêmes au créneau audiovisuel, tantôt poussent en avant un artiste que la plupart d'entre nous ont apprécié et aimé depuis quarante ans, mais qui, naïvement et sur le tard, se sent, comme Reagan, pousser des ailes politiques.*

» Les soussignés, qui n'ont aucune leçon à recevoir de personne pour leur position sur le stalinisme et ses crimes, ni sur le jugement qu'ils portent sur la politique soviétique de répression intérieure et extérieure, et sur l'attitude de la direction du PCF à cet égard, dénoncent et condamnent publiquement l'activité malfaisante de ces intellectuels en perdition. Ils demandent de pouvoir disposer dans les médias, et en particulier à la télévision, de possibilités comparables à celles qui ont été généreusement offertes à ce groupe. (...) »

Ce texte a été signé par Mmes et MM. Maurice Barth, Claude Bourdet, Dorothée Cazalis, Georges Cazalis, Claire Etcherelli, Marcel-Francis Kahn, Maurice Kriegel-Valrimont, Alain Krivine, Armand Mattelart, Michèle Mattelart, Alexandre Minkowski, Paul Noirot, Gilles Perrault, Maxime Rodinson, David Rousset, Jean-Pierre Vigier.

Au Pays basque français

LES TRENTE-SIX GRÉVISTES DE LA FAIM DURCISSENT LEUR MOUVEMENT.

(De notre correspondant.)

Bayonne. — Après trente-trois jours de grève de la faim, les trente-six réfugiés basques installés dans la petite église d'Arbonne, près de Bayonne, poursuivent leur mouvement.

Mardi matin, Vicente Celaya, quarante-cinq ans, a dû être réanimé après un choc cardiaque. Ses camarades, *qui refusent depuis une* semaine tout contrôle sanitaire, ne sont guère en meilleur état : certains vomissent du sang et d'autres ne peuvent même plus assimiler l'eau qu'ils boivent.

Ces grévistes de la faim réclament l'application de la convention de Genève, qui a été, selon eux, violée par la France en 1979 lorsqu'on leur a retiré le statut politique. *« Nous attendons maintenant une promesse écrite du gouvernement nous garantissant le droit de vivre en Pays basque. Si certains d'entre nous enfreignent la légalité, il est normal qu'ils soient jugés et condamnés. Mais ce que nous refusons, c'est l'arbitraire de l'administration qui nous éloigne ou nous expulse sans explications. »*

Le Monde

société

Les transporteurs routiers ne désarment pas malgré les propositions de M. Fiterman

Le nombre de barrages a triplé dans la nuit de mardi à mercredi

Malgré les propositions de M. Fiterman, ministre des transports, qui a fait, ce mercredi, le point de la situation au conseil des ministres, les routiers ne désarment pas. Non seulement le nombre des barrages ne diminue pas, mais il s'accroît : selon le centre de Rosny-sous-Bois, il avait presque triplé ce mercredi matin dans l'ensemble de la France, par rapport à mardi matin. Et, pour la première fois depuis le début du conflit, les routiers ont entrepris de bloquer les axes routiers autour de Paris. Près de huit cents poids lourds tentaient de paralyser la circulation en Seine-Saint-Denis, et Garonor, la gare de fret d'Aulnay-sous-Bois, était inaccessible ce mercredi matin. De très importantes forces de police, postées aux portes de Paris, interdisaient l'accès des boulevards périphériques aux routiers.

C'est sous la pression de ces mouvements que les discussions ont eu lieu, mardi, sous la présidence de M. Fiterman au ministère des transports. Si les représentants des camionneurs inorganisés, venus spécialement de Savoie, se sont montrés assez réceptifs à l'issue des négociations, en revanche, M. Maurice Voiron, président de la FNTR (Fédération nationale des transports routiers), et M. Jean Devay, président de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles) ont, dans la nuit de mardi à mercredi, jugé que les neuf propositions du ministre étaient insuffisantes. Dans un communiqué commun, les deux organisations patronales n'ont pas donné de consignes pour la levée des barrages en place, pour certains depuis huit jours, et ont réclamé la reprise des négociations, dès ce mercredi matin, sur d'autres revendications (récupération de la TVA sur le gazole, assouplissement des horaires de travail, etc.). M. Fiterman avait, mardi, fixé la suite de ces négociations au 1er mars, mais à la condition que la circulation routière soit libérée de toute entrave. La multiplication des barrages, malgré les concessions faites la veille, laisse mal augurer ce mercredi matin du maintien de cette date.

Si le mouvement continue à s'amplifier, sur le terrain, quelques fissures sont cependant apparues dans le front des routiers. M. Michel Vasseur, l'un des représentants des inorganisés, s'en est pris violemment au caractère, politique selon lui, de l'action de l'UNOSTRA et de la FNTR. Mais, à son tour, l'attitude conciliante de M. Vasseur n'a pas fait l'unanimité à la base.

Après la mort d'une jeune femme samedi dans le Puy-de-Dôme dans un accident provoqué par un barrage, un incident a mis aux prises, mercredi matin près du Bourget, un groupe de camionneurs et un automobiliste. Ce dernier, excédé, a tiré au fusil de chasse contre les routiers, blessant légèrement l'un d'entre eux.

Le mouvement des routiers a trouvé des prolongements à l'étranger : en Irlande, des camionneurs ont obligé la voiture de M. Mitterrand, venu s'entretenir avec le premier ministre, M. Garret Fitzgerald, à modifier son itinéraire. En Italie, la grève des douaniers continuait et plus de 2 000 camions étaient bloqués sur le versant italien du Mont-Blanc.

Commencée depuis huit jours, la paralysie routière a déjà des conséquences sur d'autres secteurs d'activités. C'est ainsi que 12 000 ouvriers de l'usine Citroën de Rennes et 9 000 de l'usine Peugeot de Sochaux ont été mis en chômage technique pour cause de rupture de stock.

Négociations : le point de non-retour

La *tension croissante*, pendant toute la journée de mardi, pouvait laisser craindre le pire. Les barrages qui commençaient à bloquer la circulation autour de Paris, à Garonor, sur la route de Roissy, comme à la Porte d'Orléans, réduisaient d'heure en heure la marge de manœuvre du gouvernement : M. Max Gallo avait annoncé, en effet, dimanche, qu'il n'était pas question de négocier sous la contrainte. Or les routiers étaient aux marches de la capitale et le gouvernement, bientôt otage des camions, devait faire vite sous peine de perdre la face.

Dénouement, donc, nécessairement rapide, dans la soirée, lorsque M. Fiterman, ministre des transports, annonce devant la presse « *un ensemble de propositions extrêmement importantes* » ; joli paquet-cadeau en effet, pour ces camionneurs contre qui on avait pu être tenté, ici ou là, de dresser la France entière : les mesures annoncées par le ministre des transports devaient, en principe, donner satisfaction aux « *inorganisés* » qui, dans les Alpes, avaient lancé le mouvement. Leurs principales revendications (l'allégement des procédures douanières, la libre circulation dans l'Ain pendant le week-end ou encore les mesures exceptionnelles pour les sinistrés) recevaient des réponses convenables. « *Nous, les gars de Savoie et de Haute-Savoie, nous pouvons être contents* », affirmait à la sortie de la réunion M. Michel Vasseur, un des quatre « délégués » de la base non syndiquée à avoir participé à la négociation comme représentant du barrage de la Maurienne.

M. Vasseur, qui déclarait, le matin même de la réunion : « *M. Fiterman tombera de haut quand je lui annoncerai les nouvelles que je viens de recevoir de Savoie* ». Le ton avait changé pendant la journée et, M. Vasseur de chasser de la main la pluie de micros qui sur le perron du ministère s'abattait sur lui. Il n'avait qu'une *hâte : regagner l'Oise où il* est artisan et expliquer aux siens qui attendent « *là-bas, en bas, par des froids de moins 10°* » le résultat de la partie de bras de fer.

Des douaniers agacés

Ils l'ont apparemment gagnée, du moins dans les Alpes, avec une sérieuse réserve, pourtant. Le ministre leur promet, en effet, aujourd'hui, « *la liberté de passage en permanence à la frontière franco-italienne* », que ce soit au Mont-Blanc ou au Fréjus. La commission de travail réunissant les principaux partenaires sociaux ainsi que des usagers devrait, en effet, aplanir quelques difficultés. Un centre de *régulation du trafic à Bourg-*en-Bresse ne pourra qu'améliorer la circulation. Mais restent toujours possibles de nouvelles grèves des douaniers, assez largement agacés d'avoir été présentés par les routiers comme des fauteurs de troubles. Et, pour le ministre communiste des transports, il est naturellement hors de question de toucher au droit de grève de ces fonctionnaires.

Comment résoudre dans ces conditions la quadrature du cercle ? Réponse de M. Fiterman : « *Si nous demandons,* a-t-il déclaré, *à une catégorie professionnelle de faire preuve de son sens des responsabilités et si elle le fait, nous devons demander la même chose à l'ensemble des catégories professionnelles.* » La même question – les moyens d'empêcher de nouvelles actions – se pose pour les Italiens, qui, eux, se seraient engagés, d'après M. Fiterman, à laisser passer en permanence cent voitures à l'heure.

M. Fiterman a donc tenté de satisfaire les revendications de la base formulées par leurs délégués eux-mêmes pour aborder en position de force le débat de fond voulu par les organisations patronales, la FNTR et l'UNOSTRA, « *l'autre mouvement* » évoqué par M. Vasseur à sa sortie. Le ministre des transports n'a *pas voulu céder en tous points* aux organisations patronales. La « table ronde » sur les problèmes généraux de la profession est reportée – au plus tôt – au 1er mars par le ministre des transports, soit un délai suffisant pour laisser les routiers des Alpes regagner leurs ports d'attache.

La principale revendication de la profession (une déductibilité accrue de la TVA sur le gazole) ne sera étudiée qu'en matière de transports internationaux. De la diminution de la taxe sur les assurances ou de l'allégement du temps de travail, il n'était plus question mardi soir. Comment, en effet, le gouvernement aurait-il pu céder, pressé d'autre part par les impératifs de rigueur – et les risques de revendications comparables chez les agriculteurs ou les ambulanciers – et les craintes des organisations syndicales CGT et CFDT reçues le jour même par le chef de cabinet de M. Fiterman ? Enfin, rappelle-t-on, la réunion du 1er mars n'est que « *la neuvième proposition* » avancée mardi par M. Fiterman, « *une discussion* », poursuivie normalement dans le cadre d'une concertation déjà ancienne.

« Les gars de la base »

La tentative du ministre des transports de dissocier les revendications immédiates de la base des questions de fond soulevées par les organisations professionnelles apparaît ce mercredi matin, assez inopérante. La FNTR et l'UNOSTRA, après un délai de réflexion particulièrement court, ont dénoncé en effet « *les mesures insuffisantes concédées par le ministre des transports* ». Elles demandent « *après concertation de la base* » – leurs délégués départementaux montés à Paris – la reprise des négociations dès ce mercredi matin afin d'obtenir « *tout de suite* » satisfaction sur deux points au moins : la récupération de la TVA sur le gazole et l'engagement pécis du gouvernement d'augmenter les tarifs. Telles seraient d'après M. Devay, pésident de l'UNOSTRA, les exigences « *des gars de la base* ».

Les patrons jouent, eux aussi, les chauffeurs contre le gouvernement avec une certaine impudence : « *Il nous paraît intolérable,* déclarent, en effet, les responsables du secteur transports de la CFDT, *que le patronat s'appuyant sur les voies de fait de ce week-end cherche à obtenir du ministère des transports une remise en cause d'une réglementation sociale à ce jour inappliquée.* »

« *La base, on s'en fout à la FNTR et à l'UNOSTRA,* a déclaré M. Vasseur, ce mercredi matin, en prenant connaissance de la position des organisations professionnelles, *ils essaient de tirer leur épingle du jeu, de jouer avec des milliers de gars qui crèvent de froid depuis huit jours. Ce sont des « guignols » qui ont envie de « foutre le bordel » dans le pays (...). C'est politique, ou alors les gars sont inconscients.* »

Pas de consignes patronales ni syndicales précises, pour l'instant du moins, de lever les barrages, dont M. Voiron annonce « *l'extension prévisible* », et retour donc à la case départ, à la situation de dimanche soir. A une réserve près : le front se fissure, comme l'indique d'autre part notre correspondant à Chamonix. Fermeté ou négociation à nouveau ? On s'en tenait, mercredi matin au ministère des transports, aux propositions de la veille, qui n'ont « *de sens et de valeur que s'il existe une bonne volonté réciproque et si le pays retrouve l'entière liberté de ses voies de circulation* ». Le gouvernement semble-t-il, a atteint le point de non-retour.

NICOLAS BEAU.

A CLUSES

Revendications à géométrie variable

De notre envoyé spécial

Cluses. – Dans la grande salle de l'autoport, trois cents cœurs, un instant, cessent de battre. M. Michel Vasseur, le délégué des « inorganisés » aux négociations de Paris, vient de succéder à un Claude Sérillon tout neuf sur l'écran de télévision. Surprise : il est presque souriant. Frontières, Ain, 8 millions : M. Charles Fiterman, ôtant puis rechaussant ses lunettes, égrène les mesures. Nul ne songe à siffler. Quelques rires à peine, en apprenant que M. François Mitterrand a rencontré sur son chemin les collègues irlandais.

Les six jours en folie des « bloqueurs » vont-ils s'achever ce soir ? Un des leaders se saisit du micro : « *Toutes ces mesures ne coûtent rien, on n'a rien de ce que l'on demandait. D'accord les gars ?* » « *Oui !* », hurlent trois voix convaincues pour trois cents. « *8 millions, ça fait 800 balles par camion* », affirme Jean-Paul, autre leader de la grève, après de mystérieux calculs. « *Non, 1 600* », rétorque quelqu'un. « *Bon, mais de toute façon, c'est insuffisant. Nous réclamons 8 000 francs !* »

« *Ce Vasseur, c'est un guignol, un pantin ! Il s'est fait acheter. Il faudrait envoyer à Paris un gars d'ici !* » « *Il faut tenir bon,* répète un représentant *de la FNTR. Jamais la profession n'a eu autant d'atouts en main pour négocier* ». Si le barrage, *mercredi matin,* sur la route de Chamonix, semblait s'être un peu relâché, on affirmait tout de même la détermination à poursuivre le mouvement. « *De toute façon, un jour de plus, un jour de moins...* »

L'habitué des conflits bien contrôlés, à la stratégie maîtrisée, y perdra vite sa lucidité. Ici, patrons et ouvriers sont apparemment au coude à coude ; les revendications sont à géométrie variable, et insondable le mystère des prises de décision.

Le gouvernement, en n'adoptant que des mesures intéressant essentiellement les chauffeurs et en éludant les demandes des transporteurs – détaxation du gazole, renégociation des assurances notamment, – a-t-il fait preuve d'habileté ? « *Avec ces mesures, moi j'ai tout ce que je veux : ne pas être considéré comme une bête à parquer quand je passe le tunnel du Mont-Blanc* », avoue *mezza voce* un chauffeur.

Mais rien n'est simple : la profession regorge d'artisans, patrons et ouvriers sous la même casquette... Et la lutte des classes elle-même n'est pas absente de certaines arrière-pensées : « *Je souhaite que mon patron gagne des sous,* explique crûment un chauffeur, *pour que je puisse le faire cracher.* »

Combien de temps la légendaire *solidarité de la profession* résistera-t-elle à la déprime et à la neige, qui a recommencé à couvrir les « bahuts » et les gardiens des barrages mardi soir ? Et combien de temps les « bloqueurs » français pourront-ils contenir une confraternelle pression des « bloqués » étrangers, italiens surtout, certes solidaires, mais dont l'envie de respirer l'air du pays se fait chaque jour plus pressante ?

D. S.

La déclaration du ministre des transports

Voici le texte de la déclaration faite, mardi 21 février peu avant 20 heures, par M. Fiterman, ministre des transports :

« Je viens d'avoir plusieurs heures de réunion avec les représentants des transporteurs routiers. Nous avons examiné dans les détails tout un ensemble de mesures touchant en premier lieu, et essentiellement, aux problèmes posés par le passage de la frontière franco-italienne et par les blocages qui sont survenus. Au terme de cette réunion, qui s'est prolongée au cours de la journée, j'ai pu, à partir des propositions initiales, présenter un ensemble de propositions qui est fait par le gouvernement et qui représente naturellement autant de mesures qu'il est prêt à mettre en œuvre et sur lesquelles il s'engage. »

Après avoir énuméré les mesures proposées, M. Fiterman a ajouté :

« Comme vous pouvez le constater, il s'agit là d'un ensemble de propositions extrêmement important, des propositions précises, constructives, positives, qui sont faites par le gouvernement, qui répondent, nous le pensons, aux demandes présentées par tous les transporteurs concernés par le passage de la frontière et en particulier par tous ceux qui sont bloqués actuellement en Savoie et en Haute-Savoie. J'ai écouté leurs représentants directs au cours de la réunion et je pense que ces propositions répondent sérieusement aux demandes qu'ils ont présentées. Je le répète, le gouvernement est prêt à les mettre en application avec tous les moyens nécessaires. Il est prêt à poursuivre les discussions dans un esprit constructif, mais il est bien évident que tout cela n'a de sens et de valeur que s'il existe une bonne volonté réciproque et si le pays retrouve, comme il le souhaite, l'entière liberté de ses voies de circulation. Le gouvernement montre d'une façon claire, constructive, sur le papier, par écrit, sa bonne volonté. Il faut que nous trouvions en face la même bonne volonté et nous pourrons, je pense, aller au bout de ce dossier et conclure la semaine prochaine. »

Les « propositions de conclusions » :

1) Procédures douanières.

– Amélioration des formalités relatives aux matières dangereuses au Mont-Blanc ;

– Amélioration de la procédure touchant au passage du gazole à la frontière ;

– Liberté de passage assurée en permanence à la frontière franco-italienne (application immédiate pour résorber les bouchons) ;

– Mise en œuvre des moyens nécessaires pour assurer un passage plus rapide à la frontière ;

– Commission de travail du Mont-Blanc et du Fréjus (usagers-douanes - police - gendarmerie - agriculture - transports) pour organiser les diverses formalités dans des conditions améliorées à la satisfaction des différents intéressés ;

– Centre d'information et de régulation du trafic à Bourg-en-Bresse-Viriat.

2) Conditions d'abonnements :

– Abonnement via les syndicats professionnels (ou GPR) donnant aux petits transporteurs les mêmes avantages tarifaires qu'aux grandes entreprises ;

– Rapprochement à terme des deux sociétés du Mont-Blanc et du Fréjus pour assurer une harmonisation complète ;

– Le rapport des tarifs voitures-poids lourds dans les tunnels ne se dégradera pas

3) Viabilité hivernale :

– Moyens de déneigement suffisants (personnels et matériels des directions départementales de l'équipement de Savoie et de Haute-Savoie) ;

– Autoport du Fréjus à déneiger à frais partagés entre l'Etat et le département de la Savoie.

4) Circulation dans l'Ain :

– Etablir la circulation en fin de semaine dans les mêmes conditions que dans les autres départements et accélération des travaux de l'autoroute Mâcon - Bourg - en-Bresse-Châtillon-de-Michaille, après concertation avec les responsables locaux.

5) Contrôle (temps de travail-circulation de week-end) suite aux événements de février :

– Des directives particulières seront données aux corps de contrôle touchant l'activité en février des conducteurs impliqués dans les blocages.

6) Temps de conduite en international.

– Les retours à domicile en fin de semaine pour les transporteurs routiers internationaux seront facilités.

7) Aides exceptionnelles :

– Recensement immédiat des intéressés ;

– Procédure d'examen particulier par les CODEFI ;

– Possibilité d'allégements ;

– Dialogue avec les assurances, avec l'appui du ministère des finances, pour régler le problème des cargaisons détruites ;

– Déblocage d'un secours exceptionnel de 8 millions de francs.

8) Le ministre est prêt, dès que la situation sera devenue normale, à demander au gouvernement d'intervenir dans un esprit d'apaisement sur la question des sanctions survenues :

Tous les moyens nécessaires seront mis en œuvre, notamment dans le cadre du plan Orsec, sous l'autorité des commissaires de la République, pour assurer la remise en route et l'écoulement des véhicules.

9) Le gouvernement est d'accord pour poursuivre la discussion sur les problèmes de la profession et traiter particulièrement de l'évolution des tarifications, de la déductibilité de la TVA au transport international, des aides à la modernisation des entreprises. Des réunions techniques nécessaires à la mise au point des mesures seront tenues dans les prochains jours. Une réunion plénière de décision aura lieu le jeudi 1er mars.

L'aggravation

(Suite de la première page.)

Par la seule force des gros gabarits qu'ils conduisent, ils sont des manifestants surpuissants. Combien faudrait-il de cortèges de mineurs, de sidérurgistes, d'ouvriers des chantiers navals pour aboutir aux blocages dont le pays aura ainsi été victime ? Cette force d'inertie est une arme redoutable dont l'efficacité – sur le terrain et dans les médias – peut avoir sur les intéressés des effets euphorisants. A propos des étudiants de 1968, André Malraux parlait de « *l'illusion lyrique* » qui avait saisi les révoltés. A propos des routiers de 1984, On peut se demander si n'entre pas en jeu un phénomène de psychologie collective. Comme on dirait vulgairement : ils ne se sentent plus. D'où sans doute la difficulté qu'éprouvent à se disperser ceux que l'action a rapprochés. Repartir seul, sur les routes ?

● *L'opposition* joue-t-elle un rôle dans ce conflit ? Il est certain qu'elle ne peut que se féliciter de voir un ministre communiste aux prises avec l'un des plus graves conflits sociaux du septennat. Il est patent aussi qu'elle se garde d'attiser publiquement le feu. Qu'y gagnerait-elle ? Plus net paraît le jeu – clairement avoué – d'organisations socio-professionnelles irréductiblement opposées au pouvoir de gauche – le SNPMI de M. Deuil, le CID-UNATI *de M. Nicoud – qui font* et feront tout pour entretenir le désordre.

Que faire ? Le gouvernement a, à plusieurs reprises donné des gages de compréhension. Il a accepté de négocier alors que l'ordre n'était pas rétabli sur les routes. Il a satisfait les revendications immédiates des routiers, qui étaient à l'origine du conflit. Il n'a pas tenté de « monter » la population contre les routiers. Céder à d'autres revendications – la détaxation totale du gazole, par exemple – arrêterait le mouvement, mais donnerait des idées à d'autres corporations à qui on a, jusqu'alors, opposé un refus.

L'appel à la responsabilité, que devait lancer le conseil des ministres de ce mercredi, paraît à la fois nécessaire et incertain. Nécessaire, parce qu'on verra mieux qui, dans la situation *actuelle du pays*, a *intérêt* à saboter la machine économique. Incertain, parce que les routiers ont fait la preuve de leur détermination *désespérée et, parfois, suicidaire.* Resterait, en cas d'échec de cet appel, à prendre à témoin l'opinion, ce qui entraînerait la France dans une spirale infernale.

BRUNO FRAPPAT.

Les incidents : un mort, deux blessés

La patience des usagers de la route a des *limites*. Si la grande majorité d'entre eux ont su, jusqu'à présent, garder leur sang-froid face aux perturbations causées par la grève des routiers, quelques-uns, déjà, n'ont su se maîtriser. Ainsi, le dimanche 19 *février*, un automobiliste âgé de trente-six ans, M. Marcel Evrard, excédé de ne pouvoir franchir un barrage placé sur la RN 6, près de Mâcon (Saône-et-Loire), avait-il porté un coup de couteau à un camionneur, M. Roger Billy, cinquante-quatre ans.

Mais il y a eu plus grave. *Mercredi 22 février*, vers une heure, un automobiliste avait menacé les routiers lui interdisant le passage, près du Bourget (Seine-Saint-Denis), de revenir « *armé de son fusil* » s'ils ne cédaient pas. Contraint de faire demi-tour, l'homme a mis sa menace à exécution. Un quart d'heure plus tard, il revenait sur les lieux et, aussitôt, tirait plusieurs coups de fusil de chasse en direction des camions. Un routier néerlandais, M. Joseph Rietkerken, trente-cinq ans, a *été* blessé légèrement au visage par les éclats de son pare-brise qui avait été atteint par une décharge de chevrotines. L'automobiliste a réussi à s'enfuir, tandis que sa victime recevait des soins à l'hôpital.

Plus tragique encore est l'accident survenu le samedi 18 février dans la soirée. Une jeune femme âgée de dix-neuf ans, Mme Véronique Peyronnel, circulait en compagnie de son mari sur la RN 19, à la sortie de Cébazat, en direction de Riom (Puy-de-Dôme). Exaspéré par le ralentissement provoqué par un barrage de camions, M. Peyronnel avait entrepris de faire marche arrière, sur une centaine de mètres, de manière à *emprunter* une bretelle de dégagement qu'il avait manquée au passage. Un véhicule qui survenait derrière lui à vive allure n'a pu l'éviter et a violemment heurté la voiture de M. Peyronnel. La cage thoracique enfoncée, l'épouse de celui-ci a été tuée sur le coup.

SUR L'AUTOROUTE DE NORMANDIE

« C'est maintenant ou jamais ! »

De notre correspondant

Caen. — *« Alors, voilà. Je vous ai tout dit. A vous de décider »*, conclut Mme Roulland, déléguée départementale de l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles) et patronne d'une petite société de transport. Une centaine de routiers qui filtrent la circulation depuis 10 heures sur l'autoroute de Normandie l'ont écoutée attentivement présenter les neuf propositions de M. Fiterman. A 22 heures, mardi soir, le froid semble avoir engourdi les esprits. *« Et ailleurs, qu'est-ce qu'ils font ? » « Je ne sais pas. Vous êtes les premiers que je vois. »* Les cibistes savent déjà que personne n'a bougé depuis la sortie du ministère des délégués syndicaux. D'autres essaient d'en savoir plus en écoutant l'émission de Max Meynier sur RTL.

Mme Roulland ne possède pas le texte du résultat des négociations. Elle s'est informée du détail par téléphone. On ne débattra pas du contenu, qui, de toute manière, demeure complexe, et ce n'est ni l'heure ni le lieu. *« Alors, on continue ou non ? »* Un camion de déménagement profite des atermoiements pour franchir le barrage en se glissant parmi les automobilistes. *« Il faut se décider, si on arrête, on ne pourra plus mobiliser la semaine prochaine. C'est maintenant ou jamais »*, lance un jeune chauffeur qui précise que, lui, il n'a pas *« d'intérêt dans l'affaire : je ne suis qu'un ouvrier. »*

Ni vote ni débat, mais un cri unanime : *« On reste ! » « Bon, voilà. Eh bien, je vous apporte à manger après avoir vu les autres sur la route de Cherbourg. »*

Depuis 10 heures, à Caen, les routiers bloquent la circulation à l'appel de l'UNOSTRA. Syndiqués ou non, il leur revient de trancher en toute (mé)connaissance de cause.

BERNARD LEBRUN.

Division dans les Alpes

De notre correspondant

Chamonix. – Les routiers de la Maurienne, *qui furent, il y a huit* jours, à l'origine des premiers barrages routiers dans les Alpes pour protester contre la grève des douaniers français et italiens, semblent divisés, ce mercredi matin, sur la continuation ou l'arrêt de leur mouvement. Si certains ne font, disent-ils confiance *« qu'aux faits et non aux idées »*, d'autres sont apparemment prêts à reprendre tout de suite la route.

« C'est une grève spontanée et apolitique que nous avons menée, explique un camionneur de Lille, dont le poids lourd est immobilisé *depuis le 16 février en amont de* Saint-Jean-de-Maurienne. *Notre grève a eu pour origine le « ras-le-bol » des camionneurs vis-à-vis des tracasseries douanières et contre les manœuvres des fonctionnaires des douanes. Aujourd'hui, les patrons et les syndicats se sont accaparé notre mouvement, qui ne portait essentiellement que sur les conditions d'exercice de notre profession à la frontière franco-italienne, pour y ajouter une multitude de revendications nouvelles. »* – C. F.

Entrer dans Paris...

« Alors, c'est chacun pour soi ? » Naïve question d'un représentant de commerce en dérive dans les barrages routiers. Il *avait oublié, bien obligé*, travail, famille, patron et passait sa vie, depuis trois jours, dans les ralentissements, à défendre une cause qu'il croyait encore juste, mais qui paraissait dérisoire, terriblement archaïque dans ces lignes *avancées de la jacquerie.*

Il discutait, ce fou, avec au cœur le rêve d'une solidarité nationale, le besoin, c'était son expression, *« d'une nécessaire cohésion sociale »*. Tous pour un, chacun pour tous, voilà ce qu'il *proposait aux révoltés de* l'asphalte.

Suivre ce pèlerin, mardi soir, à la sortie bouclée, verrouillée, de la *capitale*, surprendre les com*mentaires cyniques* de ses interlocuteurs, permettait de dresser une *liste impressionnante des in*tolérances, des égoïsmes corporatistes et plus encore, d'envies, à peine rentrées, de coups de force. Le représentant de com*merce l'admettait*, de plus en plus inquiet : les camionneurs charrisient *des rêves de* conquêtes. Ils se sentaient un peu les maîtres du pays, ils se prenaient pour les gueux, libérés, d'une croisade aux objectifs encore flous.

« Nous tenons notre revanche », expliquait un routier indépendant. Contre quoi ? La souffrance de la route, l'exil permanent, la solitude des cabines surchauffées. En quelques conversations, défilaient les signes des maux profonds d'un microcorps social longtemps ignoré. *« J'en ai marre, tu comprends »*, disait un chauffeur ventru qui se réchauffait à la bière.

Mais marre de quoi ? demandait le représentant. Lui trouvait la France plutôt opulente et harmonieuse et les Français plutôt heureux. On lui répondait par les *odeurs d'huile, le spleen* des autoroutes, l'absence, les doutes sur la fidélité des femmes, restées à la maison.

Et c'est pour guérir ces meurtrissures *qu'ils tenaient ce siège* de la capitale ? Pour les routiers en colère, pour ce mouvement social très à fleur de peau, ces souffrances impalpables justifiaient amplement les velléités de manipulation de quelques symboles dangereux. *« Tu verras, on peut inventer beaucoup d'actions puisqu'on n'a plus rien à perdre. »* Ecoutons ces suggestions : entrer dans Paris, bien *sûr, l'orgueilleuse citadelle* interdite au monde de la route. Bloquer les ponts, occuper *la place* de l'Opéra et les Champs-Elysées comme des éléphants – *« gros cul »*, gros biceps – dans un magasin de porcelaine. *« Et mettre un peu de bordel »* dans nos élégances.

Les loups

Mais, dans leurs songes avoués, il y a plus fort encore. *« Avec dix camions, tu bloques le quartier de l'Elysée et Mitterrand, ce feignant, doit se rendre. » Ils ne le feront pas bien* sûr, mais ils en évoquent le principe parce que, depuis quatre jours, ils sentent pousser des ailes à leur vieux sens nomade de *la liberté et du mouvement.*

Et ces poissons qui pourrissent dans les camions, le ravitail*lement des magasins d'alimenta*tion qui se ralentit, les usines qui manquent *de pièces ? Toute* cette asphyxie progressive ? Le représentant de commerce s'inquiète. *Ah là, tu as la trouille, hein ? Là, on les tient.* Alors, s'il le faut, si *les négociations* – ce concept à géométrie variable, selon les barrages – n'aboutissent pas, ils pèseront, c'est juré, sur nos estomacs et nos réservoirs d'essence.

Commandos-surprises à *Rungis, obstruction des grands* magasins, *sit-in* rue Cognacq-Jay, *ronde infernale des* 15 tonnes autour de la Maison de la radio... Tout est possible, tout est permis, puisqu'ils ont mal. Les transporteurs, mardi soir, autour de leurs braseros de fortune, réclamaient la lune et, *pour la prendre*, rêvaient qu'ils allaient devenir des loups. *« L'Occupation, mon pote. Comme en 40. »*

PHILIPPE BOGGIO.

● *Situation tendue au tunnel du Mont-Blanc.* – *Les douaniers* italiens pourraient mettre fin prochainement à leur grève du zèle, au vu des progrès enregistrés mardi 21 février au cours des négociations entre les *représentants* de leur syndicat autonome (majoritaire) et ceux des ministères intéressés.

Un projet de loi relatif à une augmentation des salaires et des effectifs des douaniers serait rapidement élaboré par le *ministre* des finances, M. Bruno Visentini. Cependant, du côté italien du tunnel du Mont-Blanc, où plus de deux mille camions sont immobilisés, la situation est de plus en plus tendue.

Élan « routiérophile » à Passy

Passy (Haute-Savoie). – M. Robert Fournier est un maire *« d'opposition, si vous voulez »*. Un des premiers dans la vallée de Chamonix, il s'est révolté à la vue des routiers bloqués par la grève des douaniers *« dans le froid, sans argent, désemparés »*. Sans attendre le début du plan ORSEC, c'est-à-dire sans certitude de rentrer dans ses deniers, il a donc ouvert toutes grandes les portes de sa salle des fêtes aux chauffeurs en peine. Depuis une semaine, la commune régale, trois fois par jour, cinq cents naufragés de l'asphalte, alignés comme à un banquet des anciens, en longues tablées bien sages.

Régime à l'eau exclusivement. *« J'admets, je suis dictateur »*, car, pétri d'humanité, le maire n'en a pas *moins à cœur* la tranquillité de sa commune : *« Je préfère les avoir ici que déambulant en ville, courant les bistrots et cassant les verres. »* A ce prix, la surréaliste fluidité du trafic à Passy et le bonheur des skieurs de *« ma petite station »* de Plaine-Joux.

L'ordre règne donc à Passy. *« Quelques emmerdeurs, bien sûr, mais ils se comptent sur les doigts d'une main, et leurs camarades les font tenir tranquilles. »*

Monsieur le curé est à la plonge, les bénévoles du club du troisième âge au service de table et monsieur le maire campe dans sa salle des fêtes *« car je préfère tout de même être présent »*. A l'exemple de Passy, toute la vallée s'est mise en quatre pour éponger l'afflux de ces touristes d'un nouveau type. Chamonix et Sallanches offrent des repas par centaines. Cluses, le samedi noir, a vu dégringoler par trains entiers, *« sans avoir été prévenue par le préfet »*, mille huit cents touristes en errance, qu'il a bien fallu héberger moitié au gymnase, moitié chez l'habitant.

De notre envoyé spécial

On accepte sans rechigner l'apparition de bons d'essence : les routiers bloquent le camion-citerne – mais pas le fuel ni la nourriture. *« Ici, chaque hiver, entre les grèves des douaniers français et celles des Italiens, on a des perturbations tous les quinze jours »*.

Mais si les Clusiens et les Chamoniards acceptent de slalomer entre *les chicanes et de voir leur autoroute* rendue inutilisable par plusieurs centaines de remorques immobiles, ce n'est pas seulement par charité chrétienne. Ni même, quoi qu'insinuent quelques « trouble-fête » du PCF, pour d'inavouables satisfactions politiques.

Même si cette vallée, dont les élus se revendiquent comme un seul homme de l'opposition, ne doit pas entendre d'une oreille offensée huer le nom de Charles Fiterman, les causes de cet élan de « routiérophilie » sont à chercher plus profond.

Le droit de parler

La vallée de l'Arve est terre de patrons *aux ongles noirs de cambouis*, de dynasties industrieuses à peine ébauchées. Un des principaux terrains de chasse, avec la Bretagne, du bouillant SNPMI (Syndicat national du patronat moderne et indépendant) de M. Gérard Deuil. Entreprises de décolletage – *fabrication de petites pièces mécaniques* – et de transports se partagent les emplois. La moitié des petits patrons fabriquent les pièces que transportent l'autre moitié.

M. Jean-Claude Mermet, par exemple, le « transporteur incendiaire » de son propre véhicule, a fondé sa renommée sur sa rapidité, essentielle pour ses clients décolleteurs dont les livraisons ne souffrent aucun délai. *« Les camions de Mermet, on est sûr qu'ils arrivent à l'heure près, même en Normandie »*, explique un décolleteur, au besoin en traversant hors période le fatidique département de l'Ain, s'exposant à des procès-verbaux.

« Les gens d'ici savent ce que faire des heures veut dire et ils ont le respect de l'outil de travail », explique Mme Anne Vuarchex, secrétaire général de la mairie de Cluses. Et le maire, M. Jean-Claude Léger, industriel du décolletage – Cluses en est la capitale française – renchérit : *« Travailler dix heures par jour, ça donne le droit de parler. »*

La grève des routiers a révélé l'hostilité latente des deux vallées. Le patron – ou celui qui se rêve le patron – contre le fonctionnaire. L'instituteur, l'employé d'EDF ou le douanier, *« feignants, bien au chaud »* contre l'hôtelier ou le routier *« qui se sortent les tripes »*.

« Nous vous soutenons, car vous êtes courageux et, ici, on n'est pas syndiqués », est venu résumer un chauffeur de taxi de montagne, acclamé par les routiers de Cluses.

L'opposition du « petit » contre le « gros » n'est pas imaginaire ici : *« Cette grève nous empêche de livrer, c'est vrai. Mais au fond, on n'est pas mécontent de montrer à nos gros clients combien ils sont dépendants de nous »*, avoue un décolleteur. Que de revanches à prendre !

D'un seul mouvement, la vallée a plongé dans son rêve préféré : être maître chez soi, sans inspecteur du travail empêcheur de licencier en rond, sans douanier-renifleur des cargaisons, passant *« au noir, parce qu'il faut bien vivre »*. A quand le réveil ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

L'AMERTUME DES AMBULANCIERS

« Lorsque les routiers bloquent tout le pays, on ne fait rien, mais quand des ambulanciers bloquent une rue, on met leur véhicule en fourrière et on les traduit en justice... » L'amertume des propos de M. Michel Christy, un ambulancier privé de Pontoise (Val-d'Oise), est peut-être justifiée : M. Christy, qui est en outre président de l'association départementale des ambulanciers privés, est convoqué, le 28 février, devant la commission de retrait de permis de conduire d'Argenteuil, pour y répondre d'*« entrave à la circulation et refus d'obtempérer »*. Le 21 janvier dernier, M. Christy et une trentaine de ses collègues avaient manifesté, à Bezons, au volant de leurs ambulances, pour protester contre la prise en charge par les sapeurs-pompiers du département de la plus grande part des transports sanitaires. La police avait dispersé les manifestants et placé leurs véhicules en fourrière.

D'autre part, l'Association nationale des sauveteurs-ambulanciers (ANSA) a publié, mardi 21 février, un communiqué dans lequel elle se déclare disposée à apporter son appui aux routiers si leurs revendications échouent. Selon M. Hugues Damidaux, président de l'ANSA, les sauveteurs ambulanciers sont confrontés aux mêmes problèmes que les routiers, et réclament comme ceux-ci la détaxe du carburant, l'abaissement de la taxe d'assurance, etc. L'ANSA représente quelque six cent cinquante entreprises, soit plus de 20 % de la profession.

SOCIÉTÉ

LE CONFLIT DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Les premières conséquences économiques du mouvement

Peugeot a annoncé la mise en chômage technique dans l'après-midi du 22 février de neuf mille employés de l'usine de Sochaux (Doubs). Motif : une rupture de stocks provoquée par les barrages routiers. Citroën, qui ne possédait plus en stock que cent cinquante boîtes de vitesses de BX – une situation constatée par un huissier, – a décidé, de son côté, de mettre 14.500 salariés en chômage technique à Rennes, à compter du 22 février et pour une durée indéterminée. Ce sont là les premières conséquences économiques spectaculaires du mouvement des transporteurs routiers. Mais ce ne sont pas les seules. Renault-Véhicules industriels, qui subit un barrage pratiquement devant l'entrée de son usine de Bourg-en-Bresse, pourrait être contraint à des mesures analogues.

Si les effets de ces actions sont difficiles à évaluer, ils sont inévitables dans un pays dont un peu plus de 50 % du transport de marchandises est effectué par la route. Les premiers à se plaindre sont évidemment les hôteliers de Haute-Savoie. Réunis le 21 février à l'Union patronale de Chambéry, ils ont estimé à 20 % la perte de fréquentation des stations de sport d'hiver. Or, en Savoie, celles-ci occupent quelque 20 000 des 65 000 salariés du département pendant les mois d'hiver. En revanche, les transporteurs routiers ont jusqu'à présent laissé passer les camions qui approvisionnent les usines des vallées (métallurgie et aluminium), qui, si elles devaient arrêter leurs fours à feu continu, auraient de graves difficultés. Des délégations de patrons et d'ouvriers sont d'ailleurs parfois allées négocier le passage auprès des camionneurs. De plus, l'approvisionnement des stations par hélicoptères renchérit le coût des marchandises.

Les actions conjuguées des douaniers italiens et français et des transporteurs ont aussi perturbé les exportations françaises de veaux vers l'Italie et provoqué de ce fait une baisse sensible des cours (210 F par tête pour les veaux d'élevage d'origine laitière, 4 à 5 % pour les veaux de boucherie). Au cours de la semaine précédant l'implantation des barrages, quatorze mille veaux français avaient passé cette frontière.

La distribution de produits rapidement périssables risque aussi d'être perturbée si le mouvement dure. C'est le cas pour le ramassage du lait dans la région nantaise, où certaines coopératives craignent des problèmes. C'est aussi l'inquiétude des mareyeurs. A Boulogne, qui fournit une partie importante du poisson consommé en France, plusieurs d'entre eux affichent l'intention d'annuler certaines commandes à l'étranger pour éviter ces difficultés.

Des perturbations de moindre importance sont enregistées un peu partout en France dans de nombreux secteurs d'activités, le plus souvent des retards de livraison. Ainsi dans la région lyonnaise, les magazines de fin de semaine (*France-Soir magazine*, *Le Figaro magazine*) n'ont, ils été mis en vente que le lundi. Et de nombreux quotidiens sont mis en kiosque, en province, avec une ou deux heures de retard. A Rungis, en revanche tout, se passait normalement le jeudi matin.

Au CNPF, où l'on essaye de recenser les entreprises contraintes de décider du chômage technique, on se refuse actuellement à tout bilan chiffré, impossible d'ailleurs à effectuer rapidement tant le mouvement est « éclaté » sur tout le territoire. Mais on commence à s'inquiéter du renforcement des actions des transporteurs routiers la nuit dernière. Car, dit-on, de nombreux industriels et commerçants supporteraient mal que ce conflit dure deux ou trois jours de plus.

BRUNO DETHOMAS.

EN BREF

Les « avions renifleurs » : M. Chalandon au Palais de justice

Chargé de l'information ouverte contre X..., le 16 janvier, par le parquet de Paris pour recel d'escroquerie dans l'affaire des « avions renifleurs », M. François Chanut, juge d'instruction, a recueilli, le 21 février, pendant trois heures, le témoignage de M. Albin Chalandon, ancien ministre, qui fut, à la suite de M. Pierre Guillaumat, PDG de la société ELF-ERAP de 1977 à 1983. En sortant du cabinet du juge d'instruction, M. Chalandon n'a fait aucune déclaration.

La protestation de M. Roland Agret

M. Roland Agret, actuellement en liberté après une réduction de peine de sa condamnation à quinze ans de réclusion criminelle, prononcée en 1973, pour complicité d'homicides volontaires, s'est tranché, le 21 février, deux phalanges de l'auriculaire gauche sans anesthésie. Comme il l'avait annoncé, M. Agret les a portées au ministère de la justice, place Vendôme à Paris, afin d'obtenir une révision de son procès et de voir établir son innocence.

C'est la deuxième fois que M. Agret se mutile ainsi. Il a précisé qu'il avait l'intention de revenir vendredi devant la chancellerie pour se coudre la bouche avant d'entamer une grève de la faim.

• *Arrestation d'un malfaiteur.* – Jean-Baptiste Remiti, quarante-six ans, malfaiteur multirécidiviste, qui s'était évadé, le 2 février, du palais de justice d'Ajaccio en prenant un juge en otage, a été arrêté le 21 février dans la région parisienne. Au moment de son arrestation avec sa compagne, Remiti portait sur lui une grenade offensive et un revolver. La rocambolesque « cavale » de Remiti, en février, était la seconde évasion en Corse, en mois de dix jours, après celle de deux détenus de la prison de Bastia, le 22 janvier. Ces deux affaires avaient motivé la visite dans l'île d'une mission d'inspection de la direction des affaires pénitentiaires.

Libération de la mère d'Angélique

Mme Annick Ramel, incarcérée à Coutances (Manche) pendant neuf jours pour non-représentation d'enfant (*le Monde* du 21 février), a été remise en liberté à la fin de l'audience correctionnelle, mardi 21 février. Mme Ramel a cependant été condamnée à quatre mois de prison avec sursis par le tribunal d'Avranches. Le ministère public avait réclamé contre elle quatre mois d'emprisonnement ferme. L'ancien mari de Mme Ramel a obtenu un franc symbolique de « dommages et intérêts ».

Mme Ramel après l'exercice d'un droit de visite n'avait pas rendu sa fille Angélique, sept ans, à son ancien mari qui en avait la garde. Depuis, elle cache l'enfant chez des amis avec la complicité de nombreux habitants de Bréhand (Côtes-du-Nord), le village où elle réside.

« L'enfant-bulle » américain dans un état grave

David, un enfant américain âgé de douze ans, retiré le 7 février dernier d'une « bulle stérile » dans laquelle il vivait depuis sa naissance (*le Monde* du 11 février) était mercredi matin 22 février dans un état très grave.

C'est parce qu'il souffrait d'une forme grave de déficit immunitaire que David avait été placé dans cette enceinte qui le protégeait de toute infection. Après une tentative de greffe de moelle, en octobre 1983, David présenta un syndrome grippal avec diarrhées et vomissements. On devait alors le sortir de la bulle et le placer dans une chambre aseptisée.

Aujourd'hui, le porte-parole de l'hôpital de Houston (Texas) a indiqué que David souffrait d'œdèmes (cardiaque et pulmonaire) et d'hémorragies digestives. Placé en unité de soins intensifs, l'enfant est alimenté par voie veineuse. Il est conscient et parle avec son entourage.

L'AFFAIRE DES GRACES MEDICALES

La cour d'appel de Versailles prononce une relaxe générale

La septième chambre de la cour d'appel de Versailles a prononcé, mardi 21 février, une relaxe générale dans l'affaire dite des « grâces médicales ». Elle a ainsi infligé un désaveu complet aux thèses de l'accusation à propos de la remise en liberté frauduleuse d'un trafiquant de drogue, Robert Kéchichian, et infirmé le jugement du tribunal correctionnel de Versailles qui, le 16 novembre 1983, avait infligé des peines pourtant modérées aux quatre médecins et à un avocat impliqués dans cette affaire (*le Monde* du 18 novembre 1983). Le tribunal correctionnel avait condamné le docteur Alain Colombani, ancien médecin-chef de la prison-hôpital des Baumettes, à Marseille, et André Fraticelli, avocat de Robert Kéchichian, à un an d'emprisonnement dont huit mois avec sursis. Le docteur Solange Troisier, ancien médecin inspecteur de l'administration pénitentiaire, avait été condamnée à six mois de prison assortis du sursis et 8 000 francs d'amende et le docteur Bernard Mariotti, expert auprès des tribunaux, à six mois d'emprisonnement avec sursis. Un autre expert, le docteur Raymond Mazaud, avait pour sa part été relaxé.

Lors du procès devant la cour d'appel, l'avocat général, M. Georges Meurant, avait réclamé *« des peines particulièrement sévères »* contre les inculpés, estimant que la libération de Robert Kéchichian était *« injustifiée »*. Tous les prévenus avaient été remis en liberté, le dernier en date étant André Fraticelli, qui était sorti de prison le 25 février sur décision de la cour d'appel. Le dossier de cette affaire est donc définitivement clos : le scandale des « grâces médicales » n'a pas existé, et Robert Kéchichian a quitté la prison des Baumettes en 1981 le plus légalement du monde.

Un camouflet

Plus qu'un désaveu, c'est un véritable camouflet, que les magistrats de la cour d'appel de Versailles ont infligé à leurs collègues du tribunal correctionnel, mais aussi et surtout aux juges marseillais qui avaient, malgré de sérieuses embûches, « sorti » cette affaire délicate. La cour, en relaxant purement et simplement tous les prévenus, a condamné sans appel, cette fois, la vision de la justice de ses confrères. Y aurait-il des voies diamétralement opposées de lire un dossier et d'interpréter des textes de loi ? C'est ce que démontre l'arrêt de la cour d'appel. C'est son droit quitte à irriter et démentir d'autres juges.

Déjà, après la décision, le 17 septembre 1983, de la chambre criminelle de la Cour de cassation de dessaisir du procès le tribunal de Marseille, *« dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice »*, les magistrats de cette ville avaient ressenti cela comme un affront, comme une gifle. Mais, aujourd'hui, l'arrêt de *la cour de Versailles* provoque leur indignation. Car, non seulement on blanchit le comportement pour le moins douteux d'auxiliaires de justice, mais on donne raison aux inculpés qui n'ont eu de cesse de traîner dans la boue les magistrats marseillais, les accusant de partialité.

N'est-ce pas André Fraticelli, cet avocat aujourd'hui radié, fuyant pendant cinq mois la justice, qui déclarait, lors de sa « cavale » : *« J'attends que la justice et certains de ses magistrats recouvrent la sérénité dont ils n'auraient jamais dû se départir. Cette affaire menée par d'autres juges aurait eu une autre physionomie, c'est-à-dire celle de la vérité »* ? André Fraticelli a-t-il eu raison trop tôt ?

La « vérité » de la cour d'appel de Versailles coïncide avec la sienne. Mais de quelle vérité s'agit-il ? De deux choses l'une : soit les magistrats marseillais se sont fourvoyés dans un dossier inconsistant et, dans ce cas, il faut les renvoyer à leurs études pour cause de légèreté ; soit ils ont présumé de leurs forces en voulant nettoyer les « écuries » de la médecine pénitentiaire.

Si tous les inculpés sont maintenant définitivement lavés de tous soupçons, il n'empêche, tout de même, qu'un trafiquant de drogue, Robert Kéchichian, a pu, grâce à une incroyable mystification, sortir le 10 juillet 1981 de la prison-hôpital des Baumettes en trompant bel et bien un magistrat instructeur, le juge Pierre Michel, sur la réalité de son état de santé. Aujourd'hui, cet homme qui, pour le docteur Solange Troisier, était à l'article de la mort, coule des jours paisibles quelque part à l'étranger.

Certaines compromissions

Alors se pose une seule et unique question : si tous les prévenus sont hors de cause, avec quelle complicité ce détenu a-t-il pu s'évader légalement en flouant les autorités judiciaires ? Les docteurs Mariotti, Mazaud, Troisier, Colombani et celui qui était considéré comme la cheville ouvrière de cette tromperie, André Fraticelli, n'ont-ils pas contribué à berner le juge Michel, assassiné trois mois plus tard peut-être pour avoir suspecté l'existence d'un trafic de grâces médicales à la prison des Baumettes. La réalité de la duperie est indéniable, et la cour de Versailles a, de ce fait, perdu une belle occasion de laver l'affront de la justice bafouée.

Dans leur jugement, les magistrats du tribunal correctionnel n'avaient-ils pas écrit : *« Les faits retenus revêtant un caractère certain de gravité dans la mesure où ils sont imputables à des personnes qui, en raison de leurs fonctions, devaient se montrer à tous moments dignes de la confiance des autorités judiciaires ? »* Certes, l'instruction n'a jamais pu mettre en évidence le moindre versement d'argent.

Elle n'a pas non plus permis de déterminer avec précision le rôle d'André Fraticelli, qui a su habilement tirer les ficelles dans cette affaire et a déposé à point nommé la demande de mise en liberté de son client Kéchichian. Une fois de plus, la loi du silence a pleinement joué. André Fraticelli le savait mieux que quiconque en déclarant, à propos de son amie le docteur Troisier : *« Elle en sait tellement sur des tas de saloperies, y compris celles qu'elles a couvertes, que si on veut l'emmerder, elle ne se laissera pas faire... »*.

Cependant, pour la première fois dans les annales judiciaires, une instruction sur un trafic de grâces médicales avait abouti à un résultat tangible et rapide. Les enquêtes dans ce domaine ont toujours été vouées à l'échec en raison de la difficulté à réunir des preuves et de l'obstacle que représente le secret médical. L'assassinat du docteur Georges Fully, le 20 juin 1973, vraisemblablement lié à ce type d'escroquerie, est resté impuni.

La cour d'appel de Versailles aurait pu remettre les pendules à l'heure en dénonçant certaines compromissions qui ont contrecarré le bon fonctionnement de la justice. Elle en a décidé autrement en ajoutant encore au scandale. La vérité, même imparfaite, vaut toujours mieux que le silence.

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'AMERTUME DES MAGISTRATS DE MARSEILLE

(De notre envoyé spécial.)

Marseille. – Les magistrats marseillais sont amers. Mardi, au milieu de l'après-midi, lorsque la nouvelle de la relaxe générale a été connue, la déception était vive dans les couloirs du palais de justice. Des mois passés à dénouer les fils d'un écheveau particulièrement embrouillé venaient de trouver un épilogue inimaginable ici il y a seulement un an.

Respectueux des décisions de justice, les magistrats de Marseille n'ont officiellement aucune déclaration à faire. Mais, lorsqu'on leur garantit l'anonymat, ils sont sévères pour ce que l'un d'eux appelle *« le mauvais coup de Versailles »*. En juristes, ils attendent avec curiosité de lire l'arrêt. Cependant, pour la plupart, leur opinion est faite. *« Incompréhensible »*, résume l'un de ceux qui ont suivi de très près ce dossier.

L'affaire des grâces médicales avait, aux yeux des magistrats marseillais, un caractère exemplaire. Pour une fois, l'occasion leur était offerte de lever un coin de voile sur un trafic dont les détenus des Baumettes n'étaient pas les derniers à bénéficier. *« Dupé »* lui aussi, affirment-ils, leur collègue Pierre Michel, assassiné en octobre 1981, avait été contraint de remettre en liberté un trafiquant de drogue, Robert Kechichian, qui est à l'origine de cette affaire. Par fidélité à Pierre Michel, les magistrats marseillais n'ont pas ménagé leurs efforts. Le procureur de la République de l'époque, M. Pierre Truche, était lui aussi résolu à aller vite et loin. Mais depuis mardi, le désaveu est manifeste. *« Drôle d'administration de la justice »*, commente, désabusé, un magistrat.

BERTRAND LE GENDRE.

Une décision qui fait droit aux thèses de la défense

En première instance, les magistrats du tribunal correctionnel de Versailles avaient estimé que le délit de connivence à évasion reproché à quatre des cinq prévenus n'était pas caractérisé, car *« on ne peut assimiler au fait de s'évader celui d'être libéré par une décision de justice... »* Ils avaient aussi rejeté la qualification de *« faux certificat médical »* préférant celle de *« fausses attestations »*, estimant que la maladie de Kéchichian – un sarcome de Darier-Ferrand – n'était pas contestée mais seulement la gravité de son état.

Dans son argumentation, la cour d'appel, présidée par M. Raymond Patard, assisté de deux conseillers, MM. Robert Sévenier et Maurice Pierron, a constaté que l'affection dont souffrait Robert Kéchichian était réelle puisqu'il avait subi deux opérations. Elle précise cependant que le docteur Troisier, en rédigeant la fameuse lettre du 4 juillet 1981, dans laquelle elle affirmait que *« Kéchichian est atteint d'une affection si grave que ses jours sont en danger »*, était resté *« strictement dans le cadre de ses fonctions »*, son certificat qualifié d'*« acte administratif médical »* excluant *« l'intention de favoriser qui que ce soit »*.

Dès lors, tout l'édifice de l'accusation s'écroulait. On ne pouvait, en conséquence, reprocher une quelconque complicité aux autres coïnculpés, puisque le docteur Troisier n'a pas rédigé une fausse attestation. Aucun grief ne lui est d'ailleurs fait d'avoir négligé de rechercher de plus amples renseignements sur l'état de santé du malade.

La cour a ainsi fait droit aux thèses de la défense qui a toujours contesté la valeur médicale du certificat du docteur Troisier. Que cette dernière ait été abusée par son ami Fraticelli, et surtout par le docteur Colombani, qui a toujours contesté lui avoir donné le moindre renseignement, peu importe. Que, d'autre part, le médecin-chef de la prison des Baumettes, ait su par les cancérologues de Marseille que l'état de santé de Kéchichian n'était en rien alarmant, ne fait rien à l'affaire. Enfin, que les conclusions des experts Mariotti et Mazaud soient totalement opposées à celles des médecins du centre anti-cancéreux, cela est négligeable...

En réalité, la cour d'appel a repris quasiment mot pour mot les conclusions des avocats de la défense et a ajouté, ce qui est pour le moins étonnant, que *« les liens d'amitié, les relations confraternelles et les rapports administratifs cordiaux qui existaient entre médecins et avocats ne constituent pas des éléments suffisants pour établir la preuve d'une concertation ou d'une collusion frauduleuse dans le dessein de favoriser Kéchichian au moyen de la délivrance de certificats médicaux de complaisance »*. La cour ajoute : *« Mme Troisier et les experts ne connaissaient d'ailleurs pas les prévenus. Le docteur Colombani lui ayant rendu visite à plusieurs reprises avec le souci d'humaniser les rapports de médecins à malade. »* Que penser de cette argumentation qui, aujourd'hui plaide en leur faveur, alors que d'autres magistrats ont estimé le contraire ?

La requalification des faits par le tribunal correctionnel de Versailles est également contestée par la cour d'appel, qui indique qu'on ne peut poursuivre des prévenus pour *« des faits non relevés dans l'ordonnance de renvoi »*. Cette prise de position est sur le plan juridique audacieuse. Elle va à l'encontre d'une jurisprudence qui veut que, quand les faits constitutifs d'une infraction sont voisins, ils puissent être assimilés.

Quoi qu'il en soit, même si le parquet général décide de se pourvoir en Cassation contre cet arrêt, l'affaire des « grâces médicales » est bel et bien enterrée. Les prévenus pourront retrouver leur poste à l'administration pénitenciaire ou comme auxiliaires de justice. Le magistrat instructeur, M. François Ardiet, qui instruit toujours au tribunal de Marseille l'affaire des « grâces médicales », dont le cas Kéchichian avait été disjoint, peut déjà rédiger une ordonnance de non-lieu.

M. B.-R.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Jacques Mesrine, sujet de droit... civil

Décidément, vivant ou mort, Jacques Mesrine reste sujet de droit. Après le pénal, aurait-il imaginé que ce serait le civil ? Huit assignations en référé pour un seul film à lui consacré, voilà déjà une bonne publicité. Mais si le tribunal de Paris, sous la présidence de M. Michel Raynaud, y fait droit, que restera-t-il de ce *Mesrine d'André Genovès*, à ne pas confondre avec le *Jacques Mesrine* de Hervé Palud et Gilles Millet ? Car M. Genovès et sa société de production, la GR Production, ont étéfort malmenés, mardi 21 février, où se plaidaient ces demandes diverses, formulées soit par des victimes de celui qui fut l'« ennemi public », soit par certains de ses anciens compagnons ou compagnes.

Voici d'abord celles de M. Henri Lelièvre, l'industriel âgé aujourd'hui de quatre-vingt-six ans, qui fut enlevé par Mesrine et libéré contre rançon, et de son fils, Michel. Dans le film, Henri Lelièvre est représenté sous son nom. Mais, plaide Me Christian Pautonnier, il l'est dans des conditions qui n'ont rien à voir avec la réalité. M. Genovès n'a pas fait œuvre d'historien. Il a embelli, imaginé. Les Lelièvre ont droit aujourd'hui à l'oubli. Autrement dit, que leur nom disparaisse et que ceux qui sont censés les représenter à l'écran paraissent sous les appellations que l'on voudra.

Trame historique

Après eux, voici Mme Mesrine et sa fille, Sabrina. Pour elles, Me Thierry Lévy dit en substance : elles ont droit au respect de leur nom. Or le film l'utilise pour présenter une histoire qui n'a rien à voir avec la réalité de ce nom et qui porte atteinte à la dignité et à l'honorabilité de ceux qui le portent. Alors, que le titre – *Mesrine* – disparaisse et que disparaissent avec lui toutes les mentions qui sont faites du nom d'un bout à l'autre du film.

Demandes encore de Charles Bauer, qui fut un compagnon de Mesrine, et de son ancienne amie, Mme Renée Gindrat. Ces deux-là ne sont pas nommés, certes, mais ils sont facilement identifiables. Bauer, qui est toujours en prison, est représenté comme ayant participé à la tentative d'assassinat par Jacques Mesrine de Jacques Tillier, – à l'époque, journaliste à *Minute*, – alors que la cour d'assises de Paris l'a acquitté du crime de complicité dans cette affaire. La demande est donc, là aussi, catégorique : suppression des scènes en question.

Un autre ancien de l'équipe, Michel Schayweski, lui aussi détenu et sous le coup d'une peine de réclusion, sollicite la suppression d'une scène où il apparaît comme un drogué.

Enfin, la compagne des bons et des mauvais jours, Sylvia Jeanjacquot, s'est émue elle aussi. Me André Juramy demande pour elle la suppression de vingt-deux séquences considérées comme attentatoires à l'intérêt de sa vie privée.

A ces attaques tous azimuts, Mes Jacques Peberay et Jean-Marc Ciantar ont opposé la défense qu'ils pouvaient. M. Lelièvre ? Le film le montre *« sous un jour très correct »*. Le droit à l'oubli ? *« Un particulier peut certes le revendiquer, mais il n'est pas propriétaire d'un événement. »* Et puis, les uns se plaignent parce qu'ils sont nommément désignés alors que les autres estiment seulement que, sans avoir été nommés, ils sont reconnaissables. Mais par qui ? Par quelques initiés sans doute, pas par le grand public auquel est destiné le film, œuvre de création sur une trame historique.

Si le tribunal devait faire droit à toutes ces demandes, cela reviendrait à empêcher la sortie du film prévue pour le 29 février. Or, si André Genovès n'a pas traduit la *« réalité Mesrine »*, c'est en fait, selon ses avocats, parce que personne ne la connaît et ne pourra jamais prétendre la connaître.

Ordonnance le 24 février.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Retour au thermalisme

L'an dernier, 547 000 personnes ont suivi une cure thermale dans l'une des 96 stations françaises agréées par la Sécurité sociale, ce qui place la France loin derrière l'Allemagne fédérale (1,8 million) ou l'Italie (1,5 million).

Le thermalisme, qui emploie 60 00 personnes environ dont **42 000 « saisonniers », a réalisé en 1982 un chiffre d'affaires voisin de 3 milliards de francs.**

Plus de huit curistes sur dix bénéficient d'une prise en charge totale ou partielle par le système de protection sociale. *Quel que soit le niveau de revenu, la Sécurité sociale rembourse* à 75 % les honoraires médicaux, à 70 % les traitements dispensés par l'établissement thermal. En outre, lorsque les ressources n'excèdent pas un plafond déterminé – 71 345 F en 1983, – la prise en charge est étendue aux frais de voyage, à hauteur de 70 % (sur la base du tarif SNCF deuxième classe), ainsi qu'aux frais d'hébergement (forfait fixé à 755 F l'an dernier).

A l'heure où les pouvoirs publics affichent la volonté de promouvoir un « nouveau thermalisme », comme nous l'explique le secrétaire d'Etat au tourisme, les trois stations présentées ici – Aix-les-Bains et Aix-Marlioz (Savoie), Charbonnières (Rhône) – illustrent quelques-unes des données du débat. La première incarne la tradition ; la deuxième offre l'exemple de ce que pourrait être le centre thermal de demain ; *la troisième montre les résultats que peut obtenir un effort de* diversification des activités bien mené.

UN ENTRETIEN AVEC M. ROLAND CARRAZ

Un coup de fouet pour le tourisme de santé

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat au tourisme, affirme qu'un produit touristique nouveau apparaît sur le marché : « Le tourisme de santé, qui lie à la fois les préoccupations de santé et de loisirs. » *Il rappelle aussi – et révèle pour beaucoup – qu'il existe* « actuellement cinquante mille à soixante mille agents thermaux qui n'ont aucun statut et ne bénéficient *d'aucune formation* ».

« Quelles actions envisagez-vous pour promouvoir le thermalisme ?

– Le développement du thermalisme est un enjeu important en matière de santé mais aussi sur le plan économique, *sociologique* et culturel.

» Aussi, pour assurer son développement, les pouvoirs publics envisagent plusieurs actions :

» D'abord assurer la modernisation et la restructuration des équipements techniques des stations thermales et climatiques.

» Le CIAT (comité interministériel d'aménagement du territoire), du 27 juillet 1983, a décidé que la politique des contrats de stations thermales conduite dans le Massif Central et le Grand Sud-Ouest sera poursuivie *pendant* le IX[e] *Plan et* élargie à d'autres régions.

» Ainsi, en 1984, la DATAR consacrera 10 millions de francs à ces contrats et le ministère de la *santé 10 millions* de *francs* pour la modernisation des équipements techniques.

» Ensuite, il serait souhaitable de doter ce secteur d'activités d'un centre de documentation.

» Il existe déjà différents centres d'information en matière de crénothérapie et de climathérapie, mais il me semblerait opportun de disposer d'une banque de données centralisant tous les textes et communications *concernant* le thermalisme afin de permettre une communication permanente et accessible à *tous* de l'ensemble des documents. Une étude devrait donc être réalisée sur la mise en place d'un tel centre de documentation.

» Par ailleurs, en complément de l'aspect thérapeutique du thermalisme, *se font jour* les possibilités de développement d'un produit touristique nouveau : je veux parler du tourisme de santé, qui lie à la fois les préoccupations de santé et de loisirs et qui correspond à un besoin de « remise en forme ».

» *En effet*, à une *époque* où la vie est de plus en plus trépidante, les individus ressentent le besoin de faire en quelque sorte « peau neuve » l'espace de quelques jours ou de quelques heures. Ce besoin, qui est un véritable fait de société, se concentre sur le temps des vacances : pour beaucoup de Français, les vacances *sont l'occasion de se régénérer*. Elles sont donc un moment privilégié pour se remettre en forme.

» Aussi, je crois tout à fait que les stations thermales peuvent être utilisées pour faire face à ces nouveaux comportements.

» Certaines stations, à titre d'exemple d'ailleurs, ont déjà compris et intégré ce phénomène : ainsi Vittel avec son « passeport pour la forme » et Contrexéville avec son « forfait ligne » proposent des séjours d'une semaine ou d'un week-*end ayant pour* but la « remise en forme ». D'autres stations ont créé des produits de ce type.

» Mais ce n'est pas suffisant, et ces initiatives doivent être multipliées.

» Il s'agit donc de définir, mettre au point et promouvoir un nouveau produit touristique, voisin mais distinct du thermalisme, qui serait le « tourisme de santé ».

» L'action du gouvernement pour *développer le tourisme de santé se* concentrera dans trois domaines d'intervention : valoriser les capacités d'accueil des stations avec la modernisation de l'hôtellerie et le développement des « meublés » chez l'habitant, améliorer l'accueil et *l'animation et, enfin, promouvoir ces* stations. Un effort important sera réalisé en direction du grand public, notamment auprès des touristes étrangers.

– A propos de l'engagement financier des pouvoirs publics, le nombre de contrats signés entre l'Etat et les stations thermales est-il conforme à vos prévisions ?

– On doit remarquer d'abord que le développement de ces contrats est très important. Ainsi, dans le cadre du IX[e] Plan, les pouvoirs publics *ont* décidé de consacrer 94,8 millions de francs à la promotion des stations thermales. *Ces financements* ont été intégrés dans les contrats signés entre l'Etat et les régions de la manière suivante : Aquitaine (5,9 millions de francs), Languedoc-Roussillon (12,4), Midi-Pyrénées (15,4), Massif des Pyrénées (20), Auvergne (27), Bourgogne (1), Lorraine (10) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (2,5).

– Les stations thermales ont besoin d'un personnel qualifié. Pour assurer cette formation, quelles initiatives *les* pouvoirs publics envisagent-ils de prendre ?

– Il est vrai qu'il est urgent d'instaurer un dialogue social à tous les niveaux entre les partenaires du thermalisme et du climatisme.

» Rappelons qu'en ce qui concerne le thermalisme, dont il faut souligner le caractère saisonnier, il existe actuellement cinquante mille à soixante mille agents de soins thermaux qui n'ont aucun statut et ne bénéficient d'aucune formation.

» Je me propose donc de saisir *prochainement les ministères* concernés en vue d'examiner les mesures à envisager afin d'améliorer leur situation, particulièrement sur le plan des conditions de travail et afin d'étudier la mise en place d'un système de formation.

» Pour ce qui est de la climatothérapie, des conventions collectives *existent depuis longtemps*. Il serait cependant nécessaire dans ce secteur de porter *l'effort sur le développement* de la formation professionnelle afin de répondre à la demande de personnel plus qualifié.

» En outre, pour favoriser l'accueil et l'animation dans les stations thermales, les pouvoirs publics ont décidé de financer la formation d'animateurs-agents de développement thermaux.

» C'est l'*INFATH* (*Institut national de formation d'animateurs dans le tourisme hôtelier*) qui a été chargé d'assurer cette formation qui comporte une alternance de sessions théoriques et de stages d'application dans une station thermale.

» Un premier groupe de douze stagiaires ont été formés en 1983 et vont être recrutés par des stations thermales.

» Un deuxième groupe de formation a été mis en place dans les premiers jours de janvier 1984.

Enfin, dans certaines stations, l'Etat *participera financièrement* la première année aux actions d'animation et de développement mises en œuvre par ces agents.

» Vous voyez donc que le thermalisme peut s'analyser comme un véritable outil économique, générateur d'emplois, et plus encore un instrument d'aménagement du territoire : l'activité des stations thermales permet de fixer la population.

» Enfin, la modernisation des bâtiments des stations thermales illustre la volonté de sauvegarder le patrimoine architectural français sous toutes ses formes.

» Cependant, la fréquentation des stations thermales françaises n'est pas actuellement à la hauteur de ce *que permettraient les atouts* importants que représentent les 1 000 sources reconnues et *les* 96 stations agréées : ainsi, en 1981, on recensait 536 000 curistes en France contre 1 650 000 en Allemagne fédérale et 1 250 000 en Italie.

» *Il faut cependant noter* le redressement amorcé en 1983 avec *une légère augmentation de la fréquentation* des stations thermales françaises (+ 1 %).

» Pour le gouvernement, le développement du thermalisme constitue un atout important pour le tourisme français au moment où l'âpreté de la *concurrence internationale, dans ce* secteur, implique le développement d'une politique de produits et la prise en compte des aspirations d'une clientèle nouvelle.

» La place faite au corps dans la culture occidentale d'aujourd'hui, le *rôle dévolu aux vacances* par nos contemporains dans la reconstitution de leur équilibre physiologique et nerveux, l'importance reconnue au tourisme dans les grands équilibres sociaux et économiques, placent la rénovation du thermalisme français au rang de priorité gouvernementale. »

Propos recueillis par **JEAN PERRIN.**

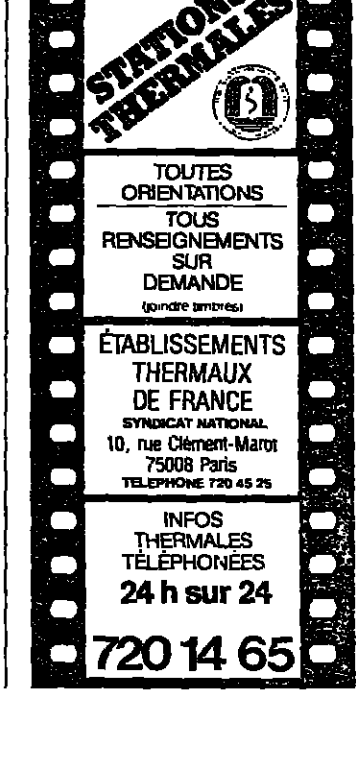
Marc RIBOUD - MAGNUM

La saison dans ses hauts et ses bas

LE nombre total des curistes, au 15 septembre 1983, pour un échantillon de 50 stations représentatives de toutes les régions de France, s'élève à 386 051. Ce chiffre *était, à la même date, en 1982 de* 382 301, soit une légère progression de *+ 0,98 %*. La progression de la saison 1983 sera donc vraisemblablement très inférieure à celle que l'on avait constatée durant l'année 1982, *où l'on* avait enregistré une augmentation d'environ 4,9 %.

Les chiffres donnés ci-dessous ont été recueillis entre le 20 et le 25 *septembre 1983*. Ils représentent, estime le Syndicat national des établissements thermaux de France, un échantillonnage significatif. Les établissements n'y figurant pas n'ont pas été en mesure de communiquer à temps leurs *résultats*. Les chiffres entre parenthèses donnent, en pourcentage, *l'évolution* par rapport à 1982.

Aix-en-Provence	4 012	(– 1,11 %)
Aix-les-Bains	40 167	(– 1 %)
Aix-Marlioz	3 258	(+ 23,97 %)
Alet-les-Bains	75	(+ 10 %)
Allevard	10 816	(– 2,51 %)
Amélie-les-Bains	22 107	(+ 6,60 %)
Bagnoles-de-l'Orne	16 200	(– 1 %)
Bains-les-Bains	3 500	(– 2 %)
Balaruc	15 005	(+ 5 %)
Barbazan	493	(– 8 %)
Barbotan	13 402	(+ 5,66 %)
Beaucens	840	(+ 6 %)
Le Boulou	1 789	(– 2,01 %)
Bourbon-Lancy	2 548	(+ 3,40 %)
Bourbonne-les-Bains	13 024	(+ 1,50 %)
La Bourboule	23 991	(– 2,93 %)
Brides-les-Bains	8 680	(0)
Capvern	6 177	(– 2,9 %)
Cauterets	12 538	(– 0,18 %)
Châtel-Guyon	18 576	(– 0,69 %)
Contrexeville	1 950	(+ 2 %)
Dax	29 911	(+ 1,59 %)
Digne	3 585	(+ 18 %)
Divonne	4 570	(+ 1,9 %)
Evaux-les-Bains	1 719	(+ 4 %)
Evian-les-Bains	2 663	(– 1,5 %)
Lamalou-les-Bains	2 437	(+ 4,23 %)
La Léchère	5 599	– 2,36 %)
Lons-le-Saunier	1 846	(– 12,62 %)
Luchon	30 186	(+ 1 %)
Luxeuil-les-Bains	2 472	(0)
Morsbronn	4 906	(– 0,15 %)
Neyrac-les-Bains	84	(– 22,62 %)
Plombières	7 541	(– 0,6 %)
La Preste-les-Bains	4 077	(+ 1,2 %)
Rennes-les-Bains	878	(+ 3 %)
Rochefort	3 046	(+ 4,74 %)
La Roche-Posay	6 626	(+ 3,79 %)
Royat	21 732	(+ 1,5 %)
Saint-Nectaire	970	(+ 3,5 %)
Saint-Sauveur	445	(+ 5 %)
Salies-de-Béarn	1 403	(– 9,3 %)
Saubusse	865	(– 1,5 %)
Saujon	300	(+ 14,7 %)
Thonon-les-Bains	755	(+ 24,50 %)
Uriage	4 590	(0)
Ussat-les-Bains	600	(+ 60 %)
Vals-les-Bains	2 133	(+ 17,78 %)
Vernet-les-Bains	3 100	(0)
Vichy	17 864	(– 2,23 %)



Aix-les-Bains : 2 000 ans dans la meilleure des traditions

AIX-LES-BAINS. Une brume légère enveloppe le lac du Bourget, la chaîne de l'Epine, la dent du Chat et le mont Revard. *En haut de l'avenue du* Général-de-Gaulle, face au château des marquis d'Aix qui abrite désormais l'hôtel de ville, une imposante bâtisse à l'architecture anguleuse. Derrière l'austère façade, rénové il y a dix ans, voici les thermes nationaux : les « anciens » ont vu le jour vers 1860 ; les « nouveaux » datent des années 30. Sous sa rosace de verre, le grand hall, quasiment désert, attend le retour de la haute saison. Autour de la rotonde centrale, les *mosaïques* dessinent *quelques* scènes bucoliques et naïves. Non loin de là, près de la buvette – « *1 F le verre d'eau minérale* », – se dresse un monument dédié aux bienfaits du soufre ; il semble veiller sur la statue d'une jeune femme nue, assoupie à ses pieds. Qu'on ne s'y trompe pas : en dépit de ce décor légué par les ans, la première station thermale française refuse de céder au culte du passé.

Robuste, jovial, Albert Lafont préside depuis 1971 aux destinées des thermes, seul établissement géré par l'Etat. A cinquante-sept ans, cet administrateur civil commente sans déplaisir les graphiques et les tableaux qui ornent son vaste bureau. « *Huit mille curistes en 1945, cinquante-deux mille en 1982,* explique-t-il en pointant l'index sur les courbes de fréquentation. *Et, sur l'ensemble, plus de 95 % des séjours pris en charge par la Sécurité sociale.* »

Ouverte toute l'année, la station vit au ralenti de décembre à février. Au cœur de la morte saison, elle n'accueille guère plus de trois cents personnes, affluence bien modeste au regard des cinq mille cinq cents estivants présents en permanence entre mai et septembre. « *Je préfère venir en hiver,* explique une mère de famille lyonnaise au terme de son huitième séjour consécutif. *Il y a moins de monde, j'ai l'impression de bénéficier d'un personnel plus disponible.* »

Les eaux recours de la médecine ?

Connues depuis deux millénaires – les premiers bains auraient été édifiés sous Domitius, proconsul de Jules César, – les vertus thérapeutiques des eaux sulfurées calciques d'Aix ont attiré dans cette Savoie au destin tumultueux quelques-uns des grands de ce monde. La légende assure que Charlemagne s'y rendit. Plus tard, Henri IV, Joséphine, Hortense de Beauharnais et l'impératrice Victoria vinrent y prendre les eaux, de même qu'une pléiade de femmes et d'hommes de plume, de Lamartine à George Sand. Aujourd'hui, l'ère des *mondanités* thermales paraît révolue.

La station doit sa réputation aux *effets observés sur les affections* telles que le rhumatisme, les lombalgies, la goutte, voire les suites de fractures. Mais les vertus thérapeutiques n'expliquent pas tout : le succès d'une cure repose aussi sur le recours à des techiques thermales éprouvées : douches-massages, douches sous-marines, bains, rééducation en piscine...

Dans la chaleur moite du bassin de première classe, chaque curiste, guidé par un moniteur, s'applique à réaliser les exercices prescrits par un médecin de la station. Roger, un colosse de quarante-neuf ans, tignasse poivre et sel et moustache drue, sacrifie une dernière fois au rite du bain à 37 °C ; ouvrier d'entretien dans une cimenterie de Chambéry, il souffre depuis des années des séquelles d'un accident du travail : « *Je ne sais pas l'expliquer, mais en tout cas j'y crois ! D'ailleurs, je reprends le travail lundi.* »

Les salles de traitement, réparties de part et d'autre d'immenses corridors, peuvent se prévaloir de quelques années de service : carrelage *laiteux, éclairage timide,* tribune de marbre gris pour le réglage de la pression, robinetterie en cuivre, embouts de bronze... « *Désuet ? Pas le moins du monde,* rétorque M. Lafont. *Ces équipements demeurent parfaitement fonctionnels. D'autant que l'eau thermale, très corrosive, exige l'emploi de matériaux résistants.* » Chiffres à l'appui, le directeur des thermes ne manque pas une occasion de mettre en valeur les projets de rénovation : une enveloppe de *30 millions de francs permettra* prochainement la construction de deux nouvelles piscines.

L'eau, la boue, la vapeur : tels sont les supports des bienfaits prodigués par les sources d'alun et de soufre. Une marne argileuse collectée dans un village iseran, appliquée localement après avoir macéré dans l'eau thermale, soulage les douleurs rhumatismales. Autre pratique originale, le Berthollet, ainsi baptisé en hommage à un ingénieur-chimiste savoyard : il s'agit de baigner les mains, la nuque ou le corps dans la vapeur d'eau de source.

« *Les eaux,* écrivait Diderot, *sont le dernier recours de la médecine poussée à bout. On compte plus sur le voyage que sur le remède.* » Spécialiste en rhumatologie et vice-président de la Société médicale d'Aix-les-Bains, le docteur Pierre Grellat, quadragénaire disert et posé, réfute l'aphorisme : « *Effet placebo, soit ! Mais nul ne conteste aujourd'hui l'efficacité du thermalisme sur les affections chroniques. Toutes les études montrent qu'il contribue à diminuer la consommation médicale ou l'absentéisme au travail. Tout porte à croire que le soufre agit sur les os et les cartilages.* »

Thermalisme curatif, médicalisé... Aix-les-Bains ne risque pas de sombrer dans la confusion des genres. En pleine saison, les traitements commencent à 6 heures : pour le club de vacances, s'adresser ailleurs. « *Notre règle d'or : priorité aux soins,* commente M. Lafont. *On vient ici améliorer son état de santé avant tout.* »

Spécialité oblige, la station reçoit une clientèle d'âge mûr. Le curiste moyen a dépassé la cinquantaine. Originaire de la région Rhône-Alpes ou du Bassin parisien, il loge à l'hôtel ou dans l'un des cinq mille meublés de la ville. Son séjour, couvert par la Sécurité sociale, dure nécessairement trois semaines.

A Aix comme ailleurs, la naissance de la « Sécu », en 1947, a ouvert les stations thermales à une nouvelle clientèle. Toute médaille a son revers : au fil des ans, les curistes fortunés ont déserté la Savoie. Les uns ont cédé à la vogue des stations balnéaires, les autres ont trouvé refuge au-delà des frontières à Abano, non loin de Venise, ou à Baden-Baden.

Témoins de la splendeur passée, les palaces aixois, le Splendid, l'Excelsior, le Royal, *peu adaptés aux* exigences de l'hôtellerie moderne, ont fermé leurs portes. Signe des temps, la plupart d'entre eux ont été vendus par appartement. « *Autrefois,* commente André Grosjean, maire de la ville et président du comité régional du tourisme Savoie-Mont-Blanc, *l'économie locale reposait à 100 % sur le thermalisme. Tel n'est plus le cas. Il nous faut donc diversifier notre accueil et attirer à nouveau les curistes « libres ». D'autant que la rigueur imposée à la Sécurité sociale risque aussi de raréfier la clientèle sociale.* » Déjà, M. Grosjean prédit une chute de 5 % de la fréquentation en 1984, après le déclin de plus de 2 % enregistré l'an dernier.

Avec l'ensemble thermal du Bois-Vidal, la municipalité croyait avoir trouvé la parade. Visant une clientèle *aisée,* ce deuxième établissement aurait proposé des cures d'une dizaine de jours, axées sur l'entretien, la relaxation. Une convention passée en 1974 entre l'Etat et la commune prévoyait même l'attribution quotidienne de 100 mètres cubes d'eau fournie par la source d'alun. « *Toutes les précautions avaient été prises* », soutient M. Henri Chas, chargé de mener l'étude pour le compte d'une société d'économie mixte. « *Aucun risque de concurrencer les thermes nationaux, un montage financier cohérent : nous touchions enfin au but.* » Pourtant, l'ultime version du projet en restera là : au printemps 1982, le ministère de la santé dénonçait l'accord de 1974, estimant qu'il exposait l'établissement. « *Prétexte,* fulmine André Grosjean. *A l'époque, on nous a dit que le Bois-Vidal ne correspondait pas à la forme de thermalisme souhaité. Aujourd'hui, tout le monde parle de renouveau nécessaire.* » « *Dommage,* renchérit le docteur Grellat. *Il ne s'agissait pas de céder à la mode du parathermalisme, mais d'exploiter au mieux nos atouts : l'environnement, Genève à cinquante minutes, Lyon à une heure et Paris à trois heures par le train à grande vitesse. Dans ce domaine, qui n'avance pas recule.* »

Qui parle de reculer ? A la mi-janvier, un comité du thermalisme organisait sa première réunion. Les multiples initiatives suggérées à cette occasion répondaient à un même souci : rajeunir l'image du thermalisme local. Pour cela, on prévoyait le lancement de produits commercialisés sous le label aixois, le recours accru à la publicité, l'ouverture à Paris d'une maison d'Aix-les-Bains à vocation thermale. Voilà pour l'ordonnance. Reste à savoir si le « malade » consentira à s'y plier.

Où soigner quoi ?

AFFECTIONS PSYCHOSOMATIQUES

65 Bagnères-de-Bigorre.
01 Divonne-les-Bains (1).
21 Maizières.
03 Néris-les-Bains.
17 Saujon (1).
09 Ussat-les-Bains.

RHUMATISMES

73 Aix-les-Bains (1).
13 Aix-en-Provence (1).
66 Amélie-les-Bains (1).
32 Aurensan.
09 Ax-les-Thermes (1).
65 Bagnères-de-Bigorre.
61 Bagnoles-de-l'Orne.
48 Bagnols-les-Bains.
34 Balaruc.
32 Barbotan.
65 Barèges.
65 Beaucens.
71 Bourbon-Lancy.
03 Bourbon-l'Archambault (1).
50 Bourbonne-les-Bains.
73 Brides-les-Bains.
64 Cambo-les-Bains (1).
13 Camoins-les-Bains.
65 Capvern-les-Bains.
65 Cauterets (1).
69 Charbonnières-les-Bains (1).
63 Châteauneuf-les-Bains.
15 Chaudes-Aigues.
12 Cransac.
40 Dax (1).
04 Digne.
64 Les Eaux-Chaudes (1).
95 Enghien-les-Bains (1).
40 Eugénie-les-Bains.
23 Evaux-les-Bains.
74 Evian-les-Bains (1).
04 Gréoux-les-Bains (1).
20 Guagno-les-Bains.
34 Lamalou-les-Bains (1).
73 La Léchère-les-Bains (1).
39 Lons-le-Saunier.
31 Luchon.
21 Maizières.
63 Le Mont-Dore.
67 Morsbronn-les-Bains.
03 Néris-les-Bains.
67 Niederbronn-les-Bains (1).
67 Pechelbronn.
20 Pietrapola.
88 Plombières.
40 Prechacq-les-Bains.
11 Rennes-les-Bains.
17 Rochefort-sur-Mer (1).
63 Royat.
59 Saint-Amand-les-Eaux.
971 Saint-Claude (1).
07 Saint-Laurent-les-Bains.
40 Saint-Paul-lès-Dax.
64 Salies-de-Béarn (1).
31 Salies-du-Salat.
39 Salins-les-Bains.
21 Santenay-les-Bains (1).
40 Saubusse (1).
40 Tercis-les-Bains (1).
74 Thonon-les-Bains (1).
38 Uriage.
66 Vernet-les-Bains (1).
03 Vichy (1).
88 Vittel (1).

VOIES RESPIRATOIRES

73 Aix-Marlioz.
38 Allevard-les-Bains.
66 Amélie-les-Bains (1).
65 Argelès-Gazost.
09 Ax-les-Thermes (1).
65 Bagnères-de-Bigorre.
48 Bagnols-les-Bains.
65 Barzun.
06 Berthemont-les-Bains.
50 Bourbonne-les-Bains.
63 La Bourboule.
64 Cambo-les-Bains (1).
13 Camoins-les-Bains.
65 Cauterets (1).
73 Challes-les-Eaux.
04 Digne.
64 Les Eaux-Bonnes.
64 Les Eaux-Chaudes (1).
95 Enghien-les-Bains (1).
30 Les Fumades.
04 Gréoux-les-Bains (1).
31 Luchon.
66 Molitg-les-Bains.
63 Le Mont-Dore.
40 Préchacq-les-Bains.
59 Saint-Amand-les-Eaux.
971 Saint-Claude (1).
74 Saint-Gervais.
58 Saint-Honoré-les-Bains.
40 Tercis-les-Bains (1).
38 Uriage.

66 Vernet-les-Bains (1).
20 Zigliara.

VOIES DIGESTIVES

11 Alet-les-Bains.
31 Barbazan.
66 Le Boulou.
73 Brides-les-Bains.
65 Capvern-les-Bains.
32 Castera-Verduzan.
63 Chatel-Guyon.
88 Contrexéville.
74 Evian-les-Bains (1).
42 Montrond.
88 Plombières.
58 Pougues-les-Eaux.
26 Propiac (1).
21 Santenay-les-Bains (1).
74 Thonon-les-Bains (1).
07 Vals-les-Bains.
03 Vichy (1).
88 Vittel (1).

GYNÉCOLOGIE

13 Aix-en-Provence (1).
61 Bagnoles-de-l'Orne.
03 Bourbon-l'Archambault (1).
73 Challes-les-Eaux.
63 Châtel-Guyon.
40 Dax (1).
23 Evaux-les-Bains (1).
73 La Léchère-les-Bains (1).
70 Luxeuil-les-Bains.
65 Saint-Sauveur-les-Bains.
64 Salies-de-Béarn (1).
31 Salies-du-Salat.
39 Salins-les-Bains.
09 Ussat-les-Bains.

PHLÉBOLOGIE

13 Aix-en-Provence (1).
65 Argelès-Gazost.
61 Bagnoles-de-l'Orne.
32 Barbotan.
23 Evaux-les-Bains.
73 La Léchère-les-Bains (1).
70 Luxeuil-les-Bains.
17 Rochefort-sur-Mer (1).
65 Saint-Sauveur-les-Bains.

MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES

88 Bains-les-Bains.
71 Bourbon-Lancy.
63 Royat.

TROUBLES DE CROISSANCE.

63 La Bourboule.
39 Lons-le-Saunier.
64 Salies-de-Béarn (1).
31 Salies-du-Salat.
39 Salins-les-Bains.

NEUROLOGIE

69 Charbonnières-les-Bains (1).
34 Lamalou-les-Bains (1).
03 Néris-les-Bains.
09 Ussat-les-Bains.

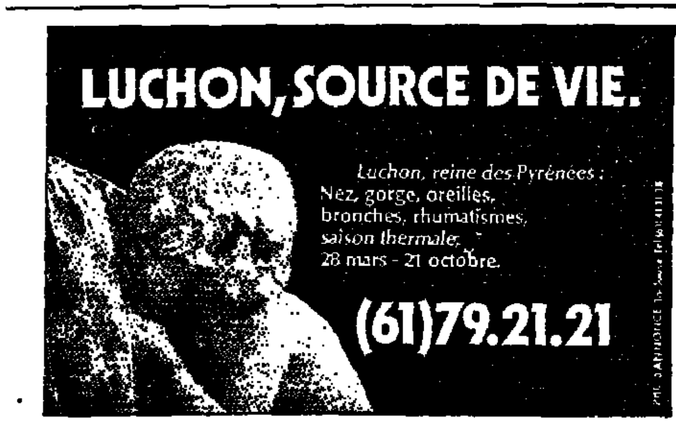
DERMATOLOGIE-STOMATOLOGIE

34 Avène-les-Bains.
32 Castera-Verduzan.
63 La Bourboule.
30 Les Fumades.
66 Molitg-les-Bains.
07 Neyrac-les-Bains.
86 La Roche-Posay (1).
17 Rochefort-sur-Mer (1).
42 Sail-les-Bains.
64 Saint-Christau.
971 Saint-Claude (1).
74 Saint-Gervais.
40 Tercis-les-Bains (1).
38 Uriage.

VOIES URINAIRES

65 Capvern-les-Bains.
63 Châtel-Guyon.
88 Contrexéville.
40 Eugénie-les-Bains.
74 Evian-les-Bains (1).
66 La Preste-les-Bains.
63 Saint-Nectaire.
74 Thonon-les-Bains (1).
88 Vittel (1).

(1) Stations ouvertes toute l'année. Renseignements donnés par la FÉDÉRATION THERMALE ET CLIMATIQUE FRANÇAISE, 16, rue de l'Estrapade - 75005 Paris. Tél. : (1) 325-11-85.



Charbonnières-les-Bains : le sauvetage par le cœur et les nerfs

« VERDIR toujours. Jamais tarir. » Voilà dix ans, Charbonnières-les-Bains fut à deux doigts de manquer à sa fière devise. Certes, la source qui clapote au pied du casino n'a jamais failli à son devoir. Peut-on en dire autant de la station thermale ? Après avoir fondé la renommée de cette bourgade de 4 000 âmes adossée au plateau de l'ouest lyonnais, elle menaçait de sombrer dans une douce léthargie.

Tout avait pourtant commencé sous les meilleurs auspices. La chronique locale veut qu'en 1778 un bûcheron, lassé de nourrir un âne moribond, décide de l'abandonner au plus profond de la forêt. Quelle ne fut pas sa surprise quelques mois plus tard de retrouver l'animal, solide comme un roc, occupé à se désaltérer. L'homme s'en ouvrit au curé du village, qui s'empressa de faire analyser l'eau miraculeuse et de lui léguer son patronyme : ainsi naquit la source Marsonnat. La station connut son heure de gloire à la fin du siècle dernier. A l'orée du vingtième, puis pendant l'entre-deux-guerres, la bonne société lyonnaise s'y pressait encore, alors que Maurice Barrès, Gabriele D'Annunzio et Jean Mermoz « flambaient » au cercle de jeux tout proche.

Puis vint le temps du déclin, en dépit de la création, en 1959, d'un service de réadaptation fonctionnelle. Lorsque en 1975 M. Alfred Abdilla, président d'un centre de rééducation voisin, entreprit de relever le défi, l'établissement abritait une trentaine de curistes. Les débuts furent difficiles. Edifiés selon les normes en vigueur vingt ans plus tôt, les bâtiments vieillissaient mal. Pire, quelques affaires peu glorieuses devaient propulser le casino sur l'avant-scène. Soucieux de réaliser une juteuse opération immobilière, un groupe de promoteurs lié à la pègre avait pris le contrôle de la Société des eaux minérales (SEM), également propriétaire du centre thermal et d'un hôtel de luxe. Le gang des Lyonnais aurait même utilisé le casino pour « blanchir » une partie du butin de ses méfaits. « Nous en avons pâti, reconnaît Mme Suzanne Jean-Louis, directrice des thermes, au point de perdre en une année un tiers de la clientèle. Nous avons même envisagé d'abandonner la partie. »

En quelques années, la nouvelle équipe parviendra néanmoins à moderniser l'établissement et à le doter d'un label de sérieux et de compétence : rénovation des services d'hydrothérapie (1978), de fangothérapie – application de boues – et de réadaptation en décembre dernier. Elle recueille aujourd'hui le fruit de ses efforts : en 1983, la station a reçu 400 curistes, originaires de la région pour la plupart.

Charbonnières fonctionne en effet en externat. Chaque jour, un minicar sillonne la banlieue lyonnaise ; dès le traitement terminé, les patients regagnent leur domicile : la cure en pointillé. Ainsi, cet ambulancier, frappé d'hémiplégie à la suite d'une agression, ne passe guère plus de trois demi-journées par semaine aux thermes. « Une bonne formule, souligne-t-il. Pas de rupture dans la vie de famille, et la possibilité de garder un œil sur les affaires. »

A la Belle Epoque, les médecins prescrivaient l'eau ferrugineuse bicarbonatée de la source Marsonnat pour ses vertus anti-anémiques. N'était la modeste fontaine installée à l'entrée du hall, personne ne s'en souviendrait. Aujourd'hui, on recourt aux techniques thermales pour soigner les rhumatismes, les séquelles de traumatismes et d'opérations ainsi que certaines affections cutanées (cicatrisation de brûlures graves, psoriasis...). En outre, l'eau de Charbonnières dépose une boue riche en fer et en alumine, propice au développement d'algues imprégnées de composés ferreux, donc à l'application de la boue. Sans pour autant renier son passé, la station privilégie désormais les activités de rééducation. « Inutile de vouloir dissocier l'un et l'autre, précise un jeune rhumatologue. Le thermalisme décuple l'efficacité de la réadaptation. Il apaise les douleurs, décontracte, et permet donc d'aller plus loin dans les exercices. »

Les gestes de tous les jours

Moteur du redressement, la modernisation repose sur deux piliers : neurologie et cardiologie. Animé par des médecins, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, le service de neurologie travaille notamment à la réinsertion sociale et familiale des hémiplégiques. Un seul exemple : la salle d'ergothérapie dispose de multiples équipements domestiques. De l'évier à la cuisinière, le malade réapprend les gestes de tous les jours.

Une démarche a conduit à la création de l'unité de cardiologie, axée sur la réadaptation à l'effort de patients victimes d'un infarctus ou récemment opérés. « Très souvent, remarque le docteur Philippe Jean-Louis, un spécialiste de réputation mondiale, le sujet s'aperçoit de cette façon qu'il peut mener une vie plus intense qu'il ne le croyait. » Mieux vaut prévenir... Fidèle à la maxime, le docteur Jean-Louis souhaite orienter le service vers la prévention. Déjà, une expérience menée avec le Lyon Olympique universitaire a permis de déceler des signes de faiblesses cardiaques chez deux jeunes rugbymen.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin ? Consciente de tenir là un bon créneau, la direction des thermes lancera dans moins d'un an une nouvelle forme de cure « atout cœur ». Elle espère conquérir une clientèle nationale et étrangère. Première étape : le rachat et la rénovation du Parc Hôtel. Deuxième étape, la conversion de l'établissement, rebaptisé Hôtel des Thermes, en centre de soins intégrés doté d'une cinquantaine de chambres et de deux restaurants, dont un diététique. Le séjour, long d'une dizaine de jours, aura pour but d'aider les cardiaques à retrouver une activité physique, voire de prévenir les affections cardio-vasculaires.

Reste que le destin de la station demeure lié à celui de la SEM, propriétaire du terrain, des murs et de la source. Or, côté casino... rien ne va plus. Son rachat par le holding Worms n'a pas suffi à enrayer le déclin. Au palmarès national, il ne cesse de rétrograder : 7e en 1979, 12e l'an dernier. Pour les Charbonniérois, adeptes ou non des tapis verts, le phénomène n'a rien de mystérieux : la boule a drainé une clientèle turbulente, qui a chassé les joueurs les plus huppés ; dans le même temps, le doublement de la mise minimale décourageait les gagne-petit de la roulette. « Tout cela, c'est du passé, assure-t-on au casino. D'ailleurs, les enjeux progressent constamment. »

Quel rapport entre le black-jack et la douche-massage ? La réponse tient à la réglementation des jeux : une partie des recettes peuvent en effet être affectées au financement de travaux entrepris au bénéfice de l'établissement thermal. A l'origine de ce curieux mariage, une règle édictée sous le Second Empire : seules les villes d'eau sont autorisées à accueillir un casino, privilège étendu ensuite aux stations balnéaires et climatiques. Comme pour les thermes, le salut passe sans doute par la diversification. « Le cercle de jeux, explique un conseiller municipal, possède des salles aussi somptueuses que sous-employées. Pourquoi ne pas créer une structure d'accueil pour les soirées des visiteurs attirés par le nouveau Palais des congrès de Lyon ? »

Qu'un tel projet aboutisse ou pas, la station, elle, paraît tirée d'affaire : les curistes ont retrouvé le chemin des thermes. Comme si les jeunes filles du cru avaient oublié la prière enseignée à leur grand-mère dans les pensionnats religieux : « Faites que mon père, mon époux, mon mari, ne montent pas aux Charbonnières. »

Aix-Marlioz : cure comme vacance

SAUVE qui peut. Le clan Burnet monte au créneau. Sous la houlette de Marcel, un jeune homme de soixante-seize ans, les deux fils appliquent depuis plus de vingt ans une infaillible recette de famille : beaucoup de travail, un sens aigu des affaires, de l'audace. Après les cimes, les eaux. En 1961, les Burnet inventaient l'hôtellerie de La Plagne. Cette fois, ils s'attaquent au thermalisme.

Que faire d'un établissement vétuste, inauguré à quelques mois du rattachement de la Savoie à la France, vivotant entre mai et septembre un peu à l'écart du centre d'Aix-les-Bains ? Réponse : racheter le terrain de 17 hectares à la Compagnie générale d'électricité, l'exploiter en l'état pendant deux ans, histoire de réunir les fonds nécessaires, livrer les bâtiments aux pioches des démolisseurs, construire un centre thermal flambant neuf, flanqué d'un hôtel trois-étoiles, l'Ariana. Du passé faisons table rase...

Seule la vocation des sources – le traitement des affections du nez, de la gorge, des oreilles – semble avoir survécu à l'ouragan Burnet. Ultime trait d'union entre hier et aujourd'hui, le fronton du bâtiment défunt couronne désormais la façade de « l'Établissement thermal de Marlioz-Aix-les-Bains ». « L'architecte des Bâtiments de France l'exigeait, précise Paul, le cadet. Pour notre part, nous souhaitions aussi le préserver : il épouse parfaitement l'architecture choisie. »

Le credo des nouveaux maîtres de Marlioz tient en une formule : conjuguer cure et vacances. Tourisme de santé ? Néothermalisme, parathermalisme ? Qu'importe le flacon : moyennant un investissement initial de 40 millions de francs, les Burnet ont mis sur pied la première station intégrée de France, inspirée des exemples allemand et italien. A un détail près : la volonté d'éviter la dispersion de l'équipement médical au hasard des lieux d'hébergement et d'écarter la formule hybride de l'hôtel-hôpital. La solution ? Une galerie climatisée, reliant l'Ariana aux Thermes. Le curiste passe ainsi de l'un à l'autre, au chaud et au sec. Certes, le dispositif peut sembler superflu, d'autant que l'établissement hiberne jusqu'à la fin mars. En revanche, dès l'an prochain, il fonctionnera de janvier à décembre. « Après une inhalation, observe Paul Burnet, le patient reste très vulnérable aux intempéries : la galerie supprime le risque. »

Une unité médicale dotée du matériel dernier cri, un trois-étoiles abritant un restaurant gastronomique au style « années 30 » : il ne s'agit pourtant là que de la première étape du programme, comme en témoigne la maquette installée non loin du hall d'accueil. En 1985, deux nouveaux hôtels sortiront de terre. Plus tard, priorité sera donnée au « volet social » du projet, avec la construction de homes d'enfants, de studios ou d'une maison du troisième âge. Les Burnet ne craignent pas d'afficher les objectifs à l'horizon 1987 : 1 000 lits, 10 000 curistes, une capacité de 500 personnes par jour. Ambitions démesurées ? Voire : en 1979, au moment du rachat, Marlioz accueillait un millier de clients ; l'an dernier, 4 200, dont un cinquième environ de curistes libres : le défi aurait pu s'engager plus mal.

Loin des querelles d'école, la station continue de jouer sur deux tableaux : thermalisme curatif et tourisme de santé. « Attention, prévient le cadet Burnet, pas de confusion entre la cure ORL traditionnelle de vingt et un jours, prise en charge par la Sécurité sociale, et les séjours anti-tabac ou anti-stress que propose l'Institut Marlioz ! » Le traitement des affections respiratoires demeure en effet la vocation première de la station. Les études, menées au cours de l'été 1981 par un universitaire tourangeau, spécialiste en hydrologie, ont permis de confirmer les vertus de l'eau sulfurée froide dispensée par les trois sources maison : Bonjean, Adélaïde et Esculape.

Les Thermes de Marlioz sollicitent toutes les techniques connues pour venir à bout des rhinites, sinusites, pharyngites et autres bronchites : pulvérisations, inhalations, aérosols, douches pharyngées...

Destiné à créer un climat détendu, l'agencement du bâtiment bénéficie de tous les atouts de la modernité : larges baies vitrées, mobilier design et coloré, petites salles de soins généreusement éclairées. A condition d'acquitter un supplément, le curiste misanthrope peut subir tous les traitements dans une cellule individuelle, à l'abri des regards de ses compagnons d'infortune. La présence – presque incongrue – de sabliers dans les salles de soins reste la seule concession aux techniques de jadis : aucun chronomètre ne résisterait au pouvoir corrosif de l'eau soufrée.

Lancé au printemps dernier, l'institut vise une autre « cible ». Il s'agit cette fois de séduire une clientèle jeune, active, désireuse de changer d'air, de rompre avec ses habitudes alimentaires ou tabagiques, mais gênée par l'image « fin de siècle » que le grand public associe encore au thermalisme. « On a observé, raconte Paul Burnet, que l'inhalation d'eau soufrée suscite un profond dégoût de la cigarette. D'où l'idée de proposer des séjours d'oxygénation de quelques jours. » A son arrivée, le curiste nouvelle manière se prête à un bilan de santé complet. En compagnie d'un médecin, il arrête ensuite un programme personnalisé de soins ORL, assorti de massages, de rééducation respiratoire ou de yoga.

La santé n'a pas de prix, les cures, si. Pour un séjour d'une semaine en pension complète, il en coûte entre 3 560 et 4 260 francs selon la saison.

Situé tout à côté de l'hôtel, l'institut dispose d'une double salle de bains bouillonnants, d'une piscine et d'une salle de gymnastique. Déjà, les Burnet envisagent de lancer quelques formules mixtes, mariant la cure de remise en forme à la pratique du ski de fond, sur le mont Revard voisin, du tennis ou encore du golf.

Thermalisme d'élite ? « Dans un premier temps, nous nous adressons à une clientèle haut de gamme, admet M. Burnet. Mieux vaut imposer une image d'emblée puis élargir l'audience que d'emprunter le chemin dans l'autre sens. »

Haut de gamme, cible, créneau : aucun doute, il s'agit ici de vendre un produit et l'on ne s'en cache pas. En 1984, une enveloppe de près de 1,3 million de francs sera consacrée à l'achat d'espaces publicitaires, dans les quotidiens, les « news magazines » et sur les ondes.

Le thermalisme risque-t-il de perdre son âme dans la bataille ? Peu probable, tant le souci des Burnet d'acquérir une solide réputation de sérieux médical paraît manifeste. Au secrétariat d'Etat au tourisme, comme au Syndicat national des établissements thermaux, on cite volontiers Marlioz en exemple.

Certes, les allures de fonceurs insatiables peuvent irriter un milieu friand de coups d'éclats. De même, les séjours de remise en forme que propose l'institut suscitent quelques réserves – justifiées sans doute – dans le corps médical. Mais les Burnet n'en ont cure ; le succès leur colle à la peau. S'il existe en France quelques stations qui donnent au slogan de « nouveau thermalisme » un contenu véritable, Marlioz figure sans conteste parmi celles-là.

Et si le thermalisme du clan Burnet sent le soufre, il le doit avant tout aux vertus de ses eaux.

SOCIÉTÉ

Faits divers

Le pot de peinture contre le pot-de-vin

De notre envoyé spécial

Argœuves (Somme). – Dans la mairie, la salle des fêtes, le hangar du village et jusque dans *des entrepôts industriels*, il y en a partout, plus de 10 tonnes de peinture, de solvants, d'insecticides et d'autres produits chimiques en fûts de 100 litres qui s'entassent là depuis deux ans. Lundi 20 février, le maire d'Argœuves, commune de cinq cents habitants, M. Jean Friant, cinquante-quatre ans, directeur d'école en congé de maladie, a remis sa démission au préfet. Les gendarmes d'Amiens l'affirment : M. Friant aurait accepté 120 000 francs de pot-de-vin et de voyages gratuits en échange de considérables commandes passées au nom de la mairie à une société de peinture, Research development Industry (RDI).

Au total, M. Friant aurait accumulé une ardoise de plus de 1,05 million de francs, montant supérieur au budget annuel de la commune, pour des produits *dont Argœuves n'avait nullement* besoin. A peine si quelques pots ont servi à rafraîchir la statue de la Vierge, la salle des fêtes et les grilles du cimetière. Avec le reste, on aurait pu peindre chaque *maison du village et chasser* tous les insectes de Picardie. Argœuves ne comprend pas. Le *maire serait-il devenu fou ?* Aurait-il été victime de l'audace crapuleuse d'un représentant de commerce, comme il l'a expliqué d'un ton embarrassé devant le conseil municipal, qui lui a retiré sa confiance le 7 février.

Dans les cours de fermes, derrière d'épais murs de brique protégés par des *« chiens méchants »*, dans les pavillons ouvriers, les langues se délient sans apporter de véritable réponse. Les 120 000 francs de pot-de-vin, personne ne veut y croire ; même les adversaires déclarés du maire se contentent d'allusions prudentes, « faute de preuves ». Néanmoins, *M. Philippe Rohaut, instituteur et* unique conseiller d'opposition, n'a *« jamais eu bien confiance en M. Friant »*, dont il réprouve les méthodes : selon lui, le maire ne présentait jamais le registre comptable aux conseillers, comme s'il avait souhaité gérer seul sa commune : *« Il se dérobait chaque fois que nous réclamions une facture »*, accuse aujourd'hui l'instituteur.

Pot-aux-roses

M. Friant avait pourtant *obtenu la confiance du village* dès son arrivée à Argœuves en 1975. Secrétaire de mairie pendant vingt-sept ans dans une autre commune, instituteur lui-même puis directeur d'école d'Amiens, il était tout de suite apparu comme un « bon gestionnaire ».

La mairie, c'est une pièce nichée dans une aile de l'école, un poêle à mazout et quinze *chaises de paille alignées. Pour* diffuser l'information municipale, une photocopieuse concurrence *le tambour de ville, posé sur une* étagère, que le cantonnier bat encore pour annoncer le passage du percepteur.

En décembre 1983, le maire part en vacances et son courrier est redistribué à son second adjoint, M. Gilbert Gourguechon. Ce dernier découvre une facture de *45 000 F*, ignorée des conseillers municipaux, alors que les fûts de peinture s'amoncel*lent depuis longtemps déjà dans* le garage municipal sans susciter d'émotion apparente.

Même aujourd'hui, bien que la note s'élève à plus de 1 million de francs, dont 218 000 francs effectivement payés sur une provision qui ne figure pas au budget municipal, les adjoints abasourdis par l'énormité de la dépense préfèrent « acquitter » *M. Friant au bénéfice du doute. « Peut-être s'est-il laissé abuser »*, lâche M. Gourguechon. Les voyages aux Baléares, qui auraient été payés au maire prodigue par l'entreprise de peinture n'indignent pas M. Henri Deffontaines, premier adjoint. *« C'est dans les usages »*, croit-il savoir... Tout de même *Argœuves refuse de faire les frais* de cette « indélicatesse » et réclame soit une reprise amiable des fûts par le vendeur, soit la condamnation du maire aux dépens.

M. Friend n'entend pas tous ces chuchotements, lui qu'on accuse d'avoir voulu gouverner Argœuves seul se terre à présent, isolé dans son pavillon situé au beau milieu du village, entre la Grand-Rue et la rue du *Cul-de-Sac.*

PHILIPPE BERNARD.

SCIENCES

LES AIDES PUBLIQUES A LA RECHERCHE INDUSTRIELLE VONT ÊTRE AUGMENTÉES

Améliorer la formation à la recherche, renforcer les couplages entre la recherche et l'industrie, réorienter les aides publiques en faveur des entreprises, tels sont les trois thèmes des propositions que M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, devait présenter au conseil des ministres, mercredi 22 février.

Une dizaine de mesures sont projetées. En particulier, M. Fabius souhaite doubler cette année le nombre des contrats industriels de formation pour la recherche (bourses CIFRE). Il compte également augmenter, d'ici à 1988, le nombre des ingénieurs formés dans les écoles des mines – où devrait être développé l'enseignement des technologies *avancées – et inciter les élèves de* ces écoles à créer des entreprises. En outre, en matière d'aides publiques, il propose de consacrer à la recherche industrielle la moitié des crédits du Fonds de la recherche et de la technologie. Les crédits de ce fonds *seront globalement accrus* – de manière à ne pas diminuer la part traditionnellement affectée aux organismes de recherche publics – et portés à 600 millions de francs, seit deux fois plus qu'en 1983.

Les propositions du ministre de *l'industrie et de la recherche s'inscrivent* dans la politique décidée par le gouvernement en 1982 pour relancer la recherche industrielle, qualifiée à l'époque de *« clé du renouveau »* économique par le président de la République. Ce n'était pas là *un luxe inutile. D'après les plus* récentes statistiques disponibles, seules quelque mille trois cents entreprises effectuaient en 1981 de façon permanente des travaux de recherche et de développement et employaient l'équivalent d'au moins *un chercheur à temps plein. De plus*, l'effort de recherche est très inégalement réparti entre les différents secteurs – l'énergie, l'électronique, l'informatique, la construction aéronautique et automobile occupant plus de 75 % de leur personnel à *des travaux de recherche*-développement contre moins de 20 % pour l'agro-alimentaire, les matériaux de construction, la fonderie et le travail des métaux. Il est en outre essentiellement fourni par les grands groupes industriels.

Les nouvelles mesures dont devraient, selon M. Fabius, largement bénéficier les PME, aideront-elles à réduire ce déséquilibre ? Pourront-elles contribuer à faire pénétrer la recherche dans la majorité des petites entreprises qui, faute de moyens – *mais aussi par méconnaissance du milieu scientifique* – l'ignoraient jusqu'ici ? Si l'Etat peut contribuer, par des actions d'incitation et de soutien, à l'essor de la recherche industrielle, il est du seul ressort des entreprises d'assumer la *responsabilité de son développement.*

ELISABETH GORDON.

MÉDECINE

LES FONDS PRIVÉS ET LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Une lettre du président de l'ARC

Après le publication dans le Monde *du 15 février d'un article sur la polémique entre les associations qui collectent des fonds pour la recherche sur le cancer, nous avons reçu de M. Jacques Crozemarie, président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), la lettre suivante :*

L'ARC compte un million d'adhérents donateurs.

Depuis 1980, l'association a mis 360 millions de francs à la disposition de la recherche sur le cancer. C'est plus de trois cents équipes, laboratoires, chercheurs et boursiers qui ont pu bénéficier de cette aide recueillie grâce à une action dynamique et soutenue d'information du public.

Nous ne tirons d'autre gloire de notre succès que celle de contribuer *à mettre plus de moyens – les meilleurs* moyens – au service de la recherche pour vaincre le cancer. Et le cancer recule... Nous savons que malgré notre succès, l'aide publique à la recherche reste essentielle. C'est pourquoi, nous appliquons une politique de concertation avec les pouvoirs publics et que nous avons notamment placé la répartition de nos crédits sous l'autorité des plus éminentes sommités médicales. C'est bien là le seul vrai problème car si par ailleurs une autre association, que pour notre part nous estimons respectable et à qui nous reconnaissons d'autres buts, estime que nous lui portons ombrage, cela n'a pas d'autre intérêt que celui de savoir pour qui, et au nom de quoi, nous agissons.

Au demeurant, il ne semble pas que, malgré notre croissance, les résultats de la Ligue soient en diminution. Le seraient-ils que cela devrait nous condamner pour autant ?

N'est-ce pas le public qui choisit ?

Nous sommes une très grande association, la plus importante en France, reconnue d'utilité publique depuis 1966, mais non pour autant un organisme public comme certains pourraient le croire, nous sommes parfaitement maîtres de notre communication comme l'attestent nos résultats ; nous n'avons d'aigreur à l'encontre de personne et nous n'employons surtout personne à *dénigrer nos concurrents ; nous voulons* vivre en paix car la recherche a besoin de paix et que nous tous *avons besoin de la recherche pour* vaincre le cancer.

Au mois de mars prochain, dans le cadre du calendrier des grandes causes nationales arrêté par le ministère de l'intérieur, nous animons une grande campagne nationale de collecte de fonds au bénéfice de la recherche.

Notre action d'information et de sollicitation du public prendra des *formes diverses en fonction des* appuis et des aides que nous avons pu obtenir, par exemple de la part *de nombreuses collectivités locales*, de la Fédération de la boulangerie, ou des afficheurs, ou encore de très *nombreux médias. C'est en fonction* de ces aides et de ces appuis que nous traitons au mieux notre com*munication.*

Nous nous refusons à faire une publicité comparative à moins que l'on ne nous y oblige ; l'émulation, oui ! la compétition, oui ! l'affrontement, non !

Il appartient au public, comme dans la plupart des pays européens et aux États-Unis où il existe aussi plusieurs associations, de se déterminer ; la seule chose que nous pouvons lui dire c'est : l'argent que vous nous remettez sert à aider la recherche, et les chercheurs vous en remercient.

Si guerre il y a, c'est au cancer que nous la livrons.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Anièce LICETTE et Noël ALLAIRE sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

Christophe,

le 12 février 1984.

– **Michèle LE CAM et Philippe LOINTIER** ont la joie de faire part de la naissance de

Thomas,

le 13 février 1984.

33, rue Dunois, Paris-13e.

– Dominique, Michel et Jennifer **SCHUH** ont la joie d'annoncer la naissance de

Anaïs,

le 15 février 1984.

1, rue Raoul-Dufy,
77680 Roissy-en-Brie.
(6) 029-93-62.

Décès

– Mme Georges Antoine,
son épouse,
M. et Mme Jean Antoine,
M. et Mme Pierre Antoine,
ses enfants,
Hugues, Geneviève, Florence Antoine, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges ANTOINE,
ingénieur des arts et métiers
et de l'École supérieure d'électricité,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

survenu dans sa quatre-vingt-unième *année, le 30 janvier 1984, en son domicile.*

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le jeudi 2 février, en l'église de Lésigny.

14, avenue du Grand-Morin,
77330 Lésigny.

– Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique
Et le personnel de l'École des hautes études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

M. Philippe ARIÈS,
directeur d'études.

(Le Monde du 11 février.)

– M. Tahar Ben Ammar,
son oncle,
Le docteur Eric Ben Cheikh et sa femme,
Alexandre et Eve Ben Cheikh,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Behija Hamza,
Mme Zakia Skandrani,
Mme le docteur Tewhida Ben Zina,
ses sœurs,
Ses neveux, nièce, cousins et cousines,
M. Charles Zarka,
son collaborateur,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Tewfik BEN CHEIKH,
avocat à la Cour de cassation,
ancien bâtonnier,

survenu, à Tunis, le 14 février 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

128, avenue de la Liberté,
Tunis.
13, rue Thouin,
75005 Paris.

– M. Jules Fernandès,
son époux,
Mme Claude Fernandès,
sa fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette FERNANDÈS,
née Poisson,

survenu le 11 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

59, rue de Malakoff,
92320 Châtillon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– On nous prie d'annoncer le décès *de*

Roger DUVERNOIS,
sous-directeur (E.R.)
au ministère de la défense nationale,
ancien adjoint au chef du réseau
FFC Goelette (sous pseudo Barrès),
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
King's Medal For Courage.

survenu le 19 février 1984, à Créteil, dans sa soixante-dixième année.

De la part de
Mme Roger Duvernois,
son épouse,
MM. Alain et Jean-Paul Duvernois,
ses fils,
Sa petite-fille Sandrine,
Mme Raymonde Keller,
sa sœur,
Les familles Clément, Lachaud et Keller,
Ses beaux-frères, belles-sœurs,
Neveux et nièces.

Une cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 février 1984, à 16 heures, à l'église de Marolles-en-Brie (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Marolles dans la plus stricte intimité.

2, rue des Semeurs,
94440 Marolles-en-Brie.

[Né au mois de juillet 1914, Roger Duvernois, professeur de lettres, était, dans la Résistance, adjoint au chef du réseau FFC Goelette (pseudonyme Barrès) ; il a combattu notamment dans l'Auvergne et le Bourbonnais. A la Libération, il entre à la DGER, puis au SDECE, où il occupe des postes importants jusqu'en 1977.]

– Mme Félix Goutail,
M. et Mme Jean-François Flaud
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Goutail
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Lainé,
M. et Mme Henri Fraisse
et leurs enfants,
Les familles Renaud, Royer, Deydier et Terme,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jean GOUTAIL,

ancien élève de l'École polytechnique,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 10 février 1984 à Paris.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 21 février 1984, dans l'intimité, à Brantôme (Dordogne).

Une messe à son intention sera célébrée le samedi 10 mars, à 11 h 30, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

2 *bis*, rue de l'Ecluse,
30000 Nîmes.
68, rue Hallé,
75014 Paris.
11, rue Cassette,
75006 Paris.

– M. et Mme Jean-Pierre Lhomme,
M. et Mme Denis Larquet
et leurs enfants,
M. et Mme Remi Gros
et leurs enfants,
font part du rappel à Dieu de

M. Jean LARQUET,

leur père et grand-père,

décédé à Laon le 19 février 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Un service religieux sera célébré à sa mémoire le jeudi 23 février, à 15 heures, à l'église Saint-Martin de Laon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, rempart Saint-Just,
02000 Laon.

– Mme Lucien Le Galloc'h,
Mme Annie Le Galloc'h,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien LE GALLOC'H,

directeur du travail honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1939-1945*
avec palme.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Bordeaux, le 20 février 1984, et l'inhumation dans le caveau de famille à Arcachon.

– **Mme Robert LEVEN,**
née Laure Aron,

a quitté le 19 février 1984, dans sa quatre-vingt-neuvième année, en les laissant profondément tristes,

M. et Mme Jean-Jacques Leven,
M. et Mme Pierre Durkheim,
M. et Mme François Weil-Leven,
ses enfants,
Xavier et Marie-Renée Leven,
Jean-François et Francine Leven,
Pierre et Brigitte Zana,
Jacques et Marianne Souquet,
Arnaud et Michèle Weil,
Olivier et Gentiane Yalzari,
Roger et Catherine Durkheim,
Daniel et Martine Novic,
ses petits-enfants,
Mme Paul Lehmann, sa sœur,
M. Raoul Leven, son beau-frère,
Ses douze arrière-petits-enfants,
Toute sa famille et ses nombreux amis.

Les obsèques auront lieu le jeudi *23 février*, à 11 heures, au cimetière Montmartre, avenue Rachel.

– Mmes Anne-Marie et Agnès Mallet,
M. et Mme Alain Mallet,
M. et Mme Jean-Louis Laurent,
ses enfants,
Les familles Jacob, Kahn et Lewinski,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André MALLET,
née Françoise Jacob.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Montmorillon (Vienne).

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Suzanne MARTIN,
née Messac,
administrateur honoraire
de la Ville de Paris,
écrivain,

survenu le 20 février 1984.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 février 1984, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

De la part des familles Messac, Martin et Laroche.

– *Mme Philippe Simoni,*
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe SIMONI,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918
avec palme,
Distinguished Service Order
of Great Britain,
ancien secrétaire général
de la maison Worms et Cie,
ancien président-directeur général
de la Société française de sablières.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Tolla (Corse-du-Sud), le 13 février 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

84, rue Bonaparte,
75006 Paris.

Remerciements

– Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus lors du décès du

gouverneur CÉDILE,

sa famille remercie vivement tous ceux qui se sont associés à sa peine.

– M. Jean-Claude Girard
et ses enfants,
Les familles Boyer, Girard, Monéger et Raimbault,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Jean-Claude GIRARD,
née Etiennette Boyer,

tiennent à exprimer leur gratitude et leurs sincères remerciements.

– Mme Georges Laborde,
Et sa famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

M. Georges LABORDE,
astronome adjoint (retraité)
à l'observatoire
de Paris-Meudon.

– Ses enfants,
Mme Georges Naline,
et ses enfants,

remercient les personnes qui ont pris part à leur douleur lors du décès du

docteur Marguerite BENOIT.

Anniversaires

– *La famille de*

Raymond COGNIAT,

rappelle son souvenir à ses amis en ce septième anniversaire de sa mort.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-II, lundi 27 février, à 10 heures, salle des Commissions, Mme *Françoise Lecour : « La campagne et le droit ».*

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Ouverture de l'exposition Bonnard au Centre Georges-Pompidou

Le travail du peintre



« Grand nu », dessin à la plume coll. particulière.

« Il ne s'agit pas de peindre la vie, il s'agit de rendre vivante la peinture. »

« Le seul terrain solide du peintre, c'est la palette et les tons, mais dès que les couleurs réalisent une illusion, on ne les juge plus, et les bêtises commencent. »

« La couleur a une logique aussi sévère que la forme. Il s'agit de ne jamais lâcher prise avant que l'on soit arrivé à rendre la première impression. »

« Le dessin, c'est la sensation ; la couleur, c'est le raisonnement. »

« Ne pas torturer la nature pour qu'elle approche de l'abstrait. L'abstrait est un départ. »

« Nos sens nous trompent, ou sont insuffisants dès qu'il s'agit d'analyse et d'observation, d'appréciation. »

« L'harmonie est un fondement plus solide que l'observation, si facilement en défaut. »

« La fausseté, c'est de découper un morceau de nature et le copier. »

« L'imagination : ce n'est que l'exploitation de ce qu'on a dans la mémoire, mais dans la mémoire il y a ce qu'on a senti personnellement et ce qu'on a acquis dans les images répandues par les artistes précédents. Faire bien attention. »

BONNARD ne peignait que ce qu'il voyait. Les théories lui importaient peu, et il n'allait pas dans les musées chercher des réponses aux questions que lui posait le spectacle de la vie quotidienne dans les grises rues parisiennes, au tournant du siècle, dans la verte Normandie à la lumière *changeante, sous le soleil du Midi* qui rend les reflets aussi colorés que les lumières, sur les terrasses à l'heure du thé, dans le chez soi bien clos. Où une jeune femme prend son *bain sous une pluie de reflets* irisés, s'attarde devant le miroir qui multiplie son image, et la montre de dos et de face dans le même tableau, habillée de lumière, où la voix baisse le ton et la couleur toujours hausse le sien.

Ce que Bonnard voyait, c'était le petit monde bourgeois et raffiné. Il pensait peu à la modernité, en tant que concept, et beaucoup à la manière de rendre avec le plus de précision sensible, le plus de nuance, le plus de vérité, ce qu'il voyait et ressentait. Très jeune, à vingt et un ans, au moment où il adhérait au groupe des Nabis, avec Vuillard et Sérusier, Bonnard annonçait péremptoire : *« Je ne suis d'aucune école, je cherche uniquement à faire quelque chose de personnel »*.

C'est donc d'une peinture du moi qu'il est question dès le départ. Le moi hédoniste bourgeois, à la française, dont Bonnard reste un des plus purs représentants, tant décrié par les agitateurs avant-gardistes. Moderne ou pas, Bonnard est heureux de vivre, heureux de peindre, et sûr de l'importance du travail qu'il est en train d'accomplir, quels que furent les doutes qui le saisirent à certains moments de sa carrière. Doutes toujours surmontés avec intelligence, et dont il sort grandi, amélioré.

Sa peinture du bonheur cachait l'angoisse du travail du peintre, l'angoisse du chercheur en quête d'impossibles lumières à capter, une fois pour toutes, dans quelques touches de couleurs encore frémissantes du travail du pinceau. Il note comme une confidence dans son agenda : *« Celui qui chante n'est pas toujours heureux. »* Bonnard prend la peinture au sérieux. L'ironie anarchisante de ses débuts de dessinateur et de lithographe s'est muée en une quête lyrique de la couleur, de la lumière de la couleur, susceptible de rivaliser avec l'expression de la vie.

Cette vie, il ne s'agissait pas pour lui de la peindre, mais au contraire de rendre *« vivante la peinture »*, autrement dit d'en faire un langage autonome, dont la couleur est la loi, indépendant de son sujet, du paysage, de quelques pommes dans un compotier, ou d'un nu se prélassant dans son bain. Pour la rendre vivante cette peinture, Bonnard commençait toujours par un dessin, un croquis qu'il avait pris légèrement au cours de ses promenades dans son jardin ou, vers la fin de sa vie, ses années les plus denses, dans les collines du Cannet. C'est sa manière d'oiseau de grappiller ici et là des petites sensations qu'il consigne d'un bout de crayon dans son carnet et lesquelles, une fois rentré, deviendront le point de départ d'un voyage à travers la peinture. Certains de ses dessins finiront par devenir des peintures.

La sensation proustienne

Il s'agit pour lui de laisser la mémoire mener à maturité l'expérience ressentie, au prix d'un long effort, d'une longue attente, sachant bien, dans son parti pris de lenteur, qu'il lui était impossible d'agir sur le temps, d'où son sentiment d'angoisse. Un autre mot en forme d'oracle de Renoir le calmait : *« Il faut que ça mûrisse comme une pomme. »* Peintre de réflexion, Bonnard laissait « mûrir » ses idées en silence jusqu'à ce que l'énergie mentale se mue en images. Car il ne peignait *pas d'après nature*. Sa voie, c'est la mémoire, le souvenir d'un paysage dont il essaie de retrouver la sensation proustienne. Plus que ce qu'il a vu, il lui faut mettre dans son tableau ce qu'il a ressenti, ce dont il se souvient, embelli par le sentiment subjectif : une frondaison au-dessus de l'eau, le corps nu de Marthe devant son miroir... Comme le dit Antoine Terrasse, l'attentif biographe, qui a évoqué son travail avec tant de pénétration dans son livre : *« D'une part il ne peut se passer de la nature, et de l'autre il lui faut s'en séparer en tant que peintre, en tant que créateur de lumière. »*

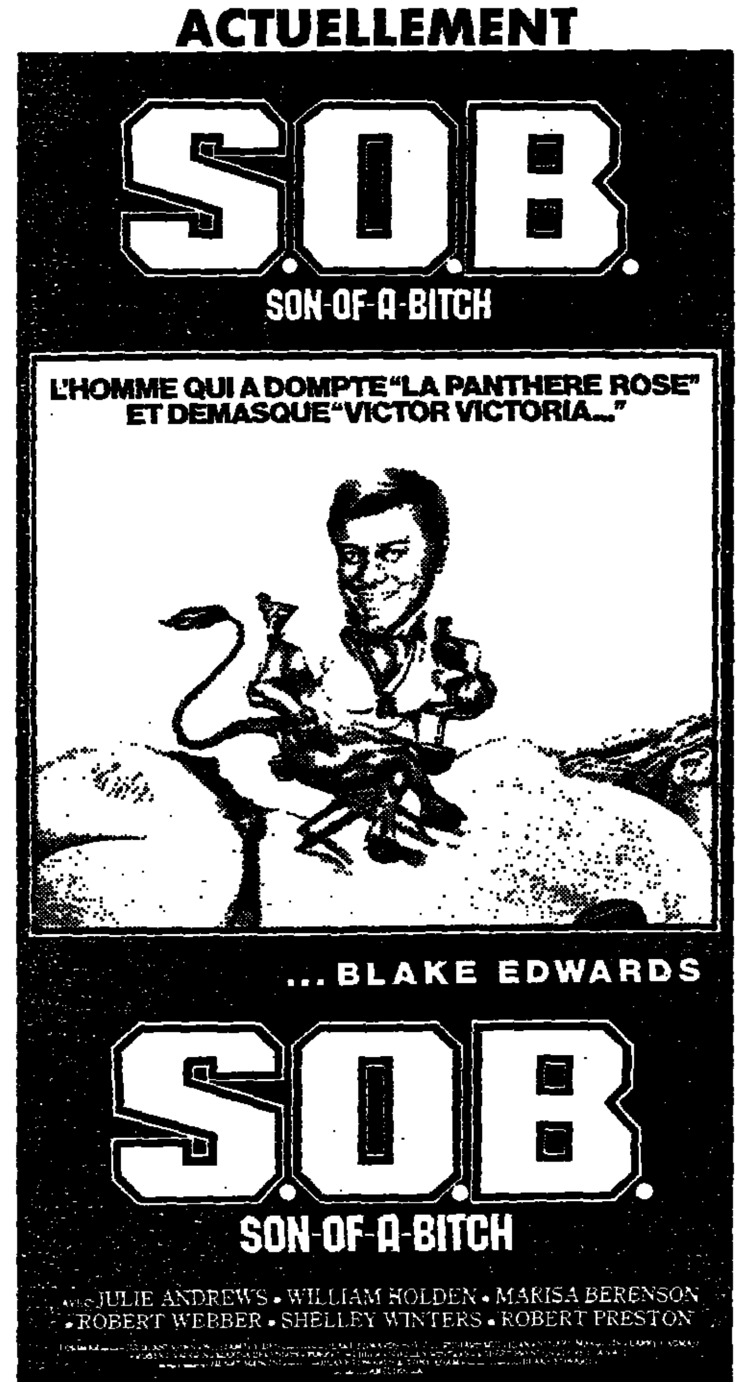
Bonnard était rapide sur sa toile, possédant son métier, méticuleux, ingénieux. Des photos le montrent tenant d'une main un pinceau, de l'autre un chiffon. Il peint par touches légères qu'il lui arrive souvent d'essuyer (ses repentirs sont célèbres !). Sa riche matière picturale, est ornée de trajectoires du pinceau baroques, légères, délicates, est faite du glacis d'une couleur largement étendue à l'essence.

Mais si les choses vont vite au départ, elles vont de plus en plus lentement au fur et à mesure que le travail avance. Bonnard fait un système de sa méthode tâtonnante et apparemment indécise. Il ne peint pas sur un chevalet. Il découpe ses toiles, à partir d'un rouleau qu'il cloue au mur, et en mène plusieurs de front, passant de l'une à l'autre. Lorsque l'une d'elles se bloque, il la roule, la met de côté. Il la reprendra plus tard, dans un mois, dans un an, dans *dix ans, davantage même*, rajoutant chaque fois un peu de fraîcheur picturale. Bonnard travaillait avec le temps, comme s'il ne doutait pas qu'il jouait en sa faveur.

La découverte du Midi a fait basculer ses premières certitudes. Le virtuose du gris et du noir, au temps des Nabis et des nus indolents dans l'atmosphère sourde, japonisante, des appartements fin de siècle, s'est laissé prendre peu à peu par une folie de couleurs. Elle finit par diluer les formes qui deviennent des apparences floues. Dès 1920, il a tenté d'en tempérer l'alcool par la rigueur du trait, la composition concertée. *« Un tableau bien composé est à demi fait »*, dira-t-il pour conclure ces années de crise où il entreprend, dans le doute, un intelligent renouvellement du genre impressionniste, en soumettant ses compositions à l'aune de la géométrie cubiste, en haussant leurs tons de couleurs incandescentes, aussi violentes, dans leur retenue, que celles des Fauves. La poursuite de cet accomplissement a marqué les vingt dernières années passées au Cannet comme si, avec l'âge, Bonnard gagnait en jeunesse, en légèreté aérienne, inventant une couleur si fluide qu'on y passerait la main. Il a dit en guise de paradoxe : *« Je voudrais arriver devant les jeunes peintres de l'an 2000 avec des ailes de papillon. »* C'est fait, avec quelques années d'avance.

JACQUES MICHEL.

Portrait d'Ambroise Vollard, eau-forte, vers 1924.



Ils aiment ils n'aiment pas...

« On vante la jeunesse persistante de ses œuvres les plus récentes. C'est qu'il recrée chaque spectacle ou chaque objet avec une âme toujours neuve, obéissant à son rêve, dormeur éveillé, bouleversant les valeurs, substituant à la logique naturelle sa propre logique, où il fait entrer son ironie ou sa tendresse d'observateur émerveillé. »

MAURICE DENIS, 1934

« Je ne vois guère, au premier abord, dans la peinture d'aujourd'hui, que Bonnard qui parte de l'émotion spontanée pour réaliser ses harmonies imprévues au fond de qui la vie la plus tressaillante, la plus surprise, erre et tremble comme des herbes et des fleurs et des ailes au milieu des gemmes écrasées et des pollens tournoyants. Et, cependant, l'unité de l'esprit vivant est telle que Bonnard n'est pas dépaysé dans le mouvement d'apparence anarchique qui nous emporte tous nous ne savons pas trop où. »

ELIE FAURE, 1935

« Le dernier organe assimilateur de l'esthétique impressionniste, un organe si faible qu'il n'en a jamais recueilli la veine vigoureuse. Dépourvu de nerf et faiblement original, il était impuissant à donner de l'essor à l'impressionnisme, en transfuser le sang dans une langue neuve, remettre ses éléments sur le métier ou, à la rigueur, les tourner à neuf. (...) Entre ses mains, celui-ci [le monde] *décline et dépérit. Bonnard lui fait subir son dénuement et l'enveloppe dans la grisaille qui est sa couleur propre. (...) Conditionné par une moindre vitalité, un instinct agissant au ralenti, des nerfs émoussés ou détendus, un don visuel à petit rayon,* [il] *aboutissait à un monde d'émotion, de sentiments, de passions, dépourvu de cette autorité qui affirme, confirme et renouvelle l'œuvre d'art. »*

CHRISTIAN ZERVOS, 1947

« Je n'aime pas Bonnard. Je ne veux pas être touché par ce qu'il fait. Ce n'est pas vraiment un peintre moderne ; il obéit à la nature, il ne la transcende pas. Cette façon de surpasser la nature est activement poursuivie dans l'œuvre de Matisse. Bonnard n'est qu'un néo-impressionniste, un décadent, un crépuscule, pas une aurore. Qu'il ait un peu plus de sensibilité qu'un autre n'est qu'un défaut supplémentaire à mes yeux. Cette dose excessive de sensibilité lui fait aimer des choses qu'on ne devrait pas aimer. »

PICASSO, cité par Françoise Gilot (*Vivre avec Picasso*, 1965)

« Où commencer, où finir ? Il ne sait pas. Il peint sur des toiles sans châssis, qu'il punaise au mur. Quand tout semble arrêté, il lui arrive de rajouter, en hauteur ou en largeur, une bande de peinture pour que la dimension soit telle qu'il le désire. (...) Bonnard se cherche. Il tourne autour d'une question sans prétendre nous en apporter la réponse. Dessin d'approche, trait qui s'insinue sur la page, cheminement secret d'un pas qui s'aventure. On pense à l'hésitation d'un Proust devant la phrase qui l'entraîne vers l'inconnu de lui-même. »

PIERRE COURTHION, 1945

« Chaque jour ajoute tranquillement son progrès acquis sur le jour précédent.

» Et ainsi jusqu'à l'âge de soixante ans où, en possession de tous ses moyens, au moment où nulle difficulté de métier ne peut plus venir contrarier le jaillissement de la pure inspiration, Bonnard se réalise triomphalement. »

PIERRE LOEB, 1947

« Cette évolution n'est pas rapide. Il n'y a chez Bonnard pas la moindre trace d'une conversion ou d'un reniement de quoi que ce soit. C'est une assimilation d'éléments toujours nouveaux, un enrichissement constant de son regard. »

JOSEPH CZAPSKI, 1947

Bibliographie

ANDRÉ LHOTE : *Seize peintures de Bonnard, 1939-1943*, Paris, éditions du Chêne, 1944.
PIERRE COURTHION : *Bonnard, peintre du merveilleux*, Lausanne, Marguerat, 1945.
CLAUDE-ROGER MARX : *Bonnard*, Paris, Fernand Hazan, 1950.
THADÉE NATANSON : *Le Bonnard que je propose*, Genève, Pierre Cailler, 1951.
ANTOINE TERRASSE : *Bonnard*, Genève, Skira, 1964.
ANDRÉ FERMIGIER : *Pierre Bonnard*, Paris, Cercle d'art, 1969.
JEAN CLAIR : *Bonnard*, Paris, Henri Screpel, 1975.
JEAN et HENRY DAUBERVILLE : *L'œuvre peint*, Paris, Bernheim-Jeune, 4 volumes, 1965-1974.
FRANCIS BOUVET : *L'œuvre gravé*, Paris, Flammarion, 1981.



Vingt-quatre heures de la passion d'un homme

Marcel Proust : huit livres pour l'œuvre de toute une vie : *A la recherhe du temps perdu*. De *Du côté de chez Swann* au *Temps retrouvé*, trois volumes dans la Pléiade de Gallimard, des générations de lecteurs fascinés et de commentateurs méticuleux. Face à eux, un homme seul, Volker Schlöndorff.

Il vient de terminer la première *adaptation cinématographique d'une* œuvre de Proust, soixante-deux ans après la mort de celui-ci. Depuis des années, des cinéastes en rêvaient... Visconti, Losey, Peter Brook. Aucun projet n'avait abouti. Schlöndorff, reprenant un scénario de Peter Brook et Jean-Claude Carrière, a enfin réalisé *Un amour de Swann*, le seul récit clos de *la Recherche*, facilement isolable de l'ensemble. Nous avons voulu savoir comment il avait réussi cette « première », pourquoi il avait oser « passer à l'acte ». Il s'en explique avec humour, et passion.

Avant que ne commencent les comparaisons, avant que chacun ne passe le film de Schlöndorff au crible de sa propre lecture, que les proustiens, professionnels ou d'occasion, ne se muent en procureurs, jugeant, peut-être à juste titre, que Swann aurait dû être plus vieux, Charlus plus gros ou Odette plus pâle, nous avons souhaité que des écrivains évoquent brièvement leur imaginaire de Proust, leurs images, leur représentation éventuelle des personnages. *Nous publions ici les réponses* de deux jeunes auteurs – Danièle Sallenave (prix Renaudot 1980) et Jean Echenoz (prix Médicis 1983), – le texte de Serge Doubrovsky – dont le dernier livre a pour titre *Un amour de soi* – et celui de l'écrivain argentin Hector Bianciotti. Quant à Philippe Sollers, après avoir répondu à nos questions, il est allé voir le film, sur lequel il a donné *ensuite son opinion*.

Proust au texte incomparable, Proust qui sait faire entendre ses personnages, Proust aux descriptions trop riches pour être inscrites en une seule image... certes, mais Volker Schlöndorff ne « vole » le Proust de personne. Il a seulement eu le courage d'en finir avec une terreur du cinéma : celle d'écrire sur un film *« d'après le roman de Marcel Proust »*.

Jo. S.

EN 1946, dans le numéro 3 de *la Revue du cinéma*, de Jean-George Auriol, qui venait de renaître, fut publié un article de Jacques Bourgeois, « Le cinéma à la recherche du temps perdu », consacré à l'œuvre et au style de Marcel Proust. Jacques Bourgeois voyait en Proust un écrivain ayant besoin d'images pour s'exprimer, et qui, de ce fait, avait *« inventé tous les procédés cinématographiques pour les appliquer à la littérature »*.

Subjectivisme, remontée des souvenirs à partir d'une sensation, phrases construites comme des mouvements d'appareil..., la démarche romanesque de Proust aurait, en quelque sorte, annoncé les possibilités du *« cinéma de demain »* : ainsi, pour Jacques Bourgeois, à travers *Citizen Kane*, d'Orson Welles, qui faisait alors événement. Or il est vrai que, à partir de la fin des années 40, l'idée d'arracher le cinéma parlant à la théâtralité pour qu'il devienne, par l'écriture des images et le rythme narratif, un art égal à la littérature, germait à la fois chez les cinéastes et les critiques. A la suite de *Citizen Kane*, mais aussi de *la Splendeur des Amberson*, le cinéma moderne s'est souvent montré « proustien », l'exemple le plus significatif étant, peut-être, *les Fraises sauvages*, d'Ingmar Bergman (1957).

Au moment où sort *Un amour de Swann*, l'article de Jacques Bourgeois, si clair, si intelligent, si pertinent dans ses théories, nous paraît plus actuel que la reprise du vieux débat sur la fidélité à la lettre ou à l'esprit qui agita les ciné-clubs des années 50 à propos d'adaptations à l'écran d'œuvres de Gide, Radiguet, Colette et, surtout, Stendhal. Car *« la visualisation de la sensation »* que, selon Bourgeois, Proust pouvait inspirer au cinéma à venir est justement ce qui caractérise le film de Volker Schlöndorff. Dans les grandes adaptations littéraires, le cinéaste n'est d'ailleurs pas un écolier. Faut-il rappeler ses films tirés de Robert Musil, Heinrich von Kleist, Heinrich Böll, Marguerite Yourcenar, Gunther Grass? Aujourd'hui, Schlöndorff rend à Proust ce que Proust avait pris au cinéma afin de l'« appliquer à la littérature ». Et, pour se débarrasser d'une fausse querelle déjà engagée, on ne voit pas pourquoi un réalisateur allemand (dans une production, au reste, française) aurait été moins digne de porter à l'écran une œuvre de Proust que Luchino Visconti, Joseph Losey ou Peter Brook.

On sait que le projet d'adapter au cinéma tout ou partie de *A la recherche du temps perdu* a été une longue et difficile aventure (*le Monde* du 8 juillet 1983) et que des cinéastes français, non des moindres, ont hésité devant l'entreprise. Maintenant, un film existe, *Un amour de Swann*, épisode un peu particulier de l'ensemble, au scénario duquel ont été ajoutés quelques détails pris ailleurs. Pour en revenir à cette « visualisation de la sensation », voici deux choses frappantes. En quelques lignes, Proust rapporte que Mme Verdurin se décrocha un jour la mâchoire pour avoir trop ri. Dans le film, cet incident se place au cours d'une séquence dans le restaurant où Odette a accompagné le clan Verdurin, après un mensonge fait à Swann. Il l'y a *retrouvée*, et on l'y voit souffrir de la jalousie dévorante qu'il ressent. En revanche, où il faut, à Proust, plusieurs pages pour décrire les émois, les sensations intérieures de Swann lorsqu'il entend certaine phrase musicale de la sonate de Vinteuil qui lui restera toujours au cœur, un seul plan du personnage aux traits bouleversés, replongé dans son rêve, suffit à Schlöndorff pour exprimer cet état d'âme, à deux ou trois reprises.

On pourrait ainsi examiner le film, plan par plan, séquence par séquence. Il tient tout entier à la subtilité de ce style cinématographique, à *partir d'un scénario condensant*, en un jour et une nuit, tout l'amour de Swann et ses péripéties, le goût exclusif (Proust *dixit*) qu'il éprouve pour Odette, et qu'il croit mort au terme de son itinéraire passionnel, tourmenté. Pourtant, il épousera Odette, et, quinze ans plus tard, il aura achevé son destin.

Ce parti pris de resserrement de la durée donne au film, sans que la mise en scène s'écarte des sensations, un ton obsessionnel. Mais Schlöndorff n'oublie pas un autre aspect de Proust : celui de chroniqueur d'une époque et de milieux clos sur eux-mêmes. Fausse piste que le monologue intérieur du début, simple allusion littéraire pour *faire surgir l'image des orchidées* sur le sein d'Odette, pâmée lorsque Swann la caresse, en enfonçant doucement les fleurs dans son corsage. On assiste au lever de Swann, à la toilette d'un dandy se préparant pour ses rendez-vous, sa course à travers Paris, la recherche enivrante et douloureuse de la femme, l'enquête sur son passé et ses mœurs jusque dans une luxueuse maison de passe.

Swann, Charlus et la marginalité

Paris des années 1880, tel qu'il existait pour Swann et son entourage, *quelques lieux privilégiés*, éclairés par Sven Nykvist, le directeur de la photographie de Bergman, comme un univers fantomatique où, du jour ensoleillé à la nuit complice de tous les mensonges et de toutes les angoisses, on accomplit des rites : les salons, le bois de Boulogne, les appartements feutrés, l'Opéra, les soupers aux restaurants à la mode. Il est normal que sur son chemin Swann croise le baron de Charlus, son ami, son confident. Ils ont, tous deux, le même genre de vie, ils sont reçus chez la duchesse de Guermantes, faubourg Saint-Germain. Mais Charlus se tient résolument à l'écart du clan Verdurin, qu'il juge abject, alors que Swann peut y entrer à *cause d'Odette de Crécy*, *dont* la réputation douteuse ne gêne pas les Verdurin et leur clique. Les femmes entretenues, les cocottes de haute volée façon Odette, avaient, à cette époque, une fonction sociale. Pas au point d'être acceptées par l'aristocratique faubourg.

Ainsi apparaît, dans le film de Schlöndorff, quelque chose d'essentiel, disséminé dans plusieurs romans de Proust, et qu'on appellerait, aujourd'hui, la marginalité. Swann, riche bourgeois admis chez la duchesse, est juif et doit errer entre deux mondes sur les pas d'Odette, qui a son monde à elle, frelaté, vulgaire, *débordant de mauvais goût et* d'intrigues sordides. Charlus est homosexuel, tenu à une certaine réserve, mais fin, cultivé, titré. Au cœur de l'adaptation cinématographique, Swann et Charlus vivent le même échec, irrémédiable pour le premier, qui se mariera avec Odette, après avoir perdu ses illusions, passager pour le second, qui cherchait une aventure.

En fait la partie se joue à Bagatelle, lorsque Charlus invite à sa table un jeune homme juif qu'il a l'intention de séduire, puis Swann et Odette, dont ses regards impitoyables et ses paroles mordantes décapent les roueries. Plus tard, lorsque Swann, *à la sortie du restaurant*, est privé de la présence d'Odette, volontairement entraînée par Mme Verdurin, la voiture de Charlus surgit de la nuit, et le jeune homme juif, qui n'avait pas compris ce qu'on lui voulait, est chassé par quelques phrases hautaines du baron, dont l'orgueil domine la déception. Charlus comprendrait-il si bien les contradictions et le désespoir masochiste de Swann, s'il n'était lui-même un blessé de l'amour, voué au risque permanent de la chasse aux garçons ?

Bien sûr, à la lecture du roman, chacun peut se faire sa propre idée des personnages. *Mais au cinéma* les images doivent fixer leurs portraits, à partir des acteurs. Par leur choix, leur direction, Schlöndorff achève sa réussite. Ornella Muti, avec sa beauté un peu molle, ses hypocrisies, ses façons de retourner à son avantage les situations équivoques ou scabreuses qu'elle provoque dans sa relation avec Swann, est exactement la cocotte en robes à tournures menant sa barque au gré des sensations de son pouvoir. Jeremy Irons a l'élégance raffinée et la fièvre du désir, des doutes et des souffrances de Swann, en équilibre instable.

Et voilà qu'on retrouve en Charlus l'extraordinaire comédien qu'est Alain Delon, toujours prêt pour la parade mondaine, racé, cachant ses émotions sous l'attitude sociale de son rang, mais révélant, comme par hasard, d'un simple coup d'œil, d'un simple geste, de mots chuchotés, d'un changement presque imperceptible du regard, des traits, de la voix, la personnalité profonde du baron et ses sensations intimes. Face à Delon, dans deux scènes fortes, Nicolas Baby, « le *jeune homme juif* », *impose la gaucherie*, l'innocence, les étonnements, et aussi la volonté de cet élu d'un jour, vite renvoyé pour n'avoir pas accepté l'honneur qu'on lui faisait de le distinguer.

Du côté des gens bien installés, la distribution n'a *pas* de faille. La diction un peu précieuse de Fanny Ardant, l'allure de la comédienne, servent merveilleusement le portrait d'*Oriane de Guermantes*, et *Marie*-Christine Barrault campe une mère Verdurin étourdissante de caquetage, lourde et vaniteuse bourgeoise éperdue de snobisme, un rien perverse avec l'air de ne pas y toucher.

Et puis, il y a le bouleversant épilogue. Quinze ans après. La visite de Swann malade à sa chère duchesse, inchangée, amicale, mais faisant dévier dans une anecdote de toilette du *soir et de souliers rouges la peur de* la mort qu'elle pressent, le refus de recevoir Gilberte, la fille née du mariage avec Odette, tapie dans la voiture de son père. Dans le jardin des Tuileries, Swann et Charlus se promènent ensemble, évoquant vaguement les ombres du passé, toujours marqués de leur « différence ». Superbe duo crépusculaire en plein jour de Jeremy Irons et Alain Delon, tandis que *s'avance*, triomphante sous son ombrelle, Odette, la cocotte rangée, indifférente aux murmures de vieux messieurs qui l'ont payée, jadis, pour coucher avec elle.

JACQUES SICLIER.

* Voir les films nouveaux.

Hector Bianciotti : la recherche invisible

STENDHAL dit d'une femme *qu'elle avait du génie pour* monter dans sa voiture. N'est-ce pas déjà une phrase proustienne ? Mais pas même Garbo n'aurait *pu justifier la promesse qu'elle* contient. On ne saurait avoir la prétention de rendre visible la littérature qui est, par essence, l'art de ne pas montrer les choses telles qu'elles sont. Les spectacles qu'elle nous propose ne sont pas pour les yeux. Ce que l'œil voit unique et d'une seule fois, l'esprit le contourne, l'effeuille, en additionne les aspects, les détails jusqu'à le rendre insaisissable, et, au bout du compte, *invisible*.

Plus l'écrivain se montre méticuleux dans ses descriptions, moins sa littérature se prête à une transposi*tion en images, du fait même qu'une* description poussée – et c'est par excellence le cas de Proust – relève d'une écriture qui draine les associations de la mémoire, qui n'a rien à voir avec le vrai de la chose en soi : en effet, chez Proust, telle chose *semble* ou *rappelle* toujours une autre, ceci est *pareil* à cela, le *comme* parsème sa prose, contribue en permanence à son approche des personnages, de tout ce qui retient sa plume.

La description qui, dans « la Recherche », est une suite interminable de propositions entre lesquelles le *narrateur en insère autant qu'il veut*, pose le problème de l'ordre successif à donner à ces propositions, dont les objets – états d'âme, teint de la *peau, plis d'une robe, démarche*, sons, paysage, etc. – sont simultanés. La lecture découvre peu à peu, comme une porte qui s'entrouvre avec lenteur, la chose décrite par petites touches au fil des *phrases*.

En revanche, ce que l'œil voit est abruptement là, d'une seule pièce, concret, entier. Et il n'est que cela, alors que dans l'écriture il arrive que, comme dans les rêves, les décors *glissent*, que les *marges* d'ombre noient une scène ou un visage, chaque lecture retouchant les lieux, les couleurs, et les gestes témoignant *des secousses psychologiques. La lit*térature ne tolère pas le présent.

A la description proliférante, à ce monde de l'à-peu-près métaphorique qui se multiplie sur fond de papotages, des chuchotis, s'ajoutent, chez Proust, les passages qui tiennent de l'essai, aboutissant parfois à des aphorismes : dans la forêt des images passe la pensée qui s'y égare, disparaît, réapparaît dans les clairières, toute nue, lumineuse et plus réelle que tous les éléments proprement romanesques qui l'ont suscitée.

Danièle Sallenave : corps d'époque

JE suis incapable de saisir, des personnages de Proust, autre chose que des profils, des ombres, des couleurs peut-être, liés à leur nom autant qu'à leur être. Et s'il fallait vraiment les décrire, les imaginer, Swann ce serait, par exemple, un gris parfaitement délicat, des dou*blures, une coupe de redingote* dont j'ignore tout mais que je sais, comme on le sait dans les rêves, parfaite.

Oriane de Guermantes... couleur parme et bec d'oiseau, beauté et laideur. Il a pris cela chez Saint-Simon. Des contrastes.

Si je redoute les incarnations qu'un film donnera aux personnages du livre, ce n'est pas parce que j'aurais, comme on dit, « mon image » des personnages, c'est précisément parce qu'il y a un imaginaire de *Proust mais pas d'images...*

Pourtant, Proust n'a pas cherché à ce qu'on ne se représente pas les personnages. *Mais ils existent*, à la fois, dans l'époque des figures 1900, prises dans la durée, successives, qui vieillissent, et aussi hors du temps. La représentation que nous nous en faisons est toujours *liée*, par le vœu de l'auteur, à une référence picturale qui séduit, qui égare. Qu'est-ce qu'un visage qu'un autre ne pouvait regarder, parce qu'il l'aimait, qu'en songeant à Carpaccio, à Véronèse, à *Botticelli* ?

Comment, au cinéma, retrouver les *corps* qu'il faudrait, les corps *d'époque* ? *Aucune femme*, aujourd'hui, ne peut plus avoir les épaules et la carnation laiteuse d'Odette. La risque, en outre, est de vouloir incarner, dans les actions et jusque dans les traits des acteurs, l'idée qu'on se fait des figures : de donner par exemple à Mme Verdurin un comportement vulgaire. Je lui donnerais, au contraire, un maintien *tout à fait irréprochable, une gran*deur de vêtement et d'attitude par rapport à *quoi la médiocrité foncière* de son âme ferait contraste. Mais cela, c'est du théâtre plutôt.

Le lecteur de Proust est sommé *d'être proustien, d'adopter la théorie* des noms propres et d'entendre. Les traits de Mme Verdurin, on les lit dans les suggestions triviales de son nom. Mme Verdurin, comme la plupart des personnages, je l'entends et j'entends *les effets de sa voix*.





Proust porté à l'écran par Volker Schlöndorff



…sion d'un homm…

Un entretien avec le cinéaste

Mon éducation sentimentale

« *Comment avez-vous pris la décision d'affronter Proust ?*

– Sans réfléchir. J'ai rencontré Peter Brook qui m'a dit : c'est un jour triste, je viens de dire à Nicole Stéphane que je ne ferai pas *Un amour de Swann*. J'ai répondu du tac au tac : veux-tu que je te remplace ? Je laisse tout tomber et je le fais. *Un amour de Swann*, c'est un peu mon éducation sentimentale. Ça a été un choc quand je l'ai lu, à dix-sept ans. Je l'ai relu depuis, mais c'est l'impression première qui reste. J'ai tout de suite vu des images de cinéma.

» D'abord j'ai vu Paris. Très important. La ville, un homme qui court sur les boulevards à la recherche d'une femme qui toujours lui échappe. Quand il est avec elle, il ne sait qu'en faire. Dès qu'elle part, il se remet à la poursuivre. C'est très cinématographique, ça.

– *Proust est un monument très français et vous êtes allemand. Avez-vous eu le sentiment de commettre un sacrilège ?*

– Non. D'abord je me considère comme assez assimilé, bien qu'on ne puisse jamais l'être totalement. J'avais donc l'impression de savoir de quoi Proust parle. La connaissance de la langue française, de la société, je pense les avoir. Évidemment, je n'ai pas la sensibilité. Elle ne s'acquiert pas, elle vient d'ailleurs. Mais là, j'ai passé outre car cette œuvre n'appartient pas seulement aux proustiens, pas seulement aux Français.

» Je voulais pourtant faire le film le plus français possible. C'est à l'arrivée que je découvre que ma propre sensibilité, sans doute plus expressionniste que celle d'un Français, ressort fortement. Mais fait par Visconti, le film aurait eu un côté baroque italien, Losey ou Peter Brook auraient eu un regard encore différent. Cela suffit à justifier l'adaptation littéraire. Chaque metteur en scène donne un éclairage particulier. Il ne peut pas détruire le livre car le texte reste. Ou bien il échoue et il sera vite oublié, ou bien il donne sa propre lecture, et l'œuvre y gagne, tout le monde y gagne. Pourquoi avoir tous ces scrupules ?

– *Parti pour faire un film très français vous avez fait un film cosmopolite.*

– Je cherchais les comédiens les plus adéquats à ma lecture. Je n'ai pas trouvé de Français pour jouer Swann. Peut-être étais-je bloqué sur une image. Je voyais un dandy, très britannique. Le dandy est une invention britannique. Proust s'appuie sur Oscar Wilde. Il y a aussi ses textes sur Ruskin. De plus, j'étais décidé à ce que tout le monde soit aussi jeune que prévu par Proust et pas aussi vieux que dans l'imagination habituelle des lecteurs. Il est dit que Swann a trente-trois ans, Odette *moins de trente* et le docteur Cottard trente-deux.

– *Dans le texte, que vous gardez dans le film, Proust parle de la pâleur du teint d'Odette et de ses pommettes saillantes. Est-ce l'image d'Ornella Muti ?*

– Pas du tout. Pas plus que Fanny Ardant n'a la blondeur de la duchesse de Guermantes. Je n'ai pas cherché la solution dans des ressemblances extérieures, d'autant que Proust ne donne pas de descriptions physiques détaillées. Ornella et Jeremy, c'était le couple le plus improbable, et pourtant on comprend l'attirance... Il y a quelques années, j'aurais pris Brigitte Bardot ou Jeanne Moreau. J'avais envie de tomber amoureux avec Swann. Ornella m'a séduit... *la parfaite beauté faubourienne*, quelqu'un de pas du tout vénal.

– *Mais pourquoi n'avoir pas joué le jeu jusqu'au bout et avoir préféré un doublage en français ?*

– Jeremy a joué le film entièrement en français. Ornella s'est mise au français après une semaine de tournage. Jeremy était tout à fait juste dans ses intonations, si bien qu'on n'a pas fait vraiment un doublage, mais une postsynchronisation, suivant strictement son jeu. J'aurais voulu garder sa voix et je vais sans doute le faire pour les versions originales distribuées à l'étranger. Mais, *pour les Français, l'accent est gênant*. Je parle d'expérience.

Passage à l'acte

– Un amour de Swann *est le récit le plus facile à isoler, dans* la Recherche. *Il reste que la question de l'étirement du temps est dans toute l'œuvre. Or vous avez choisi de tout concentrer en une journée dans la vie de Swann. Pourquoi ?*

– Je n'ai pas choisi. J'ai pris le projet de Peter Brook et Jean-Claude Carrière comme il était. Je sentais que si je repartais à zéro, je serais, comme tous les autres, épuisé sur la ligne de départ. On peut être éternellement tenté de faire un film sur Proust, tourner autour de l'œuvre... Quand on veut passer à l'acte, il faut se décider pour quelque chose. Il n'y a pas de solution définitive. Celle-là n'est pas la mienne mais je la trouve à ce jour la plus praticable et la plus juste... je veux bien mettre un DONC entre les deux mots, je n'ai pas peur de faire hurler. C'est une position convaincante parce que modeste et limitée, préférant la réduction à la totalisation. Imaginer une autre structure du récit, c'était presque automatiquement revenir à une solution ultra-classique qui réduisait la psychologie à une mécanique. Il était beaucoup plus étrange de dire : nous en prenons une journée, décisive.

– *Il restait à choisir votre interprétation de la sexualité et de la jalousie...*

– Swann aime Odette parce qu'elle le rend jaloux. Quand elle est avec lui, il ne peut presque pas l'aimer. Quand elle est absente, sa jalousie, nourrie par son imagination, lui commande de la poursuivre. Et c'est quand il est bien certain de la manquer qu'il la poursuit. Quel est le rôle de la sexualité là-dedans ? Ce n'est évidemment pas pour cela que Swann poursuit Odette. Il se satisfait très bien avec la petite ouvrière, ou autre..., ce que j'ai essayé de symboliser dans la scène au bordel. On me dit que des gens sont choqués de mon interprétation de la sexualité. Je ne comprends pas. Je sais bien que « faire catleya », ce n'est pas forcément avoir des « rapports sexuels », au sens courant. Mais pour moi l'œuvre entière de Proust baigne dans la sensualité. *Je ne vois pas chez lui le bon ton, un côté bon chic bon genre. Il est au contraire très cruel, d'une extrême férocité. J'ai cherché à montrer le paroxysme*, tout le temps, à faire ressortir le côté Dostoïevski de Proust.

– *Maintenant vous allez évidemment faire votre propre scénario, continuer* la Recherche...

– Je voudrais vraiment voir d'autres cinéastes filmer Proust. Ce serait agréable d'être juste spectateur. Moi, c'est une unité de temps encore plus réduite qui m'intéresserait : la soirée que le baron de Charlus organise chez Mme Verdurin ou un après-midi chez la princesse de Guermantes. On pourrait s'approcher de tous les personnages. Il n'y aurait que des personnages secondaires. *Il n'est pas près de trouver un producteur, ce film-là !* »

Propos recueillis par
JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *L'Avant-scène cinéma*, nº 321-322 de février publie le découpage et les dialogues du film, un texte de Volker Schlöndorff, des entretiens avec les productrices, Nicole Stéphane et Margaret Menegozie, et le scénariste Jean-Claude Carrière, *des études sur l'œuvre de* Proust et son monde. 114 p. ill., 40 F.

Philippe Sollers : suspense

EST-CE *qu'on peut « voir » les personnages de Proust ? Certainement.* Les gestes, la mimique, sont essentiels chez lui, au point qu'une attitude physique, grotesque ou furtive, est presque toujours un point de départ pour le narrateur-voyeur. Il observe, il déchiffre, il invente le roman policier des passions secrètes. Le metteur en scène de *la Recherche* aurait pu être Hitchcock. Proust est un auteur à suspense : quelque chose va se révéler lentement, quelque chose d'effroyable, un crime inouï...

En un sens, on ne voit jamais les figures de face, de façon fixe. Ce sont des séries qui viennent *toutes d'un modèle premier*, Proust lui-même. Swann est un *Proust à peine décalé*, Charlus un Proust très décalé mais d'une vé*rité intime plus brûlante*. Il en va de même pour Albertine, ou Odette. Les comédiens doivent alors sentir qu'ils sont chacun *dérivés, multiples.*

Bien lire Proust consiste, à partir de là, à comprendre ces *séries comme des séries d'« effets »*. Les effets Charlus, les effets Swann, *les effets Odette*... Les rapports de forces se jouant comme des *rituels*. Le narrateur n'est pas du dix-neuvième siècle ; il est à la fois du vingtième et du dix-septième. C'est Saint-Simon qu'il faut connaître pour « attraper » la manière de Proust.

La minutie narrative de *la Recherche* touche surtout les voix. La façon de parler, l'accent mis sur certains mots, sont révélateurs d'une condition sociale et des aspirations des personnages : les voix ne peuvent pas faire autrement que trahir le désir caché. Proust est un prodigieux auditif, une ouïe remarquable. Il fait habiter des voix par des corps eux-mêmes immergés dans la grande substance de ce qu'il révèle : le Temps, le Temps majuscule qui emporte tout.

« Ce film brise un tabou formidable »

Un amour de Swann, de Schlöndorff, est une réussite in*contestable. L'audace a été d'insister* sur la pession. Au début, *comme tout individu « cultivé »*, je pensais que mes réactions allaient être négatives. Le fait que le narrateur soit identifié à Swann est évidemment une réduction. Mais l'intensité physique de la mise en scène s'impose.

Les acteurs sont tous inspirés. Ornella Muti est désarmante, fausse, butée, pulpeuse, palpitante. Jeremy Irons, merveilleusement titubant. Alain Delon, subtil et violent. Marie-Christine Barrault en Verdurin d'aujourd'hui, parfaitement lisse et perverse. Le bref numéro de Topor en Biche est d'une justesse absolue. Les Guermantes en apparition de contes de fées, échappant au sexe et à la mort, sont très bien saisis de l'intérieur.

Ce film est un événement parce qu'il brise un tabou formidable. On peut déjà imaginer toutes les conversations Verdurin contre lui : Mais, mon cher, vous savez bien qu'on *ne peut pas* filmer Proust ! Eh bien, si, justement.

L'illusion, la jalousie, la corruption, les préjugés menant le *monde, voilà ce qu'il est toujours* nécessaire de rappeler. Proust *est un auteur impitoyable, pas du* tout cette image pieuse et ineffa*ble que des générations d'universitaires* idéalisants ont essayé de *nous imposer. Oui, il allait au* bordel. Oui, il passait ses nuits à *errer dans Paris. Oui, il connais*sait comme personne les des*sous de la prostitution et des* convenances. La musique des *chevaux* et *des roues* est la même que celle des essoufflements *amoureux. L'argent glisse* dans les mains comme une drogue.

C'est très beau, le chef opérateur est recueilli, la longue scène de nuit avec le parallèle de la « damnation » Swann-Charlus est au cœur de la signification de l'œuvre, elle bouscule la prudene bien connue des prétendus admirateurs de *la Recherche* qui se sont donné un Proust superficiel, mystique ou à l'eau de rose. La cruauté de Proust, sa lucidité, en ressortent grandies. On va continuer à le lire. Le film servira à montrer que son récit se passe à chaque instant, partout, aujourd'hui encore. Hier, j'ai dîné avec un Cottard, un Norpois, une Odette. C'était bien ça. *Du Proust.*

Serge Doubrovsky : au vol

VISUALISER, c'est mettre une idée, un sujet en images. Proust n'ignore pas le problème. Au début de *la Recherche*, il analyse, comme seul il pouvait faire, les vertiges imaginaires de la lecture romanesque, qui, *dit-il*, *« va nous troubler à la façon d'un rêve »*. Il parle même de *« l'espèce d'écran diapré d'états différents »*, qui, tandis qu'il lisait, *« déployait simultanément »* la conscience de son *narrateur.*

Faut-il prendre cette séance de projection au *pied de la lettre ?* Justement, le « lecteur » décrit par *Proust ne lit* pas Proust ! Certains romans, dont l'action est le ressort *principal*, dont les scènes s'enchaînent rapidement, linéairement (romans d'aventure ou policiers, par exemple), ou, au contraire, dont l'insuffisance descriptive a parfois valeur de gros plan (effet hallucinatoire de telle scène érotique réussie) peuvent et sans doute doivent donner lieu à une lecture « filmique ».

La lisibilité littéraire est, je crois, d'un autre ordre. Soit ce vers admirable d'Hugo : *« L'Hydre univers tordait » son corps écaillé d'astres »*, qui m'a toujours frappé par la splendeur de sa vision. Pourtant, nous serions bien embarrassés pour nous représenter une « hydre » et les astres n'ont guère la forme d'« écailles ». Ces termes, destinés à évoquer une monstruosité cosmogonique sont des images en un tout autre sens encore que visuel : *métaphorique. Le* verbe ici joue de la représentation *pour la déjouer. Il en va des grandes* œuvres romanesques comme de la *poésie : quelle que soit* la richesse des références (historiques, psychologiques, etc.), l'ultime réalité du texte, c'est le texte ; et l'ultime plaisir qu'on y prend est jouissance de son langage.

Tel est, exemplairement, le cas chez Proust. Il parle lui-même très *souvent d'« images », et* la *critique* a fort bien répertorié l'extraordinaire *foisonnement* des allusions au monde sensible dans son œuvre. On peut même dire que certains passages (aspects de Combray, digue de Balbec, matinée finale chez les Guermantes...) s'organisent spontanément en séquences audiovisuelles, qui se prêtent parfaitement à une projection sur écran, physique ou mentale.

Mais c'est survoler – ou voler le texte, non le lire. Car, ce qui en fait la *caractéristique essentielle, c'est que* la création des scènes figurables y *est sans cesse contrabattue, minée*, détruite par le système de l'écriture. Essayez *d'« imaginer »* le *premier* baiser donné par le narrateur à Albertine, acte si simple, différé, décalé, démultiplié par l'écrivain sur plus de *cinq pages ! Parenthèses, qui brisent* à tout moment le fil du discours, in*cises* qui le tordent, comparaisons proliférantes, qui déportent et dispersent le sens. La texture même du texte sollicite et interdit à la fois la pente naturelle de la lecture à constituer un monde et une histoire.

Jean Echenoz : casting

LES personnages ? Oui, je me les représente. Je peux même imaginer de les faire jouer par des comédiens que je connais, mais même si ces comédiens tenaient le rôle ce serait complètement réducteur.

Charlus, pour moi, c'est une certaine profondeur, un homme au physique un peu effondré, sans séduction apparente. Or une représentation en images doit nécessairement *jouer* sur l'extérieur. On risque alors de gommer ce qui n'est pas explicite, de *devenir schématique et parodique.*

Madame Verdurin n'est pas seulement grotesque... Il y a chez elle une tentative de préciosité *contrainte, qui* ne marcherait pas, une aisance un *peu triviale. Oriane de Guermantes*, elle, c'est une splendeur tout à fait *évaporée, une* Catherine Deneuve mâtinée de Delphine Seyrig, un peu *plus jeune. Pas une* femme vigoureuse, charpentée.

Odette n'est pas réductible à une femme légère. Elle joue sur plusieurs registres, de la séduction et de la répulsion. Elle ne peut se concevoir *dans une représentation massive de* la sensualité.

Et que faire du narrateur ? C'est un personnage tellement donné comme « blanc »... Quant à Swann, je ne le vois pas en jeune premier. C'est un homme qui a vécu et qui est dans un malaise.

Mais surtout, chez Proust, nul n'est entier, *monolithique*. Chaque figure est une constellation, il est donc *difficile d'en faire une espèce* d'emblème.

Moi ce qui m'intéresse dans Proust ce n'est pas l'image, la trace. Je crois qu'un roman au cinéma, c'est toujours un malentendu, mais un malentendu qui peut être passionnant. Cela ne me gêne *pas d'affronter* ma propre lecture à des images. *Ça ne cassera pas* les représentations que j'ai, et qui sont très profondes, des personnes, des scènes, des lieux.

Sallenave :
époque

SÉLECTION

CINÉMA

Un amour de Swann, de Volker Schlöndorff

(Voir notre dossier pages 16 et 17.)

Rétrospective Andreï Tarkovski

En attendant *Nostalgia*, voici le moyen métrage, diplôme de fin d'études, et les cinq films – *l'Enfance d'Ivan*, *Andreï Roubler*, *Solaris*, *le Miroir*, *Stalker* – qui retracent l'itinéraire, esthétique, moral, métaphysique, d'un des plus grands cinéastes mondiaux, célébrant la terre et l'âme russes éternelles.

A mort l'arbitre ! de Jean-Pierre Mocky

Engrenage de violence déclenché par la déception et la colère stupide des supporters d'une équipe de football battue. Un « film-poursuite » où l'on retrouve le Mocky des grands jours.

– REPRISES : *Tendres chasseurs*, de Ruy Guerra (quatre personnages vivent leur imaginaire sur une île déserte : un enchantement). *La Veuve joyeuse*, d'Ernst Lubitsch (le bonheur dans le luxe, la séduction amoureuse, le champagne et les valses).

– ET AUSSI : *Les Cavaliers de l'orage*, de Gérard Vergez (Marlène Jobert, tambour battant). *Rusty James*, de Francis F. Coppola (un adolescent chef de bande et son frère mythique). *La Ville brûlée*, d'Antoni Ribas (la semaine sanglante de Barcelone). *Prénom Carmen*, de Jean-Luc Godard (la passion du cinéma). *Tricheurs*, de Barbet Schroeder (casinos et jeu de la roulette infernale). *Et vogue le navire*, de Federico Fellini (surprises d'une croisière pour une diva défunte).

THÉATRE

Le Héron à Chaillot

En alternance avec *la Mouette*, la pièce d'Axionov, satire énigmatique, dans la mise en scène forte et éblouissante d'Antoine Vitez. Les acteurs brillent de tous leurs dons, le spectacle est remarquable.

Rufus aux Bouffes-du-Nord

Après le Théâtre Antoine, Rufus investit les Bouffes-du-Nord, seul, avec une fleur dans un vase et son humour tourmenté, et cette poésie inquiétante qui se marie si bien avec le mystère des murs noircis.

– ET AUSSI : *Terre étrangère*, à Nanterre : les années 10 à Vienne, dureté et langueur, la tendre mort d'un monde. Une distribution hors pair avec Michel Piccoli. *Enfance*, au Petit-Rond-Point : dialogue secret d'une voix et d'une femme. *Journal d'un homme de trop*, au Petit-Montparnasse : les désarrois d'une âme perdue.

MUSIQUE

Presque tout le piano

La mode, boulimique, est aux marathons... Il n'est pas suffisant qu'on nous inflige des intégrales discographiques de douze ou dix-huit heures, voici que les concerts s'y mettent ! Radio-France nous propose *dix-sept pianistes* qui, en dix-sept heures, au grand auditorium, joueront « Cinquante ans de musique ». Gare à l'indigestion, *malgré la qualité des pianistes* : Bucquet, Mefano, Pennetier, Alsina, Gottlieb, Helffer, Koerner, Joste, etc. (les 25 et 26, de 14 heures à 24 heures). *Un autre* grand pianiste revivra à l'écran, grâce aux films de Bruno Monsaingeon : Glenn Gould dans des œuvres de Bach (Pleyel, les 27 février et 6 mars).

Pour honorer le prix Honegger décerné à Maurice Ohana, Radio-France présente un concert de grand intérêt qui réunit les deux compositeurs : *le Dit des jeux du monde*, d'Honegger, si rarement joué, et *l'Office des oracles*, d'Ohana. Une occasion à ne pas manquer (Radio-France, le 24 février).

– ET AUSSI : Trio Dvorak (Gaveau, le 25, à 17 heures) ; Schubert, Haydn, Schumann, par le Quatuor Amati (Th. du Rond-Point, le 26, à 11 heures) ; Hommage à *Henri Dumont* (St-Thomas-d'Aquin, le 26, à 17 h 30) : I Solisti Veneti, dir. Cl. Scimone (Pleyel, le 26) ; Stravinski, Berio, Petrassi, Lindberg, par l'EIC, dir. J. Kasprzyk (Th. du Rond-Point, le 27) ; Tchaïkovski, Moussorgski, Tippett, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. A. Dorati (TMP/Châtelet, le 27) ; Hanna Schaer (Athénée, le 27) ; M. Bourgue et ses amis (Th. de la Ville, du 28 au 3, à 18 h 30) ; J. Bream (*Pleyel, le 28*) ; *Kagel*, Kessler, Globokar, par Musique vivante (Chaillot, le 28) ; Ensemble orchestral de Paris, dir. M. Plasson, avec A. Dumay (Gaveau, le 28) ; *les Brigands*, d'Offenbach (Radio-France, le 28) ; Beethoven, Bruckner, par l'Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, avec R. Serkin (Pleyel, les 29 et 1er mars).

DANSE

Messe pour le temps futur par le Ballet du XXe siècle

Le pèlerinage annuel des « fans » de Béjart à la grande Mecque du Palais des Congrès. Thème du sermon : « Lutter contre l'envahissement des œuvres pessimistes, négatives, expressionnistes, décadentes, rétro qui, cherchant à nous faire oublier les vrais problèmes de l'homme, nous plongent avec une complaisance perpétuelle dans une époque pré-nazie à la nostalgie on ne peut plus suspecte ».

Le Ballet de Cuba à Lyon

A la Maison de la danse, début d'une vaste tournée à travers la France : la danse, produit d'exportation cubain avec les classiques du répertoire, *la Fille mal gardée*, *les Sylphides*, *le Lac des cygnes*, revus par la star nationale Alicia Alonso et des chorégraphies contemporaines d'Alberto Mendez et Brian Mac Donald (21-26 février).

EXPOSITIONS

Bonnard au Centre Georges-Pompidou

(Lire nos articles en page 15.)

William Bouguereau au Petit Palais

Des grands et des petits tableaux, des esquisses, beaucoup de dessins et un audiovisuel sur les décorations monumentales. Pour un peintre « pompier ».

Eugène Carrière Galerie Trigano

Des images floues et passagères, brossées larges en camaïeu... Et si l'on faisait de ce peintre classé « symboliste » un précurseur de l'art informel ? (4 *bis*, rue des Beaux-Arts.)

RHONE-ALPES SUISSE ROMANDE

Le supplément n° 3 Art et Spectacles, consacré à la région Rhône-Alpes *et à la Suisse romande*, paraîtra dans *le Monde* du 1er mars, avec une enquête sur la politique culturelle de FR3 et une sélection des principales manifestations *artistiques du mois*.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

PIERRE BONNARD. Rétrospective. Jusqu'au 21 mai.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars. (Visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h.)

ARNULF RAINER. Mort et sacrifice. Jusqu'au 26 mars.

HANS BELLMER, photographe. Jusqu'au 27 février.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

PIERRE MERCIER. Jusqu'au 18 mars.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe *Davaine. Bibliothèque des enfants.* Piazza. Jusqu'au 16 avril.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de *Boris Tissot.* Atelier des enfants. De 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

C.C.I.

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie – CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS. Jusqu'au 23 avril.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

B.P.I.

CARNAVALS ET FETES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THEATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

Musées

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. *Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée* porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

SALON COMPARAISON 1984. *Grand Palais, avenue Winston-Churchill* (706-54-02). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars.

SALON DE LA « JEUNE PEINTURE ». Grand Palais, avenue Winston-Churchill (362-95-66). Tous les jours, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars.

SALON DU DESSIN ET DE LA PEINTURE A L'EAU. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (548-84-64). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 4 mars.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

ANNETTE MESSAGER. Les pièges à chimères – **JACQUES MONORY.** Toxique – **SARKIS.** La fin des siècles, le début des siècles – **PIERRE WEISS – LA POESIE ET LES PETITES MAISONS D'EDITION.** ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 mars.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. NOUVELLES ACQUISITIONS. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers *à Paris, 1860-1960.* Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

L'EMPIRE DU BUREAU, 1900-2000. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LES PETITS LU. L'art et les biscuits. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). *Sauf mardi, de 12 h à 18 h.* Jusqu'au 18 mars.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la Publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 mai.

AFFICHES DE PRESSE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PASTELS DU MUSEE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). *Sauf lundi, de 10 h à* 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

DANTE ET VIRGILE AUX ENFERS. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 27 février.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin (voir ci-dessus). Jusqu'au 11 juin.

PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

FAN TCHUN-PI. Soixante tableaux et soixante ans de peinture. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 mars.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. *Jusqu'au 28 avril.*

DESSINS D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au *26 février.*

CESAR. Bronzes. Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars.

LA MEMOIRE MURALE POLITIQUE DES FRANÇAIS, de la Renaissance à nos jours. Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 17 h. Jusqu'au 26 février.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : *9 F* ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. *Jusqu'au 23 avril.*

VAUBAN RÉFORMATEUR (1633-1983). Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-35-74). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F, dim. *4,50 F. Jusqu'au 27 février.*

LE MASQUE AU LONG COURS. Océanie. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 27 février.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée *en* herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

CLASSICISME NORDIQUE 1910-1930. Dessins d'architecture. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam., et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

ERIK ROOS. Dessins – **ROBERT ROOS.** Photographies. Institut néerlandais, 121, rue de *Lille (705-85-99)*. Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 mars.

JOSEF MIKL. Institut autrichien, 30, boulevard des Invalides (705-27-10). Jusqu'au 30 mars.

LES FRESQUES SERBES MÉDIÉVALES (copies). Centre culturel de la RSF de Yougoslavie (272-50-50), 123, rue Saint-Martin. Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 29 février.

GEORGES NOEL. Tableaux blancs. Itinéraire 1960-1983. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 3 mars.

CASPAR *DAVID FRIEDRICH.* *Le tracé et la transparence.* Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1er mai.

MALTAIS. Tableaux récents. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (222-50-60). Jusqu'au 6 avril.

ENFANTS DU PASSÉ. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 18 mars.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Fonty. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 mars.

FRANCE : Une nouvelle génération. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 15 mars.

1er SALON INTERNATIONAL D'ART NAIF. Mairie du VIe, 78, rue Bonaparte. Tous les jours, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars.

TIDE HELLMEISTER. Collages. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 23 mars.

BRAVO. Photographies – **DIAZ.** Dessins, illustrations – **ASHLEY.** Photographies – **MARIN.** Sculptures. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Jusqu'au 16 mars.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition en travaux. 36, rue d'Ulm. Ven., sam. et dim., de 10 h à 18 h.

LES COSTUMES INDIENS AU MEXIQUE. Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars.

ASPECTS DE LA PEINTURE CONTEMPORAINE. MJC Les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrego (364-68-13). De 15 h à 19 h ; dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

JEUNE PHOTOGRAPHIE en Wallonie et à Bruxelles. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 mars.

Galeries

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

SEPT GRAVEURS DE LA CASA DE VELASQUEZ. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-71). Jusqu'au 10 mars.

LA JEUNE VAGUE DE LA SCULPTURE. *Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche* (887-45-81). Jusqu'au 3 mars.

REFLEXION REFLECHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

LA PRESENCE AUTRICHIENNE : Anzinger, Mosbacher, Schmalix. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 2 mars.

CINQ EXPRESSIONNISTES : Aubert, Christoforou, Lindstrom, Pelayo, Rocher. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégand (633-25-73). Jusqu'au 17 mars.

CAVALLO – MENETRIER – TRAQUANDI. Œuvres récentes. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 10 mars.

DESSINS : Bartlett, Brown, Van Hoek, Lebrun, Messager, Nechvatal, Saunier. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 14 mars.

LOGOMOTIVES. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 3 mars.

BERROCAL. Vingt ans de sculptures éditées. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 24 mars.

RENATA BOERO. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). *Jusqu'au 4 mars.*

CHRISTIAN BOLTANSKI. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 7 mars.

BERNARD BUFFET. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

PIERRE BURAGLIO. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (277-32-31). *Jusqu'au 29 février.*

CAPIELLO, 1875-1942. Originaux et inédits. Ile des arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'à la fin février.

EUGENE CARRIERE, *1849-1906.* Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 mars.

GISÈLE CELAN-LESTRANGE. Pastels. Galerie La Hune, 4, rue de l'Abbaye (325-54-06). *Jusqu'au 22 mars.*

DADO. Peintures 1983. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 février.

EMMANUEL. Œuvres récentes. Galerie D. René, 196, boulevard *Saint-Germain* (222-77-57). *Jusqu'au 29 février.*

LOIS FREDERICK. Peintures et gouaches. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 17 mars.

KOPOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 25 mars.

FREDERIQUE GALEY-JACOB. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello *(354-58-79). Jusqu'au 3 mars.*

HÉLÈNE GAUTHIER. Sculpture. Galerie Breteau, 70 rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 28 février.

JEAN-PAUL JAPPE. Œuvres sur papier. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 3 mars.

MICHAEL KENNY. Sculpture et dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

ALAIN KLEINMANN. Le Parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 20 mars.

GEORGE KOSKAS. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 5 mars.

LANDAIS. Galerie Râ, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 17 mars.

PHILIPPE LEPEUT. Naufragés. Galerie G. Lavrov, 40, rue Mazarine (326-84-35). Jusqu'au 29 février.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue *Guénégand* (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

MINAS. Peintures. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 3 mars.

LOUISE NEVELSON. Sculptures et collages. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 3 mars.

PELIZZARI. Peintures. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 7 mars.

PIER LUIGI PIZZI. Dessins d'opéra. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mars.

ARNULF RAINER. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 3 mars.

TYSZBLAT. *Galerie C. Cheneau,* 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 mars.

VAN HOVE. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au *14 avril.*

CHARLES WALCH. Toiles et gouaches. Galerie J.-P. Joubert, 38, avenue Matignon (562-07-15). Jusqu'au 28 février.

JAN WINCZAKIEWICZ-VINCI. Au Caillou blanc, 10, rue du Roi-de-Sicile (277-32-40). Jusqu'au 29 février.

En région parisienne

BOBIGNY. Fernand Léger, un primitif des temps modernes. Maison de la culture, boulevard Lénine (831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h à 19 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 26 février.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le monde merveilleux des magiciens. Centre culturel, 22, rue de la Bellefeuille (604-82-92). Jusqu'au 25 mars.

BRETIGNY. Erro. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

CRÉTEIL. A vif... François Lunven et ses amis. *Maison des arts, place Salvador-*Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

LA DEFENSE. Vingt sculpteurs et leurs fondeurs. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 h à 18 h. Jusqu'au 11 mars.

PONTOISE. Montgolfières et ballons, 1783-1983. – *Musée Tavet-Delacour,* 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février. Pontoise et ses alentours au XIXe siècle. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 février.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES. Pierre Loti. Dessins. Sud-Est Théâtre, 21, avenue Carnot. Jusqu'au 5 mars.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

En province

ARRAS. Hans Hartung, œuvres 1971-1983. Cercle Noroit, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 9 avril.

AUXERRE. Max-Pol Fouchet. Les appels. Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-88-89). Jusqu'au 22 avril.

BEAUVAIS. Cueco, œuvres sur papier. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 30 mars.

BESANÇON. Simon Vouet-Eustache Le Sueur. Dessins du musée de Besançon. Musée des beaux-arts, 1, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 5 mars.

BLOIS. Vues d'ici-dire. Huit semaines d'exposition : huit artistes, 9, rue Robert-Houdin. Jusqu'au 31 mars (F. Martinez, jusqu'au 29 février).

BOULOGNE-SUR-MER. Trésors des musées du nord de la France. Musée des beaux-arts, 34, Grande-Rue (80-51-55). Jusqu'au 8 avril.

CAEN. Le Pérugin : exercices sur l'espace. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château (85-28-63). Jusqu'au 18 mars. – Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 11 mars - Traités de perspective et d'architecture à la Renaissance. Bibliothèque municipale. Jusqu'au 29 février.

CHAGNY. Gilberto Zorio. Sculptures (1re partie). Au fond de la cour à droite, 6, rue de Beaune (87-27-82). Février.

DOLE. Peinture et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 25 mars.

DUNKERQUE. Arman. Musée d'art contemporain, avenue des Bains (65-21-65). Jusqu'au 6 mars. – Edgar Chahine. Gravures. Collections du musée Carnavalet. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 15 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Ansgar Nierhoff - Patrick Tosani. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 15 avril.

LE HAVRE. Monuments, monuments... Le Havre et sa reconstitution. Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard J.-F. Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 12 mars.

LOUVIERS. Les charités de l'Eure. Musée, place Ernest-Thorel (40-22-80). Jusqu'à fin mars.

LYON. Costruire l'illusione : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta. Elac, Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril – 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BAREUL. Teilhard de Chardin, homme planétaire. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 26 février.

MARSEILLE. Trois peintres... un sculpteur : Antoniucci, Sorg, Traquandi, Milner. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 10 mars.

METZ. Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècle. Musée d'art et d'histoire, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 25 mars.

NICE. Carnaval cent : Carnavals du monde à travers les âges. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril – Fêtes et traditions carnavalesques. Palais Lascaris, 15, rue Droite (62-05-54). Jusqu'au 31 août – Cent ans d'un Bouffon. Musée Masséna, 65, rue de France (88-12-76). Jusqu'au 29 avril – Les Naïfs fêtent Carnaval. Musée international d'art naïf A. Jakovsky. Château Sainte-Hélène, avenue Val-Marie (71-78-33). Jusqu'au 30 avril – Henri Matisse : jazz. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (81-59-57). Jusqu'au 25 mars – Carnaval de Nice-Carnaval de Venise. Photographies de G. Pillon. Galerie Mossa, 60, promenade du Paillon (85-06-26). Jusqu'au 24 mars – Le Carnaval brésilien. Galerie Renoir, 4, rue Saint-Joseph (80-58-37). Jusqu'au 10 Mars – Chia-Dolla-Salomé Saytour-Seitz. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 avril – A. et G.-A. Mossa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai.

NIMES. Art contemporain à Nîmes. Préfiguration d'une collection. Galerie des Arènes et Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-38-21). Jusqu'au 10 mars.

RENNES. Dessins tchèques du XXe siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 15 avril.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 10 mars.

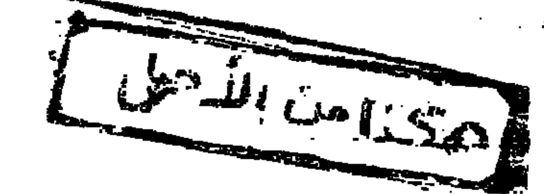
ROUEN. Le rire de Will. Chronique de la vie rouennaise. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40).

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95). Jusqu'au 29 avril.

TROYES. Parvine Curie. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 avril. – Neuf artistes italiens contemporains. Centre culturel Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (73-49-49) ; Galerie Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 24 mars.

VILLENEUVE-D'ASQ. Matière - signe - silence. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46). Jusqu'au 8 avril.

VILLEURBANNE. Giulio Paolini. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 18 mars. – Jean Raine. Œuvres posthumes ou presque. Hall de l'Hôtel-de-Ville (868-81-11). Jusqu'au 24 mars.



ET DES SPECTACLES

THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ÉCHEC A LA REINE - Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30 (22).

L'ÉCLAT DE DIRE DE L'OPPRIMÉ - Maison des cultures du monde 20 h 30 (544-72-30), du 22 au 26.

JACKE WIE HOSE - (en allemand) Petit Odéon (325-70-32), le 27 à 18 h 30.

LE DERNIER FILM - Les Déchargeurs (236-00-02), les 27, 28 à 22 h.

LA BATAILLE D'ARMINIUS - (en allemand) Odéon-Théâtre de l'Europe (325-70-32), le 28 à 20 h 30.

LA DOUBLE INCONSTANCE - TEP (364-80-80), le 28 à 20 h 30.

PYRAME ET THISBÉ - Cité internationale, Galerie (589-38-64), le 28 à 20 h 30.

L'HOMME JOB - Cité internationale, Resserre (589-38-64), le 28 à 20 h 30.

LIBERTÉ A BRÊME - Antony, Théâtre Firmin Gémier (666-02-74) le 28 à 20 h 30.

LA PERLE DE LA CANEBIÈRE - Sartrouville, Théâtre (914-23-77), le 28 à 20 h 30.

HORS PARIS

LONS-LE-SAUNIER - Dans la jungle des villes par le TPJ et le Théâtre en pièces au Théâtre municipal (84) 24-27-22; du 22 au 25 février et tournée.

BÉTHUNE - L'Opéra d'quat'sous, par le centre dramatique du Nord-Pas-de-Calais, sous chapiteau, du 27 février au 4 mars et tournée.

RENNES - Lotaque l'étrangère est blessée, de et par Dominique Quehec, avec la Comédie de Rennes, à la Parcheminerie (99) 79-47-63, du 28 février au 3 mars.

MONTPELLIER - Nina, c'est autre chose, de Michel Vinaver, par Michel Touraille et le TQM (67) 63-35-83 du 28 février au 18 mars.

ROUEN - Audience, Vernissage, Pétition, de Havel par le théâtre de l'Echarde (35) 89-42-13, au Centre Marc Sangnier, Mont-Saint-Aignan, du 28 février au 3 mars.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50). (Dim., Mar.) : les 22, 24 à 19 h 30; le 25 à 14 h 30 et 20 h 30 : Raymonda; les 23 et 27 à 19 h 30 : Jérusalem.

SALLE FAVART (296-06-11). Le 23 à 19 h 30 : la Chatte anglaise.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 22 à 14 h; le 25 à 20 h 30; le 27 à 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes; les 24, 26, 28 à 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant; le 23 à 20 h 30; le 26 à 14 h 30 : l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer (Dim, Mar.), les 22, 23, 24, 25 à 15 h : Il était une fois et il n'est plus... (Spectacle pour enfants); le 27 à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Nâder Nâderpour; Grand Théâtre (Lun.) : le 22, 25 à 20 h 30; le 26 à 15 h : la Mouette; les 23, 24 à 20 h 30 : le Héron; Concert le 28 à 20 h 30 : concert donné par l'ensemble Musique vivante, dir. Diego Masson.

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), (Dim., Mar.), les 22, 23, 24, 25 à 18 h 30 : Bons offices.

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) Débats : le 23 à 18 h 30 : La paix, avec la revue « Oui la philosophie »; le 27 à 18 h : Théâtre et télévision (R. Abirached, D. Bablet, B. Sobel); 19 h : J. Dupin. Lecture; 21 h : L'architecture géobiologique; Concerts : les 27, 28 à 18 h 30 : l'École de Vienne (Suite lyrique de Berg, les 1er et 2e mouvements); 20 h 30 : Concert Jacek Kasprzyk; Cinéma-Vidéo : les 22, 23, 24, 25, 26, 27 à 13 h : Villa Santo Sospir; 16 h : Golfe-zone vitale; 19 h : Varsovie quand même; le 22 à 15 h : Les images racontent, les auteurs vous rencontrent...; les 22, 23, 24, 25, 26 à 15 h : Arnulf Rainer; 18 h : Biennale 1983 du Witney Museum; le 22 à 18 h : Je suis né dans la truffe; Notre devenir; Théâtre/Danse/Chants : à 15 h : le 22 : Rockin'babouches (Rock); le 23 : Rituel des chasseurs; le 24 : Groupe de poésie de Fontenay-sous-Bois; le 25 : Loulou et ses musiciens (Bluck-Rock); (à partir de 19 h : Farid-Kamel- Cheurfa-Chanson); le 26 : Basiak (percussions antillaises); les 22, 23, 24, 25, 27 à 20 h 30; le 26 à 16 h : Ecritures scéniques contemporaine « Active TV Show ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 27 à 20 h 30 : Royal Philharmonic orchestra - A. Dorati (Tchaïkosky, Moussorgski, Ravel).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 22, 23, 24, 25, 28 à 20 h 30; le 26 à 14 h 30 : Tartuffe; les 22, 23, 24, 25 à 18 h 30 : Maria Farnadouri (chants de Grèce et de Turquie); le 28 à 18 h 30 : Maurice Bourgue (hautbois).

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) (Lun.), les 22, 23, 24, 25, 28 à 21 h; le 26 à 16 h : les Perses.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.). 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah; 22 h 30, dim. 15 h : le Voyage à Berlin (dern. le 26).

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 dim. 17 h : Théâtre Jagran de Dehli (der. le 26).

ANTOINE (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet; (L.) 20 h 45, dim. 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 22, 27 à 18 h 30 : les Arbres de l'homme; le 24 à 21 h; le 26 à 15 h : le Pain de ménage. Monsieur Vernet; les 22, 27, 28, à 21 h; le 28 à 15 h : Revenu de l'étoile; le 24 à 18 h 30 : la Difficulté d'être; le 25 à 18 h 45 : le Chandelier. Le Plaisir de rompre; le 25 à 21 h : Moi.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., mar. 20 h 30 : les Bonnes; ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24) (D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h : la Bagarre (dern. le 26).

BASTILLE (357-42-14) (L.) 20 h : Grand magasin; (D. soir) 21 h; mat. dim. 17 h : les Blouses (dern. le 25).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.) 20 h 30, sam. 15 h : Rufus.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) (D., L.) 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 16 h : Ferdaous... une voix en enfer (dern. le 26).

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeud., vend., 20 h 30 : Zod, zod, zod...inque.

CARTOUCHERIE, (374-24-08), le 22 à 18 h 30 : la Nuit des rois; les 23, 24, 25 à 18 h 30, le 26 à 15 h : Henri IV.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (D., L.) 20 h 30 : Souvenirs de Salma (dern. le 27).

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., Mar.), 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, Sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, Dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : les Eaux et Forêts; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), (D.) 20 h 30 : J'arrive. Zebra crossing; lun. 21 h; dim. 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L.) 20 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manerf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.) 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 20 h 30 : les Chaises; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L. Mar.), 20 h 30 : Biographie : un jeu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam, dim. 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., dim. 15 h : William Ier.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : Noces de cire; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. — II. 20 h 15 : Six heures au plus tard; 22 h 30 : le Frigo. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Labiche de poche; (D. soir, J.) 22 h, mat. dim. 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Rhinocéros.

MAISON DE L'ASIE (580-04-73), ven., sam. 21 h : les Gugus.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 30 : Autant en emporte le vent. — Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h et 18 h 30 : Banco.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac; Mer. 14 h et 16 h 30 : L'histoire du cochon qui voulait maigrir (dern. le 22).

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. — Petite salle, Mer., Sam., Mar. 20 h 30, Dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop; les jeudis et vendredis à 20 h30 : Saint-Simon le voyeux; 22 h, Dim. 17 h : Chant du cygne.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Entourloupe (rel. except. les 22, 24).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Patience... Patience dans l'azur.

PLAISANCE (320-00-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Coup de grisou.

POCHE (548-92-97) (D.) 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2 (rel. except. le 28.

POTINIÈRE (D. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim. 15 h 30 : Assassino-Assassino.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. et Dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h; Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h; Sam. 19 h et 21 h 30, Dim. 15 h30 : Agnès (rel. except. les 22, 23).

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Jeu., Ven., Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : le Horla; Mer., Lun., Mar., 20 h 30, Dim. 17 h : l'Ecume des jours; Mer., J., V., 22 h 15, Dim. 18 h 30 : Orlamonde. — II. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), Jeu., Sam., Mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust; Mer., Ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), Jeu., Ven., Sam. 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc; (D.) 21 h 15, Sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) Ven. 20 h 30, Lun., Mar., Jeu., Ven. 14 h 30 : En attendant Godot (rel. except. jusqu'au 29).

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D.) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : Vers Damas.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80); les 23, 28 à 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue; le 22 à 20 h 30 : Les affaires sont les affaires; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h : Enfance.

THÉATRE 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Visite (rel. except. jusqu'au 27).

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 15 h : Long voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) (D. soir), 21 h, mat. Dim. 17 h : Tailleur pour dames.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : les Elles et les Eux.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Jamais deux... sans toi.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 15, Dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D, L., Mar), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le bon voit rouge; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres; II : 20 h 15 : les Caïds; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, (D.), 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 20 h : Chant d'épandage : (rel. except. du 22 au 28) (L., Mar.), 22 h 15, dim., 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes; 22 h 30 : Orties de secours; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Muche (dern. le 25); 22 h : Sharon Evans (dern. le 25).

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés; 21 h 30 : le Ticket; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) J., V., S., 20 h 30, mat. Dim, 15 heures : Automobilocratie.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Soirée « privée »; 22 h : J. Avelines.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : On est pas des pigeons; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : M. Boujenah.

LA TANIÈRE (337-74-39) (D, L, Mar.), I. 20 h 45 : P. Meige; II. 21 h : Yann Fouquet; 22 h 30 : Acousnie (dern. le 25).

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + S., 24 h : Phèdre; 21 h 30 : Apocalypse Na; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : P. Miserez; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre; Dim. 17 h : R. Gasser.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, MC (384-93-50), le 24, 20 h 30 : Michel Portal Unit.

BOBIGNY, MC (384-93-50), le 25, 20 h 30 : Mal Waldron brother of Breath de Chris McGregor.

CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), (D., L.) 21 h : Chagrin zoologique.

CRÉTEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), jeu. ven. sam. 20 h 45 : La Balade de Monsieur Tadeuz.

DRANCY, Salle des fêtes (384-93-50), le 28 à 20 h 30 : Duo Tusques/Avenel; Duo Konitz/Steve Lacy.

EPINAY-SUR-SEINE, Théâtre (286-45-00), les 24, 25, à 21 h; le 26, à 18 h : Dérive à l'écume d'amour.

MARLY-LE-ROI, MJC-Théâtre (958-74-87), le 28, à 21 h : Trio M. Valéra.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Auditorium du Conservatoire (755-87-94), les 22, 23, 24, 25, à 20 h 30; les 25 et 26, à 15 h : C'est quoi l'amour ?

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Terre étrangère.

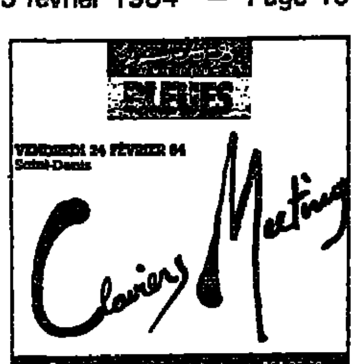
PANTIN, Th. de l'Ourcq (845-61-50), jeu. ven. sam. 20 h 30; Dim. 17 h : Album (dern. le 26).

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 17 h : Exquise Banquise (dern. le 28).

TREMBLAY-LES-GONESSE, Cinéma J. Tati (384-93-50), le 25, à 20 h 30 : Lavelle, Negrito, A. Lecointe, M. Katche.

VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02), *(D., L., Mar.), à 21 h : Ismene.*

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), (Mar. S) 20 h 30, dim. 18 h : Semiramis; Tour du Village, ITV (365-63-63), mer. jeu. ven. sam.. 21 h; dim. 17 h. et 21 h. Siècle enchaîné à un angle du monde.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 22 FÉVRIER

15 h, Seul dans la nuit, de Ch. Stengel ; 19 h, Venise au cinéma : Venise, la lune de miel et toi, de D. Risi ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Plus jamais de vie facile, de Y. Higashi.

JEUDI 23 FÉVRIER

15 h, Sept hommes... Une femme, de Y. Mirande ; 19 h, Venise au cinéma : Sur le pont des Soupirs, de A. Leonviola ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Voyage solitaire, de K. Saito.

VENDREDI 24 FÉVRIER

15 h, Si tu reviens, de J. Daniel-Norman ; 19 h, Venise au cinéma : Le voleur de Venise, de J. Brahm ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Le soupçon, de Y. Nomura.

SAMEDI 25 FÉVRIER

15 h, Simplet, de Fernandel ; 17 h, Venise au cinéma : L'adieu à Venise, de E.M. Salerno ; 19 h, : Les ailes de la colombe, de B. Jacquot ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Maris d'infirmières, unissez-vous ! de S. Koyama.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

15 h, Venise au cinéma, de P. Billon ; 17 h, : La Vedova, de G. Alessandrini ; 19 h, La dame sans camélias, de M. Antonioni ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Frère aîné, sœur cadette, de T. Imai.

LUNDI 27 FÉVRIER

21 h, : La femme flambée, de R. van Ackeren.

MARDI 28 FÉVRIER

15 h, Venise au cinéma : Venezia minore, de F. Pasinetti ; Le pauvre boulanger, de M. Almirante ; 19 h, : Volpone, de M. Tourneur ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Aveux, théories, actrices, de Y. Yoshida.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 22 FÉVRIER

15 h, Escapade au Japon, de A. Lubin ; 17 h, Cinéma de la RDA : Wolz, de G. Reisch ; 19 h, Dix de la légion, de W. Goldbeck.

JEUDI 23 FÉVRIER

15 h, Thérèse Etienne, de D. de la Patellière ; 17 h, Cinéma de la RDA : La deuxième vie de Friedrich Wilhelm Georg Platow, de S. Kuhn ; 19 h, : SOS Scotland Yard, de Ch. Frend.

VENDREDI 24 FÉVRIER

15 h, La femme et le rôdeur, de J. Farrow ; 17 h, Cinéma de la RDA : Le cadavre Zernik, de H. Nitzschke ; 19 h, La vallée de l'or noir, de R. Thomas.

SAMEDI 25 FÉVRIER

15 h, Cent millions ont disparu, de E. Scola ; 17 h, Cinéma de la RDA : Jacob le menteur, de F. Beyer ; 19 h, Un homme à brûler, de P.-V. Taviani ; 21 h, L'enfer des tropiques, de R. Parrish.

DIMANCHE 26 FÉVRIER

15 h, L'aurore, de F.-W. Murnau ; 17 h, Cinéma de la RDA : J'étais, je suis, je serai, de W. Heynowski ; 19 h, Le cheval qui pleure, de M. Donskoi ; 21 h, La stratégie de l'araignée, de B. Bertolucci.

LUNDI 27 FÉVRIER

15 h, Cavalleria rusticana, de A. Palermi ; 17 h, Cinéma de la RDA : Les clés, de E. Gunther ; 19 h, Le miroir aux alouettes, de V. Sala.

MARDI 28 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ritz, 18e (606-58-60).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-77-99).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Rialto, 19e (607-87-61).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOUEURS D'ECHEC (Ind.) : (v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v. o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A.; v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

P'TIT CON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (544-48-85).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio 43 (h. sp.), 9e (770-63-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

ALSINO Y EL CONDOR, film du Nicaragua de Miguel Littin, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ASCENSEUR, film hollandais de Dick Maas : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GORKY PARK, film américain de Michael Apted : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON, film inédit de Andrei Tarkovski, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

S.O.B., film américain de Blake Edwards, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STAR 80, film américain de Bob Fosse, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN AMOUR DE SWANN, film franco-allemand de Volker Schlöndorff : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VILLE DES PIRATES, film franco-portugais de Raoul Ruiz, version française : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET X26 (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Tourelles, 20e (636-10-96).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

COUP DE GRACE (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21)).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

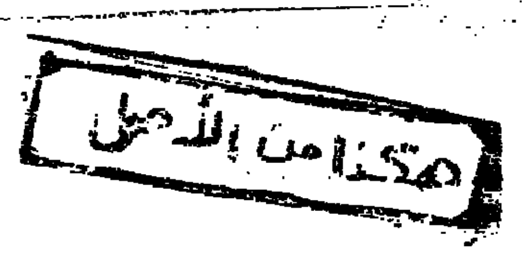
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

1941 (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).



CINÉMA

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : *Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).*

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PASSION (Fr.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PRIX DE BEAUTÉ : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les festivals

BARBET SCHROEDER : *Studio 43, 9e* (770-63-40) ; jeu. 22 h, sam. 16 h, dim. 14 h : la Vallée ; mer., ven. 18 h, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 22 h : Général Idi Amin Dada ; mer., ven., sam. 22 h, jeu., lun. 20 h, dim. 18 h : Maîtresse ; jeu. 18 h, sam. 14 h, dim. 20 h : Koko, le gorille qui parle ; mer., ven., 20 h, sam., lun. 18 h, dim. 22 h : Tricheurs.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Chercheurs ; jeu. : Explorateurs en folie ; ven. : Plumes de cheval ; sam. : Une nuit à l'opéra ; dim. : les Marx au grand magasin ; lun. : Monkey *business* ; mar. : la Soupe aux canards.

CINÉMA FRANÇAIS, *le climat des années 60* : Olympic, 14e (545-35-38), *mer. : Moderato Cantabile ; jeu. : l'Éducation sentimentale* ; ven. : Vivre sa vie ; sam. : Sait-on jamais ; dim. : En cas de malheur ; lun. : Hiroshima, mon amour ; mar. : Une aussi longue absence.

COMÉDIES MUSICALES ÉGYPTIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), mer., jeu. : la Chanson de mon amour ; ven. : Fatman 1948 ; sam. : Serments d'amour ; dim. : Viens saluer ; lun., mar : Adieu à ton amour.

G. *DEBORD* : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société *du spectacle ; dim., lun., mar. : In Girum* imus nocte et consumimur igni.

G. GARBO (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (325-65-04), mer., jeu. : la Femme aux deux visages ; ven., sam. : Ninotchka ; dim., lun., mar. : la Reine Christine.

FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer., sam. : Amanda ; jeu., dim., mar. : En suivant la flotte ; ven., lun. : Gay divorcée.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Lifeboat ; ven., sam. : le Faux Coupable ; dim., lun., mar. : la Loi du silence. – Studio Bertrand, 7e (783-64-66), mer., lun. 16 h : jeu., ven., sam. 17 h ; mar., 15 h 30 : Mr and Mrs Smith.

FRITZ LANG (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : mer., sam., mar. : Cape et Poignard ; jeu., dim. : Le démon s'éveille la nuit : ven., sam. : la Cinquième Victime.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : P'tit con ; jeu. : la Clé de verre ; ven. : Brainstorm ; sam. : Trahisons conjugales ; dim., mar. : Et vogue le navire.

TARKOVSKI (v.o.) : *Cosmos, 6e (544-28-80)* ; mer. 16 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30, dim. 21 h 30, lun. 14 h : Solaris ; mer. 18 h 30, ven. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; mer., sam. 21 h, jeu., mar. 14 h, lun. 19 h : Andrei Roublev ; jeu., mar. 17 h, ven. 14 h, dim. 18 h 30 : Stalker ; mer., dim. 14 h, jeu., lun., mar. 22 h, ven. *17 h, sam. 19 h : le Miroir. – 14-Juillet* Bastille, 11e (357-90-81) : mer., sam. : *l'Enfance d'Ivan ; jeu., dim. : Andrei* Roublev : ven. : le Miroir : lun. : Solaris : *mar. : Stalker.*

J. TOURNEUR (v.o.) : Ciné-Beaubourg, *3e (271-52-36) : sam., dim. 11 h 50 : Berlin express* : sam., dim. 11 h 45 : Pendez-moi haut et court ; sam., dim. 12 h : les Hommes léopards ; sam., dim., 12 h 5 : Vaudou.

L'AFRIQUE FILMÉE : Republic Cinéma, 11e (805-51-33), mer., 14 h : Présent angolais ; la Lune de la petite sécheresse ; On ne cale pas le chaudron avec une seule pierre ; le Guérisseur : 16 h, 21 h ; jeu., 21 h ; vend., 16 h, 20 h : sam., 16 h, 21 h ; dim., 19 h ; lun., 19 h ; mer., 16 h, 20 h : Ceddo, 18 h : Mueda, mémoire et massacre ; *jeu., 18 h : Présent* angolais, Ekwenge, Hayndongo ; la Valeur d'un homme ; Ondyelwa ; 16 h : Mueda, mémoire et massacre ; 18 h ; vend., 22 h 15 ; sam., 18 h ; dim., 16 h. 21 h ; lun., 16 : mar., 22 h 15 : la Récolte de 3000 ans ; ven., 14 h : Présent angolais – *Métiers* – le Guérisseur Kampia – Makumukas – l'Huila et les Mumuila ; 18 h : Mueda, mémoire et massacre ; sam., 14 h : Présent angolais ; dim., 14 h : *Présent angolais ; lun., 14 h : Présent* angolais ; 21 h : la Récolte de 3 000 ans : mar., 14 h : Mueda, mémoire et massacre.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), ven., *16 h, sam., 22 h : Fog ; mer., 20 h : lun.*, 18 h : Hurlements ; jeu., 18 h : Phantom of the Paradise (v.o.) (*) ; sam., 14 h. lun., 22 h : le Loup garou de Londres (*) ; jeu., 22 h, ven., 14 h : Carri (v.f.) : ven., 22 h., sam., 18 h : la Nuit des masques ; dim., 22 h : Wolfen ; mer., 18 h, jeu., 20 h : Furie : mar., 22 h : Phantasm : mer., 16 h, ven., sam., 20 h : the Thing (*) ; dim., 18 h, mar., 14 h : Fondu au noir (**) ; mer., 22 h, lun., 14 h : le Cercle infernal ; mer., 22 h, lun., 14 h : Scanners ; sam., lun., 16 h, mar., 18 h : Inferno : mar., 16 h, ven., 18 h : Dark Star (*v.f.*) ; *dim., 14 h : la Dernière* Vague ; dim., 20 h, jeu., 14 h, lun., 16 h : Terreur sur la ligne ; *mer., 14 h, dim.*, 16 h, mar., 20 h : Poltergeist (**).

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE, Théâtre du rond-point des Champs-Elysées, renseignements : 225-65-93. Sam., 11 h : Si j'avais mille ans ; sam., 17 h : Léonard de Vinci ; sam., 18 h 30 : l'Œil de Thomas Jefferson ; sam., *19 h : Douze artistes pour Avignon* ; dim., 17 h : extraits de « Rêves de *Houes » ; dim., 17 h 30 : sélection de* films des frères Lumière. Sam., dim., en non-stop (1er étage) : projection non-stop.

Les séances spéciales

***A BOUT DE SOUFFLE MADE IN* U.S.A.** (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar. 18 h10.

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46). 14 h.

L'ANNÉE DE TOUS LES JOURS (Aust. ; v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) 20 h 15.

AU BOULOT JERRY (A., v.o.), Denfert. 14e (321-41-01), mer., sam., dim. 14 h.

AMERICAN *GIGOLO* (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14). *15 h 30* + ven., sam., *0 h 15.*

L'ARGENT (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), *14 h 10.*

BERLIN EXPRESS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim. 11 h 55.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., *v.o.) : Saint-*Ambroise, 11e (700-89-16), sam., dim. 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit. ; v.o.) : Saint-Lambert, *15e (532-91-68)*, mer. 21 h., sam., lun. 19 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 21 h 40, lun. 21 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet *Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.*

LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) Denfert, *14e (321-41-01)*, mar. 16 h.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand-Pavois, 15e (554-*46-85), ven., dim. 21 h 30, mar. 19 h 15.*

FAMILY LIFE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, *3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 50.*

FRANCES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e *(700-89-16), lun., 18 h 30.*

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), *mer.*, sam., *dim. 18 h 10.*

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It. ; *v.o.)* : Grand Pavois, 15e (554-46-85), ven. 19 h 15.

I VITELLONI (*It., v.o.*), *Calypso, 17e* (380-30-11), jeu., mar. 13 h 30, lun. *13 h 30, 22 h. + Movies, 1er (260-43-99)* 12 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, *6e* (222-*87-23), 12 h.*

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : *Grand Pavois, 15e (554-46-85), dim.*, 19 h 15.

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) *: Studio* Logos, 5e (354-42-34), 13 h 50.

LA MORT AUX TROUSSES (A., ; v.o.) Studio Logos, 5e (354-42-34), 13 45.

MORT A VENISE (*It.*, v.o.) *: Templiers,* 3e (272-94-56), t.l.s. 20 h, sf dim., sam., *dim. 17 h 45.*

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné *Beaubourg, 3e* (271-52-56), *dim., lun.*, 11 h 55.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.

NOS PLUS BELLES ANNÉES (A., *v.o.*) : *Boîte à Films, 17e* (622-44-21), sam., dim., 16 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., 11 h 45.

PLAYTIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-*94-56), ven., sam., 15 h 30.*

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (*Fr.*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., lun., 11 h 40.

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 12 h.

RETOUR A LA BIEN-AIMÉE (Fr.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), lun. 16 h., mar., 18 h.

SALO (**) (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 0 h 05.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), *mar.* 21 h 30.

LE SHERIF EST EN PRISON (A., ; *v.o.) : Grand Pavois, 15e, (554-46-85)*, 18 h.

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 22 h.

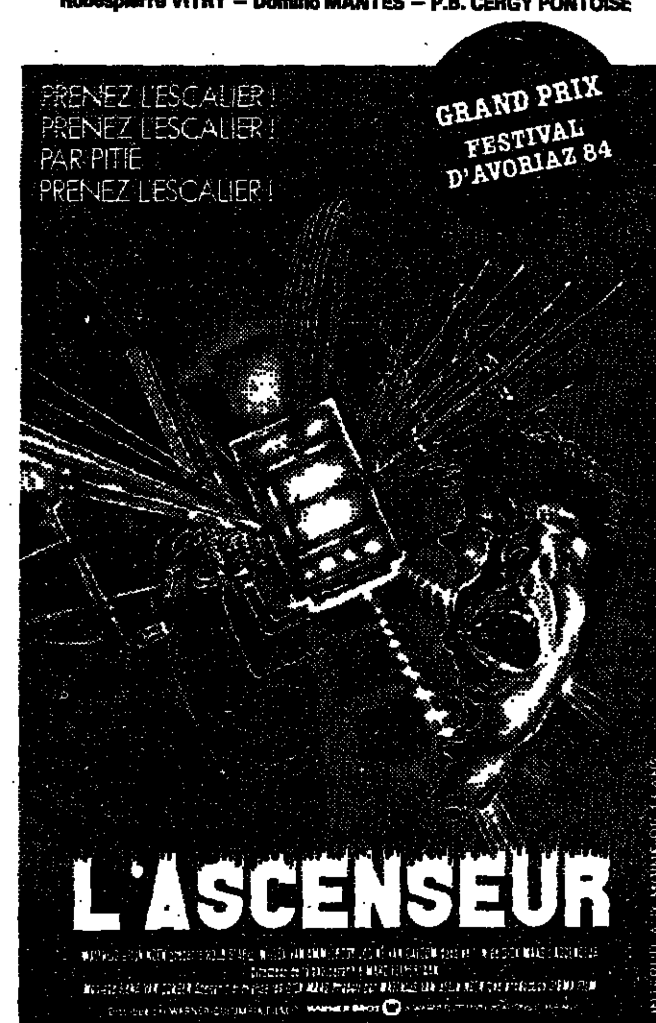
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., 22 h 05.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam., dim., 22 h 15.

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 20 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., *v.o.*) : *Calypso, 17e* (380-30-11), sam., dim., lun., mar., 16 h 30.





POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES









● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO ROMAIN	Le Bistro de la Gare à l'italienne, nouvelles suggestions, menu 37,50 F, s.n.c. Les fameux CARPACCIO et aloyaux sur le grill, nouvelle grande carte des desserts. Ouv. ts les jrs j. 1 h. 122, Champs-Élysées; 9, av. des Ternes; 103, bd du Montparnasse; 9, bd des Italiens.
CAVEAU FRANÇOIS VILLON 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er 236-10-92	Caves du XVe. Déj., soup. j. 24 h. Soirée animée par troubadour. Coquilles Saint-Jacques fraîches à la vanille. Râble de lièvre. Escalope de saumon frais à l'orange. F/dim., lundi. P.M.R. 150 F.
LE JARDIN DU LOUVRE 261-16-00 2, pl. Palais-Royal, 1er T.L.J.	*DÉJEUNERS, DINERS, SOUPERS jusqu'à 23 h 30. Le Spectacle, la Politique*, les Célébrités s'y retrouvent. CUISINE DE FÊTE ET LÉGÈRE. VOITURIER.
VISHNOU 297-56-54 Angle rue Volney et rue Vaunou, 2e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salles pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
ORPHIE F/dimanche 8, rue d'Artois, 8e 256-31-39	*Nouveau : la dernière création de Patrick EYMARD, dans un décor chaleureux. Spécialités de poissons* classiques (rougets grillés, dorade en papillote, turbot à la vapeur d'algues). Sce assuré jusqu'à 23 h.
LE SARLADAIS F/sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e 522-23-62	J. 22 h. CUISINE PÉRIGOURDINE. Menu 150 F. 1/2 vin du pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet au confit. SA CARTE 150/160 F.
CHEZ DIEP 256-23-96 22, rue de Ponthieu, 8e Ouv. t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
LES TROIS MOUTONS 225-26-95 63, av. Fr.-Roosevelt, 8e T.L.J.	*OUVERT APRÈS LE SPECTACLE. Grillades d'AGNEAU et de BŒUF.* P.M.R. 185/215 F s.c. Salle climatisée. Menu 150 F s.c.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, rue du Fg-Montmartre, 9e Ts.l.jrs	De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. Son BANC D'HUITRES.
AUBERGE DES TEMPLES 874-84-41 74, rue de Dunkerque, 9e Me Anvers	Tous les jours. Restaurant cambodgien unique à Paris. Spécialités chinoises, japonaises, thaïlandaises et vietnamiennes.
AU PETIT RICHE *770-68-68, 770-86-50* 25, rue Le Peletier, 9e F/dim.	Son étonnant MENU à 100 F *service compris*. Vins de Loire. Décor centenaire. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot.
PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
LE GUILLAUME TELL 622-28-72 *111, av. de Villiers, 17e F/sam. midi, dim.*	BANC D'HUITRES. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et *BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.*
LE SAINT-SIMON 380-88-68 116, bd Pereire, 17e F/sam. midi, dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking : 210, rue de Courcelles.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e Porte Maillot	Maison cinquantenaire. Accueil jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes et ses vins de propriétaire. *OUVERT TOUS LES JOURS, MÊME LE SAMEDI.*
EL PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F/lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 120 F. 2 formules : 62 F s.n.c., 75 F s.n.c. av. spéc. SALONS.
AU POULBOT GOURMET 606-86-00 39, rue Lamarck, 18e F/sam. midi, dim.	Un bistrot sympathique, dans un décor plein de charme. Avec une cuisine française de tradition. Prix moyen du repas : 80 F. Déjeuners/dîners. Serv. ass. j. 23 h.
L'ORÉE DU BOIS 747-92-50 *Porte Maillot, Bois de Boulogne T.l.j.*	Déjeuners, diners 150 F. Diners dansants jeudi, vendredi, samedi, 250 F. Attractions *internationales. Réceptions de 10 à 800 personnes.*

RIVE GAUCHE

DUQUESNOY F/dim. 354-21-13 30, rue des Bernardins (angle bd St-Germain), 5e	Du nouveau à Paris... Ex-propriétaire et chef de cuisine à l'Hostellerie de Pont-Sainte-Marie (10), dans l'Aube, CLEF D'OR GAULT-MILLAU 81 et 2 étoiles Michelin 82. MENU à déjeuner à 140 F s.n.c. et carte. Parking assuré.
LE MAHARAJAH 325-12-84 15, rue J.-Chaplain, 6e F/mardi	Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE-RASPAIL, venez déguster les spéc. de TANDOOR, nos BIRIANIS ainsi que les CARRYS.
L'ŒILLADE 222-01-60 10, rue Saint-Simon, 7e F/dim.	A déjeuner et au dîner, la légèreté d'une cuisine de femme. « Une cuisine sans banalité qui frise la simplicité gourmande. » Il faut retenir.
TAN DINH F/dimanche 60, rue de Verneuil, 7e 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 Grands Crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
CHEZ FRANÇOISE 705-49-03 *Aérogare des Invalides, 7e F/dim.soir et lundi*	C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, FRANÇOISE *vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras* frais maison. Et aussi son menu à 90 F. Exposition permanente des peintures d'Y. Maubert. Parking privé : entrée face au no 2, rue Faber.

HORS PARIS

SEBILLON 624-71-31/71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-sur-Seine	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du GIGOT AUX HARICOTS, mais aussi son BANC D'HUITRES et ses POISSONS. Tous les jours.

SOUPERS APRES MINUIT

DESSIRIER Ts les jrs. 227-82-14 9, pl. Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE POISSONS, SPÉC. GRILLADES

PALAIS DE L'EST T.L.J. 241-09-99 186, Fbg-St-Martin, Xe
En fév., 30 % de moins pr cde après 23 h
Salle rez-de-chaussée uniquement

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons
BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : Yvan MEYER

AU PETIT RICHE 770-68-68/86-50 25, r. Le Peletier
Fermé dim. Serv. ass. jusqu'à 0 h 15
Banc d'huîtres - Menu à 100 F s.c.

LE BISTRO DE LA GARE
Nouvelles suggestions, menu 37,50 F s.n.c.
Les fameux aloyaux sur le grill
Nouvelle grande carte de desserts.
Ouvert tous les jours jusqu'à 1 h
73, Champs-Élysées - 59, bd du Montparnasse
38, bd des Italiens - 30, rue Saint-Denis

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 22

Gaveau, 20 h 30 : W. Aki (Beethoven, Scriabine).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Flimet, R. Siegel (Haendel-Bach).

Eglise Saint-Merri, 21 h : L. E. Mejia Godoy et le groupe Mancotal.

JEUDI 23

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : voir le 22.

VENDREDI 24

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Lucchesini (Clementi, Brahms, Bartok, Chopin).

Radio-France (gd aud.), 20 h 30 : Ensemble *instrumental du Nouvel Orchestre* philharmonique de Radio-France. Chœurs de Radio-France. (Honegger, Ohana).

Lucernaire, 21 h : B.B. Opéra Trio.

SAMEDI 25

Gaveau, 17 h : Trio Dvorak (Mozart, Janacek. Dvorak).

Radio-France, à partir de 14 h : Perspectives du XX[e] siècle.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Duo R. Looser-U. Voegelin (Mozart, Fauré, Schumann).

Lucernaire, 21 h : voir le 24.

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble de chambre de l'Orchestre de Paris D. Hovora ; A. Moglia ; E. Peclard (Trio de Haydn, Brahms).

DIMANCHE 26

Radio-France, Perspectives du XX[e] siècle (tout sur le piano : Jolivet, Messiaen, *Stockhausen, Mache*, Ballif, Pasquet...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : I Solisti Veneti. Dir. : Cl. Scimone (Albinoni, Vivaldi, Mercadante, Cimarosa, Tartini).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble de musique ancienne « Flauto Musica » (Vivaldi, Bach, Telemann, Quantz).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 17 h : D. Roth (Bach, Franck, Boelly).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Quatuor Amati de Zurich (Schubert, Haydn, Schumann) ; 17 h : « Rêves de hottes » (N. Frize ; concert de jouets) ; 18 30 : *J.E. Bavouzet ; D. de Willencourt (Debussy, Webern, Ravel).*

Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 17 h 30 : *A. Bedois (Bach, de Grigny).*

Lucernaire, 19 h : Cycle de musique électro-acoustique.

LUNDI 27

Gaveau, 20 h 30 : Ensemble à vents du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Corette, Rossini, Prokofiev, Mendelssohn).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain. Dir. : J. Kasprzyk (Lindberg, Petrassi, Berio, Stravinsky).

Athénée, 20 h 30 : H. Schaer, W. Raffeiner, F. Tillard (Schubert, Brahms, Mahler).

Théâtre de la Madeleine, 20 h 45 : Mario Reinhard (Chopin, Debussy).

MARDI 28

Radio-France (gd aud.), 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique. Dir. : J. Mercier (Offenbach).

Pleyel, 20 h 30 : J. Bream (Bach, Villa-Lobos).

Salle Cortot, 21 h 30 : H. Lamy, M. Cardo (Schubert).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Ensemble vocal M. Piquemal (Mendelssohn).

Eglise Saint-Germain-de-Prés, 20 h 45 : Chœurs et Orchestre H. Reiner (Mozart).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : V. Eresco (Rachmaninov, Scriabine, Chopin).

Gaveau, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris. Dir. : M. Plasson (Roussel, Saint-Saëns, Bizet).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27). Grand Auditorium, le 23, *à 20 h 30 : Dado Moroni et J. Kuhn.*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dany Doritz (dern. le 27) : le 28 : Dany Doritz Big Band.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : Carnaval Macumba (dern. le 25).

CITHEA (357-99-26), 20 h 30 : Alcool (dern. le 26).

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 24, 25, 26 : Karl Malfati, Fred Sam Houe, Tony Coe ; le 27 : Hiatus.

ESPACE BALARD, le 23, 20 h : The Clash ; le 25, 21 h : Carnaval brésilien.

FORUM (297-53-47), Alien Quartet (dern. le 25) ; les 27, 28, 21 h : Slicksphonics.

HOTEL MERCURE (642-93-22), le 28, à 20 h : G. Gousset.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), *mer.*, 23 h : J. Kahn, L. White, Sonya ; jeudi, 23 h : M. Anconina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy ; sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : A. Lanwman ; dim. 23 h : A. Lauwman ; lundi, 23 h : L. Rulka ; mar., 23 h : Soirée Gospel blues (*W. Gregg Hunter*, etc.).

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 22 : McCoy Tyner : les 23, 24, 21 h 30 : *Tok : le 25*, 21 h : *Cécil Taylor* ; le 26, 16 h : Band à Part.

OLYMPIA (742-25-49), le 22, 20 h 30 : *Eurythmics.*

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Michel Zanini + One ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Bandar Fou ; sam. : Swing at Six ; lun. : le Vieux Truc ; mar. : Trio Claude Bolling.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, M. Vander, P. Michelot, Ch. Bellonzi (dern. le 28).

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 23, 20 h 30 : Trio M. Vander, Quatuor J.-L. Chautemps, J. Di Donato, F. Jeanneau, Ph. Mate.

SAVOY (277-86-88), 21 h : D. Goyone, G. Dall'Anese, M. Bertaux, T. Rabeson (dern. le 25) ; les 27, 28 : Trio Mike Aldin.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : P. Bouru (dern. le 25) ; à partir du 28 : Maxim Saury Jazz Music.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : M. Perier et T. Rabeson (dern. le 25) ; à partir du 28 : J.-M. Kadjan Group.

TH. DU ROND-POINT, 15 h 15 : J.-L. Mahjun.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 23, à 20 h : Mes camarades et moi-même.

Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer. 14 h 30, Ven., Sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir), 20 h 45, dim. 16 h : F. Thibeault (dern. le 26) ; à partir du 28 : P. Perret.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30 : Rufus.

CASINO DE PARIS (874-26-22), à partir du 28, 20 h 30 : Charles Dumont.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 23 à 20 h 30 : Stève Lecler, Anand Kumar ; le 26, 18 h 30 : Michaela Ionesco ; le 28, 20 h 30 : Tamia.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 16 h : J. Villeret.

ESPACE N° 1 (232-14-14), le 25 à 20 h 30 : Raymond Devos.

FNAC FORUM (261-81-18), le 28 à *17 h 15 : Accordéon-rencontre.*

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Desproges.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, Dim. 15 h : Bruant Revue.

OLYMPIA (742-25-49) (D.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Bachelet (dern. le 26) ; à partir du 28, 20 h 30 : Alice Dona.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (mer., jeu., sam., dim.), 20 h 30, sam. 21 h, mat. mer. 15 h, dim 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice (à partir du 24).

PAVILLON BALTARD (032-10-13), le 24 à 21 h : Véronique Sanson.

PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30) (D., L., mar.), 20 h 30 : L'Epopée d'Antar.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, mat dim. 17 h : les Garçons « Boris super Vian ».

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37) *(D.), 22 h : En suivant la noce.*

TH. DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h 30 : L. Rocheman.

La danse

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), *(D. soir, L.) 20 h 30 ; mat. dim. 15 h :* Ballet du XX[e] siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.) 20 h 30 ; mat. sam. et dim 15 h : Carmen, Ballet A. Gades.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) les 22, 23, 25, 26, 27, 28, à 20 h 30 ; les 25 et 26, à 15 h : Kodo, les Tambours de feu et les danses de l'île de Sado.

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Paris Ballet Rodéo.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 22 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Dallas.
Conflits, passions, argent...

21 h 25 Documentaire : Les Masaïs.
Film de J.-C. Luyat et J.-N. Levaton.
Aux frontières du Kenya et de la Tanzanie, 200 000 guerriers et gardiens du plus grand troupeau du monde vivent au rythme des traditions ancestrales.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Une femme jalouse.
Film de M.-F. Hans, réal. P. Kassovitz.
Une Lolita (Pascale Rocard) s'éprend follement d'un beau quinquagénaire (Michel Duchaussoy), le séduit, et lui fait mener une vie impossible. Amour et mort. Sur fond de musique douce et d'intérieur coquet, un petit drame bourgeois inspiré d'un fait divers, correctement mis en scène, mais hélas ponctué d'un dénouement totalement invraisemblable.

21 h 40 Document : Vive la crise !
Une émission de Pascale Breugnot. Avec la collaboration de B. Bouthier. Scénario de J.-Cl. Guillebaud, à partir du « Pari français » de Michel Albert.
La crise tout le monde en parle. Chômage, inflation, faillite... des mots-écrans qui cachent la compréhension des phénomènes mondiaux, qui évacuent l'histoire et les relations d'interdépendance entre les pays. Mais quand a commencé la crise ? Pourquoi ? quels remèdes ? Un cours magistral d'une heure et demie, qui se dévore des yeux et des oreilles, un B.A. BA alerte sous forme de fable racontée par Yves Montand, à cheval entre le reportage et la science-fiction. Un vrai travail de vulgarisation (on peut contester l'analyse, et les recettes... optimistes), mais le premier du genre à la télévision (le Monde *du 18 et du 22 février). Une émission-événement !*

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3
Émission de Guy Lux.
Avec J. Cliff, J. Manson, H. Christiani, H. Vilard.

22 h 00 Journal.

22 h 05 Mystère : Charlotte de Castets-en-Dothe ou Myr et Myroska.
De R. Boussinot et J. Drimal.
L'histoire affective et professionnelle d'un couple de prestidigitateurs. Myr et Myroska racontent leur numéro de voyance, leurs rencontres de Chevalier à Mistinguett. La réalisation est d'une rare platitude et le fameux mystère de Myr et Myroska reste intact.

22 h 55 Avec le temps : Vinca.
Émission de Ménie Grégoire.

23 h 5 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie, Pas-de-Calais.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Harmonies du soir, *de F. Liszt, par D. Gourdon.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 Renart (d'après *le Roman de Renart*).
18 h 20 Mon ami Guignol.
18 h 30 Magazine : destination 20 ans.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Musiques : Perspectives du XX[e] siècle : analyses et controverses (les gnawas ; « Zurna » ; « Tangran », d'A. Daniel ; « Six bagatelles », de Webern ; « le Marteau sans maître », de Boulez).

22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; le ghetto.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.

20 h 30 Concert : « Pelléas et Mélisande », de Fauré ; « Concerto pour piano et orchestre » de Mozart ; Symphonie n° 101 « l'Horloge », de Haydn, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; sol. G. Oppitz, piano.

22 h 15 Fréquence de nuit.

Jeudi 23 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h 00 Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h 00 Journal.
13 h 45 Objectif santé : Apprendre à tout âge.
14 h 00 Série : le Soleil se lève à l'Est.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
Autour de l'horlogerie.
15 h 30 Quarté en direct de Vincennes.
16 h 35 Images d'histoire d'hier : l'aviation de chasse au cours de la guerre 1914-1918.
17 h 05 Croque-vacances.
Variétés, dessins animés, informations.
18 h 00 Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h 00 Météo première.
19 h 15 Emission régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h 00 Journal.
20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames.
D'après le roman de J. Bourin, adapt. F. Verny, réal. Y. Andrei, avec N. Jamet, M. Lejeune, N. Siberg...
Dernier épisode. Les enfants de Bertrand et de Laudine ont grandi. Le roi Louis est mort et sa famille décimée. Thomas, de retour de croisade, avoue son amour pour Aude. Fin heureuse pour les amoureux, catastrophique pour les anciens. Un feuilleton soigné qui ne laissera pas un souvenir impérissable.
21 h 30 Spectacle du groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris.
En direct du théâtre Daniel-Sorano de Dakar, réal. P. Cavassilas.
Soirée en deux parties : d'abord deux reportages sur les danses traditionnelles d'un village sénégalais et sur un ballet dansé par le groupe africain Tcheza. Ensuite, une chorégraphie signée Carolyn Carlson. Entracte au cours duquel Pierre Dumayet animera un débat sur l'influence de l'exotisme et des danses traditionnelles dans les chorégraphies européennes.
00 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h 00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Avec Gilles Vigneault.
14 h 55 Téléfilm : Le shérif et l'orpheline.
16 h 30 Magazine : Un temps pour tout.
Les préparatifs du carnaval niçois.
17 h 45 Récré A 2.
Papivole, Latulu et Lireli, Albator, Téléchat...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expressions directe : La CGC (Confédération générale des cadres) et CNMCCA (Confédération nationale de la mutualité, de la Coopération et du Crédit agricole).
20 h 00 Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le testament.
d'après N. Shute, réal. D. Stevens. Avec J. Paget, N. Strachan...
Deuxième épisode. Une jeune et riche héritière raconte à son avocat les péripéties de son odyssée en Malaisie où elle fut prisonnière des Japonais. Contrainte à une marche forcée de 600 kilomètres, elle revoit e visage d'un jeune prisonnier australien...
21 h 30 Document : Les Immémoriaux.
Réal. L. Segarra. D'après des textes de V. Segalen.
(Lire notre article ci-contre).
22 h 40 Sports : Hockey sur glace.
Tournoi post-olympique de Bercy.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 05 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède :
Sachons planter les choux.
20 h 35 Téléfilm : les Fiancés du Rhône.
De S. Saada, réal. C. Othnin-Girard, avec D. Hercend.
Acheter un petit bateau et suivre le cours du Rhône en compagnie de celle que l'on aime. Un rêve que réalise un jeune homme. A mi-chemin entre la rêverie et la réalité.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Avec le temps :Nadine.
Emission de Ménie Grégoire.
22 h 45 Parole de régions.
FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Concert UNESCO : concerto pour clavecin et cordes n° 1 en ré mineur de J.-S. Bach, par l'Ensemble de Londres Guidhall String, avec H. Dreyfus au piano.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 05 Pinocchio.
17 h 12 Les conteurs : Un village normand.
17 h 52 Pierre Luccin raconte : in vino veritas.
18 h 08 Feuilleton : Dynasty.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h 00 Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 02 Matinales : Chansons de poète ;
Pour une vidéothèque idéale ; l'école aux deux clés.
8 h 00 Les chemins de la connaissance :
L'œil du Golem, ou la postérité de M. McLuhan ; à *8 h 32, La conquête du pôle Nord* ; à *8 h 50*, le Serment de lune.
9 h 07 Matinée de la littérature.
10 h 45 Christiane Singer ou les âges de la vie.
11 h 02 Musique : L'argile, une rose l'adore (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 05 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h 00 Sons.
14 h 05 Un livre, des voix : « Les jours de vin et de roses », D'A. Gerber.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Gif-sur-Yvette ; à 15 h 20 : Mutation de la création dans l'industrie et la technique ; à 17 h, L'homme en jeu (Marc Augé).
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : L'infirmière à l'hôpital.
20 h 00 « L'ennemi de tous », de Hans Magnus Enzensberger (dans la série « Passages », d'après « le Misanthrope », de Molière). Avec R. Coggio, M.-H. Breillat, J. Duby...
22 h 30 Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'identité.

FRANCE-MUSIQUE

0 h 00 à 6 h 00 *Fréquence de nuit* : à 1 h 50, Concert : œuvres de Masson, Tchaïkovski, Schmitt par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H. Soudant.
6 h 02 Musique du matin : œuvres de Gershwin, Foulds, Meyerbeer, Vaughan-Williams.
7 h 10 Concert : œuvres de Beethoven par l'Orchestre national de France.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine de l'actualité du disque.
9 h 05 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 Le matin des musiciens : Ernest Chausson, œuvres de Lekeu, Ysaye, Ravel.
12 h 00 *Le royaume de la musique.*
12 h 35 Jazz : Anthony Davis.
13 h 00 Concours international de guitare : Œuvres de Roman, Ponce, Barrios, Beethoven.
13 h 30 Poissons d'or.
14 h 30 D'une oreille à l'autre : œuvres de Schubert, Zemlinsky, Couperin, Marcello, Taira.
17 h 05 Repères contemporains.
18 h 00 L'imprévu.
19 h 05 Concert : Jazz en Belgique avec le groupe Maydance, le septette Cykiert, le quartette R. Jeanne et le quintette Zurstrassen.
20 h 00 Jazz : le bloc-notes.
20 h 30 Concert : « Night Songs I » de Mabit, « Apparatus musico organisticus toccata ottava » de Muffat, « Suite en éventail » de Schlee, Fantaisie sur le choral « Nun freut euch, liebe Christen amein » de Buxtehude, « Promenade en Provence » de Reuschel, « Fantaisie de Schlee » par A. Mabit, T.D. Schlee, orgue.
22 h 00 *Fréquence de nuit : Feuilleton « Les leçons de clavecin »* ; à 23 h 10, Plan d'un opéra-comique ou l'univers sonore de Diderot : œuvres de Mozart, Haydn, Rameau, *Daquin.*

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 22 FÉVRIER

– *MM. Pierre Bérégovoy*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et *Jacques Barrot* (1), participent à un débat sur l'émission « Vive la crise » après le journal de 23 heures, sur Antenne 2.

(1) Secrétaire général du CDF, député UDF, ancien ministre.

COMMUNICATION

DEUX MILLE « EXPLIQUEZ-VOUS »

Ivan Levaï contre la courtoisie compassée

Le 11 novembre 1974, Jean-Jacques Servan-Schreiber, en tant que premier invité, donnait le coup d'envoi d'une émission d'un ton nouveau, dense, ramassée sur dix minutes : « Expliquez-vous sur Europe 1 ». Le 22 février 1984 – dix années plus tard, – c'est un deux millième invité célèbre – Yves Montand – qui a clos définitivement cette émission devenue une sorte d'institution, un rendez-vous qui a rassemblé chaque jour quelque deux millions trois cent mille auditeurs. Succès d'une formule – même si elle est en perte de vitesse – et d'un ton maintes fois imités. Ivan Levaï, appliquant la règle des « dix ans, ça suffit », se consacrera désormais davantage à ses fonctions de directeur de la rédaction d'Europe 1.

« Le ton a d'abord choqué, *raconte Ivan Levaï.* On me disait agressif et méchant. Or « Expliquez-vous » rompait simplement avec l'interview politique à la française, pleine de révérence et de courtoisie compassée. J'adoptais un style à l'américaine, celui qui permet de demander brutalement : *« D'où tenez-vous donc ce manteau, Mme Nixon ? »* Une épreuve de vérité rendue dramatique par sa retransmission en direct et où quelques-uns ont laissé des plumes... J'ai ainsi été privé de ministres pendant deux mois. A l'automne de 1975, une note signée Jacques Chirac a interdit aux membres du gouvernement de venir à mon micro. Motif : *« Vous faites passer mes ministres pour des idiots ».* Réponse : *« Ce n'est pas moi qui les choisis ». – « Moi non plus ! »* Au bout de deux mois, les choses ont repris leur cours normal et les ministres le chemin du studio. D'autres encore ont reproché l'insolence décidément inacceptable du ton : *« Du vinaigre dans le café au lait, ça fait tourner le lait »*, avait dit Arthur Conte à Jean-Luc Lagardère.

Et puis ensuite il y a eu quelques malentendus inverses, des attachés de presse zélés se bousculant au portillon et ne comprenant pas que, loin d'être arbitraires, mes choix ne m'étaient imposés que par l'actualité. Ceux qui commettent un livre, un disque ou du prêt-à-porter politique pouvaient toujours organiser des plans « plurimédias »... Chez moi, on ne prenait pas de rendez-vous.

– Vous invitez des décideurs, beaucoup de porte-voix qui reviennent régulièrement à l'émission. C'est un peu l'Etat-spectacle !

– Vrai. Je participe moi aussi au *star system.* Cela tient à mon style, qui est aussi celui des publicitaires. Avec un défaut : la sécheresse du slogan, donc la brièveté du message radio, et une qualité, l'impossibilité de faire abstraction de ceux qui écoutent. Ma préoccupation constante est celle-ci : « Est-ce que j'ajoute à la confusion ou participe à plus de clarté ? » J'essaie d'être simple et clair, je définis chaque sigle et j'invite de préférence des individus-repères, des responsables types. Dans un événement, il y a *toujours* un couple principal actif-réactif. Ce peut être le ministre, ce peut aussi être le représentant syndical. Un porte-voix éloquent est toujours préférable à un « anonyme » bafouillant.

– Au hit-parade de vos invités se bousculent les personnages politiques. Leur omniprésence à la radio ne masque-t-elle pas des lacunes de l'information radiophonique ?

– Il y manque la vie. La classe politique et les constructions abstraites ont trop envahi l'audiovisuel, que les médecins, les éducateurs, les psychologues, les démographes devraient, à leur tour, prendre d'assaut. La radio est un orgue qui a trop déversé un langage abstrait, une langue de bois et des discours rituels sur le contrat social. On se trompe trop souvent de priorité. La loi sur la contraception a bouleversé bien davantage la vie des gens, le statut de la femme, du couple, de la *famille que l'amendement de* la Constitution dont on s'est pourtant gargarisé. Il faut renverser la tendance, faire en sorte qu'il y ait plus de femmes que d'hommes dans l'audiovisuel. Ce sont elles qui feront passer la vie... »

Propos recueillis par

ANNICK COJEAN.

Nixon et Juliette Gréco

Trois questions incisives, une petite musique aigrelette, un *invité sur le gril et de l'information sur le vif...*

Alexandre Sanguinetti et Michel Jobert, invités chacun vingt-quatre fois, dominent allègrement le hit-parade des invités, dans lequel l'ensemble de la classe politique, de Michel Poniatowski à Gaston Defferre *(ex aequo)* en passant par Simone Veil, François Mitterrand, Jacques Chirac et Pierre Juquin, se taille la part du lion. Mais il y *eut aussi de grands invités étrangers* : Nixon et Kissinger, Shimon Peres, Sekou Touré, Omar Bongo, Lech Walesa ; des journalistes, des écrivains : Pierre Viansson-Ponté, Tahar ben Jelloun, Élie Wiesel, Régis Debray ; et des acteurs : Simone Signoret, Michèle Morgan, François Perrier, Brigitte Bardot ; des cinéastes : Truffaut, Wajda, Fel*lini et Godard ;* et puis Raymond Aron et Jean-Paul Sartre, Angela Davis, Daniel Cohn-Bendit...

Quelques invités anonymes aussi, qui ont suscité un flot de courrier : un éboueur en grève, un jeune chômeur, un prêtre, un cheminot. Trois rendez-vous manqués : Bernard Darniche, qui devait expliquer comment conduire sur le verglas, a dérapé sur la route ; Maurice Pialat ne *s'est pas réveillé et Bernard* Lefort a « séché ». Une gaffe aussi que regrette encore Ivan Levaï : *« Juliette Gréco m'avait demandé* : « Vous plais-je ? » ; *j'ai répondu tout à trac :* « Vous m'avez plu », *et je m'en suis mordu la langue... »* Et de nombreux moments forts : les cris *poussés à l'antenne par Jean de* Lipkowski et Jacques Chaban-Delmas au moment de la mort de Robert Boulin ; les pleurs de Jean-Christophe Averty ou de la résistante Lucie Aubrac ; les déclarations d'Yves Montand : *« Nous avons été cons et dangereux »,* et la gravité de Simone Veil, *dénonçant « la banalisation du génocide »...*

A VOIR

La ronde des Maori

Etrange comme quelque chose de plus fort que nous, qui nous aurait appartenu en propre mais qu'on aurait oublié. Est-ce le sentiment de parfaite entente entre les hommes, le cosmos et les dieux ou une unité originelle à jamais perdue, éclatée ? *Les Immémoriaux,* de Ludovic Ségarra, inspiré d'un récit de voyage *de Victor* Segalen chez les Maori (Tahiti), c'est peut-être *la profonde* nostalgie d'un temps sacré de pure fusion entre l'individu et la nature. Mais attention. L'aventure selon Segalen est un changement total de vie, de peau. Il ne s'agit pas pour lui de singer superficiellement les coutumes des Maori, mais de dépouiller en esprit sa propre culture pour *mieux sentir* celle des autres. C'est l'exotisme, au *sens le plus pur* du terme, comme Baudelaire l'entendait, un art des correspondances entre les choses les plus diverses.

Dès les *premières* lignes du texte publié en 1907, comme dans le Péricle de Ludovic Ségarra, on comprend aisément que les Maori sont passés en moins d'un siècle d'une civilisation du sacré à celle du Coca-Cola. *Dans le documentaire à mi-chemin* entre le reportage et la *fiction* – comme dans l'œuvre de Segalen mêle intimement le réel et l'imaginaire – un homme est chargé de faire la liaison entre le présent dégradé et l'immémorial. C'est le dernier homme porteur de la parole magique... qui *nous* emmène. Où ? Dans un monde polyphonique, *de danses frénétiques,* retentissant en accents brutaux, ensorcelant et laissant éclater toute la démesure de la nature. Feu, terre, eau pure, chair, toute une matière vivante en effervescence, prise dans une ronde extatique, rythmée *aux tempos* sourds d'un rituel... Segarra *comme Segalen sont des voleurs* de feu.

MARC GIANNÉSINI.

★ *Les Immémoriaux,* A2, jeudi 23 février, 21 h 30 *(65 minutes).*

« La Vie française » et l'Agefi-« Nouveau Journal »

A la suite de l'information que nous avons donnée sur le regroupement *la Vie française* et l'Agefi-*Nouveau Journal* (*le Monde* du 18 février), nous recevons de M. Bruno Bertez, PDG de l'Agefi, la mise au point suivante :

1° *La Vie française* et l'Agefi-*Nouveau-Journal* ne vont pas créer un service commun Bourse-finances-économie. Seules les modalités de mise en place d'un service Bourse commun sont actuellement à l'étude ;

2° La nomination de Jean-Louis Guillemard et de Jacques Léger ne concrétise aucun phénomène de synergie, puisque ceux-ci abandonnent leur fonction à *la Vie française* et que de nouveaux recrutements seront réalisés en contrepartie ;

3° Les orientations retenues pour *le Nouveau Journal* ne sont nullement à l'origine du *départ* de MM. Vasseur, Pélissier, Dissard et Letourneau. Ces personnes ayant manifesté leur désir de quitter l'entreprise avant même que soit connue cette orientation ;

4° La lecture des textes qui régissent la clause de conscience fait ressortir *leur application automatique* aux employés et aux cadres administratifs. *Il suffit de se référer aux* articles 16, 24 et 25 de la convention collective de la presse quotidienne parisienne. Je n'ai donc nullement étendu le champ d'application de cette clause, comme *le Monde* le suggère ;

5° Il n'y a aucune menace de licenciement, ni dans l'immédiat ni dans le futur, comme *le Monde* l'insinue perfidement ;

6° Le groupe que j'ai l'honneur de diriger n'a nullement été réuni sous l'égide de la Banque Rivaud et de Michelin-Citroën. Je vous rappelle que ce groupe a été constitué sous la seule égide de trois personnes physiques agissant en leur nom. Ces trois personnes détiennent la majorité du capital de l'ensemble. L'opération de regroupement s'analyse, en revanche, comme un désengagement des groupes industriels que vous citez ;

7° Il aurait suffit d'un minimum de conscience professionnelle pour vérifier que l'apport de 27 millions de francs auquel vous faites référence n'a pu être versé après le rapprochement pour la seule bonne raison qu'il représentait une incorporation de créances d'actionnaires constituées antérieurement ;

8° Il n'y a aucun projet de transfert des différentes entreprises dans le même immeuble. Il n'est donc pas besoin d'ajouter, comme *le Monde* le fait, que les faits semblent démentir ce regroupement, pour terminer sournoisement l'article sur trois petits points dubitatifs.

● *Campagne d'affichage condamnée à Lyon.* – Le tribunal de commerce de Lyon, à la suite d'une assignation en référé déposée vendredi 17 février par la société Le Dauphiné libéré, a ordonné l'enlèvement immédiat des affiches soutenant la campagne de promotion du quotidien *le Progrès.* Des panneaux publicitaires, titrés *« On n'arrête pas le Progrès »* et présentant des graphiques de diffusion comparative entre ce titre, ses concurrents lyonnais *Lyon Matin* et le *Journal quotidien Rhône-Alpes* – édités par Le Dauphiné libéré SA, – ainsi que plusieurs titres nationaux, *le Figaro, l'Équipe, France-Soir, Libération* et *le Monde,* avait été apposés depuis la *semaine dernière.* Estimant que cette campagne du quotidien lyonnais jetait le discrédit sur ses confrères locaux, le tribunal a ordonné l'enlèvement immédiat des publicités litigieuses sous astreinte de 2 000 francs par jour et par journal cité.

● *PRECISIONS.* – Radio Solidarité (la Voix de l'opposition), radio locale privée parisienne, nous indique (*le Monde* daté 19-20 février) qu'elle *« a adressé quatre lettres recommandées à la Voix du lézard pour lui proposer en vain des négociations. Deux de ces lettres nous ont été retournées avec la mention « refusée ».* D'autre part, cette même station affirme qu'elle *« a réglé sa puissance au seuil de tolérance fixé par Mme la présidente de la Haute Autorité : 3 kw ».*

LETTRES

Après la mort de Mikhaïl Cholokhov

Le décès de l'écrivain soviétique Mikhaïl Cholokhov, prix Nobel de littérature 1965, qui avait été annoncé mardi matin 21 février par Radio-Moscou dans ses émissions en anglais, a été confirmé officiellement par l'agence Tass en début de soirée.

Selon le communiqué officiel de l'Union des écrivains, le romancier est décédé *« des suites d'une longue maladie »* au cours de la nuit de lundi à mardi, à Vechenskaïa.

La nécrologie, signée notamment par le nouveau secrétaire général du PCUS, M. Constantin Tchernenko, rend un vibrant hommage à l'écrivain qui, *« par toute sa vie et son œuvre, analyste de l'époque soviétique, a servi avec dévouement le peuple soviétique et la cause du communisme »* et dont les œuvres, *« fortes par leur vérité littéraire, consacrées à la rénovation révolutionnaire du monde, ont exercé une influence énorme sur les destinées de toute la culture progressiste de l'humanité ».*

Agé de soixante-dix-neuf ans, Mikhaïl Cholokhov était notamment l'auteur du *Don paisible.* De nombreux spécialistes lui contestent la *paternité de cet ouvrage dans ce qui est une des* grandes querelles littéraires du siècle (voir *le Monde du 22 février).*

Jean Cathala, qui fut le traducteur en français de *Ils ont combattu pour la patrie,* apporte ici son témoignage.

TÉMOIGNAGE

L'abîme entre un homme et une œuvre

J'ai fait la connaissance de Cholokhov le matin de la Saint-Sylvestre, en 1959. J'étais venu lui demander *une préface pour* l'édition française de *Ils ont combattu pour la patrie* (1) que nous venions, ma femme Lucia et moi, de traduire. Et il m'avait fixé rendez-vous à l'hôtel Moskva, un des *tourne brides à Moscou de ce cosaque* – ou demi-cosaque – du Don, *qui ne quittait guère sa stanitsa* natale de Vechenskaïa.

Personne n'ayant répondu aux coups frappés à la porte, une antique soubrette me conseilla de patienter sur le canapé du corridor, et, après mûrs examens *par le trou de la serrure,* m'annonça : *« La demoiselle s'est rhabillée, on vous ouvrira. »* Une blonde, fort bien de sa personne, *m'ouvrit.* Elle occupait, m'expliqua-t-elle, les fonctions de secrétaire du célèbre écrivain, et ils avaient travaillé fort avant dans la nuit en prévision de ma visite. Des effets masculins étaient étalés sur le bureau, et une demi-douzaine de bouteilles – champagne et cognac – garnissaient un guéridon, en compagnie d'assiettes où des mégots trempaient dans des restes de sauce.

Réveillé par sa dévouée collaboratrice (de mauvais gré, semblait-il, à en juger par les grognements en provenance de la pièce voisine), Cholokhov surgit, maigre petit bonhomme en pyjama et les pieds nus, me servit un grand verre de cognac géorgien à l'eau minérale, s'en versa un de champagne (doux et sûrement tiède), puis l'entretien commença. Deux *heures plus tard, je pris congé, ne* tenant sur mes jambes que par souci *de dignité.*

De la conversation, je gardais, toutefois, un souvenir assez net. A force d'anecdotes cosaques sans grand intérêt, mon hôte s'était dérobé à toute question touchant son œuvre, ses méthodes de travail ou ses projets. Fermement résolu à *n'écrire aucune préface, il avait* apparu assez étonné d'apprendre *que Victor Hugo était aussi un poète.* La jolie blonde m'avait, cependant, *montré* – le temps d'un clin d'œil – une page de manuscrit fourmillant de repentirs qui semblaient dénoter une vraie conscience d'écrivain.

Qui était donc ce curieux personnage ? Le plus illustre romancier du *réalisme socialiste, comme* l'assurent les officiels – à preuve, le prix Nobel de littérature qui lui sera décerné en 1965 (après Pasternak oublié et avant Soljenitsyne rayé des mémoires). Une brute stalinienne qui se déshonorera au vingt-troisième congrès du parti en réclamant la peine de mort pour Siniavski et Daniel ? Un génie précoce qui avait publié ses *Contes du Don,* à vingt et un ans, le premier volume du *Don paisible,* à vingt-trois ans, et le livre I de *Terres défrichées, à vingt-sept* ans ? Un écrivain qui n'a pas tenu ce *qu'il promettait, son œuvre,* à l'opinion de nombreux confrères, n'ayant cessé de se dégrader depuis le dernier tome du *Don paisible,* en 1940, pour définitivement tarir après l'édition revue et corrigée d'*Ils ont combattu pour la patrie,* en 1969 ?

Pas une ligne de lui, pas une allocution ; même lorsque, en 1980, pour ses soixante-quinze ans, les notables firent le voyage de Vechenskaïa afin de lui remettre sa seconde étoile de héros du travail et son quatrième ordre de Lénine. Était-ce même l'auteur de son œuvre, cet ivrogne *qu'au buffet de la gare de Rostov-sur-le-Don,* on voyait parfois apparaître, *dépenaillé, hagard, balbutiant : « Je suis Cholokhov »,* pour obtenir crédit de la serveuse ?

Recherche de paternité

La vérité n'est jamais manichéenne. A deux reprises, ce stalinien – les textes ont été publiés sous Khrouchtchev – a pris la défense d'innocents persécutés par Staline. Contre l'insistance de Staline, il a refusé que Grigori, le protagoniste du *Don paisible,* se convertît au communisme. Dans le premier livre de *Terres défrichées,* la collectivisation n'est pas présentée comme une idylle. Sous Brejnev, il s'est bagarré jusqu'à ce qu'on autorisât le remaniement du début d'*Ils ont combattu pour la patrie,* où il introduisait un général victime de la Grande Terreur. Cholokhov sut montrer, à l'occasion, qu'il ne baissait pas la tête.

Quant au procès en recherche de paternité concernant le véritable auteur du *Don paisible,* son ancienneté et sa permanence méritent considération. Le lièvre avait été levé dès la première livraison du roman par plusieurs écrivains, parmi lesquels on cite Novikov-Priboï et Gorbatov. En 1929, une commission du parti, où figurait notamment Fadeiev, fut chargée de couper *court aux rumeurs : elle y vit « pur désir de nuire »* et les attribua aux *« ennemis du prolétariat »,* ce qui n'était guère convaincant. Dans les années 50-60, le bruit continuait de courir les milieux littéraires. En reprenant l'accusation à partir d'analyses plus poussées, l'anonyme D., dans *les Remous du « Don paisible »,* que préfaça Soljenitsyne (2), puis Roy Medvediev, avec *Qui a écrit le « Don paisible »* (3), obligent à réfléchir : le Nobel n'aurait-il pas été remis, sinon à un imposteur, du moins à un arrangeur ?

Commune à l'anonyme D. et à Medvediev, l'hypothèse d'une cantine de manuscrits tombée entre les mains de Cholokhov à la mort de leur auteur, l'officier blanc Kriioukov, repose sur des faits troublants. Elle se heurte toutefois à ce qui semble une impossibilité matérielle : pour que le plagiaire ait réussi à tirer des manuscrits en question les quatre livres du *Don paisible,* il faudrait admettre que la cantine contenait l'œuvre d'une vie. Les tenants de l'imposture prétendent que Cholokhov a dû ajouter de son cru. D'où la baisse de tonus qu'ils croient constater d'un livre à l'autre. Le critère est un peu subjectif.

De même *Terres défrichées* – et surtout le livre II, publié vingt-huit ans après le premier – est-il considéré comme une œuvre manquée. L'ayant traduite (4) – et il n'est *rien de tel que traduire pour connaître* du dedans, – il m'est difficile de souscrire à ce jugement. A côté de pages qui méritent leur célébrité (l'assassinat des Khoprov, la révolte des femmes contre le kolkhoze), tout ce qui, dans le livre I, a trait au protagoniste, l'ex-marin de la Baltique Davydov, sent le cliché de propagande. Or ce côté « sous-Gorki » disparaît totalement dans le livre II, où le tragique ne vise à pas à démontrer, mais culmine en scènes d'une *humanité poignante* : le matricide d'Ivan Loukitch, la mort de Timothée, la vendetta d'Arjanov. Quant à *Ils ont combattu pour la patrie,* qui relève de la littérature de circonstance, comment son épisode le mieux venu, l'attaque des Panzern, pourrait-il avoir été écrit par un mort de 1920 ?

Qu'importe, d'ailleurs, cette querelle ? Même si Cholokhov n'était que le co-auteur des romans qui portent son nom, le vrai problème demeure : celui de l'abîme entre un homme et une œuvre qui le dépasse.

JEAN CATHALA.

(1) Editions Julliard, 1960.
(2) YMCA Press, 1974.
(3) *Christian Bourgeois,* 1975.
(4) Editions Gallimard, 2 vol., 1964.

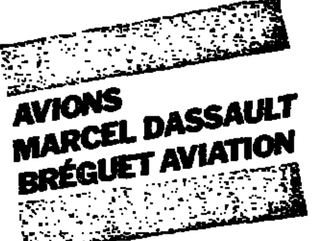
	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne/col.*	La ligne/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

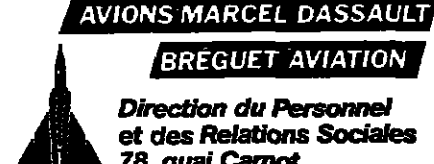
OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



Pour notre DIRECTION DU PERSONNEL et des RELATIONS SOCIALES à Saint-Cloud. Nous recherchons.

JEUNE HEC - ESSEC - ESC

Débutant ou première expérience à qui il sera confié des missions d'études consistant notamment en la préparation, l'interprétation et la communication de données dans différents domaines de la Gestion du Personnel.



Merci de nous adresser curriculum vitae et lettre manuscrite s/réf. CTA/JC.

Direction du Personnel et des Relations Sociales 78, quai Carnot 92214 Saint-Cloud.

Organisme de formation cherche

PROF. ALLEMAND ANGLAIS

Pr 75 et banl. 226-52-30.

Importante Sté bâtiment et T.P. rég. parisienne, rech.

CHEF COMPTABLE

- Il assurera la responsabilité de la comptabilité d'une agence.
- Il justifiera de quelques années d'expérience.
- Connaissances appréciées dans un poste analogue dans une entreprise de bâtiment et T.P.

Ecr. av. C.V. référ. et prét. s/réf. 1950 à P. LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Société Banlieue Sud recherche

INGÉNIEUR

DÉBUTANT ou CONFIRMÉ

Pour études et réalisation de systèmes d'automatisme et microprogrammées.

Ecrire C.V. s/réf. 3.793 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS qui transmettra.

POUR APPLICATIONS EN

CALCULS DES STRUCTURES

- Statistique, dynamique, thermique.
- Domaines : nucléaire, défense, aérospatial.
- Travaux classiques et avancés.

Société de Services recherche

INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS

- Au moins 2 ans d'expérience industrielle.
- Grande Ecole.
- Si possible connaissance codes A.S.M.E. ou R.C.C.M.
- Italien technique lu.
- Lieu de travail : banlieue sud de Paris.

Tél. : 687-25-72, p. 139, pour informations réciproques complémentaires.

INGENIEURS INFORMATICIENS

MIEUX ETRE BIEN TRANSMETTRE

Intégrer l'A.F.P.A., principal organe d'intervention du Ministère de la Formation professionnelle chargé de la formation professionnelle des adultes (10.000 personnes 150 établissements) pour accompagner le développement de ses formations dans le secteur informatique.

Elargir votre horizon en transmettant à *des adultes désireux de devenir à leur tour des spécialistes, votre compétence et votre vécu dans* l'entreprise

Enseigner dans un centre.

Vivre en contact avec les stagiaires.

Contribuer à leur avenir en leur dispensant un enseignement toujours actualisé grâce entre autres, à vos rapports avec les entreprises (leurs besoins, leurs réalisations, leurs matériels) et à votre participation à l'étude de nouvelles formations.

Cette orientation nouvelle, nous vous la proposons soit en poste fixe, soit en poste à mi-temps, soit en poste itinérant dans les centres F.P.A. de : **Créteil et Nanterre**

si vous avez pratiqué des langages évolués, des systèmes conversationnels et si vous avez une solide expérience en analyse, en organisation.

Votre propre formation pédagogique, assurée par nos soins, durera environ six mois. **Rémunération janvier 84 : 187.000 F + /an.**

afpa

Une dizaine de postes sont à pourvoir d'ici septembre 84.
Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. très complet, au plus tard le 27 Février, les journées d'information et de sélection ayant lieu les 8 et 9 Mars. Adressez-là à Nicole LARDREAU - CPTA - 63, rue Ampère, *ZI Les Chanoux - 93330 NEUILLY SUR MARNE.*



emplois régionaux



elf aquitaine

recherche

INGENIEUR

SPECIALISTE DES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX COMPOSITES HAUTES PERFORMANCES

(enroulement filamentaire - moulage à l'autoclave - pultrusion - imprégnation).

Affectation Centre de Recherches de LACQ (64)

Ecrire avec CV et prétentions sous n°88856 à SNEAP - DC Recrutement - 26, avenue des Lilas - Tour 1208 64018 PAU CEDEX.

Assister et contrôler nos filiales de distribution

Nous sommes **une des entreprises les plus performantes de notre secteur: les peintures bâtiment et grand public.**

Depuis de nombreuses années, notre politique de diversification nous a doté d'un appareil de distribution extrêment performant : une quarantaine de filiales ou succursales réalisant entre 10 et 30 millions de chiffre d'affaires chacune.

Pour assister et contrôler sur les plans financier, administratif et comptable *les plus importantes* d'entre elles, nous recherchons un

Contrôleur de gestion

160/180 000 F

Le candidat que nous recherchons, **titulaire du DECS**, aura acquis dans un cabinet d'expertise comptable et/ou en entreprise **une bonne expérience du contrôle de gestion** et, si possible, de l'assistance et du contrôle d'un ensemble de filiales.

Ce poste est rattaché au Directeur de la Division Filiales. Il est situé en banlieue Nord de Paris. Il représente une réelle opportunité de carrière, la prise en charge par *le titulaire de l'ensemble du contrôle de gestion étant prévue* à terme.

Nous vous remercions de faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) à notre Conseil sous référence 251/12B.



Mutte, Kernevez & Ass. scm
27, rue du Général-Foy - 75008 PARIS
Francfort-Londres-Paris-Zurich

AFCOREM — MEDIA PA

GROUPE BANCAIRE PARIS

recherche pour sa Direction « Travaux Immobiliers »

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

Diplômé, ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans les études et l'exécution d'installations électriques (éclairage, force, distribution BT, postes HT/BT, sources de secours, groupes électrogènes, onduleurs).

Le poste comporte le suivi et le contrôle de la réalisation des installations préalablement étudiées dans le cadre d'une équipe tous corps d'état techniques.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., références et prétentions sous n° 7.546 LE MONDE PUB Service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

emplois régionaux

Association privée loi de 1901 œuvrant dans le domaine sanitaire et social, gestionnaire d'une dizaine d'établissements, employant 1.400 agents, recherche un (e) secrétaire général (e) collaborateur (trice) direct (e) du président de l'Association, chargé de veiller à la bonne application des décisions du Conseil d'Administration, de coordonner, animer et développer les actions de l'Association.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions. Réponse urgente.
Ecr. s/n° 7.482 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

emplois internationaux

LYCÉE FRANCAIS DE LOS ANGELES

recherche

Professeurs

Français, Philosophie, Maths, Histoire-Géographie, Sciences Naturelles, Physique-Chimie, dessin — et instituteurs/institutrices. Envoyer C.V. et photo, 3261 Overland Avenue California 90034.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

I C O R E M
route Léon-Lachamp - Luminy
13009 MARSEILLE

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

- **FORMATION :** ingénieur ou équivalent.
- **EXPÉRIENCE :** plusieurs années de chef de projet en organisation et informatique.

INGÉNIEUR SYSTÈME

- **FORMATION :** ingénieur ou équivalent
- **EXPÉRIENCE :** plusieurs années sur système d'exploitation si possible IBM OS ou MVS.

CHEF DÉPARTEMENT « DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE »

- **FORMATION :** ingénieur ou équivalent
- **EXPÉRIENCE :** encadrement d'une équipe importante. *Dix ans d'informatique au moins.*

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions.

LES MINES DE POTASSE D'ALSACE

filiale du groupe E.M.C. (9 000 personnes) recherchent DEUX INGENIEURS DES MINES :

L'un ayant déjà 3 à 8 ans d'expérience de l'extraction souterraine en chantiers mécanisés pour lui confier les responsabilités d'

INGENIEUR PRODUCTION FOND

L'autre, diplômé ENS Mines et débutant, sera préalablement formé par des stages pratiques avant de prendre les mêmes responsabilités.

Carrières diversifiées et possibilités de mission d'ingénierie à l'étranger.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. PA/PF 6 à CETAGEP, 30, Avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

CETAGEP



crédit foncier de france

organisera à PARIS le vendredi 27 avril 1984 un concours d'

AGENT ADMINISTRATIF

pour le recrutement d'Employés de Bureau

Ce concours, ouvert pour 20 postes, est accessible aux candidats remplissant les conditions suivantes :
- posséder la nationalité française ou celle d'un autre état membre de la Communauté Economique Européenne,
- être âgés de plus de 18 ans et de moins de 30 ans au 1er janvier 1984,
- être titulaires du B.E.P.C. ou Brevet des Collèges ou d'un diplôme au moins *équivalent*.

La clôture des inscriptions interviendra le 16 mars 1984 inclus.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE - Service du Personnel - Bureau «Information-Concours» - 19, rue des Capucines - B.P. 65 - 75050 PARIS Cedex 01 (tél : 244.80.66 ou 244.80.67)

EMBAUCHONS VENDEURS (SES) PAR TÉLÉPHONE DE LIVRES DE LUXE

CONTRAT V.R.P.
Trav. temps partiel : 9-12 h ou 12 h-16 h ou 16 h-20 h
Fichier clientèle existante.
Téléphoner pour rendez-vous :

634-16-16.

Dessinatrice de Mode parlant anglais pour travail *temporaires* à Paris avec homme d'affaires australien. Tél. : 272-51-02.

GROUPE BANCAIRE ANALYSTES-PROGRAMMEURS

BURROUGHS MEDIUM 4008 GEMCOS - TÉLÉTRAITEMENT

INGÉNIEURS

SPÉCIALISTES APL

HOMME SYSTÈME

IBM-VM/CMS-DOS/VSE
INFORMATIS SÉLECTION, *28, r. Dalbarton-Sa. 337-98-22.*

ADJOINT ADMINISTRATIF
Bonne connaissance en compt. *pour préfact. suivi comptes* clients, recouvrements, précontentieux, Capable établir stat. et surveillance marges.
Ecrire avec C.V. et prét. à Marty, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS.

secrétaires

Cabinet juridique 9e recherche
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
expér. préférable, dynamisme exigé. Bonne présentation, bonne connaiss. d'anglais, intéressée par le show business.
Ecrire sous le n° 12.498 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LE CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ DE VILLEJUIF

organise le 19 avril 1984 un examen probatoire pour l'accès aux fonctions d'

ÉLÈVE-INFIRMIER (IÈRE)

Nationalité française exigée.
Age minimum : 17 ans maximum : 45 ans.

Jouir des droits civiques.
Scolarité en 33 mois à l'Etablissement en vue de l'obtention du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.

Traitement en cours de scolarité : salaire net : *4.462, 73 F*

Roulement assurant 2 jours de repos par semaine. Avantages sociaux, cantine, crèche.

Les candidats (es) titulaires du baccalauréat ou diplôme équivalent (C.F.E.S.) seront dispensés (ées) de subir les épreuves écrites.

Adresser candidature avant le *25 mars 1984* à Monsieur le Directeur Centre Hospitalier spécialisé, 54, avenue de la République, 94806 VILLEJUIF CEDEX.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

Homme d'affaires de langue anglaise cherche jeune dame PROFESSEUR DE FRANÇAIS disposée à l'accompagner dans ses voyages en EUROPE pour une durée indéterminée. Faire offre sous n° P 116.029 à PUBLICITAS 1002 LAUSANNE/SUISSE.

Sté immobilière, rech. collaborateurs ayant (ou ayant eu) contacts et relations dans la profession. Pourcentage élevé. Mme BACHELIER : 500-64-00.

CLUB DE PRÉVENTION CRÉTEIL recherche

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Ecrire avec C.V. à : P. HOUDART, 5, rue du Renard, 75004 PARIS.

PETROCONSULT ETT recherche pour postes fixes à Trappes

INGÉNIEUR ÉLECTRONIQUE

5 ans expérience microprocesseurs. Définition des logiciels sur assembleur INTEL 80/85 et mises au point. Bonnes notions de traitement d'information — anglais indispensable.

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

3 ans expérience technique et commerciale pour ventes matériels CND par Courants de FOUCAULT sur la France. Anglais indispensable.

Envoyez C.V. et prétentions à PETROCONSULT — M. DIDOLOT 25, rue Jean-Giraudoux, 75116 PARIS ou téléphoner au 720-86-76, pour rendez-vous.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VDS DS 21 INJ. ELEC. PALLAS DÉCOUVRABLE TOIT CHAPRON intér. cuir, vitres teintées, voiture entièrement reconditionnée. Chaîne stéréo Pionner, alarme électronique. Prix : 45.000 F. Tél. : 533-96-24, 531-98-24.

boxes - parking

CENTRE MONTPARNASSE Paris, à vendre imm. récent Tél. (soirée) 873-57-80.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F., 23 ans - Diplômée de l'école d'administration *et de direction des affaires + stage* dans l'entreprise de marketing international USA – Licenciée Allemand + Chambre de Commerce - Anglais courant.
RECHERCHE : dans le cadre d'un 1er emploi poste d'assistant marketing – Paris-R.P. (Section BCO/JCB 471).

CADRE SPÉCIALISTE COMMERCIAL international et administration des ventes – F. 40 ans – Trilingue anglais, espagnol – 10 ans expérience commerciale au sein de Stés industrielles, multinationales (gestion commerciale, négociation contrats achats, recrutement) – Rompue aux problèmes exportation (Moyen-Orient, en particulier Algérie, Afrique) et relations avec instance publiques – Grande disponibilité.
RECHERCHE : collaboration haut niveau auprès de tout responsable d'entreprise désirant être secondé (Section BCO/JCB 472).

INGÉNIEUR MÉCANICIEN débutant – 26 ans – Formation UTC : matériaux, conception et calcul de structures (R.D.M., éléments finis) - Méthode de fabrication – Anglais – Stage : étude métallurgique et mécanique de joints soudés T.I.G.
RECHERCHE : 1er emploi B.E. ou laboratoire métallurgique (Section BCO/JCB 473).

INGÉNIEUR form. A.M. + institut gestion – 54 ans – *Anglais, allemand, espagnol courants* – 25 ans expérience direction études, réalisations, ventes ensembles industriels clés en main, bâti*ments industriels, chimie, industries de transfor*mation, etc. – Expérience direction chantiers étranger.
RECHERCHE : *responsabilités auprès de direc*tion pour coordonner et gérer des activités techniques et financières au sein de l'entreprise et des *relations avec le client et les partenaires extérieurs* depuis le B.E., la réalisation jusqu'à la mise en exploitation des unités sur site (accepte contrat à *durée déterminée* (Section BCO/JCB 474).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

J. H., 22 ans, B.E.P.C., C.A.P. sténo-dact., exp., bon orthog., ch. empl. stable. Libre de suite.
Ecrire sous le n° 666 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE PROFESSION. *Exp. agences et quotidien par.* Rewrit, Magaz. anglais. Direction rédac. mens. pdt 3 ans, ouvert à ttes prop. avec préf. *pour réd. en chef mensuel.* Ecr. s/n° 2.873 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 37 ans, 15 ans expériences, bonnes connaissances sténo-dactylo - droit des sociétés - comptabilité, salaires, autres diverses notions comptables et NPC, cherche emploi secrétariat stable, région parisienne ou Lyon. Etudierait toutes propositions.
Ecr. s/n° 7511 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. H., *niveau* B.T.S., cherche emploi comptable mi-temps. Séverin D. 24, allée du Canal, 93600 Aulnay-sous-Bois.

DIRECTEUR PERSONNEL

50 ans *recherche travail* À TEMPS PARTIEL
Dans P.M.E., P.M.I. audit et contentieux social conférencier lois Auroux.
Ecr. s/n° 2.891 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétaire confirmée, expér. service Petites annonces, *cherche emploi*

SECRÉTAIRE-COMPTABLE

Région Normandie : EVREUX, ROUEN, DIEPPE
Tél. (1) 786-35-09 ou (4) 457-68-46.

MAITRISE Droit J.F., 38 ans, *expér. formation secrétariat.* ch. situation stable plein temps de service personnel ou documentation région Sud-Est, libre suite. Etudie ttes propositions. Ecrire DAUPHINE LIBERE n° 2.435, AUBENAS 07200.

CADRE HAUT NIVEAU

42 ans, *chef serv. fin exp., plus. années exp. dans mise en* place. Tous cr/export et couv. risques, exc. relations avec Coface, DREE, ministère industrie *et banques, cherche poste* équiv. rég. paris., libre rapid.
Ecr. s/n° 2.914 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

48 ans, études supérieures, *responsable de la totalité de* la fonction dans une grande entreprise du secteur tertiaire (près 3.000 pers.) recherche poste similaire à *PARIS de préférence.*
BANQUES/ASSURANCES.
Ecr. à N° 88.871 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

J. H., 23 ans, 3e cycle philo/lettres, anglais courant, cherche emploi.
Ecr. s/n° 2.906 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 36 ans, mariée, 1 enfant, *sérieuse, expérimentée. Ch.* emploi secrétaire ou dactylo employée de bureau. Possib. mi-temps. Tél. 919-88-23.

J. F., 30 ans, parfaite trilingue, all., angl., dipl. écoles des Hôtesses. Exp. rel. publiques, milieu diplomatique, presse. Disp. de suite. Ch. poste en rapport. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° T 044.474 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., *28 ans, formation litté*raire normale sup., lecteur édition, collaboration NRF et presse, 3 ans d'exp. correction en *publicité, étudierait ttes* propos. d'emploi édition, presse, publ., doc. et bibliothèque. Téléphoner au 225-23-57 avant 10 h 30.

Homme 35 ans, cherche place commis de ville, peinture ou chef d'équipe. Paris ou étranger. M. Christiaen Gilles. Tél. 962-44-28 ou 962-48-33.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune.

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F

Emplois Cadres

BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro : ....

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS CHARMANT STUDIO, caractère, alcôve 335.000 F. Tél. 704-88-18.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
dans GD HOTEL PART. Nombreuses surfaces *à rénover.* Tél. 236-63-62.

9, RUE SAINT-MERRI
TRÈS BEL IMM. PIERRE DE T. Studios et 2 P. en duplex LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS S/pl. ts les jours, 14/18 h. 271-90-44. Tél. 327-82-40.

RUE RAMBUTEAU
près BEAUBOURG, 2 P., cft 420.000 F. TREVAL 277-62-23

ARTS ET MÉTIERS
4/5 P., 110 m², 4e, asc., 14-17 h. 33, rue Réaumur.

7 FENÊTRES PLEIN SUD FACE SEINE ET ILE ST-LOUIS S/PONT SULLY, sup. 170 m². Décoré THIRTY'S. 2.700.000 F. DORESSAY - 624-93-33.

VUE SUR CHATELET
Appt d'angle, 6 P., plein sud, 4e ét., asc., poss. prof., lib. 1.500.000 F. Tél. 563-41-11.

6e arrdt

170 m², caractère, 354-42-70
PROXIMITÉ SEINE
Ét. élevé, ascenseur, travaux.

9e arrdt

N.-D.-DE-LORETTE
2 P., entrée, cuis., bains. BON PLAN, 1er ét., rue et cour. *350.000 F. - Tél. 528-99-04.*

13e arrdt

PL. ITALIE 2/3 P., tt cft, excellent état calme. 420.000 F. 325-97-16.

14e arrdt

BEAUBOURG, DANS IMMEUBLE RÉNOVÉ STUDIOS ET 2 PIÈCES *TRAVAUX ET FINITIONS* DE QUALITÉ. 567-22-88.

PLAISANCE, 110 m² *CHARMANT DUPLEX* ATELIER D'ARTISTE GARBI. 567-22-88.

15e arrdt

Mo MAIRIE-D'ISSY
3 pces, cuis., w.-c. Poss. bains, 50 m² + balcon. Exceptionnel. 295.000 F. Tél. 206-15-30.

17e arrdt

45 BIS, AV. VILLIERS
Mo MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2, 4, 5 P. et STUDIOS LUXUEUSE REHABILITATION. Vis. mer., jeudi, 13 h 30/17 h.

METRO PEREIRE Gd 2 P., tt cft, GD STAND. Téléphone : 526-99-04.

18e arrdt

MONTMARTRE
Sté vend immeuble neuf, caractère, 2e ét., grand séjour 3 chambres, soleil, parking prix élevé justifié. Téléphone : 563-30-30.

20e arrdt

PRÈS PLACE DES FÊTES RÉSIDENCE RÉCENTE S/JARDIN
BEAU 5 P., 90 m²
+ loggia, plein soleil, garage 690.000 F. 626-01-50.

Près Nation dans immeuble récent, gd 2 pièces, tt cft, asc., balcon. A SAISIR. 634-13-18.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD, particulier vend appartement 3 pièces, 70 m² au midi, sur jardin, tout confort, standing. 620.000 F. Téléphone : 602-08-47 ou 602-67-79.

Province

A SAISIR MEGÈVE
ROQUEBRUNE, PRÈS PISTES ORÉE DES NEIGES *CHEMIN DES PERCHETS* GRAND LUXE, CHEMINÉE LIV., 2 CHBRES, 2 BNS DÉCORÉS
830.000 F.
TÉLÉPHONE : (50) 21-41-02.

MENUIRES (73)
1850 m, vue pl. centre station 10e ét. et dernier, calme, très belle vue, 3 p., cuis., balc. sud meublé. Prix à débattre. Téléphone : (74) 67-04-31.

EXCELLENT PLACEMENT IMMOBILIER à quelques min. du centre de TOURS RÉSIDENCE DE LA RONCERAYE Studios et 2 pces, possib. prêts convent. A.P.L., Rens. : CENTRE LOIRE PROMOTION 6, rue Néricault-Destouches 37000 TOURS. (47) 05-74-12.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e 15e, 16e avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 873-20-67, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant, 16e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

locations non meublées demandes

Paris

Pr personnel et dirigeant IMPORT STÉ EUROPÉENNE mondialement connue, recherche appartements 2 à 8 P., villas Paris et environs. 504-01-34, poste 10.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

immobilier information

ANCIENS, NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE *PAR ORDINATEUR*
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France *LA MAISON DE L'IMMOBILIER* 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS - 227-44-44.

locations ventes

LES MAISONS D'ASNIÈRES

28 maisons terrasse près de PARIS.

Habitables immédiatement.

Bail 3 ans avec promesse de vente.

Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.

Sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lund. de 13 h à 18 h.

Téléphone : 799-86-45.

Et Boutique OCIL : 522-22-22.

propriétés

MOULIN ANCIEN
RÉNOVÉ 45' Paris Sud-Ouest RER A 8 KMS 300 m² HABITABLES + *nombreuses dépendances* 2 ha de TRÈS BEAU TERRAIN *bordé PAR L'ORGE* AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-60-22 et 47-71.

YONNE 89. Vend 650.000 F propriété à 12 km d'Auxerre (2 h de paris), 1 ha 500, clos. 7.500 m² de bois, un étang. ville sur sous-sol complet. Compren. : 1 cuis., 3 chbres, salon av. cheminée, salle à manger, isolation électrique, terrasse 12 x 5, sous la terrasse salle de jeux av. bar en pierres. CATTELAIN - (4) 457-34-20.

VEND OU ÉCHANGE contre pavillon banlieue sud *propriété à Bétaille (Lot) 70 m²* hab. meublée, gd garage. Atelier. tt cft. Verger 2.900 m² avec jardinage. 500.000 F. Ecr. s/n° 6.590 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vends Côtes-du-Nord, ferme restaurée, 7 km mer terrain 6.000 m². Nombreux arbres fruit. *Prix* : 470.000 F. S'adresser LECLERC (96) 72-22-44.

SAINT-TROPEZ
*VUE EXCEPT. S/MER et col*lines. TRÈS BEAU MAS 8 P. DORESSAY. 624-93-33.

A SAISIR, *CAUSE SÉPARA*TION ATHIS MONS 91, située quartier résidentiel, calme, ancienne mais. maître, pierres : s/500 m², jardin, pelouse clos de murs, réception, salon, salle-à-manger, cuisine 5 chbres, bain, w.-c., chff centr., cave, gar. SACRIFIÉ au prix de 850.000 F. traite av. 85.000 cpt + long crédit. Caisse d'Epargne.
16 (38) 92-70-01 et après 20 h 16 (38) 96-22-29.

immeubles

PARIS-11e
Rue ROQUETTE, 3 petits *immeubles environ 400 m².* 900.000 F. TREVAL 277-62-23

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR

Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris - Ile-de-France, *LA MAISON DE L'IMMOBILIER,* 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 227-44-44.

A vendre, pavillon 6 pièces au Plessis-Trévise (94), cuisine aménagée, 3 salles de bains, cheminée, grenier aménageable, garage 2 voitures, caves à vin, terrain 653 m², Sud terrasse, reprise prêt 330.000 F. Prix total 1.000.000 F. Tél. BERNIER 10/19 h. 209-16-80.

terrains

VILLIERS-S/MARNE
Très beau terrain 1.000 m² QUARTIER CALME. Proximité transports. A-4, RER 2 km
DEMICHELI
873-60-22 et 47-71.

Marine de Solaro (Hte-Corse) 7.000 m² viabilisé, 35 F le m². Téléphone : 343-88-34.

COTE D'AZUR VILLEFRANCHE-SUR-MER Terrain constructible 1 500 m² 750 000 F TTC. Vue except. *Part. (1) 701-11-12.*

viagers

F. CRUZ. 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Libre, Meudon-Bellevue (RER) imm. réct, gd 2 p., park., calme soleil. 240.000 F. + 3.500 F. Viagers CRUZ. 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS
19, BD MALESHERBES-8e 266-32-35, spécialiste 44 ans d'expérience, étude gratuite discrète, rente INDEXÉE.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

PRÈS DÉFENSE
Potaire vd produit IDÉAL INVESTISSEUR BURX 245 m². 758-12-21.

Locations

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc loc. courte ou longue durée
ACTE - 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
355-17-50.

SURFACES LIBRES
160 à 400 m², 8e, 9e, 16e, 17e *proche banlieue.* 720-97-92.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

170m² CARNAVALET
Dans somptueux Hôtel XVIIe. A louer sans pas-de-porte. EMBASSY - 562-62-14.

bureaux

DOMICILIATION IMMÉDIATE DANS LE 16e
Inscription R.C. location de bureaux, télex. 651-29-77, en permanence.

Société Commerce Internat. rech. BUREAUX à louer 60/70 m², 8e, 16e, NEUILLY. Tél. : 225-47-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de société G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e. Tél. 586-65-11. 54, r. de Crimée, 19e : 607-62-00.

locaux commerciaux

Ventes

PANTHÉON
AFFAIRE A SAISIR Local ccial TOUTE PPTÉ 270 m² ENVIRON PLACEMENT EXCEPTIONNEL URGENT - 634-13-18.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, vends murs et fonds de commerce, affaire renommée, tenue 35 ans, centre ville, 130 km nord-est de PARIS. Magasin de meubles en S.A. Surface vente 500 m². Vitrines en angle : 20 m. *Appartement 150 m².* Possibilité de céder locaux commerciaux d'une part, maison d'habitation attenante *d'autre part.* Renseignements : Me PROTIN. Tél. (23) 59-32-60 2, rue de l'Echelle-du-Temple 02200 SOISSONS.

l'agenda du Monde

Bijoux

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or PAUL TERRIER - 225-47-77 35, rue du Colisée, 75008 Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner - 588-74-36.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. *Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.*

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council) £16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)
dans **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre Tel 843-51212 Telex 96454 ou Mme Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tel (3) 959 26 33 (Soirée) pas de limite d'âge – pas de séjour minimum ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

PARTIR A PAQUES
Il n'est pas trop tard pour aller en Angleterre ou en Allemagne Club A3, Séjours Linguistiques 10, rue Saint-Marc, 75002 Paris. *Téléphone : 508-94-69.*

Livres

HENRI LAFFITTE Achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) *en 1 m.* Prix 2.600 F, Paris SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e (ouvert le samedi). Tél : 222-44-44.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT. 436-61-69.

Animaux

PAS DE PEDIGREE MAIS DÉSIRENT DESCENDANCE *Téléphone : 293-22-95* chats, chiens toutes races.

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 heures.

Cours

YOGA RELAXATION
15, rue Gay-Lussac, Paris 5e. 41, rue Richer, Paris 9e. Renseignements : 846-91-59. *Silvana REVOL.*

Maroquinerie

Solde sur prix de gros
20 à 30 % sur prix marqués VISCONTI, 5, rue M.-Le-Comte. Mo Rambuteau - 272-16-88.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100% PURE LAINE
PRIX POSÉE 76 F TTC/m²
TÉL. 658-81-12.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE, EUROPE OUTRE-MER. 359-76-98.

Gardiennage

Retraitée garderait villa banlieue ouest pendant vacances. 969-90-65, ap. 19 heures.

Accessoires auto

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- housses, auto-radio,
- alarmes et système anti-vol,
- pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot,
- amortisseurs KONI,
- peintures au kilo.

SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013. 331-73-56.

Antiquités

Ach. meubles, tableaux, linge anc., etc. Paie cpt. Tél. même dim. 373-38-63, 262-80-20.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte Italie, Paris Tourisme. A midi restaurant ouvert à tous, repos retraite reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF Tél. (1) 726-89-63, (1) 638-34-14

CAMELIAS retraite, valides, semi-valides. Pr. Paris 77320 *JOUY-s/MORIN (6) 404-05-75*

Vacances-Tourisme-Loisirs



STAGES DE TENNIS ÉTÉ 84

Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 2 juillet au 26 août (8 semaines).
Spécial jeunes : (de 8 à 13 ans).
9 au 15-7, 23 au 29-7, 6 au 12-8, 20 au 26-8.
Prix du stage de tennis seul : 1.100 F/adulte, 900 F/jeune.
Hébergement : Studio de 2 à 3 personnes : 300 F/semaine/1 pers.
Hôtel 3 étoiles : 700 F/semaine/2 pers.
Pension complète : 770 F/semaine/pers.
1/2 pension : 450 F/semaine/pers.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du Tourisme, le Tripode, 73000 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Détectives

ENQUÊTEUR
(déclaré PP Paris 067)
(Affaires privées, industrielles et commerciales)
(Filatures, auto-moto)
CHAUFFEUR ACCOMPAGNATEUR
(Protection biens et personnes)
TÉL. : 822-95-52.

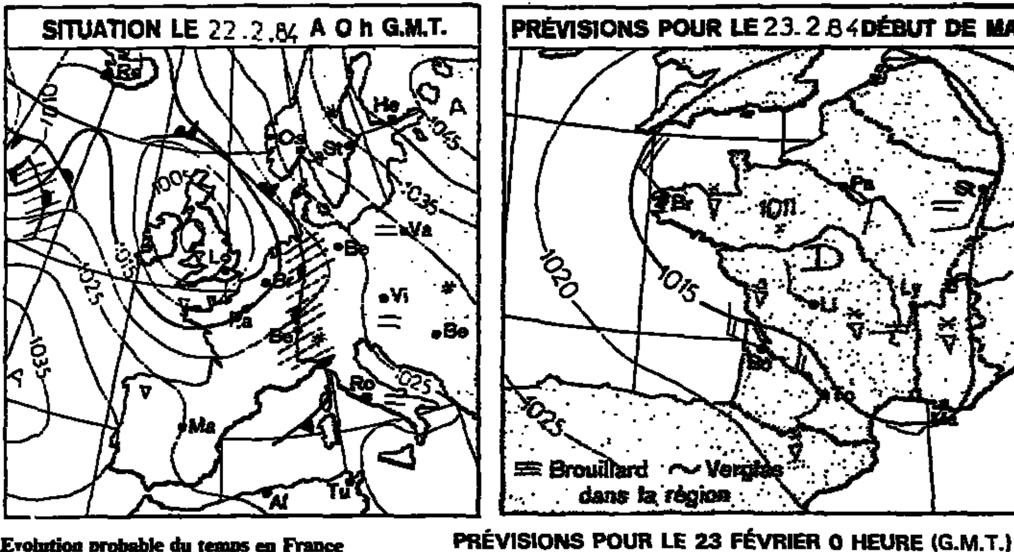
Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1 Téléphone : 01-703-4175.

BENIDORM
(Espagne) location studios/appartements à la semaine, à partir de 600 F tout compris CLAUDINE. Téléphone : (1) 360-47-02, h. de b.

MORZINE (HAUTE-SAVOIE) Appts, tt confort à louer. Mars, avril, juin juillet, septembre. Plein centre, 4 personnes. Téléphone : (50) 79-04-10.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 février à 0 heure et le jeudi 23 février à 24 heures.

Le minimum d'altitude et la dépression de surface centrés mercredi matin au voisinage des îles Britanniques s'enfonceront vers le sud en dirigeant sur le pays des masses d'air instable. *Une atténuation de cette instabilité* s'effectuera par le nord jeudi.

Jeudi, le matin le temps sera d'abord brumeux dans le Nord-Est et l'Est, nuageux ailleurs. Puis l'instabilité se manifestera par des giboulées de pluie, grêle et neige à basse altitude, surtout dans le Nord-Ouest et les Pyrénées. *L'*après-midi, les éclaircies s'élargiront sur les régions s'étendant des frontières du Nord à la Vendée tandis que les averses se poursuivront plus au sud.

Le vent prendra une direction nord-est à est en étant modéré assez fort.

Les températures minimales seront de 2 à 4 degrés près des côtes, + 1 à – 1 dégré à l'intérieur, d'où formation de plaques de glace sur les chaussées restées humides à la suite des averses.

Sens d'évolution pour la fin de semaine :

La zone dépressionnaire établie sur la France depuis mercredi se dirigera progressivement vers l'Italie. Elle sera suivie sur une partie de notre pays d'une hausse de pression qui favorisera le retour à un temps plus sec mais plus *froid.*

Temps prévu de vendredi à dimanche :

Vendredi, le temps instable avec ondées tendra à se localiser des Alpes aux Pyrénées orientales, sur les autres régions, les éclaircies deviendront plus fréquentes mais le refroidissement se poursuivra avec l'orientation des vents au nord-est, les gelées matinales s'étendront des régions orientales au Bassin parisien, à l'Aquitaine et la Bretagne. Les températures maximales seront comprises entre 3 et 5 degrés dans l'Est et le Nord, 5 à 8 degrés dans l'intérieur, 8 à 10 degrés près de l'Atlantique, 10 à 12 degrés près de la Méditerranée.

Samedi matin, les gelées seront presque générales et atteindront –6 degrés de l'Auvergne aux Vosges et à la Franche-Comté. Dans la journée, le ciel sera le plus souvent peu nuageux sauf près de la Méditerranée ou persistera un temps assez mauvais avec averses et vents nord-est assez forts, et sur les Alpes (du Nord comme du Sud) où les chutes de neige pourront être nombreuses.

Dimanche, poursuite du mauvais temps en Méditerranée et sur les Alpes. Ailleurs, après une matinée froide et parfois brumeuse, de belles périodes ensoleillées se développeront.

Températures (le premier chiffre *indique le maximum enregistré au cours* de la journée du 21 février ; le second le minimum de la nuit du 22 février au 23 février) : Ajaccio, 10 et 6 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 10 et 4 ; Bourges, 9 et 1 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 10 et 2 ; Cherbourg, 7 et 3 ; Clermont-*Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 3 et 0 ;* Grenoble-St-Martin-d'Hères, 5 et 0 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 5 et – 2 ; Lille, 9 et 1 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille-Marignane, 10 et 0 ; Nancy, 6 et 1 ; Nantes, 9 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 7 et 3 ; Paris-Montsouris, 10 et 5 ; Paris-Orly, 9 et 3 ; Pau, 9 et 3 ; Perpignan, 12 et 3 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 7 et 0 ; Tours, 9 et 2 ; Toulouse, 9 et 3 ; *Pointe-à-Pitre, 28 et 21.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 7 degrés ; Amsterdam, 8 et 2 ; Athènes, 15 et 5 ; Berlin, 4 et – 4 ; Bonn, 7 et 2 ; Bruxelles, 8 et 2 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 0 et 0 ; Dakar, 29 et 18 ; Djerba, 19 et 8 ; *Genève, 2 et – 1 ; Jérusalem, 13 et 6 ;* Lisbonne, 14 et 6 ; Londres, 8 et 3 ; Luxembourg, 3 et 0 ; Madrid, 13 et – 3 ; Moscou, – 5 et – 14 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 8 et 3 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 12 et 6 ; Stockholm, – 1 et – 4 ; Tozeur, 21 et 8 ; Tunis, 18 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SINISTRES

LES ASSURANCES AVEC ASSURANCE

Les assureurs français reçoivent *chaque jour 45 000 déclarations* d'accidents, soit un total d'environ 16 millions par an. Cinq millions concernent les accidents automobiles, un million et demi les incendies.

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) rappelle à cet égard quelques modalités nécessaires pour que les dossiers aboutissent rapidement.

– Il faut adresser la déclaration de sinistre par lettre recommandée avec accusé de réception à la société d'assurances ou à son représentant dans un délai de cinq jours après que l'on en ait a eu connaissance pour les accidents, incendies et dégâts des eaux, de quatre jours pour la grêle et de vingt-quatre heures pour les cambriolages et la mortalité du bétail.

– Il est impératif d'indiquer, sans oublier ses coordonnées habituelles, le numéro du contrat ainsi que tous les renseignements pouvant contribuer au règlement du dossier : adresse des témoins, constats amiables, récépissé de déclaration à la police en cas de vol, et, éventuellement, certificats *médicaux.*

« *Respecter ces consignes*, d'après le CDIA, c'est accélérer l'indemnisation ».

★ CDIA, 2, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12.

CONSOMMATION

Un avertissement du secrétariat d'Etat

NE MANGEZ PAS DE PATES BRAIBANTI

Le secrétariat d'Etat à la consommation recommande aux consommateurs de ne pas manger de pâtes riches italiennes de la marque Braibanti, certaines d'entre elles étant contaminées par des staphylocoques.

Il y a une semaine déjà, alerté par les autorités du Luxembourg (où un cas d'intoxication avait été signalé), le secrétariat d'Etat avait, après prélèvements et analyses concluant à la toxicité, organisé avec l'importateur le retrait de ces produits des circuits de distribution. Aujourd'hui, les consommateurs sont invités à retourner à leurs fournisseurs les paquets en leur possession.

VIE QUOTIDIENNE

LES JEUNES DEVANT L'ADMINISTRATION

Qu'est-ce qu'une mission locale ? Comment être volontaire pour aider le tiers-monde ? Comment répondre à une offre d'emploi ? La troisième édition du *Guide des jeunes,* rédigé par le service d'information et de diffusion du premier ministre avec la collaboration de l'ensemble des ministères, répond notamment à ces questions.

Mis à jour au 1er septembre 1983, il veut être un manuel pratique destiné à aider tous les seize-trente ans dans leurs rapports avec l'administration, les employeurs, à les informer sur leurs droits en matière de logement, de soins, à leur indiquer les principaux droits et démarches concernant la vie de couple, la famille... Un guide clair entièrement *axé sur les rapports entre l'administration et les jeunes.*

★ *Guide des jeunes,* 362 p. Albin Michel Éditeur, 39 F.

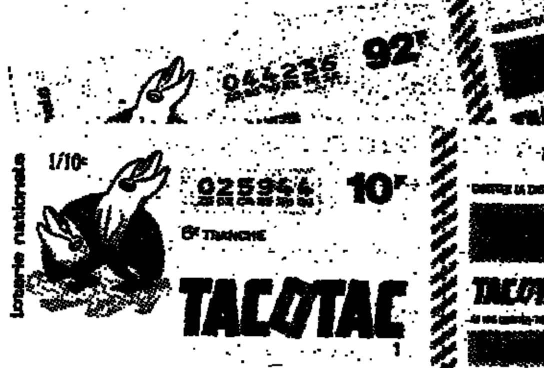
TRÉSORS

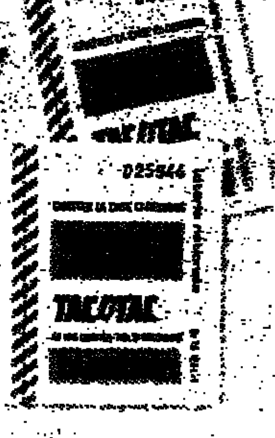
A NOTRE-DAME. – Le musée de *Notre-Dame de Paris,* subventionné par la Ville de Paris, ouvre désormais ses portes au public les mercredi, samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h. Entrée : 8 F.

★ 10, rue du Cloître-Notre-Dame, 75004 Paris.

EXPOSITION

POUPÉES. – L'exposition « Poupée-*jouet, poupée-reflet », est prolongée jusqu'au* 16 avril inclus. Au musée de l'homme du palais de Chaillot, place du Trocadéro à Paris 16e. Tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.





JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 22 février :

UN DÉCRET

● *Portant abrogation* de certaines dispositions des règlements de pêche maritime pris en application du décret du 9 janvier 1852 modifié sur l'exercice de la pêche maritime.

DES ARRÊTÉS

● Autorisant l'émission de deux emprunts de la Caisse nationale des télécommunications.

● Relatif à l'affectation des élèves à la sortie de l'École nationale d'administration en 1984.

● Relatifs aux modalités d'organisation des concours interne et externe d'admission à l'Ecole nationale supérieure des PTT.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 FÉVRIER

« Musée des monuments français présenté aux jeunes », 14 h 30, palais de Chaillot, Mlle Brossais.

« Le faubourg Saint-Marcel », 15 heures, devant Saint-Médard, M. Jacomet (Caisse nationale des *monuments historiques*).

« Musée du Louvre », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (Approche de l'art).

« L'Arsenal », 15 heures, 1, rue de Sully (Arcus).

« La SEITA », 14 h 30, rue Surcouf (Art et promenades).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Bourse », 11 h 15, métro Bourse (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel de Ville », 14 h 30, sur la place (Paris et son histoire).

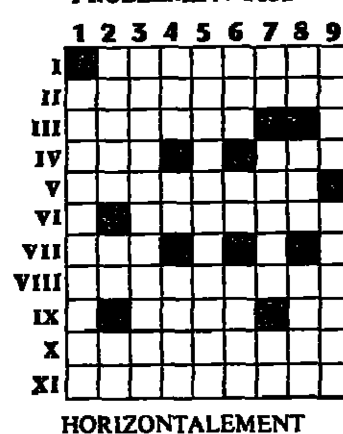
« Rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

« *Le Marais* », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Mlle Rojon).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3652



HORIZONTALEMENT

I. Prend le train en marche. – II. Pour lui, les foudres sont toujours du tonnerre. – III. A donc repris de l'éclat ou beaucoup perdu. – IV. Nous fait suer et nous distrait en même temps. Période de crise. – V. A la dent dure. – VI. Une manière peu relaxante de prendre le bateau. – VII. Réserve de chefs. – VIII. Exposition de tableaux. – IX. Fait travailler les uns et détend les autres. Personnel. – X. Ne *ménage pas sa peine au travail.* – XI. Travaillent à la chaîne.

VERTICALEMENT

1. Chaleur humaine. – 2. Piqué des vers. Lettres de mission. Mesure. – 3. Pratiquent la transmission de pensée. – 4. Les grands esprits s'y rencontrent. En voiture. Ont souvent un « rang » à tenir. – 5. Est au plus haut lorsqu'on est au plus bas. – 6. Cri. Note. Première manifestation de joie. – 7. Négation. Dut la vie à un bélier. Mœurs respectables. – 8. Orientation. Cœur de pierres. Terrain qu'il vaut mieux reconnaître. – 9. Fréquenté par des vedettes américaines. Sont donc entendus par signes.

Solution du problème n° 3651

Horizontalement

I. Opticien. – II. Prose. Roc. – III. Pin. Bêta. – IV. Œdipe. E.V. – V. Elève. – VI. Aqueducs. – VII. Nus. Aérer. – VIII. Tee. Ira. – IX. Tenter. – X. Mer. Sosie. – XI. Esaü. N.S.

Verticalement

1. Opposant. Me. – 2. Prie. Quêtes. – 3. Tondeuse. Ra. – 4. Is. Ile. – 5. Ce. Pédales. – 6. Bévue. Nom. – 7. Ere. Ecrits. – 8. Note. Serein. – 9. Cave. Rares.

GUY BROUTY.



Le Monde

économie

A PROPOS DE L'ÉMISSION « VIVE LA CRISE »

Les Français dans le bain

Il y a vingt ans, le Français tâtait l'eau de la piscine économique du bout du pied avant d'y plonger. aujourd'hui il prend beaucoup moins de précautions et, même, réclame de plus en plus qu'on le convie à ce sport. Il nage au reste beaucoup mieux (ou beaucoup moins selon le sens que l'on donne à ce verbe !). Pourquoi ? L'explosion de l'information ne se traduit pas seulement par l'utilisation des microprocesseurs qui a conduit à la réduction phénoménale des coûts de l'ordinateur, mais par un besoin de connaissances dans des domaines qui jusqu'ici étaient délaissés, comme l'économie.

L'émission « Vive la crise ! », présentée ce mercredi 22 février attire bien sûr l'attention parce qu'Yves Montand se met là en situation du Français qui aimerait bien comprendre de quoi il retourne exactement lorsque les experts – et d'autres – sèment à tout vent le mot de « crise ». Mais la présence de l'acteur-chanteur ne suffirait pas à faire « vendre » un programme tout à fait hors de la sensibilité d'écoute de nos concitoyens. Or il se trouve que « L'enjeu », magazine économique de TF1, est bien regardé, lui aussi, même si M. François Mitterrand n'y participe pas.

Dans le domaine du livre, à l'ébahissement des éditeurs, des productions portant sur des matières économiques marchent très fort. Le premier signe avait été donné jadis par un livre de François Bloch-Lainé, *Pour une réforme de l'entreprise* (1963). Son tirage n'avait certes rien de comparable à celui qu'obtient *le Toujours plus* de François de Closets en 1982-1983, mais il avait tout de même créé la surprise. En dehors de ce dernier *best-seller*, les ouvrages de Michel Albert, *le Pari français* et *le Pari européen* et, pour en rester aux œuvres récentes, la *Marianne et le pot au lait*, de Roger Priouret et Philippe Alexandre, et *la France quand même* de Michel Cicurel ont connu, eux aussi, de forts tirages.

Les raisons de cette audience sont multiples. Les Français ont envie aujourd'hui de savoir ce qui les attend dans leur vie domestique, et il se trouve que de plus en plus d'éléments de celle-ci appartiennent à l'économie. Beaucoup plus de risques aussi sont ressentis depuis dix ans, depuis la fin des « trente glorieuses », selon la formule de Jean Fourastié. Le chômage a déferlé sur le pays, l'inflation n'est pas jugulée, l'Etat-providence s'essoufle, des pans entiers d'industrie se lézardent, des techniques nouvelles bouleversent l'horizon industriel, des pays du tiers-monde redressant la tête et viennent concurrencer nos produits, le dollar connaît de sensibles « coups d'accordéon », l'Europe des Dix s'empêtre dans ses surplus de beurre, ses montants compensatoires et les « *No !* » de Mme Thatcher.

Pourquoi ce ballet étrange où tant de phénomènes s'imbriquent, interfèrent les uns sur les autres ? La curiosité est vive et l'on trouve beaucoup mieux aujourd'hui de quoi la satisfaire. La presse à vocation nationale fait une part plus grande à l'économie. Avant la Libération, les informations financières, les questions budgétaires, le taux d'escompte, les cours de Bourse trouvaient aisément place dans les colonnes des journaux, mais on ne parlait pas de croissance, de produit national brut, de gestion d'entreprises, de pays en développement, etc. La crise de 1929 avait soulevé une poussière d'interprétations qui était retombée ensuite dans les revues spécialisées à très petit tirage.

Les autodidactes et les autres

Depuis une trentaine d'années, la matière économique a gonflé peu à peu les pages des quotidiens, et des magazines spécialisés sont nés avec, pour seul objectif, d'expliquer aux lecteurs les tenants et les aboutissants de la conjoncture, des structures de production, des échanges, les évolutions des prix et des salaires. Des monographies sur les entreprises et leurs dirigeants se retrouvent partout. Courbes et tableaux illustrent le propos. Chaque année, telle brochure sur l'économie mondiale connaît un franc succès. Des ouvrages de vulgarisation sont largement diffusés, si bien que deux publics très tranchés existent : celui – fort restreint – qui se plonge, pour des raisons universitaires dans les revues spécialisées à très faible tirage, et un phalange importante d'autodidactes qui essaient de pallier les carences de l'enseignement secondaire.

Les jeunes sont tout de même beaucoup mieux armés que leurs pères pour s'y retrouver dans la jungle du savoir économique. Les sections B de première et de terminale possèdent maintenant respectivement quatre et cinq heures d'enseignement obligatoire de sciences économiques et de gestion par semaine et des options complémentaires existent dans les autres sections, soit d' « économie et gestion » (quatre heures hebdomadaires), soit d' « économie et sciences sociales » (deux heures).

En outre, des dossiers d'actualité, constitués par des articles de presse, focalisés sur un thème permettant de rapprocher la théorie de la politique économique.

Sans doute, ces connaissances ne sont pas encore assez diffusées « à la base », mais l'évolution a été positive, et l'on pouvait lire, à juste titre, dans le rapport Prost sur *les Lycées et leurs études au seuil du XXIe siècle* : « *Les disciplines liées aux sciences sociales, comme l'histoire, la géographie, les sciences économiques, semblent réussir honorablement. Les lycéens français donnent l'impression de moins ignorer les réalités sociales que leurs camarades d'autres pays, où ces enseignements sont souvent très négligés. L'habitude de dénombrer le social (production de blé, de pétrole, population des villes, etc.) inculquée par la géographie, confortée par l'économie dans certaines sections, est un trait original.* »

Ajoutons que les syndicats n'ont pas eu un rôle médiocre dans cette diffusion du savoir économique auprès de leurs cadres et de leurs militants. Le comportement de leurs représentants dans les commissions de planification ou au Conseil économique et social en est la preuve.

Que les Français comprennent mieux les mécanismes de la macro et de la micro-économie, et les gouvernements, de quelque bord qu'ils soient, pourront gérer beaucoup plus efficacement les affaires du pays. Au-delà, les nouveaux écrivains ou journalistes du genre peuvent-ils influencer les décisions du pouvoir ? La réponse est plus délicate. Dans la préface qu'il vient de donner à l'édition dans « Le livre de poche » de son *Toujours plus*, François de Closets écrit : « *Le gouvernement ne cherche pas son inspiration dans un livre, pas plus celui-là qu'un autre, et je ne suis, ni directement, ni indirectement, le conseiller des princes. En revanche, l'accueil réservé par le public à cet ouvrage a certainement brisé un tabou sur le plan de l'information. Il paraît désormais normal de dire certaines choses, soulever certains problèmes, poser certaines questions. C'en est fini du silence sur le corporatisme, les droits acquis et autres interdits sociaux.* »

Briser les tabous, pourchasser les idées reçues, c'est une mission qu'un autre écrivain de grand rayonnement a su accomplir dans le domaine économique : Alfred Sauvy. Au cours des trentes dernières années, il a plus aidé que beaucoup d'autres à clarifier ce royaume ombreux, et à rendre plus aimable ce que Carlyle appelait la « *science lugubre* ».

PIERRE DROUIN.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Les primes d'aménagement du territoire.* – 798 projets entraînant la création ou le maintien de 38 336 emplois ont bénéficié en 1983 de la prime d'aménagement du territoire (PAT), indique la DATAR. Ce chiffre est légèrement inférieur à ceux de 1982 et de 1983. On apprend d'autre part que les investissements étrangers en 1983 ont représenté 11 323 emplois (en baisse sensible par rapport à l'année précédente). 33 % de ces emplois sont le fait d'entreprises américaines, et 22 % d'entreprises allemandes.

CONJONCTURE

LE NOMBRE DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE SE MAINTIENT A UN NIVEAU ÉLEVÉ

En janvier 1984, 2461 entreprises ont été concernées par un règlement judiciaire ou une liquidation de biens. Après correction des variations saisonnières, le nombre total de nouvelles entreprises défaillantes ressort à 1966 en janvier, chiffre très proche, note l'INSEE, du niveau atteint les mois précédents (2017 en novembre, 2031 en décembre). En 1983, la moyenne mensuelle des défaillances s'était établie à 1900 entreprises par mois ; en 1982, à 1700.

L'INSEE, qui a rendu ces chiffres publics le 21 février, estime donc que « *la tendance générale demeure orientée vers la croissance du nombre de défaillances* ».

Particulièrement marquée dans les divers secteurs de l'industrie (+30,25 % par rapport à janvier 1983) et dans celui des services rendus aux particuliers, l'augmentation du nombre d'entreprises défaillantes est également sensible dans le bâtiment-génie civil et dans le commerce de détail non alimentaire.

● **L'indice des prix de la CGT.** – Selon la CGT, la hausse des prix a été de 1 % en janvier. Les augmentations ont été de 4,6 % pour l'hygiène et la santé, de 2,2 % pour la culture et les loisirs, de 1,6 % pour les transports et les télécommunications, de 1,2 % pour l'habillement, et de 0,9 % pour l'alimentation. En revanche, le poste « habitation » a enregistré une baisse de 0,5 %.

La dette extérieure grève les comptes courants de la France

Les échéances arrivent : déjà, la dette extérieure a grevé les comptes courants de la France en 1983. Le poste intitulé « Intérêts, dividendes et autres revenus du capital » a été déficitaire de 7,1 milliards de francs. Ce poste avait été fortement excédentaire – soit 9,6 milliards de francs – en 1980 ; il l'était encore resté – mais de 4,3 milliards de francs – en 1981. Puis, en 1982, le surplus avait pratiquement disparu, étant revenu à 280 millions de francs.

Comme le fait remarquer avec délicatesse le ministère de l'économie et des finances dans son communiqué, « *la progression des intérêts reçus sur les placements et prêts à l'étranger n'a pu compenser l'alourdissement de la charge d'intérêts des emprunts à l'étranger* ». Compte tenu de l'importance de ces emprunts, liée au règlement du déficit extérieur, la charge financière n'en est qu'à ses débuts.

Dès lors, contrairement à ce qui se passait ces dernières années, les échanges de services ne permettront plus de diminuer le solde négatif du commerce des marchandises. Au contraire, il faudra un surplus de ce commerce pour compenser le trou des « invisibles » (services plus négoce plus transferts), sinon la France se trouvera dans l'obligation d'emprunter encore pour payer ses dettes avec tous les risques d'aliénation que comporte un tel recours.

En outre, les autres postes de la balance des services ne se portent pas très bien, à l'exception du tourisme. Ainsi, les échanges de technologie (grands travaux, coopération technique...) pâtissent des difficultés financières du tiers-monde. Déjà, en 1982, ils ont dégagé un solde positif de 28,4 milliards de francs, au lieu de 29,6 milliards en 1981.

Et même le gain du tourisme n'est pas acquis. Ses recettes nettes, en très forte augmentation (+ 78 % *d'une année sur l'autre*), *ne progresseront* certainement plus à ce rythme. En effet, cette évolution a résulté, d'une part, des mesures de réglementation des changes, qui ont *été supprimées ; de l'autre*, de l'appréciation du dollar, dont le sort est incertain. Elle a été liée aussi à « la modération des revenus nominaux », selon l'expression de la Rue de Rivoli. En dehors de l'austérité, point de salut.

MICHEL BOYER.

LES INTÉRÊTS EN ROUGE

(en millions de francs)

	1981	1982	1983 (estimations)
Marchandises	– 54 032	– 103 825	– 58 376
Négoce	– 981	1 689	1 221
Services	32 751	34 315	34 164
dont			
– grands travaux	10 265	12 994	11 976
– tourisme	8 108	12 121	21 536
– intérêts du capital	4 254	280	– 7 065
Autres biens et services	19 995	18 795	22 443
Transferts	– 23 102	– 30 299	– 28 547
dont économies de travailleurs	– 12 955	– 13 480	– 13 896
Transactions courantes	– 25 769	– 79 325	– 29 095

SEPT ANNÉES DE DÉFICIT, QUATRE D'EXCÉDENT COURANT

(En milliards de francs.)

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
En francs courants	6,6	– 18,8	11,5	– 16,4	– 2,1	31,6	22,1	– 17,6	– 25,8	– 79,3	– 29,1
En francs 1982	17,5	– 43,8	24	– 31,2	– 3,7	50,4	31,8	– 22,3	– 28,8	– 79,3	– 26,3
En % du PIB	0,6	1,5	0,8	1	0,1	1,5	0,9	0,6	0,8	2,2	0,7

AFFAIRES

Lévitan ferme son magasin de meubles du faubourg Saint-Martin à Paris

Le conseil d'administration de la *société Lévitan SA vient d'annoncer* la fermeture prochaine du grand magasin de vente de meubles qu'elle possède dans le faubourg Saint-Martin à Paris et aussi celle de son dépôt à Gonesse (Val-d'Oise). Ce dépôt sera installé dans le sud de la région parisienne, et le plan de restructuration de l'entreprise prévoit une réduction d'effectifs de 80 personnes sur 187 travailleurs que compte l'entreprise.

La société a été rachetée par M. Gilbert Wahnich, d'autre part PDG de la société Héritage-France, une firme d'importation et de négoce de meubles, dont le siège est à Thiais (Val-de-Marne).

[La société Lévitan a été fondée en 1913 et le grand magasin à son enseigne du faubourg Saint-Martin dans le quinzième arrondissement de Paris, a été le premier de cette importance – 7 000 mètres carrés de surface de vente – à ouvrir dans la capitale. On y venait de province pour acheter des meubles.

Au fil des années, la publicité aidant – « Bien l'bonjour M'sieur Lévitan », – le succès s'est maintenu jusqu'il y a une dizaine d'années ; les acheteurs préférant des commerces moins vastes et hors des grandes villes. De plus, de nombreux magasins de meubles se sont ouverts en province.

Ainsi Lévitan en a-t-il créé huit en son nom propre et concédé son enseigne en « franchise » à quatre-vingt-dix commerçants indépendants, en province.

Lévitan est une entreprise de négoce ; elle ne fabrique pas elle-même les meubles qu'elle vend. Selon sa direction, son chiffre d'affaires a été de 130 millions de francs en 1983, en diminution de 5 % par rapport à l'exercice précédent. Le recul des ventes de l'ensemble de la profession a été en moyenne de 10 %.

On ignore encore quelles activités se feront dans le magasin du faubourg Saint-Martin. Il fermera le 15 mai, mais restera dans le patrimoine de M. Robert Lévitan. C'est ce dernier qui a cédé la majorité du capital de la société Lévitan à M. Gilbert Wahnich.]

Une nouvelle usine va fabriquer des disques pour lecteurs à laser en Grande-Bretagne

Des disques compacts pour lecteurs à laser devraient bientôt être pressés en Grande-Bretagne. Ils seront produits à Mommouth (Galles du Sud) par la société Nimbus Records, licenciée Philips-Sony. L'investissement est de 2 millions de livres (24 millions de francs). Il sera en partie supporté par la Midland Bank Industrial Finance avec laquelle Nimbus a conclu des accords financiers.

La fabrication devrait commencer au mois de mai prochain et d'ores et déjà, le carnet de commandes est plein pour 1984. La capacité de l'usine est d'un million de disques par an. C'est un événement. Depuis le lancement en mars 1983 des premiers lecteurs de disques à laser, deux usines de pressage seulement sont en activité dans le monde. L'une appartient à Polygram (Philips-Siemens), et est installée en RFA à Hanovre, avec une capacité de six millions de disques. La seconde (CBS-Sony) est au Japon (huit millions de disques).

De ce fait, une sérieuse pénurie s'est installée sur le marché international, et Polygram, comme CBS-Sony, veut passer à la vitesse supérieure. La production à Hanovre devrait plus que doubler cette année (quinze millions de disques) et CBS-Sony achève de monter une usine aux Etats-Unis, dans l'Indiana, qui sera opérationnelle en octobre. Auparavant, en mars, une troisième usine, construite par Digital Images, devrait commencer à produire des *disques compacts outre-Atlantique.*

Trois autres firmes britanniques sont elles aussi licenciées Philips-Sony : Forward Technology, PR Records et British Compact Disc. Mais leurs projets sont moins avancés que celui de Nimbus, très ambitieux vu la petite taille de l'entreprise (700 000 livres de chiffre d'affaires, soit 8,4 millions de francs).

SOCIAL

Discussions salariales difficiles dans le secteur public

Dans les entreprises nationalisées, les discussions salariales 1984 et l'éventuel rattrapage de 1983 commencent mal.

A la régie Renault, la deuxième réunion entre la direction et les syndicats, mardi 21 février, a tourné court : la direction ayant refusé de revenir sur les salaires 1983 (elle considère que le pouvoir d'achat moyen a augmenté de 0,10 %, même s'il a légèrement diminué pour les catégories au-dessus des ouvriers professionnels P 2), les trois principaux syndicats, CGT, CFDT et FO, ont quitté la salle, et la direction a alors levé la séance. Aucune autre réunion n'est prévue pour l'instant. Les syndicats, dans leur ensemble, estiment que la clause de sauvegarde prévue dans l'accord salarial 1982-1983 n'a pas été vraiment respectée. La CGT et FO réclament le maintien du pouvoir d'achat pour toutes les catégories ; la CFDT demande une augmentation de 200 F du « complément uniforme ».

Pour 1984, la direction a seulement annoncé deux primes : l'une, de 235 F, fin février (versement spécial uniforme) ; l'autre, de 360 F, en juin, et une augmentation de 6,21 % de l'allocation vacances (portée à 667 F).

La CGT a appelé à « *élargir l'action* » (des débrayages ont déjà eu lieu dans plusieurs usines, à l'appel de la CGT et de la CFDT). Une réunion intersyndicale devait avoir lieu ce mercredi.

A Air France, la direction avait proposé une prime uniforme de 750 F payée fin février pour « rattraper » les salaires 1983. Seul FO, le syndicat majoritaire et unique signataire de l'accord 1982-1983, a accepté cette proposition. La CFDT, notamment, réclame une augmentation uniforme des salaires et non une prime, car celle-ci n'est pas intégrée dans le salaire.

Pour 1984, la direction s'en tient aussi aux indications données par M. Mauroy et a proposé, compte tenu de l'effet de report des augmentations de 1983, une hausse de 1 % au 1er août et une autre de 1,6 % au 1er décembre, ainsi qu'un relèvement de 375 F au 1er septembre de la prime uniforme annuelle (intégrée au salaire) pour la porter à 2 170 F. Ces propositions ne doivent être discutées qu'à la prochaine réunion, fixée au 6 mars, mais elles ont déjà été qualifiées de « *véritable scandale* » par la CGT.

● *Echec de la réunion sur le conflit des remorqueurs à Antifer (Seine-Maritime).* – La réunion, organisée le 21 février, pour tenter de mettre un terme au conflit des remorqueurs, qui paralyse le terminal pétrolier d'Antifer, près du Havre (Seine-Maritime), depuis le 9 janvier, s'est soldée par un échec. Les officiers-mécaniciens CGT de la société Les Abeilles réclament dix jours de congés supplémentaires, qui viendraient s'ajouter aux cent cinquante-deux jours dont ils disposent annuellement. Le directeur des Abeilles leur a répondu qu'il « *n'était pas question* » de leur attribuer un jour de congé de plus.

La CFTC reçue à l'Élysée

« LA SITUATION SOCIALE EST EN TRAIN DE POURRIR DANGEREUSEMENT »

déclare M. Jean Bornard

Reçu à l'Élysée le 20 février par le président de la République, M. Jean Bornard, président de la CFTC, a déclaré à l'issue d'un entretien qui a duré plus d'une heure, que la discussion avait été « *vive, directe et approfondie* », mais que « *les inquiétudes de la CFTC n'étaient pas apaisées* ».

Au sujet de l'action des transporteurs routiers, le président de la CFTC a observé « *un développement extrêmement grave à partir d'un problème limité* » et considère qu'il s'agit là d'« *un exemple de la dégradation du climat social actuel* ». « *La situation sociale est en train de pourrir dangereusement* », a insisté M. Jean Bornard en citant les problèmes de l'emploi, de la dégradation du pouvoir d'achat et du dossier de l'enseignement. « *Nous pensons que le président Mitterrand doit faire entendre la voix qui permette d'éviter des affrontements dans ce pays*, a conclu le président de la CFTC, *aussi bien sur le plan de l'enseignement et de la préservation des libertés fondamentales.* »

AMERICAN MOTORS EST ENFIN SORTIE DU ROUGE

American Motors, filiale à 46 % de la régie Renault, a réalisé 7,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 1983, ses premiers bénéfices trimestriels depuis 1980. Les résultats, annoncés le 21 février par le quatrième constructeur automobile des Etats-Unis, ont été réalisés grâce à des ventes en progression de 51 % par rapport à l'année précédente, atteignant 1,1 milliard de dollars.

Cependant, sur la totalité de l'année 1983, AMC a enregistré des *pertes de 146,5 millions de dollars*, sur un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de dollars. Les résultats 1983 tiennent pourtant compte de la vente d'une filiale spécialisée dans les véhicules utilitaires, AM General, et du siège social d'AMC, soit quelque 241 millions de dollars. La part du marché d'AMC a pourtant progressé d'1 point, atteignant 2,8 % du marché américain. Et les ventes devraient encore progresser de 17 % en 1984, permettant enfin de dégager un bénéfice annuel. La jeep « Cherokee », nommée voiture tout-terrain de l'année, devrait largement contribuer à ce redressement.

● **Les centres Leclerc et les produits parapharmaceutiques.** – A Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), le nouveau centre Leclerc a ouvert un rayon de produits parapharmaceutiques. Il a dû se faire livrer des articles de grandes marques (Klorane, Akileïne, Elancyl, Biotherm, Dercos...) en les important. Trente-quatre fournisseurs nationaux ont en effet refusé de livrer ce magasin. Les produits sont vendus 20 % moins chers que dans les pharmacies qui, jusqu'à présent, en avaient l'exclusivité.

MONNAIES

FORTE CHUTE DU DOLLAR

Remonté vingt-quatre heures auparavant, le dollar s'est vivement replié mercredi matin 22 février sur toutes les grandes places financières internationales. Il a baissé de 1,3 % à Paris (8,2450 F contre 8,3560 F), de 1,4 % à Francfort (2,6730 DM contre 2,7124 DM) et de près de 1 % à Zurich (2,1950 FS contre 2,2155 FS).

Ce repli précipité s'est opéré dans des marchés actifs et très nerveux.

De l'avis des cambistes, le signal de la retraite est venu hier soir de New-York. Partout, maintenant, le sentiment est à la baisse du dollar, le net repli de Wall Street ayant profondément troublé les milieux financiers. Mais l'on signalait aussi de grosses ventes de dollars en provenance d'Arabie Saoudite et de Suisse.

L'or a poursuivi sa progression et se traitait aux alentours de 391 dollars l'once dans la City de Londres contre 389 dollars mardi soir.

RFA

● **Accélération de la hausse des prix à la production.** – Les prix à la production ouest-allemands ont augmenté de 0,6 % en janvier, ce qui marque une nette accélération par rapport à décembre, où ils s'étaient accrus de 0,2 %. L'indice s'établissait fin janvier à 117,8 (base 100 en *1980*). *Calculée sur douze mois, la* hausse annuelle a été de 2,3 %, contre 1,7 % en décembre et 1,4 % en novembre. – *(AFP.)*

ÉTRANGER

LES ÉCHANGES CEE - ÉTATS-UNIS

Discrétion européenne

De notre correspondant

Bruxelles (CEE). – Les Dix admettent tous la nécessité de stabiliser les importations de gluten de maïs et autres produits de substitution des céréales dans la Communauté, mais ne veulent pas bousculer les Etats-Unis, qui sont leur principal fournisseur. C'est ce qui ressort du débat qu'ont consacré, le 21 janvier, à ce dossier les ministres des affaires étrangères. La Commission européenne avait demandé au conseil de lui confier un mandat pour négocier au GATT l'établissement de mesures de protection aux frontières de la CEE, afin que les importations de ces produits cessent de progresser. *L'usage croissant* des produits de substitution concurrence les céréales fourragères produites dans la Communauté et contribue à la surproduction laitière. La France *et l'Irlande appuyaient l'initiative de* la Commission. Les autres Etats membres ont estimé qu'intervenir au Gatt reviendrait à provoquer de manière prématurée les Américains, *qui multiplient* les démarches pour faire savoir leur hostilité à l'égard de toute limitation de leurs livraisons à la CEE.

Il n'y aura donc pas pour l'instant *de notification* au GATT. La Commission se contentera de poursuivre ses conversations informelles avec les Américains pour essayer de les convaincre de la nécessité d'accep*ter une stabilisation des importa*tions de produits de substitution des céréales dans la CEE. Elle insistera sur le fait que, dans l'esprit des gouvernements membres, c'est là un élé*ment nécessaire et important de la* réforme de la politique agricole commune dont l'objectif, approuvé par Washington, est de freiner une production qui a abouti à des excé*dents.*

La modération est d'autant plus nécessaire, ont estimé plusieurs Etats membres, qu'aux Etats-Unis les pressions protectionnistes se multiplient. *Les Dix* ont adopté une déclaration faisant état de leur inquiétude à ce propos. Les producteurs américains, par des procédures diverses, demandent à l'administration de freiner les importations d'acier, de chaussures, de vins, de machines-outils... Au total, ce sont des exportations communautaires d'une valeur de 4,7 milliards de dollars, soit 40 milliards de francs, qui sont ainsi menacées.

La déclaration des Dix, au ton très modéré, explique presque timidement que cette montée du protectionnisme est d'autant moins justifiée que les Etats-Unis, contrairement à l'Europe, bénéficient d'une nette reprise de leur activité économique. Ils rappellent les engagements pris lors du sommet des Sept, le printemps dernier à Williamsburg (1) *« de donner un coup d'arrêt au protectionnisme et, à mesure que la reprise se confirmera, de l'écarter en démantelant les obstacles au commerce ».*

La première réaction des Espagnols à la position prise par la Communauté sur les modalités d'intégration de leur agriculture à l'Europe verte a été des plus mitigées. Certes, ils considèrent comme un tournant important que les Dix aient enfin consenti à aborder avec eux ce dossier. Mais plusieurs dispositions transitoires préconisées par la Communauté leur paraissent difficilement acceptables. S'agissant de leurs exportations de fruits et *légumes, il serait, estiment-ils,* anormal qu'ils continuent à être traités comme un pays tiers pendant au moins quatre ans après l'adhésion. A propos du vin, les Dix, redoutant un *accroissement des rendements* en Espagne, ont souligné la nécessité de maîtriser la production.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Etaient représentés la France, les Etats-Unis, le Japon, la RFA, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Canada.

Commerce international

● **Le directeur général du GATT en faveur d'une nouvelle grande négociation commerciale.** – M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT (Accord *général sur* les tarifs douaniers et le commerce), s'est prononcé, lundi 20 février à Londres, en faveur d'un nouveau « round » de négociations multilatérales commerciales, *« seul moyen de sortir de l'impasse actuelle ».*

« Il est plus facile de résoudre les différends qui opposent les pays s'ils sont traités globalement plutôt qu'un par un », a déclaré le directeur général (suisse) du GATT, invité à Londres par l'European Atlantic Group.

M. Dunkel a rappelé que le Japon propose l'ouverture de telles négociations, une proposition qui a trouvé un écho favorable aux Etats-Unis et en Australie.

Étranger

ESPAGNE

● **Aggravation du chômage.** – Le nombre de chômeurs a augmenté de 3,9 % (90 213) en janvier pour atteindre 2 432 522 Espagnols, soit 18,4 % de la population active. Il s'agit de l'accroissement le plus élevé depuis janvier 1981. L'agriculture a été le secteur le plus touché *par cette augmentation du chômage.*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,2430	8,2460	+ 160	+ 200	+ 290	+ 350	+ 850	+ 1020
$ can.	6,6186	6,6226	+ 120	+ 172	+ 250	+ 320	+ 780	+ 900
Yen (100)	3,5381	3,5410	+ 170	+ 192	+ 320	+ 370	+ 1040	+ 1110
DM	3,0830	3,0850	+ 160	+ 183	+ 320	+ 350	+ 970	+ 1040
Florin	2,7330	2,7360	+ 140	+ 160	+ 260	+ 310	+ 840	+ 910
F.B. (100)	15,0580	15,0600	– 10	+ 81	– 110	+ 61	– 140	+ 200
F.S.	3,7570	3,7600	+ 260	+ 310	+ 540	+ 580	+ 1600	+ 1690
L (1 000)	4,9792	4,9825	– 206	– 170	– 420	– 356	– 1180	– 1080
£	11,9800	11,9900	+ 290	+ 370	+ 580	+ 690	+ 1820	+ 2020

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	9 15/16	10 1/16	10 1/4	10 3/8
DM	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 15/16	5 3/4	5 15/16	6	6 1/8
Florin	5 3/4	6	5 7/8	6	6	6 1/8	6 1/16	6 5/16
F.B. (100)	11 11/16	11 15/16	11 3/8	11 7/8	12 1/4	12 3/4	12 3/8	12 3/4
F.S.	1 3/8	1 5/8	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 9/16	3 13/16	4
L (1 000)	15 1/4	17	16 1/2	17 1/4	17	17 1/2	17 3/4	17 7/8
£	9 1/8	9 1/4	9 3/16	9 5/16	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8
F. franç.	12 1/4	12 1/2	13 3/4	14	14 3/4	15	15 3/4	16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SOCIÉTÉ NATIONALE D'INVESTISSEMENT



Le conseil d'administration de la Société nationale d'investissement SICAV, réuni le 20 février 1984 sous la présidence de M. Henri Parent, a définitivement arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le nombre de titres en circulation au 30 décembre s'élevait à 1.607.334 F, contre 1.706.966 F au 31 décembre 1982.

Le montant de l'actif net en fin d'exercice s'établissait à 1.617.249.345,03 F contre 1.390.643.691,91 F un an auparavant et la valeur liquidative par titre ressortait à 1.006,17 F contre 814,69 F. Compte tenu d'un dividende net de 38 F mis en distribution le 8 avril 1983, l'actif net par titre a progressé de près de 30 %.

Le résultat d'exploitation permettra au conseil de proposer à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra le vendredi 6 avril 1984 à 15 heures, 61, rue de la Victoire, 75009 Paris, de distribuer un dividende net de 42 F, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente, le montant global s'établissant à 45,62 F contre 41,85 F.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 février

Redressement

Pour la première fois depuis une semaine, les cours se sont redressés, mardi, à la Bourse de Paris. Avant l'ouverture de la séance, les professionnels tablaient tous sur une amélioration, mais avec peu d'affaires. Ce fut exactement ce qui se produisit et avec l'effet de levier désormais habituel – cette fois les baisses se comptaient sur les doigts des mains, – tous les indices ont rebondi, l'indicateur instantané progressant, quant à lui, de 1,8 %.

La liquidation générale s'étant déroulée à ce jour, la hausse enregistrée a eu pour effet de relever les cours de compensation. C'était un élément de satisfaction pour les boursiers. Sans être vraiment lourd, le bilan du mois est mauvais (– 5,2 %). C'est le premier à être négatif depuis juin 1983. A l'évidence, et tout le monde était d'accord sur ce point, cette reprise a revêtu un caractère essentiellement technique (rachats des vendeurs à découvert).

Doit-on la situer dans le cadre restreint de la liquidation, ou dans celui plus large d'une nouvelle phase de hausse ? Beaucoup se posaient la question autour de la corbeille.

Tout dépendra du comportement de Wall Street fermé lundi pour le « Washington's Birthday », comportement qui pourrait lui-même être lié aux événements du Proche-Orient.

Elf-Aquitaine s'apprête à augmenter son capital (voir ci-dessous). *L'action a monté de 3,6 %.*

Dans le sillage du dollar, la devise-titre s'est redressée pour s'échanger entre 10,58 F et 10,65 F contre 10,44 F-10,62 F.

A cause des craintes suscitées par la situation au Proche-Orient, l'or aussi a monté. A Londres, le prix du métal jaune s'est élevé à 388,25 dollars l'once contre 385,25 dollars. A Paris, le lingot a gagné 1 500 F à 103 800 F. Le napoléon a plus modestement progressé de 1 F à 649 F.

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Le week-end prolongé, avec le chômage *observé, lundi*, pour le « Washington's Birthday », n'a pas permis à Wall Street de recouvrer ses forces. Mardi, à la réouverture du marché, la baisse était de nouveau au rendez-vous. Elle s'est poursuivie durant toute la séance et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 139,34 (– 9,53 points), son niveau le plus bas depuis le 8 avril 1983 (1 124,71). Le bilan de la journée a reflété ce très mauvais score. Sur 1 984 valeurs traitées, 1 060 se sont repliées, 524 ont monté et 400 n'ont pas varié. Les actions des compagnies minières ont été particulièrement éprouvées.

Autour du Big Board, les investisseurs sont toujours préoccupés par l'évolution des taux d'intérêt. Beaucoup craignent *une flambée inflationniste* après l'accélération du coût de la vie et, à cet égard, attendent impatiemment la publication, vendredi, du dernier indice des prix à la production. Cependant, la faiblesse de l'activité (71,89 millions de titres échangés contre 76,60 millions le 17 février) a paru encourageante aux professionnels. A leurs yeux, elle témoigne de la détente sur le front des ventes et pourrait bien être annonciatrice d'une prochaine campagne d'achats.

VALEURS	Cours du 17 fév.	Cours du 21 fév.
Alcoa	39	38 3/8
A.T.T.	16 3/4	16 3/4
Boeing	43	42 3/8
Chase Manhattan Bank	50 3/4	49 7/8
Du Pont de Nemours	44	43 7/8
Eastman Kodak	66 7/8	67 1/8
Exxon	37 1/4	38
Ford	37 5/8	36 1/4
General Electric	52 3/4	51 7/8
General Foods	48 3/4	48 1/4
General Motors	68 3/8	67 3/8
Goodyear	26	24 3/4
I.B.M.	109 3/4	109 3/8
I.T.T.	39 3/8	38 7/8
Mobil Oil	29 7/8	29 3/8
Pfizer	35 3/4	35 1/4
Schlumberger	44 7/8	46
Texaco	39 1/2	38 7/8
U.A.L. Inc.	29 3/4	28 3/4
Union Carbide	53 3/4	53 3/8
U.S. Steel	28 3/8	28 1/4
Westinghouse	47 3/4	47 1/4
Xerox Corp.	42 5/8	42 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ELF-AQUITAINE. – La société s'apprête à procéder à une augmentation de capital. Le conseil d'administration de la SNEA sollicitera, lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, le 28 mars, l'autorisation d'augmenter le capital (910 millions de francs actuellement) d'un montant nominal de 300 millions de francs en une ou plusieurs fois. La société, qui n'a pas donné de précisions sur les modalités de l'opération envisagée, souhaite, grâce à cette augmentation de capital, réduire son taux d'endettement (endettement/fonds propres), lequel est passé de 1982 à 1983 de 34 % à 37 % du fait, notamment, de l'intégration au groupe de la chimie lourde de Pechiney. Le capital social de la SNEA est détenu à 66,8 % par l'ERAP, société holding portant la participation de l'Etat.

Au siège de la société, rue Nélaton, on se refuse à confirmer ou à démentir les rumeurs circulant en Bourse sur les modalités de l'opération : une action nouvelle à 170 F pour dix anciennes.

REMY-MARTIN ENTRE CHEZ NICOLAS. – Le groupe Rémy-Martin, une *des premières maisons de cognac* avec 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, a pris une participation de 49 % dans la Gestion mobilière, holding de la société Nicolas, en proie à de sérieuses difficultés financières.

Cette opération va permettre à la famille Nicolas de conforter sa position d'actionnaire et offre de nouveaux débouchés importants, en France pour les filiales de Rémy-Martin et à l'export pour les établissements Nicolas.

Le capital de Nicolas, qui vend 75 millions de bouteilles par an (812 millions de francs de chiffre d'affaires) est détenu à 40,17 % par la Gestion mobilière, elle-même contrôlée à 51 % par la famille Nicolas, et à 34 % par le groupe Primistère (Félix Potin), le reste étant réparti entre des amis de la famille Nicolas.

Nicolas, qui a perdu 32 millions de francs en 1983 et 22 millions en 1982, était à la recherche depuis plusieurs mois d'un nouveau partenaire. Le rapprochement avec Rémy-Martin associera deux images de marques et sera « profitable », indique-t-on chez Nicolas.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	20 fév.	21 fév.
Valeurs françaises	102,5	104,3
Valeurs étrangères	104,4	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	20 fév.	21 fév.
Indice général	159,9	

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 février .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 fév.	22 fév.
1 dollar (en yens)	233,95	233,53

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 21/2

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1835	4,5 % 1973	1918	1913	1907	– 0 57
3240	C.N.E. 3 %	3380	3364	3384	+ 0 11
640	Europe n° 1	825	862	862	+ 5 92
910	Facom	846	848	847	+ 0 11
505	Ford Motors	395	396	395 50	+ 0 12
380	Free State	414	428	428	+ 3 38
280	Gencor	245 10	244 50	246	+ 0 36
350	Gén. Belgique	321	319	319	– 0 62
560	Gén. Electr.	560	561	551	– 1 60
880	Gen. Motors	725	726	727	+ 0 27
83	Goldfields	85 25	89	89 30	+ 4 75
206	Harmony	225 50	237	238 90	+ 5 94
41	Hitachi	37 30	37 45	37 45	+ 0 40
810	Hoechst Akt.	720	717	711	– 1 25
101	Imp. Chemical	90	91 25	91 25	+ 1 38
167	Inco. Limited	140 50	142 70	142 70	+ 1 56
1350	IBM	1155	1170	1171	+ 1 38
380	St Helena Co	379 90	390	391	+ 2 92
535	Schlumberger	467	470	475	+ 1 71
98	Shell transp.	94 50	95 50	95 50	+ 1 05
1620	Siemens A.G.	1587	1569	1569	– 1 13
177	Sony	160	161 30	161 30	+ 0 81
280	T.D.K.	283	291	291	+ 2 82
1010	Unilever	862	869	861	– 0 11
820	Unit. Techn.	645	646	647	+ 0 31
1160	Vaal Reefs	1291	1337	1323	+ 2 47
560	West Deep	591	606	610	+ 3 21
475	West Hold.	496 50	516	515	+ 3 72
565	Xerox Corp.	443	448	448	+ 1 12
2 55	Zambia Corp.	2 31	2 38	2 38	+ 3 03

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 291	8 356	8 130	8 530
Allemagne (100 DM)	308 430	308 460	295	315
Belgique (100 F)	15 080	15 086	14	15 100
Pays Bas (100 fl.)	273 400	273 550	260	280
Danemark (100 krd)	84 550	84 570	80	88
Norvège (100 k)	108 050	108 560	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 983	12 093	11 700	12 500
Grèce (100 drachmes)	8 165	8 185	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 985	4 990	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	376 350	376 410	366	387
Suède (100 krs)	103 910	104 340	100	107
Autriche (100 sch)	43 750	43 750	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 398	5 407	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 190	6 200	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 638	6 677	6 490	6 830
Japon (100 yens)	3 657	3 566	3 440	3 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	102500	104250
Or fin (en lingot)	102300	103800
Pièce française (20 fr)	648	649
Pièce française (10 fr)	460	.....
Pièce suisse (20 fr)	635	640
Pièce latine (20 fr)	619	617
Souverain	770	768
Pièce de 20 dollars	4425	4505
Pièce de 10 dollars	2020	2050
Pièce de 5 dollars	1170	.....
Pièce de 50 pesos	4095	4085
Pièce de 10 florins	632	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Proust au cinéma

(Suite de la première page.)

Les privilégiés qui ont consenti cet investissement se reconnaissent des droits, des complicités : ils forment une caste à l'image des personnages de *la Recherche*, liés entre eux par des droits de premiers arrivants, des références, un langage ayant valeur de code initiatique.

Ces descendants des snobs de Proust pour qui tout effet de distance sociale est bon à prendre vont glapir, crier à la trahison, regretter la mort de Visconti, *et opposer aux visions des* adaptateurs « leur » Swann, « leur » Odette, « leur » Charlus, leur propre crissement de fiacre sur les graviers, leurs odeurs d'aubépine. *Une nouvelle occasion* pour eux d'afficher un élitisme qu'ils veulent irrattrapable.

Ce n'est pas les narguer que de saluer, avec le film de Schlöndorff, qu'il soit bon ou mauvais, *fidèle ou pas*, la fin d'un tabou. Que le nom de Proust fleurisse dans le métro, que les tirages de son œuvre s'envolent au lendemain du film : à quoi bon s'en plaindre et pourquoi ne pas s'en réjouir ? Comme cela s'est produit pour *Mort à Venise*, qui conduisit des centaines de milliers de spectateurs à la lecture de Thomas Mann, on peut imaginer que des foules passées à côté du bonheur de lire Proust vont y aller voir.

L'image n'égalera jamais l'écrit, en finesse de communication, en réserve de sens et de rêve. *Mais elle lui a tant* emprunté que, par un juste retour des choses, il est bon *qu'elle recrute pour lui.*

B. POIROT-DELPECH.

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Mitterrand insiste à Dublin sur la nécessité de « renoncements » et de « concessions »

De notre envoyée spéciale

Dublin. – Au terme d'une « tournée » européenne qui lui a permis, en quelques semaines, de rencontrer les dirigeants des différents Etats-membres de la Communauté dont il assure la présidence jusqu'au 1er juillet, M. François Mitterrand a déclaré mardi 21 février, à Dublin, où il s'entretenait avec le premier ministre irlandais, M. Fitzgerald : *« On observe des dégels, des avancées, mais le lien n'est pas encore établi entre les différents contentieux qui ont triomphé de la bonne volonté des négociateurs dans les sommets précédents. »*

Il a souligné qu'il avait pu, au long de ses conversations bilatérales, *« apprécier l'échelle des valeurs et des intérêts »* dont il lui faudra tenir compte pour élaborer un texte de compromis susceptible d'aboutir à un accord des Dix lors du sommet de Bruxelles des 19 et 20 mars prochains. Le chef de l'Etat français aura, dans les prochains jours, de nouveaux rendez-vous avec le chancelier Kohl, à Paris, le 24 février, et avec Mme Thatcher, le 5 mars, à Londres.

S'il se montre très prudent quant au bilan de ces consultations qui peuvent *« compléter et parfois inspirer »* les conversations multilatérales des conseils spécialisés, M. Mitterrand ne manque pas cependant de souligner *« la réelle volonté de construire l'Europe »* qu'il a sentie chez plusieurs partenaires depuis l'échec du sommet d'Athènes.

Sur les principaux dossiers européens, M. Mitterrand s'efforce de poursuivre ce qu'il appelle *« un travail d'aiguilleur »* en mesurant notamment *« les limites des concessions mutuelles »*.

« Nous sommes au milieu de l'effort », a-t-il remarqué à Dublin, en espérant que l'idée de l'Europe se développe *« autour de quelques grands objectifs, de quelques politiques nouvelles »*, et l'emporte sur *« des vues purement nationales »*.

Il a remarqué que certains accords partiels avaient déjà pu intervenir, notamment en ce qui concerne l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal (*le Monde* du 22 février), et il a souligné qu'en ce qui concerne le dossier du lait, longuement examiné, mardi à Dublin, *« la France est un des pays les plus proches de la demande irlandaise »* de continuer à accroître sa production. Le dossier, a-t-il noté, reste l'*« une des principales difficultés à résoudre »*.

Le chef de l'Etat a insisté sur *« les renoncements et les concessions »* que suppose l'élaboration d'un compromis pouvant servir de base à un accord à Bruxelles, les 19 et 20 mars. Il a précisé encore : *« Je suis dans le cours de mon action, qui ne s'achèvera pas le 19 mars mais qui connaîtra là une étape importante. »*

C. FAUVET-MYCIA.

Le conflit des routiers

M. CHIRAC : personne n'a intérêt à ce que la France s'installe dans le désordre

M. Jacques Chirac a diffusé, mercredi matin 22 février, la déclaration suivante : *« Le conflit des transporteurs routiers entre dans sa deuxième semaine. Sa prolongation cause de sérieux dommages à notre économie, trouble l'ordre public, constitue une gêne grave pour de nombreux Français et leurs familles. Il est urgent que chacun fasse l'effort sur soi-même pour trouver par la voie de la négociation une solution équitable au conflit. J'espère que les transporteurs routiers en prendront conscience. Certes leur mécontentement est compréhensible, leur activité est régulièrement bouleversée par les grèves répétées des services douaniers; il est légitime qu'ils souhaitent travailler dans des conditions normales et que leurs entreprises puissent vivre. Mais le rôle qu'ils assument dans la nation leur impose de surmonter leur mécontentement.*

» J'espère que, de son côté, le gouvernement saura en effet prendre une vue impartiale de la situation créée par ses hésitations et sa négligence, renoncera à attribuer, sans aucun motif et sans aucune vraisemblance, des raisons politiques à une contestation purement professionnelle et que, prenant la mesure de la gravité des problèmes, il saura trouver un compromis acceptable pour tous. Personne n'a intérêt à ce que notre pays, dont le progrès économique et l'équilibre social sont déjà tellement gravement perturbés depuis trois ans, s'installe dans le désordre. »

Sur le vif

Swatchez-vous ?

Ça y est, je l'ai. J'ai la Swatch. Oui, oui, je viens de l'acheter. *Ça vous épate ? Non ?* Forcément, vous ne savez même pas ce que c'est. C'est pourtant le truc le plus « in », le plus chic qu'on puisse porter en ce moment à Genève, à New-York, à Londres ou à Munich. C'est fabriqué en Suisse. Vous ne devinez toujours pas ? C'est une montre, une Swiss watch, d'où son nom la Swatch. *Elle est robuste, précise, étanche* – je recopie ce qui est écrit sur l'emballage – et bon marché. Elle coûte 49,90 F, environ 200 de nos francs. Et elle est franchement moche. Avec un bracelet en plastique. Elle fait toc, elle à l'air de sortir d'un café-tabac. *Peu importe*, la question n'est pas là. C'est un *must*.

Les Suisses se l'arrachent. En sortant de leur Rolls ou de leur Mercedes, les banquiers tendent le bras pour qu'on puisse la voir à leur poignet. Snobisme donne ici la rime à patriotisme. Balayé par les Japonais, l'horlogerie suisse a, enfin, décidé de relever le gant et de se placer sur le terrain de la concurrence. Elle a réussi au-delà de toute espérance. Lancée en février dernier, la Swatch s'est déjà vendue à 1 million d'exemplaires en RFA, aux États-Unis et en Angleterre.

Comment je me la suis procurée ? Je suis allée aux sports d'hiver dans un village du canton de Berne et, m'étant trompée de piste, je dévale sur Gstaad, une station très opulente, très tape-à-l'œil, semée de magasins super-luxueux, de véritables écrins sertis de montres signées et de bijoux sans prix. Je pousse *la porte de l'un d'entre eux*. J'entre avec mes bâtons et mes chaussures de skis. La vendeuse me jette un regard suprêmement las et dédaigneux et me demande *du bout des lèvres ce que* je veux.

Quand je lui dit : *« Une Swatch »*, elle a des étoiles dans les yeux. Elle plonge sous son comptoir. Elle m'en sort une en me faisant discrètement l'article avec la fierté retenue d'une mère dont la fille vient d'être reçue à Polytechnique. J'achète. Je rechausse et je rentre à mon hôtel, *fourbue et fière de ma trouvaille.* Je m'en vante devant la fille de la patronne. Alors elle : *« Qui est-ce qui vous a fourgué une Swatch pareille ? C'est un fond de tiroir, complètement ringard. La nouvelle Swatch, la voici. »* Elle remonte la manche de son pull et me fourre sous le nez une Swatch identique à la mienne. *Alors moi : « Mais c'est la même ! »* Et elle : *« Absolument pas ! C'est le dernier modèle, la grande aiguille est plus petite. Ça fait toute la différence. La vôtre n'est plus montrable ! »*

CLAUDE SARRAUTE.

Baroud d'honneur sur les carreaux des mines

Demi-échec ou demi-succès ? Les leçons de la grève de quarante-huit heures observée dans tous les bassins charbonniers français sont difficiles à tirer tant la mobilisation a été inégale d'un bassin, voire d'un puits, à l'autre. Totale ou quasi totale dans tous les sites directement menacés par les plans de restructuration actuellement négociés entre l'Etat et la direction des Charbonnages-Nord-Pas-de-Calais (97 % de participation), Carmaux (95 %), Ladrecht (88 %), Blanzy (97 %), Auvergne (90 %), etc. – ou ceux fermement « tenus » par la CGT – Provence (86 % de participation), – la grève n'a recueilli qu'un écho modéré en Lorraine, le second bassin français, où 45 % des mineurs seulement ne se sont pas présentés sur les lieux de travail.

Certes, l'unité syndicale, à quelques dérapages locaux près, a été préservée. Certes, l'intersyndicale, réunie mardi 21 février à Paris, a annoncé, après avoir « *félicité* » les mineurs « d'avoir répondu massivement » à son appel, l'organisation d'une « montée en masse » sur Paris le 2 mars, jour de la *réunion du conseil d'administration* de CDF. Certes, dans certains bassins comme le Nord-Pas-de-Calais, on a vu pour la première fois les ingénieurs et les cadres – *jusqu'à un directeur* de puits – se mobiliser et participer aux piquets de grève.

Mais il suffit d'évoquer le souvenir de la dernière grande grève des mineurs en *1963* – depuis lors, à l'exception des mouvements liés à l'explosion de mai 1968, les grèves étaient restées sporadiques et limitées géographiquement – pour mesurer à quel point la combativité des « *gueules noires* » s'est émoussée au fil des ans. Commencée le 1er mars 1963 pour une durée de deux jours, reconductible, comme c'était le cas lundi, la grève d'alors avait été totale dans tous les bassins (*98 %* dans le Nord-Pas-de-Calais, 93 % en Lorraine) et avait duré trente-quatre jours, *en dépit* de l'ordre de réquisition donné par de Gaulle dès le *3* mars. Le courage et la résolution des mineurs avaient suscité un vaste mouvement de sympathie *dans l'ensemble* du pays, bien que la vie économique et de nombreux foyers aient été affectés par les conséquences de la grève.

En regard de cette mobilisation générale, la grève de février 1984 apparaît bien pâle. Un feu de paille vite interrompu – seuls les mineurs de Carmaux (Tarn) ont décidé, mardi, contre l'avis de l'*intersyndicale* nationale, de poursuivre leur mouvement une demi journée. *Une* manifestation presque symbolique, dans l'indifférence quasi générale de l'opinion *publique, du gouvernement* et de la direction de CDF. Il est vrai que le charbon ne représente plus qu'une part relativement minime de l'approvisionnement énergétique du pays (en *1963*, 50 % de l'énergie consommée par l'industrie provenait encore de la houille) et que l'arrêt de l'extraction, compte tenu des pertes liées à chaque tonne produite, constitue en fait une aubaine pour l'équilibre financier de l'entreprise.

Se dédouaner

La grève d'aujourd'hui tient beaucoup plus du baroud d'honneur d'une profession déçue (durement rappelée à la réalité après les espoirs soulevés en mai 1981), consciente de sa relative impuissance et convaincue, au-delà des déclarations de façade, de la précarité de son avenir, à terme, que d'un véritable mouvement *revendicatif*. Car, si négociation il y a sur le programme charbonnier des cinq prochaines années, elle se déroule à huis clos, entre la direction de CDF et les pouvoirs publics, *largement* en dehors des organisations syndicales. Celles-ci refusent les données de base de cette négociation – limitation de la subvention publique accordée aux Charbonnages et du déficit de l'établissement – et, s'accrochent au maintien du volume de production atteint en 1983 (18 millions de tonnes), alors que les hypothèses actuellement discutées portent sur un niveau d'extraction allant *de 10 millions à 13 millions* de tonnes en 1988. Elles ne peuvent donc réellement infléchir que les mesures d'accompagnement social des quelque vingt mille *suppressions d'emplois envisagées* dans ce cadre.

La bataille syndicale et politique engagée apparaît donc à maints égards beaucoup plus symbolique que réelle. Tout se passe comme si les représentants des travailleurs et les élus cherchaient surtout *à se dédouaner en* manifestant publiquement leur opposition à des décisions, dont ils ont d'ores et déjà accepté le principe. Comment expliquer *autrement le soutien du Parti* communiste au mouvement des mineurs, alors que les députés du même parti ont voté sans broncher, en décembre, le projet de *budget de l'industrie limitant* la subvention accordée aux Charbonnages à son niveau de l'année précédente.

VERONIQUE MAURUS.

Renault annonce la suppression d'un minimum de 7 250 emplois en 1984

Deux comités d'entreprise, l'un au siège de la Régie pour l'automobile, l'autre à Lyon pour Renault-Véhicules industriels ont permis, le 22 février, de mieux apprécier les réductions d'effectifs envisagées par Renault en 1984. C'est un minimum de sept mille deux cent cinquante personnes qui quitteront le groupe public, cette année, par des conventions du Fonds national pour l'emploi et par une série de mesures spécifiques. Il n'y aura donc – M. Bernard Hanon, PDG du groupe, l'a réaffirmé aux syndicats, – aucun licenciement.

Chez Renault-Véhicules industriels, dont la production a baissé de *18 % l'an passé* (alors que les effectifs ne déclinaient que de 2,5 %) et dont les pertes auraient approché 1,8 milliard de francs en 1983, la direction a annoncé sa volonté de *supprimer 3 750 emplois sur les* 27 000 que compte l'entreprise en 1984. Sont concernés : 260 cadres, 1 550 techniciens et agents de maîtrise (ETAM), et 1 940 ouvriers. Il faut donc *souligner que l'encadrement* est presque autant touché que la base.

RVI, qui a déjà largement eu recours au Fonds national pour l'emploi (préretraite), mettra en route un quatrième FNE (pour les salariés qui atteindront cinquante-cinq ans et deux mois entre le 1er juin 1984 et le 31 mai 1985), qui concernera 1 641 personnes. Ces départs se font sur *une base volontaire* mais, jusqu'à présent, 82 % du personnel touché a accepté les précédentes préretraites du FNE. Pour parvenir au nombre souhaité de 3 750, la direction a, en *outre, proposé la création d'une* association pour le reclassement du personnel RVI, ainsi qu'un ensemble de primes pour inciter les travailleurs étrangers (un millier environ sur les *7 700 salariés de l'usine de Vénissieux* où ils sont le plus nombreux) à quitter l'entreprise.

Les syndicats auraient indiqué qu'ils ne signeraient un nouveau *contrat FNE que si celui-ci* était accompagné d'un plan de relance industrielle, fondé *notamment sur* la reconquête du marché intérieur. Il est vrai que la pénétration du marché *national*, par la firme française est tombée de 50 % en 1976 à 36 % en 1983 *(le Monde* du 26 janvier). Pour appuyer leurs revendications les syndicats ont d'ailleurs organisé dès le *21 février des débrayages*, notamment à Blainville (Seine-Maritime) et Bourg-en-Bresse (Ain), tandis que *d'autres mouvements étaient prévus* pour mercredi à Vénissieux, Montplaisir, Saint-Priest, Fevillat (Rhône) et Limoges.

Au siège de la Régie où un comité d'entreprise avait été convoqué tardivement, une information a été donnée aux syndicats sur *« l'allégement de la structure »* au moment ou des gains très importants de productivité vont être réalisés. D'autant que *Renault* où les embauches sont bloquées depuis plusieurs années entend *accélérer le flux* de sorties et d'entrées de son personnel.

Une convention du Fonds national pour l'emploi va, *là aussi*, être négociée avec pour objectif le départ « volontaire » de trois mille cinq cents *personnes, principalement* dans la région parisienne ainsi qu'au siège. La direction qui ne saurait préjuger des besoins à venir – qui dépendront largement de l'évolution du marché *et de la part de Renault sur celui-ci* – a laissé entendre que ce système de pré-retraites pourrait être étendu aux *années suivantes* (1985 et 1986).

Mais la direction a aussi proposé la mise en place d'une série de *mesures non brutales pour accélérer* les départs : aides à la création d'entreprises et à la reconversion, congés formation, aide au retour des travailleurs immigrés dans le cadre *des dispositions que mettra en place* le gouvernement. Aucun chiffre précis n'a toutefois été *donné* par M. Hanon sur la réduction d'effectifs escomptée de ces mesures qui *devraient d'ailleurs faire maintenant* l'objet de discussions avec les syndicats.

B. D.

Le numéro du « Monde » daté 22 février 1984 a été tiré à 440 680 exemplaires

Au Maroc

Près de 400 personnes auraient été condamnées a la suite des troubles de janvier

Rabat (*Reuter*). – Le quotidien *Al Ittihad al Ishtiraki*, organe de l'Union socialiste des forces populaires, a annoncé, mardi 21 février, que la justice marocaine a infligé des peines de six mois à cinq ans de prison ainsi que des amendes à trois cent quatre-vingt-trois personnes, à la suite des troubles de janvier.

***Les verdicts les plus sévères ont été* prononcés par le tribunal de Nador qui a siégé à huis clos les 9 et 13 février, les forces de l'ordre ayant pris position devant le palais de justice. La cour a infligé une peine de cinq ans de prison, cent seize de deux ans, deux cent deux d'un an, et a prononcé quatre-vingt-dix acquittements.**

Samedi, à Agadir, soixante-quatre lycéens ont été condamnés à des peines de six mois à deux ans de réclusion et à des amendes de 1 000 dirhams (1 Dh = 1,05 F), précise le journal.

NOUVELLES BRÈVES

● *Hommage à Machado à Séville.* – La mairie de Séville a organisé ce mercredi 22 février, en collaboration avec la mairie de Collioures, une cérémonie en hommage au grand poète Antonio Machado.

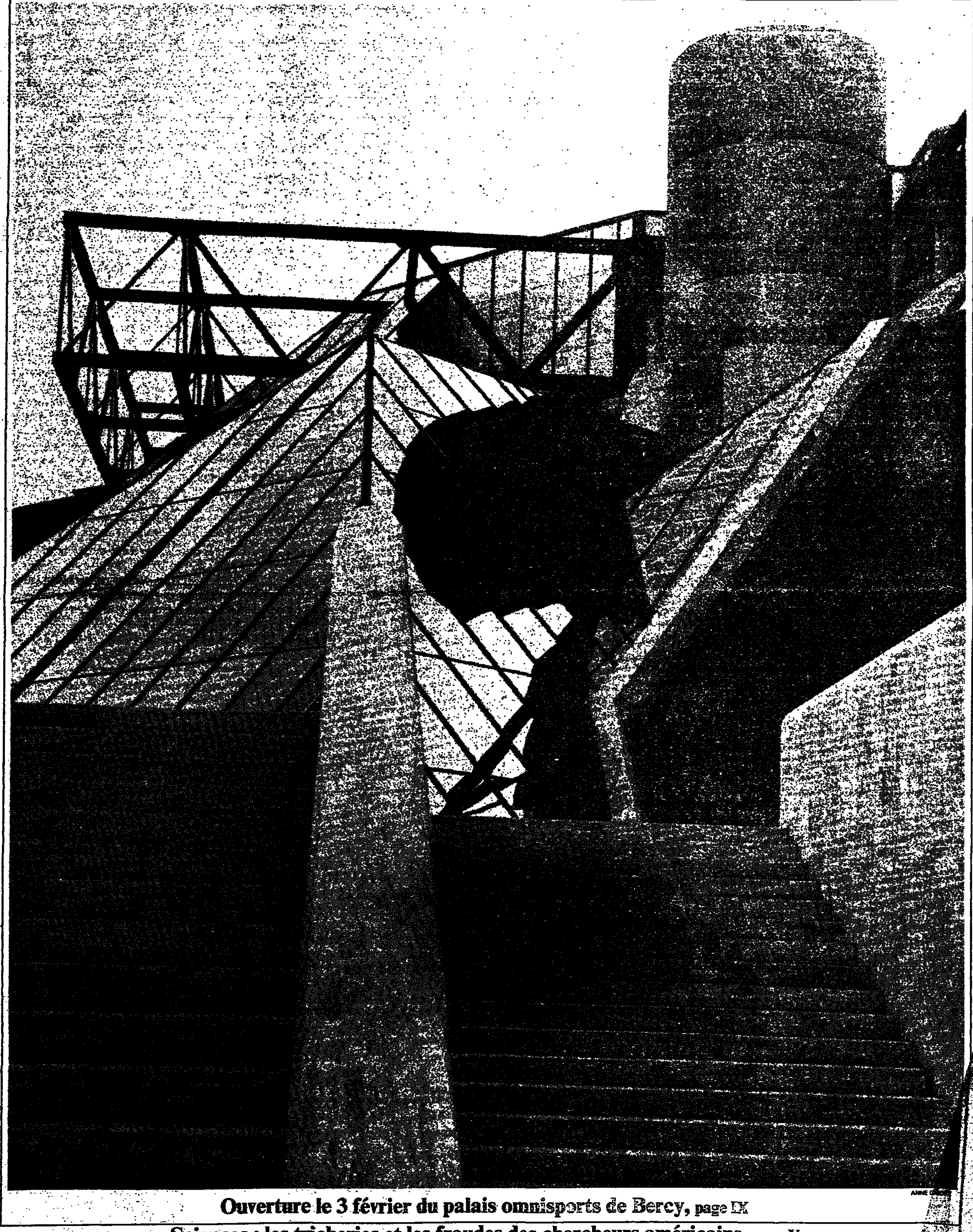
● *Grève à la Comédie-Française.* – La représentation de *Est-il bon, est-il méchant ?* à la Comédie-Française est annulée, le mercredi 22 février, en raison d'une nouvelle grève des machinistes.



A B C D F G H

Le Monde

Aujourd'hui



Supplément au numéro 12 127 Ne peut être vendu séparément. Dimanche 22-Lundi 23 janvier 1984.

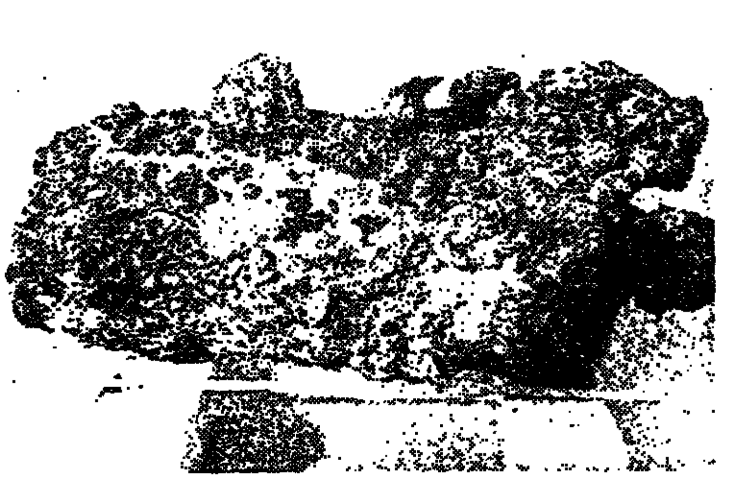
Objets trouvés en mer

Les trésors des épaves sauvés par l'électrolyse.

LES boulets, après avoir été sortis de leur gangue, semblaient intacts. « *Mais au bout de quelques jours* », raconte Jacques-Yves Cousteau dans son livre *Un trésor englouti*, ils se sont « *complètement effrités* » et sont tombés « *en poussière* ». Cette mésaventure survenue à des boulets de canon récupérés sur une épave est loin d'être exceptionnelle. A peine ces vestiges sous-marins ont-ils été arrachés du fond de la mer où ils dormaient, parfois depuis des siècles, qu'ils nous échappent et disparaissent, comme ces peintures murales qui, dans le film de Fellini *Roma*, s'effaçaient sous l'œil des archéologues qui les avaient découvertes.

Certes, des techniques de conservation des objets les plus rares et de ceux qui présentent une grande valeur culturelle existent, mais force est de constater que certaines grandes pièces métalliques ne peuvent être sorties de la mer où elle reposaient sous peine de détérioration irréversible. On sait d'ailleurs des exemples de boulets de canon arrachés à leur gangue qui, une fois exposés à l'atmosphère, se sont soudain mis à chauffer sous l'effet de réactions chimiques d'oxydation, ont atteint des températures de 80 degrés environ et ont ensuite éclaté. Si pareils phénomènes n'entraînent pas une perte archéologique trop importante pour des boulets de canon, vu leur nombre, ils peuvent en revanche donner lieu à un dommage irréparable pour d'autres pièces.

C'est la raison pour laquelle toute technique permettant de dégager sans les endommager les objets métalliques emprisonnés dans une gangue épaisse, et permettant également de les conserver une fois à l'air libre, est de nature à intéresser la communauté des archéologues sous-marins. La chance n'étant pas nécessairement ennemie de la science, le hasard a, dans ce domaine, fait pour une fois bien les choses en réunissant, à la mi-juin 1982, deux hommes dont les préoccupations étaient à cent lieues les unes des autres : le capitaine de frégate Guérout, directeur du groupe de recherche en archéologie navale (GRAN), et Jacques Montluçon, chef de cabinet à la direction des études et recherches d'Électricité de France. Le premier avait un problème de conservation d'objets anciens arrachés à des épaves datant des seizième et dix-septième siècles ; et le second avait des chercheurs travaillant sur les problèmes de conversion électrochimique qui ne se souciaient pas le moins du monde des ennuis des archéologues.





Le canon, lorsqu'il sort de la mer (en haut à gauche), est entouré d'une gangue épaisse, dure comme du béton. Sur ce cliché, on distingue nettement une excroissance qui cache un des boulets tirés par le navire sur lequel ces armes étaient installées. Après avoir été placé dans une cuve de traitement électrolytique — le canon étant relié au pôle négatif et le grillage (en haut à droite) au pôle positif —, l'ensemble ressort après de nombreuses heures de traitement dans un état de conservation étonnant (photo du bas). *On peut même voir sur ces deux clichés une pièce de 1 kopek arrachée à la gangue.*





PHOTOS DIVISION CONVERSION ÉLECTROCHIMIQUE D'E.D.F.

Sympathie, intérêts communs, enthousiasme, ont fait le reste et aujourd'hui, la direction des études et recherches d'E.D.F. peut se flatter d'avoir, sous la responsabilité de Noël Lacoudre d'E.D.F. et de Claude Volfovsky de l'université de Paris-I, mis au point des méthodes électriques de traitement de ces précieux vestiges dont des exemplaires — des boulets appartenant à une caraque génoise du seizième siècle coulée en rade de Villefranche et un canon provenant d'un navire russe du dix-huitième siècle, le *Slava Rossii*, échoué au large de l'île du Levant — sont actuellement présentés dans un état de fraîcheur étonnant au Musée d'art moderne de la Ville de Paris dans le cadre de l'exposition Electra.

D'ordinaire, la gangue, dure comme un béton, qui emprisonne ce type d'objets, est classée par des moyens manuels ou mécaniques. Mais, quel que soit le soin que l'on apporte à l'opération, on prend le risque d'abîmer une sculpture qui pourrait être présente ou de déformer les contours réels de l'objet. Il reste alors à effectuer un traitement électrolytique — bien connu des Américains — ayant pour but d'extraire les chlorures formés par l'action de l'eau salée, présents jusqu'au cœur du métal et responsables de la dégradation des objets dès lors qu'ils se trouvent au contact avec l'air.

Le mérite des deux chercheurs français est d'avoir pensé à utiliser l'électrolyse pour enlever directement la gangue. Le fait de plonger, pendant des centaines d'heures, les pièces métalliques (1) à traiter dans un bain de potasse caustique a en effet rendu pâteux les matériaux de la gangue au contact du métal. Il devenait ainsi possible d'extraire boulets, canons ou scuptures de leur gangue, comme si elles sortaient d'un moule. Les résultats ont été à ce point encourageants qu'un brevet dont les bénéfices iront à la Fondation de France a été pris par E.D.F. et Paris-I, tandis que des contacts ont été noués, en particulier avec le Musée de la marine, pour procéder à des expériences sur des pièces provenant d'une épave coulée au large du Croisic et sur certains éléments de la flotte de Napoléon engloutis à Aboukir.

Les inventeurs n'ont pas terminé leurs travaux pour autant. Tout en songeant à réaliser des ensembles destinés aux archéologues, ils cherchent des applications industrielles pour leurs procédés. L'occasion pourrait d'ailleurs leur être donnée de le faire avec la mise au point d'une installation capable de traiter non plus des pièces uniques, mais les mètres cubes de gangue qu'il y a sur les épaves et dont on ne récoltait que quelques échantillons au risque de perdre une pièce rare.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Le procédé mis au point par les chercheurs d'E.D.F. et de Paris-I, correctement adapté, permet tout aussi bien d'extraire des pièces de cuivre, d'or, d'argent et d'étain que de fer.

Plastiques sans pétrole

Comment fabriquer un polymère en cultivant des bactéries.

DE la *fabrication* d'aliments à celle de produits pharmaceutiques, de la production d'énergie au traitement de déchets, les bactéries sont partout présentes, et on commence à les considérer comme des outils à (presque) tout faire. Mais de là à imaginer qu'elles pourraient un jour remplacer les produits pétroliers dans l'élaboration de matières plastiques commerciales et qu'elles seraient en mesure d'attaquer le bastion bien gardé de la synthèse chimique toute-puissante en ce domaine, il y avait un énorme pas à franchir. Et pourtant, la firme britannique I.C.I. s'est lancée dans l'aventure et a prouvé que, au moins du point de vue technologique, la chose était faisable.

Certes, il paraît tout à fait utopique de penser qu'un produit de grande consommation comme le polypropylène sera remplacé par un polymère ex-bactéries (1), et les compagnies pétrolières ne risquent pas d'être concurrencées de sitôt par les micro-organismes sur le plan de la fourniture de matières premières pour la production de plastiques. Le polymère élaboré par les bactéries reste en effet très cher. En outre, il ne présente pas des qualités exceptionnelles, si ce n'est sa biodégradabilité qui pourrait lui ouvrir des débouchés intéressants. Toutefois, les recherches menées par I.C.I. méritent qu'on s'y arrête. Ne serait-ce que parce qu'elles montrent la faisabilité industrielle d'un procédé relevant des biotechnologies, domaine encore très neuf où la théorie va souvent bon train sans toujours être suivie de réalisations pratiques.

Au départ ce ces travaux, donc, une bactérie, *Alcaligènes eutrophus*, connue pour avoir la particularité d'élaborer un polymère, le polyhydroxybutyrate (PHB), qu'elle emmagasine et qui lui sert de réservoir d'énergie. Observées au microscope, les cellules de ce micro-organisme se révèlent être parsemées de petits granulés réfringents de forme sphérique, d'un diamètre de moins d'un millième de millimètre, remplis de PHB.

Si, à l'état naturel, les cellules produisent du polymère en abondance (jusqu'à 75 % de leur poids de matière sèche), il en est tout autrement lorsque l'on tente de cultiver à grande échelle les batéries, qui, comme tous les micro-organismes, *ne se laissent pas* domestiquer si facilement. Les *Alcaligènes* ont en effet une fâcheuse tendance à diminuer leur production de polymère au fur et à mesure que leur rythme de croissance s'accélère. Il a donc fallu régler avec précaution la taille des fermenteurs dans lesquels sont « cultivés » les micro-organismes pour optimer la production de PHB.

Des opérations délicates

Mais, notent MM. P.-J. Rodgers et P.-J. Senior, responsables de ces travaux à la division agriculture d'I.C.I. « *cultiver les cellules pose peu de problèmes, et la partie biologique du procédé était la plus facile à réaliser, compte tenu des nombreuses recherches déjà menées en matière de fermentation et de l'expérience accumulée par notre entreprise dans ce domaine. En revanche, personne n'ayant pensé à fabriquer de gros tonnages de polymère, nous nous sommes trouvés confrontés à une absence totale d'information pour ce qui est de l'extraction, de la purification et du traitement de celui-ci* ». Pour obtenir un matériau commercialisable, il leur a donc fallu tout inventer.

Si les chercheurs ne révèlent que peu de choses sur la manière dont ils ont résolu ces problèmes — secret industriel oblige — ils acceptent de décrire, dans ses grandes lignes, le procédé qu'ils ont élaboré. On apprend ainsi qu'ils soumettent les cultures (renfermant quelque 30 g/l de cellules) à une centrifugation de manière à obtenir une « pâte cellulaire » qui est ensuite séchée. C'est alors qu'intervient l'une des phases les plus délicates du processus qui consiste à extraire — si possible en continu — le polymère de cette « pâte », à séparer les différents éléments de la cellule (notamment la protéine ou l'acide nucléique) de la solution de PHB, puis à récupérer et à extraire ce dernier.

Toutes ces opérations font encore l'objet de travaux de développement, mais elles sont déjà testées dans une installation pilote qui produit un millier de tonnes par an de polymère « brut ». « *Notre philosophie*, expliquent P.-J. Rodgers et P.-J. Senior, *est d'utiliser l'ensemble du micro-organisme comme source de produits chimiques précieux et d'en extraire non seulement le polymère mais aussi des lipides, des protéines et des acides nucléiques, afin d'ajouter le maximum de plus-value aux matières premières initiales.* »

Car si la faisabilité technique du procédé semble maintenant démontrée, son intérêt économique reste loin d'être évident. La production du biopolymère est très coûteuse, ne serait-ce que parce que les glucoses les moins chers (extraits, par exemple, des maïs américains) sur lesquels sont cultivés les bactéries ont un prix trois fois plus élevé que le naphta, matière première de base de l'industrie des plastiques. Certes, on cherche à remplacer les glucoses par des sous-produits comme du lactoserum, du jus de canne, de la mélasse, ou encore par du dioxyde de carbone et de l'hydrogène produits à partir du charbon. Mais cela n'abaissera pas le coût du PHB au niveau de celui du polypropylène, plastique courant et « bas de gamme », dont les propriétés sont comparables à celles du biopolymère.

Malgré tout, le PHB reste actuellement la seule matière *plastique au monde à ne pas être* dérivée du pétrole, « *ce qui le rendrait particulièrement intéressant en cas de pénurie* », notent les chercheurs britanniques, qui ne manquent pas de nuancer leur propos en ajoutant « *que, en fait, dans cette situation improbable, peu de gens se soucieraient de l'approvisionnement en matières premières pour la production de plastiques traditionnels car les esprits seraient mobilisés par une quantité d'autres problèmes* ». Chez I.C.I. on croit malgré tout aux possibilités de développement du nouveau produit. « *Notre objectif initial*, note-t-on, *était d'obtenir suffisamment de matériau pour pouvoir effectuer un programme complet d'évaluation du polymère, puis, si les vents nous étaient favorables, de passer à un stade de fabrication à grande échelle.* »

Puisqu'il est peu probable que les vents soufflent un jour en direction du PHB pour en faire un plastique de grande diffusion, on cherche surtout à tirer parti de la biodégradabilité et de la compatibilité du matériau vis-à-vis des tissus des organismes vivants pour lui trouver des applications spécifiques. Pourquoi ne pas l'utiliser, par exemple, en agrochimie, où il pourrait servir d'envoloppe pour des engrais ou des substances phytosanitaires qu'il libérerait peu à peu dans le sol ? Pourquoi ne pas le réserver à l'élaboration de matériaux de suture, de broches, de chevilles ou autres objets que l'on implante dans le corps humain ? Pourquoi encore ne pas employer les films de PHB, qui forment une barrière efficace vis-à-vis des gaz, dans le conditionnement de produits alimentaires et de boissons qu'ils protégeraient contre d'oxydation ? « *Ainsi*, remarquent MM. P.-J. Rogers et P.-J. Senior, avec un humour tout britannique, *une bouteille de bière en PHB pourrait être mangée par le consommateur après qu'il en eut bu le contenu.* »

ELISABETH GORDON.

(1) Un polymère est une chaîne de molécules identiques.

هكذا من الأصل

"Monsieur le président a de la fièvre"

Un Suisse, le Dr Pierre Rentchnick, se penche au chevet de ces malades qui font, ou ont fait, l'histoire.

A Genève, à l'heure des confidences, devant une blonde pression, le docteur Pierre Rentchnick nous posera cette question : *« Vous savez, vous, pourquoi un livre figure ou non sur la liste des best-sellers ? »* Il ne comprend pas. Mathématiquement, avec un ouvrage mis en librairie fin novembre et déjà vendu à vingt-cinq mille exemplaires, il devrait figurer en bonne place sur la liste des auteurs à succès (1). Est-il trop tôt ? Faut-il au contraire soupçonner une manœuvre déloyale ?

Est ce bien important ? Avec *Ces malades qui nous gouvernent* (Stock), un ouvrage aujourd'hui traduit en quinze langues et qui a donné matière à un film, le docteur Rentchnick, soixante ans, retraité et privat-docent de la faculté de médecine de Genève, connaît depuis 1976 les délices du succès et de la notoriété internationale. *« C'est vrai,* reconnaît-il, *je me suis intéressé à un créneau qui n'avait pas encore été exploité. »* Un créneau ignoré, quasi tabou, situé aux confins de la médecine et de la politique. Un no man's land prestigieux, qui éclaire d'un jour étrange le pouvoir et ses racines.

Février 1945 – Pierre Rentchnick est étudiant en médecine à Genève. La Suisse sort d'une guerre qu'elle n'a pas connue. Au bord du lac, sur les écrans du Ciné-bref, le clinicien en herbe regarde les grands se partager le monde à Yalta. *« J'ai tout de suite vu à quel point Roosevelt était malade ! Ça a fait tilt dans ma tête. Et puis j'ai oublié. »* Arrivent Staline et sa paranoïa. *« C'était proprement incroyable ! Souvenez-vous, le « complot des blouses blanches », ce gars accusait dix médecins d'avoir voulu attenter à sa vie. On revenait au Moyen Age... »*

Après Genève, c'est Paris, pour l'enseignement de la clinique, puis Miami, pour découvrir la médecine moderne. *« Un matin, catastrophé, mon patron m'apprend qu'on vient d'opérer Eisenhower d'une occlusion intestinale. Il avait fait un infarctus l'année d'avant. L'affaire prend des allures de catastrophe nationale. Puis il y aura Pompidou et son visage lunaire de malade traité aux corticoïdes. Les mensonges autour de lui, le mensonge utilisé comme arme du pouvoir. »* Mais, dira-t-on, il n'y avait là rien d'exceptionnel. A l'époque, chaque médecin avait peu ou prou entendu les mêmes choses, vu les mêmes images. Sans doute. Mais voilà, le docteur Rentchnick n'est plus seulement médecin.

Un médecin trop curieux

Entre-temps, il est devenu journaliste. Étudiant, pour des raisons alimentaires, il frappe à la porte de *Médecine et Hygiène*, hebdomadaire genevois qui vient d'être créé. Et, depuis 1956, il en est le dynamique rédacteur en chef. Une position privilégiée qui, très tôt, lui permet de côtoyer les grands patrons et de courir le monde. Un joli filon qui vient s'ajouter à sa bonne étoile. Une délégation médicale soviétique s'ennuie-t-elle à Genève lors d'un congrès international de rhumatologie? Le jeune médecin-journaliste la prend en charge, s'occupe des « *petites choses* ». En retour, et malgré un anticommunisme ardent dont il ne fait pas mystère, il reçoit une invitation officielle et découvre la médecine de l'U.R.S.S.

Mao Zédong envoie-t-il des médecins chinois vers la Confédération helvétique? Ils sont parachutés en Suisse romande à quelques kilomètres de Commigny, où il réside. Rencontres, discussions autour de l'acupuncture, sur l'efficacité de laquelle le Suisse se montre plus que dubitatif. Nouvelle invitation, c'est le tapis rouge de Pékin après celui du Kremlin. Il y aura encore d'autres voyages et suffisamment de rencontres, de hasards et de certitudes accumulées pour que ce confident de Chaplin et de Simenon ose visiter, plume en main, les lits de douleur des grands de ce monde.

Ces indiscrétions médicales font d'abord l'objet d'une rubrique originale – les « Pathographies » – dans *Médecine et Hygiène*. Ensuite, vulgarisées, elles sont livrées au grand public. Wilson, Roosevelt, Hitler, Pompidou, Tito, Lénine, Staline et le chah d'Iran, la liste est longue des chefs des temps modernes devant lesquels le corps médical fait preuve d'une étonnante déférence, d'une pusillanimité coupable. Car il ne s'agit pas seulement de ces « *petites histoires qui éclairent la grande* », mais bien d'un discours très critique sur l'exercice mêlé de la politique et du pouvoir. Un discours dans lequel le docteur Rentchnick n'épargne aucunement ses confrères.

« Bien souvent, assure-t-il, *les Grands sont mal soignés. »* D'une part parce qu'ils se soumettent difficilement au pouvoir médical – *« ils vivent trop avec un sentiment de supériorité pour prendre la mort au sérieux »*, – mais aussi *« parce que, bien vite, leurs médecins deviennent des courtisans, qui font partie d'un clan et qui mentent »*. Un phénomène aux conséquences d'autant plus graves que, avec le temps, la fonctionnarisation envahit la médecine. *« Comment voulez-vous qu'un fonctionnaire prenne une décision contre son chef suprême? »*

Il faut, selon lui, remonter en 1920 à l'affaire Paul Deschanel pour voir des médecins qui osent prendre une décision en accord avec leur conscience, le bon sens et les données de leur art. Dans la nuit du 22 au 23 mai 1920, celui qui vient d'être élu président de la République française tombe du train officiel. Un cheminot des environs de Montargis le rencontre en pyjama, la figure tuméfiée, l'air inconscient, pieds nus. *« Mon ami, je vais vous étonner, vous ne me croirez pas, je suis le président de la République. »* La version officielle dira que *« saisi par l'air vif de la nuit, il* [M. Deschanel] *bascula par la fenêtre très large du wagon et tomba sur la voie »*. Une histoire étrange qui succède à une série de fantaisies présidentielles et d'épisodes confusionnels inquiétants. Le président Deschanel, élu en janvier, démissionnera en septembre, quatre mois après cette chute nocturne. Ce n'est que le 1er mai 1948, dans ces colonnes, que le docteur Logre lève une partie du voile.

Mais, entre-temps, quatre médecins, dont deux sommités, ont fait leur devoir. Le 18 septembre, les docteurs André Petit, Pierre Duval, Joseph Babinski et Fernand Widal signent un bulletin dans lequel ils concluent *« à la nécessité d'une démission libérant M. le président de la République d'obligations et de soucis préjudiciables à sa santé »*. Le 21, c'est la démission. Déjà, les chansonniers sont à l'œuvre. *« Il n'a pas oublié son pyjama,* chantent-ils. *C'est épatant, mais c'est comme ça. »*

Pour une sortie réussie, combien de ratées ! *« Quelle différence,* écrit le citoyen helvétique, *avec ce que nous avons vu en 1973 et 1974 lors des derniers mois de la maladie fatale du président Pompidou, lorsque les médecins se retranchaient derrière le secret médical pour tromper leurs concitoyens et la classe politique... »*

Cœur de fer

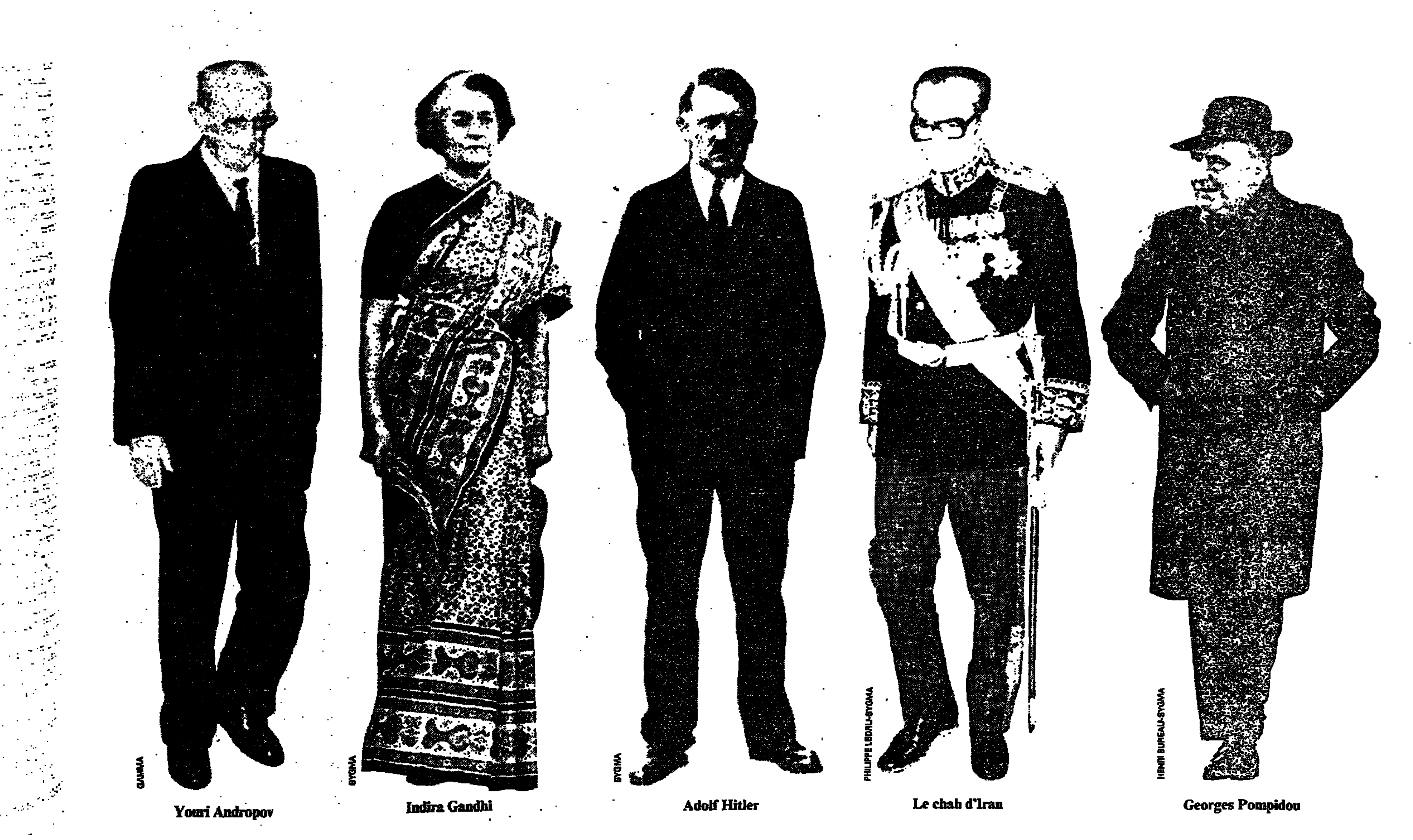
Pour le docteur Rentchnick, un chef, quel qu'il soit, doit jouir d'un état de santé qui lui permet de gouverner sans risque, pour son peuple comme pour les autres. Certes. Mais faut-il, pour autant, jeter en pâture au peuple les reins, la prostate ou le cœur de nos princes ? Le diabète d'Andropov avec la fistule anale de Louis XIV, la syphilis d'Amin Dada, l'introversion d'Indira Gandhi et les troubles cérébraux de Menahem Begin ? L'accusé répond avec une certaine modestie qu'il ne fait rien d'autre, au total, que rassembler, interpréter, un ensemble de documents qui, pour la plupart, ont déjà été rendus publics. Et c'est bien là que réside toute l'originalité de la démarche. Il y a suffisamment d'informations, d'aveux, de détails dans l'entourage des grands, pour qu'un bon enquêteur en fasse ses choux gras. Ajoutez-y les mémoires, genre très prisé à partir d'un certain âge, et, surtout, les documents télévisés. Le clinicien ne tardera pas alors à formuler un diagnostic, voire à critiquer la thérapeutique. C'est par exemple le cas du président Bourguiba, dont la télévision a révélé l'aspect physique *« et pour lequel on connaît les symptômes, le nom des médicaments qu'il prend et celui de ses médecins consultants. Où est le mystère ? »*.

Les puristes n'apprécient guère une telle démarche. Il est vrai qu'on pourrait aisément reprocher à l'auteur de vouloir trop en faire, de tout ramener à sa lucarne et de transformer un peu vite l'échiquier de la politique internationale en une sorte de jeu de société médico-diplomatique. Un crime de lèse-majesté que ces assertions à distance, que ces consultations indiscrètes et imposées ? Allons donc, tout au plus le réflexe légitime d'un médecin-citoyen. Une curieuse entreprise, pourtant, où se mêlent étroitement la vengeance exercée par un démocrate déçu et la tentative de prévenir l'arrivée de grands malades au pouvoir.

« A ceux qui voudraient plaindre Andropov en raison de sa maladie, écrit le médecin de Genève au terme du chapitre sur le numéro un soviétique, *rappelons (...) qu'il fut le chef intraitable du K.G.B. pendant quinze ans, qu'il se montra sans pitié pour les nombreux adversaires du régime et qu'il officialisa les abus de la psychiatrie au service des agents policiers. »*

JEAN-YVES NAU.

(1) *Ces malades qui font l'histoire*, du docteur Pierre Rentchnick. Éditions Plon, 85 F.



GAMMA — Youri Andropov — SYGMA — Indira Gandhi — SYGMA — Adolf Hitler — PHILIPPE LEDRU-SYGMA — Le chah d'Iran — HENRI BUREAU-SYGMA — Georges Pompidou

Cuba dans le cabinet du Dr Castro

Le système cubain de la santé comme modèle et courroie d'entraînement pour le tiers-monde

LA santé a toujours été l'une des priorités de la révolution. Pour en mesurer les progrès, il était de bon ton dans les années 70 de comparer les résultats obtenus à l'état dans lequel les « barbudos » avaient trouvé le pays en janvier 1959 : mortalité infantile supérieure à 40 pour mille, taux de natalité supérieur à 35 pour mille, espérance de vie à la naissance de quelque soixante ans, 61 % des lits d'hôpitaux concentrés à La Havane, etc...

En 1980, dans un long discours sur la santé, Fidel Castro avait choisi de comparer les résultats cubains à ceux des autres pays d'Amérique latine. L'île arrivait en tête dans tous les domaines cités, devant le Venezuela ou même le Chili. On y apprenait que la consommation de calories (2 728) et de protéines (70 grammes) par jour et par habitant était dans les toutes premières du sous-continent, sinon la première. « *Et quand nous disons par habitant, cela veut dire par habitant car, chez nous la répartition est juste* », ajoutait l'orateur.

En 1983, pour que les références conservent un sens, elles doivent être choisies dans le monde développé. Quelques exemples suffisent : la mortalité infantile a été en 1982 de 17,3 pour mille et l'espérance de vie à la naissance étant elle de 73,5 ans (1). Plus étonnant encore : les cinq principales causes de décès sont dans l'ordre : les maladies du cœur, le cancer, les maladies cérébro-vasculaires, les accidents et les maladies de l'appareil respiratoire.



DESSIN DE NICOLAS VIAL.

Hôpital modèle

Le niveau atteint ne se matérialise pas seulement par des chiffres. Il prend corps au milieu de la capitale sous la forme d'un gigantesque édifice de vingt-cinq étages. C'est l'hôpital « *Frères Ameijeiras* » symboles que l'on ne manque jamais de rappeler dans un pays où plusieurs casernes ont été transformées en écoles.

Le cadre est luxueux dans cet hôpital, et les malades disposent du téléphone et de la télévision dans des chambres qui ne comptent jamais plus de quatre lits. Le matériel qui vient des deux Allemagnes, du Japon, de Suède ou de France est ce que l'on fait de mieux aujourd'hui. Le prix de certains appareils se chiffre en millions de dollars. En 1984, il y aura un département de médecine nucléaire et les principales informations sont portées sur ordinateur. Le personnel a été trié sur le volet : 12 % des docteurs en sciences médicales du pays y travaillent, 98 % des chefs de services sont professeurs.

Cet appendice ultramoderne en plein cœur du tiers-monde a été conçu en fait pour « *créer autant de problèmes que pour en résoudre* ». Il doit en effet devenir le centre de référence de tous les hôpitaux du pays, avec lesquels il devra collaborer chaque fois que ceux-ci en auront besoin. Des médecins de l'intérieur du pays viendront y faire des stages. De même que les malades, ils en repartiront avec des demandes nouvelles auxquelles il ne sera pas facile de ne pas répondre. « *Nous fabriquons des patients exigeants qui vont contribuer à rompre les traditions de notre système hospitalier* », estime le docteur Lauzurique.

L'essentiel dans ce domaine n'est peut-être pas de nature technique. La bureaucratie en a pris un sérieux coup : les heures de visites sont plus souples, les heures de rendez-vous plus précises, les patients se voient confier leur propre dossier médical qui n'est plus de ce fait propriété exclusive de l'administration. Il y a même des assemblées de malades au cours desquelles l'ensemble du personnel est soumis à critique si besoin est.

La réalité de la médecine à laquelle les Cubains ont quotidiennement affaire se juge en fait dans les « polyclinques » ou dans les hôpitaux ruraux, qui sont au nombre de 397. La population étant de 10 millions d'habitants, chacun est responsable de 25 000 personnes environ.

En arrivant dans la « polyclinique » d'Alamar, à l'est de la capitale, il est impossible d'ignorer qu'on est en plein sous-développement : chaleur, herbes tropicales, peinture qui malgré la propreté vieillit vite. Derrière la responsable de l'accueil une pancarte faite à la main annonce : « *Etat de l'ambulance, cassée.* »

Le docteur Carlos Estrada explique que l'effort porte ici sur la communauté autant que sur l'individu. La « polyclinique » présente l'avantage de mettre les spécialistes aussi près que possible de la base. La médecine générale elle-même deviendra une spécialité dès cette année. Gynécologie et pédiatrie sont sans doute les secteurs les plus privilégiés. Aujourd'hui 99 % des accouchements se font en institution. « *Le 1 % qui reste est fait des enfants qui naissent dans les ambulances sur le chemin de la maternité* », nous affirme en riant la gynécologue d'Alamar.

Chaque généraliste s'occupe de deux mille personnes environ en liaison avec infirmières, assistantes sociales, phychologues et collaborateurs bénévoles des « *comités de défense de la révolution* » (C.D.R.) ou de la Fédération des femmes cubaines. Les C.D.R. veillent essentiellement à ce que certaines vaccinations, contre la poliomyélite notamment, soient effectuées. Ils participent à la prévention du paludisme, par exemple, en organisant l'élimination d'éventuels foyers de moustiques. La « *Fédération* » suit de très près les nouveaux-nés et les femmes enceintes qui voient le médecin dix fois au cours de leur grossesse.

Les groupes à haut risque (diabétiques, hypertendus, etc.) sont « repérés » et ont droit à une attention particulière. La continuité est érigée en principe de l'ensemble du travail : les médecins changent d'affectation moins souvent que par le passé. Ils « *suivent* » dans certains cas leurs patients à l'hôpital voisin dans lequel il effectue des tours de garde une fois par semaine.

Le libre choix du médecin n'est pas la règle. Il est vu comme un luxe inaccessible. « *Mieux vaut un médecin qu'on n'a pas choisi que pas de médecin du tout* », dit-on volontiers. Dans cette société où les relations personnelles jouent un rôle déterminant, tout le monde « *se débrouille* » et finit par avoir le médecin qui lui convient. Ce n'est pas dans les textes, mais les responsables eux-mêmes savent que le système est ainsi un peu plus humain.

Bureaucratie

Du côté des utilisateurs cette « *médecine communautaire* » prête à des commentaires parfois réservés, qui portent notamment sur le poids de la bureaucratie.

Mais ces critiques sont connues des médecins eux-mêmes grâce à un système élaboré. Les plaintes sont étudiées, des enquêtes anonymes sont faites dans la population. Celle-ci peut en outre intervenir par l'intermédiaire du pouvoir local responsable de la plupart des centres de santé ou directement en faisant appel à deux commissions qui fonctionnent dans tous les centres de soins : l'une est chargée de l'« *optimatisation des services* » et l'autre de veiller au respect de l'« *éthique médicale* ». Réponse elle-même largement bureaucratique et paperassière, mais qui donne des résultats intéressants notamment en raison de la volonté des autorités de disposer en permanence du tableau le plus exact possible de la situation. Les statisticiens, par exemple, sont présents partout et le ministère de la santé dispose du meilleur système informatique du pays.

Sur le plan national, cette passion des statistiques permet de suivre des phénomènes révélateurs. Le paludisme par exemple, éliminé dans les premières années de la révolution, revient avec les Cubains qui vont travailler dans d'autres pays du tiers-monde. On découvre aussi que, dans les dernières années, les suicides ont augmenté ainsi que les interruptions volontaires de grossesses ou les maladies vénériennes. Cependant, les statistiques ne couvrent pas tout et certains spécialistes occidentaux s'étonnent de l'absence de chiffres sur l'alcoolisme.

L'une des caractéristiques propres au système de santé cubain est la présence de psychologues à tous les niveaux. Ils ont moins pour tâche, selon le docteur Lourdes Garcia, responsable de ce secteur, de se préoccuper des problèmes spécifiques de la santé mentale que d'« *aborder la santé comme un tout* ». Les psychologues ont également à charge d'évaluer constamment la façon dont la population apprécie les services rendus par les diverses institutions médicales. Selon le docteur Garcia, 90 % à 95 % des Cubains sont satisfaits de la qualité de la santé. L'essentiel des plaintes portent sur les traitements en cours d'hospitalisation : « *Même si tout est loin d'être parfait*, dit-elle, *la plupart savent qu'ils sont favorisés dans ce domaine. Ils comparent avec la situation antérieure ou avec ce qui se passe ailleurs.* » Selon elle, les principales difficultés s'expliquent par des déficiences de formation ou d'éducation : « *Il était inévitable que le passage à une médecine de masse entraîne, au début du moins, une baisse de qualité* » des soins individuels. Au début seulement.

Au total, les extraordinaires résultats obtenus dans le domaine de la santé s'expliquent par le fait que c'est, avec l'éducation, un des domaines privilégiés, et l'un de ceux dont Fidel Castro s'occupe personnellement. Il s'agit moins d'une manie, comme l'affirment certains détracteurs, que d'un choix délibéré. « *La santé est en dernière instance une question politique*, nous a expliqué un cadre du parti. *C'est pour que les enfants vivent, pour qu'ils aillent à l'école, que nous avons fait la révolution, et que d'autres la font dans d'autres pays.* »

Priorité absolue

Voilà pourquoi « *Fidel* », comme l'appellent les Cubains, veut faire de son pays « *une puissance médicale* » au service « *de notre peuple et au service de l'humanité* ». Aujourd'hui, le personnel soignant cubain est présent dans vingt-six pays dont quatre seulement ont les moyens de rétribuer les services rendus. Castro a beau jeu de rappeler dans ses discours que, dans certaines régions du globe, la mortalité infantile dépasse 400 pour mille et d'affirmer : « *Je crois qu'il n'y aura jamais trop de médecins.* » A Cuba même, ils sont aujourd'hui dix-sept mille et le pays continue d'en « *produire* » plus de mille par an.

Tous sont unanimes à reconnaître qu'ils sont parmi les Cubains qui travaillent le plus. Un très intéressant « *code d'éthique médicale* » a été publié au début de l'année qui pose le problème de façon on ne peut plus claire. Il y est question des relations avec le malade et sa famille, mais aussi des « *obligations* » du médecin à l'égard de la société en tant que citoyen et en tant que praticien, ce qui demande, « *plus d'effort et plus de sacrifices* ».

Il y est expressement stipulé que le « *caractère socialiste* » de la médecine cubaine implique des « *principes éthiques radicalement opposés à ceux de la médecine bourgeoise* ». Les raisons avancées sont le fait que la médecine a été « *apportée* » à tous, en tous lieux du pays et en dehors de Cuba ; le fait que les travailleurs de la santé sont disposés à défendre leur « *patrie socialiste* » avec leurs connaissances médicales mais également avec des armes si besoin est.

Le système de santé est une des incontestables réussites de la révolution cubaine. Il n'en donne pas pour autant une image mensongère. On y retrouve les progrès matériels, la « *massification* », la conception communiste, la pesanteur bureaucratique, le « *sous-développement réel* », et même l'originalité dont fait preuve Fidel Castro dans certains domaines essentiels par rapport aux réalisations des pays du camp socialiste. Certains sont séduits par les résultats, d'autres sont rebutés par la dimension politique de l'entreprise. Mais, pour la plupart des pays du tiers-monde, il s'agit sans doute moins de juger, voire d'imiter, que de savoir que cela existe.

FRANCIS PISANI.

(1) A titre de comparaison, ces chiffres sont, en France, de 10 pour mille et de 74 ans.

1983 : les tricheurs étaient parmi nous

Fraudes, inventions pures et simples, mensonges. Une année noire pour la recherche scientifique.

L'UNE des plus prestigieuses revues médicales mondiales, le *New England Journal of Medicine*, a connu cette année un événement sans précédent depuis sa création, en 1812. Parmi la liste des articles qu'énumère traditionnellement la couverture de cette tribune si recherchée, on trouvait en effet, le 9 juin 1983, en caractères gras et en vedette, une série de textes concernant les maladies du cœur, mais qui figuraient sous le gros titre « *Rétractations* ».

Les auteurs – certains des cardiologues américains les plus renommés – s'excusaient auprès de la revue et de ses lecteurs d'avoir cosigné des publications scientifiques reposant sur des données inventées de toutes pièces... Inventées en l'occurrence par le premier de ces signataires, John R. Darsee, l'un des plus brillants éléments de la célèbre faculté de médecine de l'université Harvard, qui, dans le même numéro du *New England*, « *exprime ses profonds regrets pour avoir publié ces inexactitudes et ces mensonges* », « *présente ses excuses au corps éditorial, aux lecteurs et surtout aux coauteurs hommes d'une honnêteté rigoureuse, qui ont été abusés par lui* ».

L'un de ces articles concerne les liens qui auraient été établis entre les groupes tissulaires et certaines des maladies de cœur les plus graves (cardiomyopathies), liens permettant un important progrès diagnostique.

L'étude d'une famille de quarante-trois personnes est le pivot de ce travail ; or, écrivent les auteurs, « *elle n'a manifestement jamais existé* ».

L'autre article concernait des dosages d'acides aminés particuliers chez de grands cardiaques, et citait un biochimiste et deux médecins qui auraient joué un rôle majeur dans ces examens... mais qui n'avaient laissé « *aucune trace de leur existence* ».

« *Ce texte est horrifiant, complètement insensé* », dit le professeur Heymesfield, son second signataire, qui était le chef du servide de cardiologie de l'université d'Emory à Atlanta où travaillaient à l'époque (1978-1981) John Darsee.

La honte qui frappe l'université d'Emory n'est rien, comparée à ce qui se passe pour les services de cardiologie de Harvard, à Boston, dont le chef, le professeur Eugène Braunwald, l'un des plus célèbres « *patrons* » américains, avait accueilli en 1981 le brillant Darsee, lequel avait continué ses « travaux » et ses publications. Fait sans précédent, les départements de cardiologie de Harvard devront rembourser à l'Institut national de la santé plus de 1 million de francs de subventions reçues, n'en recevront plus aucune pendant un an.

Quant au responsable de ce désastre, qui n'a que trente-quatre ans, il est exilé devant un ordinateur dans un hôpital de la région new-yorkaise. Il ne pourra plus bénéficier d'aucun contrat de recherche pendant dix ans et n'aura plus de contact avec les malades. Les articles publiés par John Darsee et les éminents coauteurs qu'il entraînait avec lui sont suspects. Cent seize figurent dans le célèbre index mondial de référence (*Science Citation Index*) dont il semble impossible de les extraire. Deux chapitres entiers d'ouvrages fondamentaux sur la cardiologie doivent être invalidés au prix de réimpressions imposibles.

Il n'est pas une des revues scientifiques américaines qui n'ait consacré en 1983 des rapports détaillés et des éditoriaux à l'une des plus incroyables affaires de fraude scientifique du siècle. Quant au Parlement américain, garant des deniers publics, il a créé une commission d'enquête, adressé aux institutions concernées de sévères mises en garde, et va procéder à des auditions nationales sur un problème – la fraude en science – qu'il tient pour essentiel.

Si le cas Darsee est, en effet, exceptionnel, il n'est pas, loin de là, le seul, et l'année 1983 aura vu une accumulation sans précédent de scandales ou même de procès concernant des fraudes dans le domaine biomédical. Un tribunal de l'Illinois vient de déclarer « *coupables* » les dirigeants de l'un des plus importants laboratoires américains de contrôle des produits biologiques ou thérapeutiques.

Créé en 1970, le Bio-Test Laboratory de Northbrook, placé sous contrat avec l'administration nationale chargée de vérifier la sécurité des aliments et des médicaments (Food and drug Administration, ou F.D.A.), avait conduit plus de vingt-deux mille expertises pour des centaines de médicaments, de désinfectants, de pesticides ou de produits alimentaires ou d'hygiène.

Son président, le Dr J. Calandra, était professeur de pathologie dans l'une des grandes universités de l'Illinois, et nombre de ses colloborateurs occupaient également d'importants postes universitaires. C'est l'un d'eux qui révéla le pot aux roses. Philip Smith, renvoyé du Bio-Test Laboratory, fut placé sous la protection du gouvernement et payé par lui afin de pouvoir librement témoigner des conditions dans lesquelles des centaines des milliers de produits avaient vu, depuis des années, certifier leur innocuité.

Smith, qui rédigeait les rapports techniques, était chargé de les « arranger » et notamment de faire figurer des groupes d'animaux témoins *pour les tests de cancérisation* alors qu'ils n'existaient pas, ou de supprimer toute mention d'effets nocifs, notamment ceux qu'avait sur les testicules un savon déodorant fabriqué par le groupe Monsanto. Ce dernier, client fidèle de Bio-Test, devra, à lui seul, faire refaire les expertises pour deux cents produits (coût : plus de 1 milliard de francs), et se *retourne à présent, au civil* cette fois, contre les responsables qui viennent d'être condamnés au pénal.

L'animalerie, qui contenait quinze mille rongeurs, était dotée d'un système ultramoderne d'alimentation et de nettoyage automatique qui ne fonctionna jamais. Elle avait été baptisée « *le marécage* ». 80 % des rats y mouraient et étaient remplacés chaque matin par des animaux auxquels les produits à tester n'avaient pas été administrés.

Les souris auxquelles on administrait des substances données pour en évaluer l'innocuité vivaient dans des cages à rats aux barreaux trop écartés. Elles s'échappaient « *et nous en rattrapions une bonne trentaine chaque matin à l'aide de bombes à chloroforme, pour les remplacer au hasard car elles n'étaient pas marquées. C'était le safari-chloroforme quotidien* ».

La Food and Drug Administration a commencé la vérification des prétendues expertises conduites sur huit cents médicaments, produits d'hygiène ou d'alimentation. L'Agence nationale pour la protection de l'environnement fait la même chose pour plus de deux cents pesticides, engrais ou herbicides.

Un cardiologue éminent, chef de département au Veterans Hospital de Long Beach en Californie, conseiller d'un grand nombre de groupes pharmaceutiques a reconnu avoir falsifié l'expérimentation de médicaments destinés à soulager les douleurs cardiaques. Après sa démission en 1982, le docteur W. Aronov se voit offrir un poste de professeur à l'université de Creighton. Il vient d'en être chassé, après les révélations, très officielles cette fois, de l'Agence nationale pour la protection de l'environnement. Il avait également falsifié depuis des années les études qui lui avaient été confiées sur les doses acceptables d'oxyde de carbone (CO) dans l'environnement, études sur lesquelles se basent toutes les normes gouvernementales de la pollution urbaine. Les conséquences économiques de ces falsifications ont été considérables pour un grand nombre de cités ou d'industries, indûment obligées de procéder à des « dépollutions » inutiles et coûteuses.

Dans le Michigan, on intervertit des lots de souris et on suggère un traitement pour les irradiés, au plutonium notamment, qui intéresse au plus haut point l'armée. Elle dépense 1 million de dollars pour reproduire des expériences qui se révèlent truquées.

A l'université Cornell (New-York), on parle du Nobel pour des travaux fondamentaux sur le cancer jusqu'à l'expulsion d'un jeune et très brillant chercheur qui en avait falsifié les résultats. Cette dernière équipe, jurant de sa bonne foi, accuse des saboteurs jaloux et machiavéliques d'avoir introduit subrepticement dans ses préparations de l'iode radioactif.

Mais jamais encore la communauté scientifique n'avait connu une explosion de tricheries et de scandales comme *celle qui a déferlé dans les plus* grandes universités américaines durant l'année 1983.

A tel point que le congrès annuel de l'Association américaine pour le progrès des sciences comportait cette année comme thème essentiel de débat « La fraude et le secret : périls jumeaux de la science ».

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Aux portes du risque ou de la décadence ?

IL est clair, et l'extraordinaire affaire Darsee le prouve amplement, qu'une fraude habile est difficile, voire impossible à détecter rapidement, surtout si elle est soutenue par la foi sans faille d'un illuminé, d'un psychopathe ou d'un idéologue.

Ce sont les théories sur l'évolution et la génétique (le caractère acquis ou inné des aptitudes) qui ont suscité les plus célèbres tricheries scientifiques animées par une idéologie et notamment celle de Sir Cyril Burt, maître de la psychologie britannique. Mort en 1971, à quatre-vingt huit ans couvert d'honneurs, il avait, au profit de sa thèse sur la prééminence héréditaire de l'intelligence, inventé et ses couples de jumeaux d'expérience et même... ses collaboratrices. Ce qui n'a pas empêché ses travaux d'influencer largement tout le système éducatif anglo-*américain*...

Un biologiste viennois, Paul Krammerer, s'est, lui, suicidé dans les années 20, après la découverte de ses expériences truquées sur des crapauds destinées à prouver, tout au contraire, l'hérédité possible des caractère acquis (1).

Les illuminés, eux, ne sont animés que par une conviction à laquelle il est souvent difficile de résister. Des rayons N du physicien nancéien Blondlot aux champs magnétiques du Bordelais Antoine Prioré ou aux « avions renifleurs », la France en a connu des exemples largement diffusés.

La puissance de cette foi et la crainte d'écarter une découverte aussi retentissante que celle des rayons X, par exemple, expliquent que des experts et des responsables éminents aient pu consacrer tant d'argent et de temps à détecter l'erreur. « *N'oublions jamais*, dit le professeur Jean Bernard, *que la grande découverte naît parfois d'une illumination et que le choix d'une théorie scientifique peut être influencé par des facteurs aussi bien irrationnels que logiques.* »

Les cas qui ont défrayé la chronique américaine en 1983 ne relèvent ni de l'idéologie ni de la foi, mais du vertige que peut engendrer chez certains un système compétitif effréné, où le salaire et l'avenir universitaire tiennent aux subventions, lesquelles sont attribuées en fonction de la production, une production qui détermine à son tour le prestige du laboratoire et de son chef.

Le temps se charge, certes, en science plus qu'ailleurs, de séparer le bon grain de l'ivraie, et la multiplication de cas isolés ne saurait ternir le prestige des trois cent mille chercheurs américains qui constituent la plus forte puissance créatrice mondiale.

Mais l'image même de la tricherie porte gravement atteinte à celle de la science, dont le langage est si souvent présenté comme arguments d'autorité et d'intégrité. Faut-il voir « *dans la fraude des clercs, l'un des signes*, comme l'affirme Spengler, *de la décadence des civilisations* » ?

Ou retenir, plus simplement, cette conclusion d'un savant américain renommé : « *En science comme partout ailleurs*, déclara-t-il au Sénat, *la confiance implique des risques ; mais ils sont, et de très loin, surpassés par les bénéfices. Le jour où vous interdirez le risque, ce jour-là, vous aurez aussi tué l'innovation.* »

Dr E.-L.

(1) Un ouvrage célèbre d'Arthur Koestler, *l'Etreinte du crapaud*, relate son histoire.

Karl Illmensee le "Magicien"

Impensable : produire deux êtres rigoureusement semblables...


MARDI 6 JANVIER 1981

2,50 F

PREMIÈRE ÉDITION 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

...ais et leurs voisins

M. Ronald Reagan expose au président Lopez Portillo son plan de coopération avec le Mexique et le Canada

Deux ressortissants américains tués au Salvador

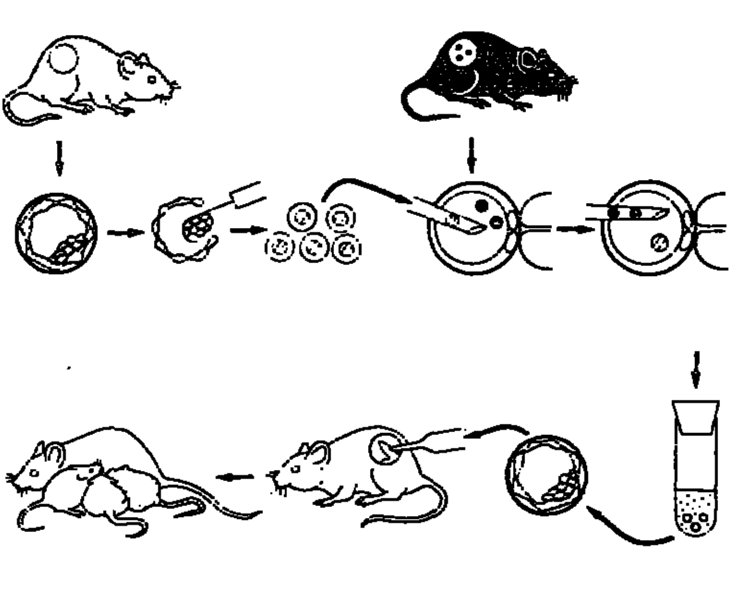
De notre correspondant

Une première en génétique

Des « doubles » de mammifères ont été obtenus par transplantation de noyaux cellulaires

Un formidable défi

La fête et les vœux



En janvier 1981, la très célèbre revue scientifique *Cell* consacre sa « une » aux travaux d'Illmensee et reproduit en page intérieure les schémas des souris clonées. Une première : le clonage des mammifères avait été réussi... *Le Monde* évoquait alors le « *formidable défi* » représenté par cette découverte...

Des souris contenant le patrimoine génétique des rats, d'autres ne contenant que celui de leur mère, le génome du sperme ayant été éliminé, et, surtout, des souris « clonées », double absolu d'un animal n'ayant aucun lien de parenté avec ses parents : tel est l'éblouissant palmarès d'un chercheur, Karl Illmensee, auquel *le Monde*, comme nombre d'autres médias, a consacré en 1981 un grand titre de sa première page.

Dans son laboratoire de l'université de Genève, où il réside, mais aussi dans d'importants laboratoires américains (Jackson Laboratory de Bar-Harbor dans le Maine), Karl Illmensee semblait avoir réussi depuis quelques années, et souvent en collaboration avec l'Américain Peter Hoppe, les plus étonnants exploits, en manipulant à la fois la génétique et la reproduction. Le sommet fut atteint en janvier 1981, quand la couverture de la très renommée revue scientifique *Cell* reproduisit les schémas des fameuses *souris clonées, soulignant que, pour* la première fois au monde, le clonage des mammifères avait été réussi...

Les portes semblaient s'ouvrir à l'impensable : à la possibilité pour chacun de produire ou de faire produire un jour un être qui lui serait rigoureusement semblable... Le livre de l'américain Rorvik *(A son image)*, présenté comme une réalité et qui décrivait un milliardaire faisant engendrer son « *clone* » par une mère porteuse, redevenait vraisemblable, bien que, à la suite d'enquêtes parlementaires et de procès retentissants, son auteur ait été confondu et lourdement condamné. L'enjeu était tel que plusieurs équipes mondiales s'efforcèrent, en vain, de reproduire les travaux d'Illmensee.

Jusqu'au moment où, au début de 1983, éclate ce qui fut ressenti par la communauté scientifique comme un coup de tonnerre. L'université de Genève avait nommé une commission d'experts pour vérifier la véracité des travaux entrepris par son plus célèbre chercheur !...

Dénoncé par ses propres collaborateurs, qui l'accusaient de truquage, Illmensee gardait le silence, cependant que le laboratoire Jackson aux Etats-Unis commençait à son tour une enquête confiée à un comité présidé par la plus grande experte mondiale de ces techniques : le Dr Dorothea Bennett.

Ce dernier a rendu son verdict, selon lequel « *aucune fraude n'a été trouvée dans ces travaux* » mais suggère qu'Illmensee et Peter Hoppe recommencent leurs expériences en utilisant un schéma expérimental qui donnerait des résultats « *sans équivoque* ».

L'université de Genève n'a pas encore rendu ses conclusions publiques. Le fera-t-elle jamais ? La malveillance et la jalousie ont-elles seules inspiré la campagne menée contre l'un des plus célèbres chercheurs de ces dix dernières années ? Réussira-t-elle à le briser ? Où pourra-t-il survivre, victorieusement, aux rumeurs de la suspicion et relever le « formidable défi » qu'évoquait le titre du *Monde* ?

Dr EL.

Mendel *Grégor, moine à Brno, Tchécoslovaquie, publie en 1865 ses « Recherches sur*

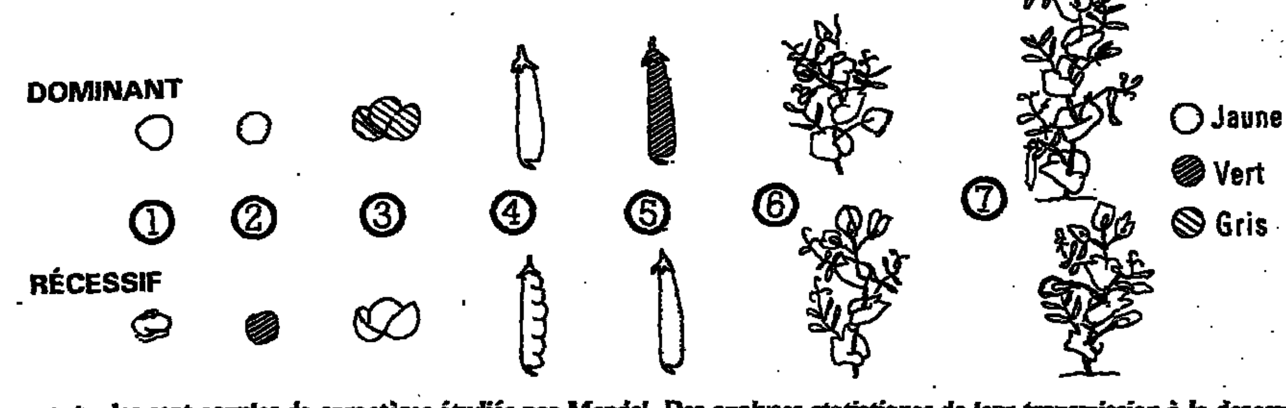
Un jardinier trop savant

« L'establishment » scientifique mettra trente ans à croire à cette histoire de pois verts et de pois jaunes.

LE mythe du savant méconnu, de l'inventeur génial incompris de ses pairs, a la vie dure. Pour beaucoup de non scientifiques, ce mythe est une réalité bien assise ; pour peu, ils en feraient presque la règle : il ne faut sans doute pas chercher beaucoup plus loin les ressorts psychologiques qui ont engagé les dirigeants d'Elf dans l'affaire des « avions renifleurs ».

Les historiens des sciences ont depuis longtemps rétabli plus de justice : les grandes découvertes ont été en général reconnues comme des découvertes, discutées, corroborées, parfois combattues. Elles n'ont été jugées « grandes » qu'après un certain délai, mais il fallait le temps d'évaluer leur portée et leur nouveauté.

Ainsi, en novembre 1905, le physicien allemand Kaufmann fait référence à l'article, publié cinq mois plus tôt, par un obscur examinateur de brevets du nom d'Albert Einstein, article qui fonde la théorie de la relativité. En mars 1906, Max Planck en parle devant la Société allemande de physique, dans une conférence tout simplement intitulée « Le principe de relativité et les fondements de la mécanique ». Certes, le nom d'Einstein est alors toujours associé à celui de Lorentz. On ne saisit pas l'originalité fondamentale de l'approche einsteinienne, on constate simplement qu'il retrouve, par des arguments plus simples et plus généraux, des prédictions déjà faites par le physicien néerlandais. Il faudra quatre ou cinq ans pour qu'apparaisse clairement qu'Einstein ne doit rien à Lorentz, et que c'est lui qui a franchi le pas essentiel. La théorie de la relativité sentira encore longtemps le soufre, et, quand Einstein recevra le prix Nobel de physique 1921, ce sera pour l'invention du photon et l'élucidation de l'effet photoélectrique – découverte que le recul du temps fera d'ailleurs apparaître comme encore plus « déstabilisatrice » par rapport à des conceptions anciennes, que ne l'a été celle de la relativité. Alors Einstein, savant méconnu ? A d'autres.



La figure montre les sept couples de caractères étudiés par Mendel. Des analyses statistiques de leur transmission à la descendance lui ont permis de découvrir les lois de l'hérédité. Dans la liste qui suit le caractère dominant est cité le premier : 1) graines mûres lisses ou ridées ; 2) cotylédons jaunes ou verts ; 3) enveloppes grises ou blanches ; 4) gousses rectilignes ou bosselées ; 5) gousses immatures vertes ou jaunes ; 6) position axiale ou terminale des fleurs ; 7) tige longue ou courte.

Le « cas » Gregor Mendel est plus solide. Le moine de Brunn (actuellement Brno, en Tchécoslovaquie), et dont *le Monde* a tracé le portrait les 26 et 27 novembre 1983, compte et recompte dans les années 1860 les proportions des pois jaunes et des pois verts, des pois ridés et des pois lisses... qu'il cultive dans le jardin de son couvent. Ces « Recherches sur divers hybrides végétaux » publiées en 1865 dans une revue locale peu diffusée, le conduisent à des résultats simples. D'abord, l'uniformité des hybrides de première génération ; ainsi, les hybrides obtenus par croisement de pois jaunes et de pois verts sont tous jaunes. Ensuite, l'hétérogénéité des hybrides de deuxième génération, et la réapparition des caractères parentaux ; en croisant entre eux les hybrides de première génération, Mendel obtient un quart de pois verts. Il en déduit diverses conclusions qui, énoncées en termes modernes, deviendront les « lois de Mendel » : la loi de pureté des gamètes, qui énonce que le grain de pollen et l'ovule transmettent chacun à la plante fille un seul des deux caractères possibles, vert ou jaune, lisse ou ridé... La loi de disjonction des caractères : des caractères distincts, comme le couple vert-jaune ou le couple lisse-ridé, se transmettent indépendamment aux descendants. Enfin, le principe de dominance : si deux caractères contradictoires (vert et jaune) sont tous deux présents dans le patrimoine génétique, un seul se manifeste, c'est le caractère dominant (jaune), l'autre caractère, dit récessif (vert) reste masqué.

Même si ces lois n'ont pas une validité totale – l'organisation des gènes en chromosomes et les recombinaisons chromosomiques obligent à modifier la deuxième loi – elles contiennent largement de quoi fonder la génétique. Pourtant, les travaux de Mendel resteront pratiquement ignorés pendant trente-cinq ans. Ses lois seront indépendamment redécouvertes en 1900 par trois botanistes : le Néerlandais De Vries, l'Allemand Correns, l'Autrichien von Tschermak. Mendel a-t-il été méconnu ou plutôt rejeté parce qu'il n'appartenait pas à un « establishment » scientifique effrayé par les idées nouvelles ?

La réalité est plus nuancée. Eliminons d'abord l'argument de la méconnaissance. L'article de Mendel a été peu lu, mais il n'est pas passé entièrement inaperçu. Il est quelques rares fois cité. Le nom de Mendel figure dans le titre de l'article publié par Correns en 1900, ce qui montre que ce dernier reconnaissait l'antériorité du moine de Brunn.

Autre argument : en cette même année 1865, où Mendel publie ses travaux, le Français Charles Naudin fait connaître ses « Nouvelles recherches sur l'hybridité des végétaux ». Ses travaux sont moins poussés et ses résultats beaucoup moins probants que ceux de Mendel – ces derniers le sont tellement que certains se sont demandés s'il n'avait pas un peu « arrangé » ses chiffres – mais ils lui permettent d'écrire que *« tous ces faits vont s'expliquer naturellement par la disjonction des deux essences dans le pollen et les ovules des hybrides »*, ce qui n'est autre que la loi de pureté des gamètes (1). Or Naudin n'est pas un *« moine obscur »* : il était déjà titulaire d'un grand prix de l'Académie des sciences. Ses travaux ont été largement diffusés, Mendel *les a connus*. Pourtant, les recherches de Naudin n'ont pas eu plus de postérité que celles de Mendel.

L'explication est ailleurs. Personne n'a contesté que Mendel avait fort bien élucidé l'hybridation chez le pois. Mais on n'a pas cru que son travail avait valeur générale, et il n'est même pas certain que lui-même l'ait pensé.

Mendel a eu de la chance – ou le flair – de travailler sur le pois. Par la suite, il s'est intéressé à une autre espèce végétale, pour laquelle la reproduction sexuée est concurrencée par une sorte de parthénogénèse ; cela fausse toutes les proportions.

Les connaissances de l'époque ne permettaient pas de donner une valeur générale aux lois de Mendel. En 1865, Pasteur bataillait encore contre les tenants de la génération spontanée. De plus, ces lois n'apparaissaient guère compatibles avec les théories évolutionnistes, qu'on les fonde comme Lamarck sur l'hérédité de l'acquis, ou comme Darwin, sur la sélection naturelle. Dans les deux cas, il devait se produire une évolution génétique dont la loi de la pureté des gamètes ne pouvait rendre compte.

C'est en 1901 seulement que De Vries, après avoir redécouvert les lois de Mendel, identifiera clairement le phénomène des mutations, ces brusques modifications des gènes, qui permet de réconcilier Mendel et Darwin. Les recherches de De Vries avaient débuté en 1886. Vers la même époque, les biologistes ont commencé d'étudier le mécanisme de la reproduction sexuée. Les chromosomes sont observés à partir de 1880, et le Belge Edouard van Beneden découvre, en 1887, que les cellules reproductrices (les gamètes) contiennent deux fois moins de chromosomes que l'œuf qui résulte de leur fusion.

L'explication des lois de Mendel est pratiquement contenue dans cette découverte. Il faudra, cependant, encore plus de dix ans pour que ces lois *soient redécouvertes*, et c'est alors que Mendel a été vraiment méconnu : la lecture des deux seuls articles qu'il a publiés aurait montré la puissance de la méthode qu'il avait employée, la rigueur avec laquelle il avait procédé. La génétique ne pouvait pas naître *en 1865. Elle aurait pu voir le jour avant 1900.* Après la découverte des chromosomes, le gène n'était plus ce mystérieux facteur dont les analyses statistiques de Mendel avaient montré le rôle. Il était sous le microscope, caché quelque part dans le chromosome. Les généticiens mettront une cinquantaine d'années à l'y débusquer.

M. A.

(1) Cité par Maurice Caullery, « Génétique et Hérédité », P.U.F.

Le patrimoine génétique ou l'art d'engranger

Chercheur au C.N.R.S., Antoine Danchin s'interroge sur ce que la génétique

SCIENCE de l'hérédité, la génétique a souvent servi de caution à des idéologies qui affirmaient la supériorité innée de certains hommes sur d'autres. Les hommes de science n'en sont pas toujours innocents et, dans le passé surtout, ont hardiment extrapolé leurs connaissances hors du domaine scientifique. Il n'est que de lire, pour s'en convaincre, la définition de l'eugénique dans le Larousse du XXe siècle, édité en 1928. On y apprend que cette *« science nouvelle »* a pour objet *d'« éliminer les indésirables »* et de *« conserver et perfectionner les éléments sains et robustes »*. En vertu de *« la loi de Galton, qui veut que s'établisse toujours une moyenne entre les bons et les mauvais (...), la sauvegarde apportée aux éléments inférieurs nuit aux éléments supérieurs, c'est-à-dire à l'élite, qui, seule, par ses qualités et son nombre, fait la force et la grandeur des nations »*. Ces éléments inférieurs sont ailleurs énumérés : *« alcooliques, tuberculeux, syphilitiques, névropathes, épileptiques, fous et criminels, dont la descendance elle-même est presque toujours atteinte »*.

Sauf exception, les généticiens actuels ne s'expriment pas ainsi. Les progrès de leur discipline et quelques événements historiques leur ont fait prendre conscience du danger des généralisations abusives. Mais il reste bon nombre de personnes, plus ou moins bien informées, pour penser que la génétique fonde l'idéologie qui ressort des citations faites ci-dessus.

Nous avons demandé à M. Antoine Danchin ce que la génétique peut dire sur l'homme, et sur ces mots comme race, eugénique, patrimoine génétique, que chacun comprend intuitivement, mais dont la signification scientifique est loin d'être *évidente*. Chercheur au C.N.R.S., M. Danchin dirige à l'Institut Pasteur un groupe de recherches sur la régulation de l'expression génétique. Il a aussi écrit des articles d'épistémologie, et a plusieurs fois pris position sur des questions d'éthique. Auteur en 1978 d'un ouvrage de vulgarisation biologique, *Ordre et dynamique du vivant*, il vient de publier chez Fayard *l'Œuf et la Poule*. Dans cet ouvrage, à travers l'histoire du code génétique – ou de ce qu'on en sait, – il tente de briser le célèbre cercle vicieux auquel fait référence son titre. Il faut une poule pour pondre un œuf, il faut un œuf pour que naisse une poule : lequel précède l'autre ?

La « génétique » est la science de l'hérédité. La notion de race, de race humaine en particulier, contient un concept de transmission héréditaire. La génétique a-t-elle permis de donner au mot race une signification scientifique ?

– La signification du mot me paraît essentiellement culturelle. On utilise « race » pour définir ce qui est « autre ». Scientifiquement, déjà, la notion d'espèce est *difficile à cerner*, au *moins pour* des espèces *proches* : on est rapidement conduit à introduire des sous-espèces, ou des races, c'est-à-dire des variantes stables ayant des particularités repérables, mais qu'on ne peut pas définir comme espèces puisque leurs membres sont interféconds. D'ailleurs la définition de l'espèce par l'isolement génétique pose vite un problème précis : est-ce que le comportement entre dans la définition de l'espèce ? Il existe une espèce de drosophile (mouche du vinaigre), à ma connaissance la seule espèce qui ait été créée en laboratoire, totalement indistinguable de l'espèce *parente*, même à l'observation *microscopique*. Pourtant ces mouches *ne se croisent pas entre elles, même élevées ensemble, et on ne sait pas pourquoi*. Ce peut être un attractant sexuel qui manque. En tout cas il y a eu création d'une espèce au sens habituel du terme puisqu'il n'y a plus d'interfécondité : mais peut-être pour des raisons seulement comportementales.

» L'espèce est donc un concept flou. Pour race, c'est encore plus flou, et le mot recouvre essentiellement un concept de différence, lié à ce que, *dans une certaine culture, on vit d'une certaine manière*, on a une certaine identité, et que cette identité est surtout définie par la différence avec d'autres. En d'autres termes, pour qu'on puisse exister, il faut qu'il existe des autres, différents. Cela amène facilement à les rejeter, parce qu'ils sont autres. Si l'on doit coexister avec eux, cela commence par une xénophobie, qui est typiquement culturelle ; puis très rapidement on cherche des critères physiques pour dire que ces gens différents sont inférieurs. On crée ainsi une notion toute particulière, qui n'existe pas pour les espèces, qui est la notion d'infériorité. C'est une chose qui m'étonne toujours, que les gens puissent établir une relation d'ordre entre les patrimoines génétiques. C'est évidemment absurde : on peut remarquer des différences de stabilité dans un environnement donné ; on peut constater qu'un certain patrimoine génétique est fortement défavorisé dans cet environnement. Mais prédire quels individus survivront dans un environnement changeant est une tout autre chose.

– Vous niez donc l'infériorité de certains patrimoines génétiques. C'est nier la possibilité de l'eugénique, une idée pourtant introduite par des scientifiques, qui faisait presque l'unanimité il y a cinquante ans et que certains défendent encore aujourd'hui.

– Lors d'un débat récent, Shockley (1) a estimé qu'il *fallait éliminer les diabétiques. C'est vrai que le diabète est lié* à des contraintes génétiques précises, mais il y a là un pari sur l'avenir très osé.

» *Mais on ne peut pas éluder la question de l'eugénique* aujourd'hui, car les méthodes de diagnostic prénatal vont devenir de plus en plus efficaces, de plus en plus nombreuses, de moins en moins chères. Avec la libéralisation de l'avortement, le problème se pose. Il faudra faire des choix précis, qui ne devraient pas être du ressort d'individus, mais de celui de la loi, donc résultant d'un consensus.

» On a tendance à penser que les mutations défectives, celles *qui interdisent* à une protéine de remplir sa fonction *normale*, sont toutes mauvaises. On pourrait donc faire le tri et éliminer dès la naissance les porteurs de certaines de ces mutations. Un exemple montre que ce n'est pas si simple. Il existe un système enzymatique qui nous protège de poisons alimentaires – tout ce qui tourne autour du Cytochrome-P450, et qui sert à dégrader de nombreuses molécules qui sont des poisons d'une manière ou d'une autre. Or nous changeons sans arrêt d'environnement. La chimie moderne introduit dans l'environnement *quelques milliers de molécules nouvelles chaque année – molécules auxquelles aucun système enzymatique de* dégradation ne correspond. Il est plausible, et même démontré dans quelques cas, que notre système enzymatique de défense peut transformer une de ces nouvelles molécules en un cancérigène très puissant. Auquel cas ce qui était un avantage devient un inconvénient très sérieux ; ceux qui seront avantagés seront les mutants défectifs, dont le système de protection enzymatique était déficient pour la dégradation de cette molécule.

» Les anthropologues s'accordent pour dire que l'homme est probablement le résultat d'une aberration chromosomique due à la fusion de deux chromosomes d'un ancêtre commun avec le singe. Si on avait actuellement un diagnostic prénatal convenable, on éliminerait d'office les porteurs de cette aberration.

» Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, mais il faut être prudent et se rendre compte que toute intervention eugénique n'est pas neutre.

هكذا من الأمل

diverses hybrides végétaux ». Ces travaux contenaient largement de quoi fonder la génétique

Mille milliards de façons de lire l'hérédité

La découverte, en 1944, de l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) permettait aux chercheurs de se lancer dans l'exploration de l'hérédité.



Gregor Mendel

QUAND Gregor Mendel meurt, le 6 janvier 1884, la génétique n'existe pas. Son travail de pionnier restera incompris encore quinze ans. Il faudra attendre le début du vingtième siècle pour que se constitue la science de l'hérédité. Un siècle après la mort de Mendel, la génétique est-elle une science indépendante ?

Si l'on met de côté la génétique des populations, discipline touchant aux statistiques et à la démographie, la réponse semble devoir être négative. Depuis l'article d'Avery, Mac Leod et McCarty montrant, en 1944, que l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) est le support d'une *information* héréditairement transmise; depuis surtout la découverte en 1953 de la structure en double hélice de l'A.D.N. par Crick et Watson, et l'élucidation qui s'en suivit du code génétique, l'étude du gène s'est fondue dans celle de l'A.D.N., de sa transcription en acide ribonucléique (A.R.N.), de la traduction de ce dernier en protéines, des systèmes de régulation et de correction d'erreurs mis en œuvre dans ces opérations... de bien d'autres points encore où le concept de gène héréditairement transmis n'est pas essentiel.

Puissance

Ces études se fondent sur des techniques biochimiques ou physiologiques tout autant que génétiques et, souvent, sur une confrontation fructueuse de ces diverses techniques. La génétique est devenue une composante de la biologie moléculaire. Ce qu'éclaire une remarque de Sir Francis Crick : *« J'étais forcé de me présenter comme biologiste moléculaire (...) parce que j'étais fatigué d'expliquer que j'étais à la fois un cristallographe, un biophysicien, un biochimiste et un généticien. »*

Vers 1970, les techniques proprement génétiques pâlissaient – au point qu'on manque actuellement de généticiens « classiques » – devant la puissance des analyses biochimiques. Puissance qui a culminé avec la mise au point, ces dernières années, de méthodes permettant d'obtenir rapidement la séquence des nucléotides – les maillons de l'A.D.N. Ce qui a permis de constituer des banques de données génétiques dont la croissance est rapide : 1,1 million de paires de nucléotides en avril 1983, 1,6 million en décembre (1). Un tel rythme devrait permettre dans peu d'années de connaître complètement l'A.D.N. du colibacille, qui contient environ 4 millions de paires de nucléotides et, peut-être, plus tard, beaucoup plus tard, celui de l'homme : 5,6 milliards de paires de nucléotides.

Mais déterminer la structure d'un gène n'élucide pas sa fonction. Il y a quatre types de nucléotides, et l'information génétique est donnée par l'ordre dans lequel se succèdent les nucléotides. En d'autres termes, l'A.D.N. du colibacille est un mot de 4 millions de lettres, chaque lettre étant A, C, G ou T (1). Il est hors de question d'étudier toutes les combinaisons envisageables. Un peu d'arithmétique montre que avec les quatre lettres A, C, G, T, on peut écrire un million de mots de dix lettres, mille milliards de mots de vingt lettres, etc. Or un gène moyen est un mot de mille lettres...

L'expérience a, en outre, prouvé maintes fois que la seule modification d'un nucléotide, le simple remplacement d'une lettre par une autre, produit des effets importants, souvent catastrophiques, sur l'organisme chez qui cette mutation est opérée. La difficulté est donc de déterminer quels sont les changements significatifs, quelles sont les zones fonctionnelles du gène, ou plus précisément *de la protéine* dont il dirige la synthèse.

Les méthodes de la génétique *classique*, fondées sur l'observation des caractères héréditairement transmis, sur la sélection de lignées pures pour certains caractères, sont bien adaptées à cette recherche et retrouvent de ce fait une grande actualité. La distinction génétique entre deux organismes permet d'atteindre les *mutations fonctionnelles* – couleur jaune ou verte des pois étudiés par Mendel, plus généralement, présence ou absence de telle réaction chimique – alors que l'analyse biochimique fait apparaître toutes les différences *de structure entre* deux A.D.N., qu'elles soient ou non significatives.

Il ne faut d'ailleurs pas opposer biochimie et génétique. Les deux techniques s'appuient l'une sur l'autre. Le « séquençage » des nucléotides n'a été possible qu'en utilisant des techniques de « génie » génétique. On introduit un fragment de l'A.D.N. d'un être vivant dans un micro-organisme à *reproduction rapide ; on obtient* ainsi une multiplication du fragment d'A.D.N., permettant d'atteindre les quantités minimales grâce auxquelles les chimistes peuvent opérer. Auparavant, il a fallu pratiquer *une sévère sélection génétique*, pour choisir et préparer le vecteur de l'introduction, généralement un virus, et le micro-organisme multiplicateur.

En sens inverse, le séquençage détermine maintenant dans l'A.D.N. les régions qui peuvent contenir une information utilisable, qui peuvent être *des gènes. Les techniques* génétiques ont alors à dire si ces régions sont réellement des gènes, si leur modification a des effets sensibles sur l'organisme. On crée pour cela des mutations dont on cherche l'effet. *La nouveauté est que le* génie génétique permet de modifier à volonté l'A.D.N. qu'on veut étudier – on peut même créer des gènes ou des portions de gènes totalement artificiels – alors qu'auparavant on *irradiait aux rayons X ou on* faisait agir un agent mutagène chimique, ce qui produisait des modifications aléatoires de l'A.D.N.

Le renouveau des techniques permet d'aborder d'autres problèmes. M. *Jean-Luc* Rossignol, qui enseigne la génétique à l'université de Paris-Sud, en voit principalement deux : la structuration d'ensemble, en particulier la forme, de l'A.D.N. ; les communications d'information à *l'intérieur* de l'A.D.N.

Si on le dépliait complètement, l'A.D.N. humain mesurerait plus d'un mètre, alors qu'il tient dans le noyau des plus microscopiques cellules. Il est donc extrêmement replié sur lui-même, d'une manière qui ne doit rien au hasard : il existe des enzimes qui reconnaissent sur l'A.D.N. la présence d'un mot de quelques lettres, s'y fixent, et coupent l'A.D.N. à des milliers de nucléotides de là. Il faut bien, pourtant, que le site de coupure soit alors spatialement très proche de l'endroit où s'est fixée l'enzyme. Comment ce rapprochement se produit-il ? On le sait encore très mal. Le problème est, au fond, de déméler un écheveau bien plus embrouillé que le travail de mille chatons dans un magasin de laine.

Maïs

Autre question : l'A.D.N. est beaucoup trop long pour les fonctions qu'on lui connaît, et la complexité de l'organisme ne paraît guère reliée à cette longueur. L'A.D.N. du maïs est cinq fois plus long que l'A.D.N. humain, et celui de la salamandre trente fois. Que fait la salamandre de tout cet A.D.N. ? On l'ignore entièrement.

Il semble cependant que sur un A.D.N. « anormalement » long certaines régions sont répétées un très grand nombre de fois. Il y a des répétitions, pratiquemment à l'identique, de multiples copies d'un même gène. Dans quelques cas, le phénomène est explicable : le gène dirige la synthèse d'une molécule qui doit être produite en très grande quantité. Avoir plusieurs copies du gène, plusieurs *matrices en* quelque sorte, doit permettre d'augmenter la production. Mais cette explication ne vaut pas dans bien des cas, où la multiplicité des copies reste actuellement incompréhensible.

L'existence des copies pose aussi un sérieux problème de communication. Copier, c'est déjà transférer de l'information entre deux régions, mais des mécanismes connus expliquent raisonnablement l'existence de copies. La question est qu'il doit exister aussi un système de surveillance contrôlant la *conformité* des copies.

On observe parfois que les copies d'un gène, toutes identiques, sont séparées par des régions appelées « espaceurs », elles aussi identiques. Quand on fait l'étude, sur l'A.D.N., d'une *espèce voisine*, on retrouve pratiquement les mêmes gènes, mais les espaceurs sont très différents – tout en restant identiques les uns aux autres. On a de bons arguments pour montrer que, au cours de l'évolution, la modification des espaceurs s'est faite après la copie des gènes et non avant. Comme les espaceurs ne peuvent pas avoir changé tous en même temps, il faut qu'un mécanisme ait en quelque sorte transporté les changements d'un espaceur à l'autre. Les chercheurs ont proposé des mécanismes possibles, mais la question reste largement ouverte.

M. A.

(1) L'A.D.N. est constitué de deux chaînes qui s'enroulent l'une autour de l'autre. C'est la double hélice. Chaque chaîne est composée de nucléotides appartenant à l'un des quatre types A, C, G, T, initiales des mots adénine, cytosine, guanine, thymine, qui sont les *noms chimiques des parties variables* des nucléotodes (les bases, en termes techniques). Les deux chaînes sont complémentaires : en face d'un A il y a un T ; en face d'un C il y a un G. D'où le décompte en paires de nucléotides.

l'environnement

peut dire de l'homme

– Un autre problème sur lequel la génétique a son mot à dire, c'est la controverse sur l'inné et l'acquis. En le disant de manière brutale : qu'y a-t-il de génétique chez l'homme ?

– Ainsi posée – la question n'a pas beaucoup de sens. Tout est génétique si l'on veut, puisque nous sommes l'expression d'un programme génétique. Mais beaucoup de gens ne comprennent pas la différence entre un programme – un livre de *recettes – et la recette* effectivement exécutée, la réalisation du programme. En fait cette réalisation résulte de ce que le programme est construit pour prendre en compte son environnement. C'est une grande « découverte » du système vivant, de ne pas s'isoler de l'environnement mais de le prendre en compte.

» La vie a essentiellement procédé de deux façons. L'une est de fabriquer un individu *très petit et versatile*, dont l'expression du patrimoine peut varier presque instantanément en fonction de l'environnement. C'est le cas des bactéries. Quand on regarde de près ce que subit un colibacille au cours de son cycle biologique normal, c'est bien pire que d'aller sur la Lune. Cela commence en présence d'oxygène, dans un milieu relativement pauvre et d'humidité très variable. Brutalement le colibacille arrive dans un estomac, donc est soumis à une acidité violente ; ensuite il rencontre un détergent puissant, les sels biliaires. Ensuite il lui faut se multiplier dans un milieu complètement dépourvu d'oxygène. Enfin le colibacille se retrouve, hors de l'intestin, au point de départ, en milieu pauvre et oxygéné. Il lui faut donc un patrimoine génétique ultra-versatile, capable de s'adapter à tous ces changements d'environnement.

» Au contraire, chez les êtres différenciés, l'idée, si l'on peut *dire est de multiplier* les peaux, de créer toutes sortes d'enveloppes pour constituer des organes, et aussi toute une série de systèmes sensoriels qui permettent de se prémunir contre les variations d'environnement en les décelant et en leur donnant une réponse convenable. Cela a conduit au système nerveux.

» Or on n'a pas la mémoire de ses parents : chaque individu acquiert progressivement toutes les informations qui lui sont nécessaires. Tout est fait pour pouvoir acquérir le plus *possible. Il paraît d'ailleurs* très clair que les capacités cérébrales d'engrangement sont gigantesques, et que le facteur limitant est la vitesse d'accès par les sens. De plus on n'acquiert vite que si on est jeune et on est *ensuite limité* par les possibilités d'apprentissage qu'on a eu dans son enfance. C'est une limitation considérable.

Le patrimoine génétique humain, c'est un programme qui permet d'engranger l'environnement. C'est le rôle du système nerveux, mais aussi d'un *autre système, qui* permet la reconnaissance du soi et du non-soi. L'idée ici est de créer une très grande variation probablement pour se protéger contre des agressions extérieures tout à fait inattendues. *Il y a le système immunitaire* proprement dit, avec les anticorps qui reconnaissent des molécules étrangères, et un système d'hiscomptabilité qui reconnaît des cellules étrangères. La variabilité de ces *systèmes est extraordinaire* ; à l'exception des vrais jumeaux, deux individus, y compris dans une même famille, ont des systèmes profondément différents. C'est pourquoi il est si difficile de réussir des greffes. Tout est fait dans les gènes pour créer ici une très grande variabilité ; pour en revenir à l'eugénique, elle n'a dans ce cas aucun sens, puisqu'il n'y a pas deux individus semblables et qu'on ne peut donc pas définir une norme.

Propos recueillis par
MAURICE ARVONNY.

(1) *Physicien américain, colauréat* du prix Nobel en 1956 pour l'invention du transistor. M. William Shockley a pris ces dernières années des positions tranchées, que beaucoup jugent racistes, sur la nécessité de préserver génétiquement une certaine élite et de pratiquer une eugénique assez proche de celle que recommandait le Larousse *du XX[e] siècle (le Monde du 29 octobre* 1983).

Le Neandertal et son chauffage solaire

Comment l'homme préhistorique a-t-il combattu les rigueurs du climat.

LES hommes de l'époque paléolithique étaient très avisés en choisissant, pour habitats, des abris sous roche ou des entrées de grottes (*ils n'habitaient pas* dans le fond des grottes). C'est ce que démontrent les études menées depuis 1974 par M. Jean-Marc Bouvier, maître-assistant à l'Institut du quaternaire (université Bordeaux-I). Même si l'on tient compte de l'absorption d'une partie de l'énergie solaire par l'atmosphère, les parois verticales reçoivent, en effet, plus de calories par centimètre carré en hiver qu'en été. L'avantage était d'autant plus appréciable que, de 2 millions d'années à 9 000 ans avant notre ère environ, les périodes glaciaires se sont succédé et ont ainsi plongé dans des climats froids des régions actuellement tempérées comme la France en général et le Périgord en particulier.

M. Bouvier a d'abord utilisé les conditions astronomiques qui étaient celles du Paléolithique récent et qui ont été calculées par M. André Berger, responsable de l'Institut d'astronomie et de géophysique Georges-Lemaitre (université catholique de Louvain, Belgique). La Terre tourne, certes, autour du Soleil. Mais pas d'une façon immuable. L'excentricité de l'orbite terrestre varie selon un cycle de *100 000 ans*. L'obliquité de l'équateur sur le plan de l'orbite terrestre (écliptique) varie au cours d'un cycle de 41 000 ans. Enfin, la précession *des équinoxes fait que la position* de la Terre sur son orbite aux équinoxes et aux solstices fait un tour complet de cette orbite en 21 000 ans en *moyenne*.

La variation *annuelle* de chacun de ces trois facteurs est minime. Mais elle est importante sur de longues périodes. En outre, les trois cycles, qui ont des durées fort *différentes*, ont des *effets* cumulatifs ou contradictoires selon les moments.

Si l'on cumule les différences de durées des semestres d'été et d'hiver des temps actuels et d'il y a 11 200 ans, on arrive à la conclusion que notre semestre d'été est plus long de presque seize jours que le *semestre d'été à cette époque*.

A notre époque, la Terre passe le plus loin du Soleil au solstice d'été : pourtant l'hémisphère nord est alors dans l'été à cause de l'inclinaison de l'équateur terrestre sur le plan de l'écliptique. *Il y a* 11 200 ans, par exemple, la situation astronomique était à l'inverse de ce qu'elle est actuellement. Lors du solstice d'été, *la Terre était au point de son orbite le plus proche du* Soleil, l'été de l'hémisphère nord coïncidait avec la portion de l'orbite terrestre la plus proche du Soleil. Comme la Terre parcourt *plus vite son orbite* lorsqu'elle est plus proche du Soleil, l'été est actuellement plus long que l'hiver, alors que c'était le contraire autrefois.

Tous comptes faits, notre semestre d'été est plus long de presque seize jours que le *semestre d'été d'il y a 11 200 ans*. En revanche, comme le Soleil était alors plus proche, l'énergie reçue à 45° de latitude nord, pendant les quelque dix-huit heures d'insolation du jour du solstice d'été était de 865 calories par centimètre carré il y a 11 200 ans ; elle n'est actuellement que de 778 calories par centimètre carré.

La connaissance des facteurs astronomiques du passé a *permis* à M. Bouvier de calculer l'insolation potentielle, aux diverse saisons, des parois verticales orientées en plein sud et situées sur le 45e parallèle de latitude nord (*qui traverse le* département de la Dordogne).

Au solstice d'hiver, le soleil *se lève au sud-est* et, étant bas sur l'horizon, sa lumière frappe la paroi verticale presque perpendiculairement tout le temps qu'il brille. Au solstice d'été au contraire, le soleil *se lève au* nord-est ; il n'éclaire donc pas les parois *orientées* au sud. A 7 h 40, il passe par l'est et sa lumière, parallèle aux parois, n'est pas efficace. A 12 heures, le soleil éclaire en plein les *parois*. Mais il est haut dans le ciel, il tombe donc très obliquement sur les parois verticales et il est toujours peu efficace.

On arrive ainsi à ce qui apparaît un paradoxe : compte tenu de son absorption par l'atmosphère, qui est plus grande en hiver lorsque l'énergie solaire arrive plus obliquement sur la surface de la Terre, l'énergie reçue par une paroi verticale orientée en plein sud, est plus grande l'hiver que l'été : de 11 heures à 12 heures, elle est de 326 calories par centimètre carré le jour du solstice d'hiver, de 294 calories par *centimètre carré* les jours des équinoxes et de 159 calories le jour du solstice d'été. La variation saisonnière du temps d'insolation potentielle ne parvient même pas à combler la différence : de 0 heure à 12 heures, l'énergie solaire reçue (toujours sur une paroi verticale) cumulée est de 3 788 calories par centimètre carré le jour du solstice d'hiver, de 4 145 calories par centimètre *carré* les jours des équinoxes, mais seulement de 1 762 calories par centimètre carré le jour du solstice d'été.

Les hommes préhistoriques ont donc souvent choisi leurs habitats de façon à compenser très efficacement les rigueurs du *climat*.

Ayant fait cette première constatation, M. Bouvier a voulu voir si *nos* lointains ancêtres, qui habitaient la vallée de la Vézère, avaient choisi judicieusement leurs abris sous roche et leurs entrées de grottes. *Il a réalisé une maquette* en relief au 1/10 000 de la région considérée, sur laquelle étaient connus cent cinquante-trois sites paléolithiques (certains de ces sites ayant été occupés *plusieurs fois* à des périodes différentes). La maquette de 2 × 2 mètres portant tous les sites a été éclairée sous l'angle convenable pour reproduire exactement l'insolation potentielle pour les deux équinoxes et les deux solstices, soit heure par heure, soit en continu, chaque « éclairement » étant observé visuellement et photographié.

Portrait-robot

Ce *travail de bénédictin* d'un genre nouveau, comparé à tout ce qui avait été écrit sur les sites, a permis de tracer un premier portrait-robot des caractères *attrayants guidant* le choix des habitats par les hommes du Paléolithique moyen (de 70 000 peut-être à 33 000 ans avant notre ère) et du Paléolithique *supérieur* (de 33 000 à 9 000 ans avant Jésus-Christ). Bien entendu, il a été tenu compte aussi bien de la topographie locale, particulière à chaque période, qui faisait que *tel abri n'existait plus* ou pas encore ou n'était pas accessible, que des variations d'altitude des cours d'eau. Bien entendu, aussi, ces caractères *attrayants sont* le résultat de tendances et non pas d'un découpage en groupes bien individualisés de choix exclusifs des sites d'habitats.

L'altitude au-dessus de la rivière est le premier facteur d'attirance. Il faut être assez haut pour être à l'abri des crues mais assez bas pour être proche de l'eau. Dans l'ensemble, les hommes de Neandertal (*Paléolithique* moyen) *préféraient* les parois bordées par des terrasses situées à une trentaine de mètres au-dessus de la rivière, alors que leurs successeurs *Homo sapiens sapiens* du Paléolithique supérieur sont peu à peu descendus plus près des cours d'eau.

Deuxième caractère attrayant : l'orientation. On a d'abord préféré les parois en plein sud et ensuite les parois *orientées vers le sud-est*, les unes et les autres étant situées au-dessus de vallées larges. Mais au Paléolithique supérieur, des sites ont aussi été choisis dans des vallons étroits. *Dans ce cas*, même des sites à l'orientation *a priori* défavorable ont été habités lorsque l'autre versant pouvait faire office de réflecteur et de coupe-vent. Les hommes de cette époque savaient-ils mieux se protéger du froid que leurs prédécesseurs, ou n'occupaient-ils ces sites qu'en été ? Nul ne peut le dire actuellement.

Enfin, le choix était guidé par la dimension des abris. Ceux-ci ne devaient pas être trop grands de façon à être *chauffables*. L'abri idéal avait *quelques dizaines* de mètres de long. Il devait aussi être assez profond pour être hors de portée de la plupart des pluies. Les vents coulis soufflant le long de la paroi, même le long du fond de l'abri, étaient efficacement coupés par des cloisons (de pierres, de branchages, de peaux ?) perpendiculaires à la paroi. On a retrouvé, d'ailleurs, des traces de murets de pierres. Tout l'avant de l'abri restait ouvert, ce qui permettait à la lumière – et à la chaleur – de parvenir à la paroi et au campement, et à la fumée de sortir.

Ces trois caractères attrayants ont permis de découvrir deux nouveaux habitats du Paléolithique supérieur. Un troisième site favorable avait été repéré, mais la pente de la roche y était telle que tous les alluvions ou éventuels dépôts archéologiques avaient glissé depuis longtemps dans le fond de la vallée. Ce troisième site n'a donc apporté ni confirmation ni infirmation de la méthode. Le repérage de nouveaux sites possibles continue, toujours dans la vallée de la Vézère, entre Montignac et Le Bugue. C'est le sujet de la thèse de troisième cycle de Mme Nathalie Mémoire.

YVONNE REBEYROL.

Mammouths tout neufs

Mammouth de la grotte de la Tour-Blanche
(relevé schématique)

LE tout petit mammouth *gravé sur la paroi calcaire* à l'air d'un jouet avec ses dix-huit centimètres de long. Il *est à une cinquantaine de centimètres* au-dessus du sol, sous un surplomb de la roche, mais la *gravure* est bien visible dès qu'on se penche suffisamment bas. Les autres mammouths de la nouvelle grotte ornée, qui a été découverte à la Tour-Blanche (Dordogne) le 16 novembre 1983 par M. Christian Carcauzon, photographe et spéléologue, sont plus grands – leur hauteur va de cinquante à cent centimètres environ, – mais ils sont beaucoup moins nets. On les repère, pour la plupart, grâce à leur ligne ventrale : celle-ci, avec les pattes avant et arrière, dessine un fer à cheval, courbe peu *naturelle* qui attire l'œil par sa régularité et son exagération. Ces mammouths ont en commun une autre particularité : aucun d'eux n'a de défenses, et leur longue toison n'est suggérée par rien.

Outre les mammouths, on devine ici le cou et la tête d'un *bouquetin, là un cheval et*, en divers endroits, les parois sont striées de simples traits profondément gravés *qui se croisent* parfois mais ne dessinent jamais les signes abstraits caractéristiques de l'art pariétal. En tout, il y a au moins une trentaine de gravures dont certaines disparaissent dans le sol.

La grotte de la Tour-Blanche n'est pas spectaculaire. Aucune grotte gravée ne peut, d'ailleurs, rivaliser avec les grottes peintes, même plus modestes que celle de Lascaux.

Pourtant cette découverte pourrait apporter de multiples *informations* sur la préhistoire de la Dordogne en particulier et de l'Europe en général. Il est *certain, en effet, que sur une* vingtaine de mètres de long, la grotte de la Tour-Blanche est *remplie* par un *sol archéologique* épais, peut-être de trois ou quatre mètres. Or il est très rare que l'art pariétal soit associé à des sols *archéologiques*. Déjà ont été trouvés en surface des fragments de crânes calcinés et des *poteries de la* Tène (la deuxième période de l'âge de fer qui est liée aux Celtes) ainsi *que des burins, des os de renne* et de cheval datant du *Paléolithique supérieur*.

M. Jean-Philippe Rigaud, directeur des Antiquités préhistoriques d'Aquitaine et du Centre *national* de *préhistoire* (ministère de la culture) de Périgueux, et M. Norbert Aujoulat, qui *dirige le département d'art pariétal* de ce même centre, espèrent faire bientôt un premier sondage. *Les fouilles méthodiques* pourraient commencer au cours de l'été prochain. Actuellement, *on ne peut donc pas dire grand-*chose de la grotte de la Tour-Blanche. On ne sait même pas à *quelle* époque *ses parois ont été* gravées, car on y décèle des particularités contradictoires.

Certains traits sont tracés *par piquetage*. Or le *tracé par* piquetage est, en général, très ancien ; il était pratiqué au *Périgordien (23 000 ou 22 000 ans* avant notre ère). Le fait que les gravures aient été faites près de *l'entrée de la grotte* est, *lui* aussi, un indicateur de grande ancienneté : avec le temps, les *décorations pariétales ont été* faites, en effet, de plus en plus loin de l'entrée des grottes. *Quant à la ligne ventrale en fer* à cheval des mammouths, on la retrouve, certes, dans la grotte *périgordienne* de *Pair-Non-Pair* (à Marcamps, Gironde), mais elle est aussi présente dans les gravures des grottes de Cougnac (à *Payrignac*, Lot) et de Chabot (à Aiguièze, Gard), qui ont été faites respectivement *pendant le Magdalénien ancien* (vers 15 000 ans avant Jésus-Christ) et un peu avant le Solutréen (*aux alentours* de 18 000 ans avant notre ère).

La découverte de la Tour-Blanche, en l'état actuel des connaissances, *intrigue* les spécialistes. Quoi qu'il en soit, elle est la quarante-troisième grotte ornée paléolithique du *département de la Dordogne et la cent* trente-troisième à être répertoriée en France. Notre pays est, en effet, *le plus riche* en art pariétal historique. On connaît une quarantaine de grottes ornées en Espagne, quelques-unes en Italie du Sud, *une ou deux dans* l'Oural, et on en aurait découvert récemment en Afrique du Sud.

Y. R.

Océanie, effroi de l'Europe

« Une face abominablement sculptée, une bouche grimaçante surmontée d'une chevelure ébouriffante ».

DECOUVERTS au dix-huitième siècle par les grands navigateurs européens, les Océaniens et leurs masques déconcertèrent les hommes *blancs*. Les *relations* anciennes nous font souvent sourire par leurs descriptions et leurs interprétations, mais elles sont de fidèles témoignages des *états successifs* de la pensée européenne.

L'exposition, organisée conjointement par le Musée de la marine, le Musée de l'homme (*Muséum national* d'histoire naturelle) et le Musée national des arts africains et océaniens, montre ce dualisme : les masques tels qu'ils sont et les masques *tels* qu'on les a vus.

Deux cents objets environ sont exposés, masques et aussi éléments d'architecture, photographies, instruments anciens de navigation. Les matières *utilisées* pour faire les *masques* sont innombrables : écorce battue en Nouvelle-Bretagne ; bois léger ajouré, fibres végétales, tissu... européen en Nouvelle-Irlande ; fibres, plumes, cheveux en Nouvelle-Calédonie ; vannerie et coquillages en Nouvelle-Guinée ; racine de fougère, plumes, fibres végétales, feuilles de cocotier ou de bananier à Vanuatu (ex-Nouvelles-Hébrides).

Certains masques sont gigantesques : ils décoraient les maisons. D'autres sont finement gravés et peints ou ornés *d'un* superbe *cimier* de plumes, de fibres ou de vannerie. Les uns sont faits pour cacher la figure, d'autres pour être portés au-dessus de la tête. Il y a des masques *zoomorphes* ; il y en a d'anthropomorphes. Les uns ont une expression sereine, d'autres sont plutôt effrayants et beaucoup exagèrent telles caractéristiques de l'animal ou de l'homme *qui* a *servi* de modèle.

Les réactions du monde occidental à ces masques ont beaucoup varié au fil des années. Elles ont été d'abord et pendant longtemps nettement moqueuses et péjoratives. Si on utilise les termes employés dans les textes écrits entre 1847 et 1930, on arrive à un pastiche du style : *« Une face abominablement sculptée, un énorme nez, de grosses joues, une bouche grimaçante, le tout surmonté d'une chevelure ébouriffante. [...] Les guerriers, barbouillés de noir, d'huile et de suie..., sont affublés des travestissements les plus ridicules et trépignent en cadence au rythme guttural, sauvage et lugubre d'une mélopée barbare. »*

Tout change à partir de 1930. On cherche à décrire avec précision et objectivité, tout en tenant compte de facteurs esthétiques. Le pastiche écrit avec les termes utilisés entre 1930 et 1963 est tout différent : *« Le magnifique masque de Nouvelle-Calédonie, à la sculpture bien balancée, au modèle puissant, est un masque caricatural. Les arcades sourcilières, saillantes et accentuées, abritent avec bonheur le globe ovale des yeux expressifs et pédonculés. Le modèle puissant du visage est mis en valeur surtout par le nez volumineux, crochu, qui est individualisé, et présente un développement inattendu... La large bouche aux lèvres saillantes montre une belle mâchoire aux dents régulières qui donnent au beau masque une expression hilare... »*

Les masques, d'ailleurs, ne sont pas une exclusivité des Océaniens. Ils ont été et sont encore utilisés en Europe. Des artistes occidentaux, parmi les plus grands, en ont créé. Le public de tout âge peut venir au Musée de la marine, les mercredis, samedis et dimanches de 16 h à 18 h, et donner libre cours à son imagination en créant ses propres masques ou maquillages (1). Après tout, le maquillage est-il autre chose qu'un masque ?

Y. R.



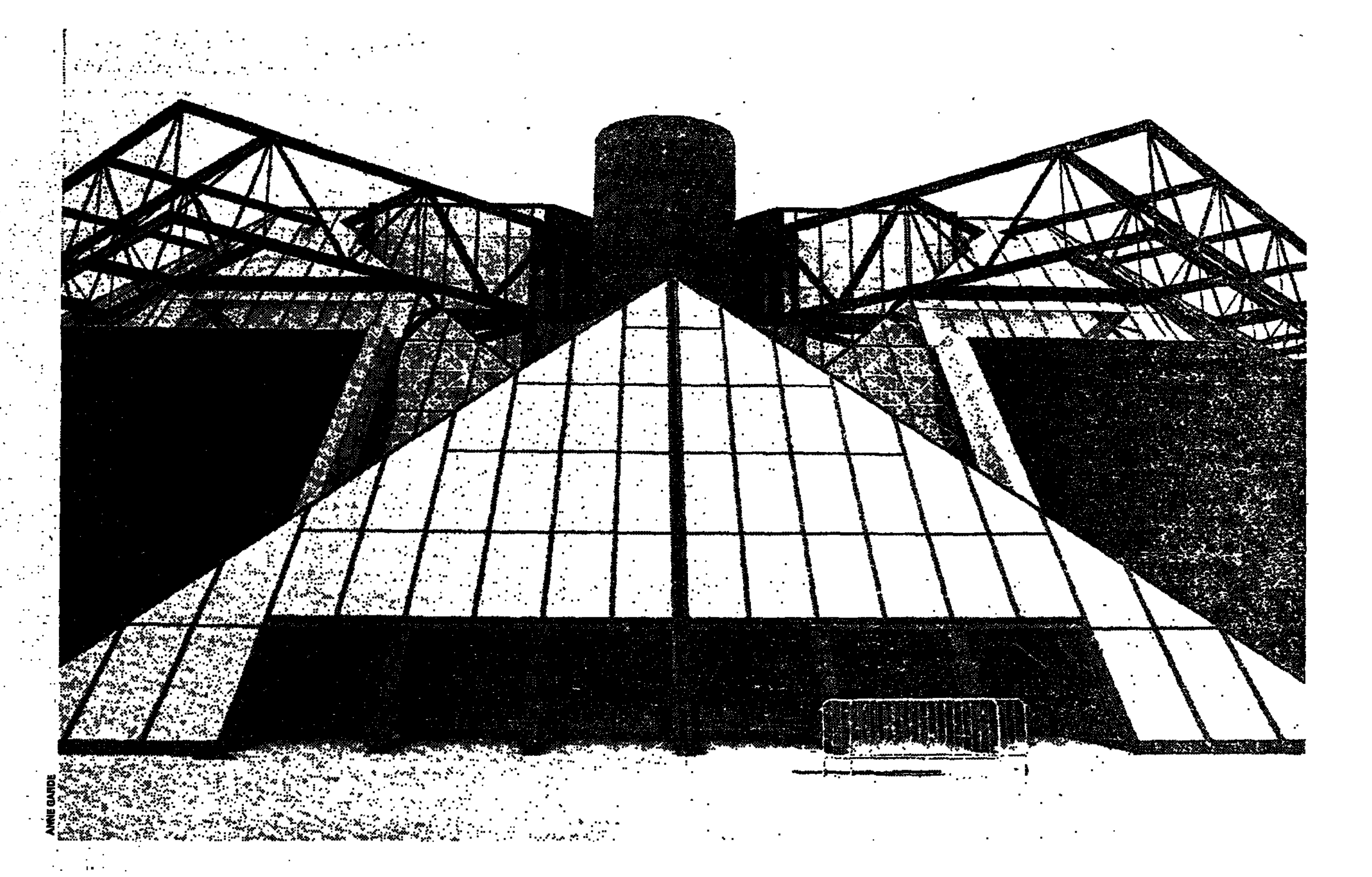
COLLECTION MUSÉE DE L'HOMME

Masque en bois peint de la vallée du Sepik en Nouvelle-Guinée.

★ Musée de la marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e, jusqu'au 27 février. Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jours fériés. Entrée (musée et exposition) : 11 F (5 F pour les groupes).

(1) Dans *le Monde* du 5 janvier, Nathalie Mont-Servan a évoqué ces séances.

Bercy *un music-hall pour les sports*


ANNE GARDE

Géométrie à la loyale

Une architecture taillée tout en force par des « pros » aux idées claires.

FRANC et massif. Une architecture musclée, baraquée, qui roule des mécaniques. Le nouveau Palais des sports de Bercy est un monument. Par le poids, les chiffres, et les volumes.

En bord de Seine, dans cet orient oublié de la ville où le minaret de la gare de Lyon est le seul fanal, la pyramide verte *et son couvercle se posent et* s'imposent. Planté carrément au bout du domaine des pinardiers, délogés, regroupés vers l'est, il inaugure la métamorphose d'un quartier jusqu'ici en jachère, livré aux amateurs de pittoresque noir. Des grilles isolaient ce village industrieux aux maisons *provincialement* dodues dans une atmosphère d'avant-guerre.

Jacques Chirac, élu maire de Paris, voulait offrir un lieu-souvenir à son public, celui qui aime le sport-spectacle et qui l'aime lui, son punch et ses grandes enjambées. Il « réquisitionna » — sans conflit ni contentieux — 8 hectares de cette propriété de *la ville*, promise par divers plans au bourrage final. A côté de ce qui fut annoncé comme un nouveau Vel-d'Hiv (le fantôme du pont de Bir-Hakeim se réincarnant à l'opposé de la Ville près de l'autre pont double), on aménagera 12 hectares de parc (les platanes *centenaires sont déjà* là ; autour on rénovera l'habitat. Depuis un autre chantier a été tracé en pointillé : la barre géante du ministère des finances qui s'installera juste en face du centre omnisports.

De la consultation d'architectes organisée en 1979, parmi les caciques de la profession, on conservera peu de regrets. Les plus « jeunes », *Michel* Andrault et Pierre Parat, la cinquantaine réaliste et expérimentée, l'emportent avec un projet raisonnable, qui paraîtra politiquement malin car il se drape de verdure.

C'est pourtant l'aspect le moins sympathique, aux yeux des puristes, d'une démarche fondée sur la franchise, la vérité de la construction et une certaine économie de moyens. La suite des événements va accentuer le caractère factice des talus puisque leur volume a *presque partout été utilisé à* l'intérieur du bâtiment pour des équipements supplémentaires et que la terre est retenue dans une succession de bacs, à la surface des pentes à 45 degrés.

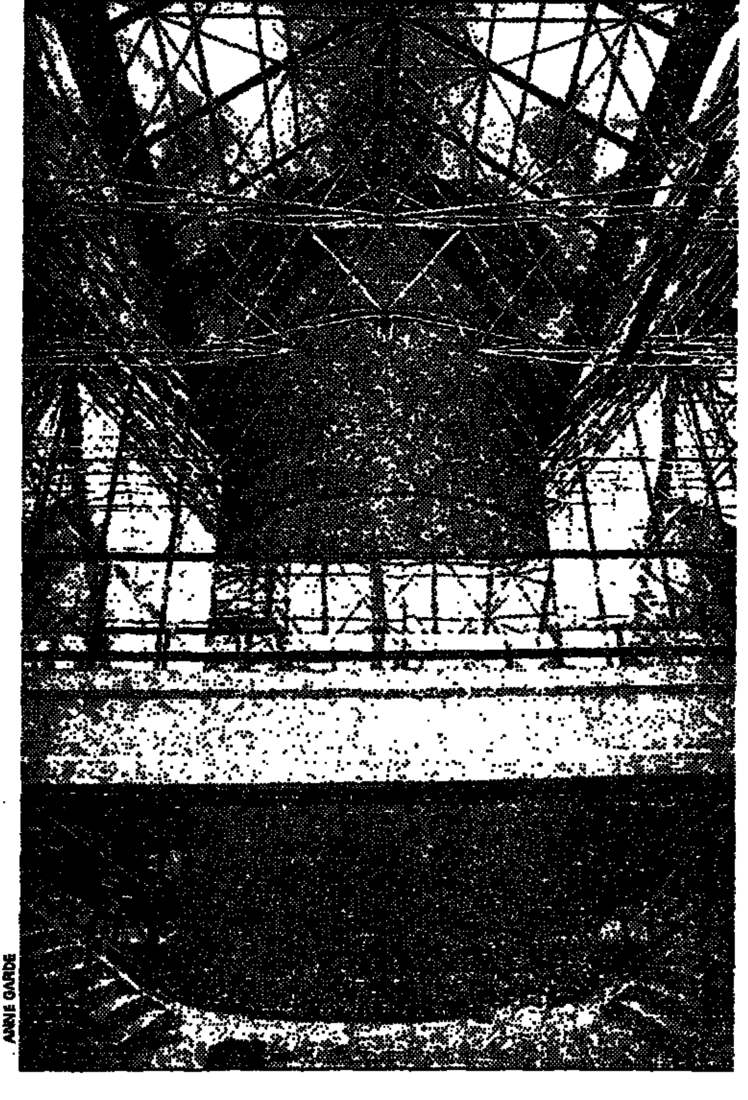
Ces puissants flancs obliques devaient aussi atténuer la hauteur de l'édifice. En fait, ils n'allègent guère une masse devenue *plus large, plus étalée et* qui n'en finit pas, côté parvis, de prolonger des biais aux alentours. Les photographes en savent quelque chose...

L'étrangeté de la matière — de l'herbe, comme une moquette collée au mur — laisse perplexe et sonne faux. Mais beaucoup adorent la surprise de ce masque vert.

Pour l'essentiel, les architectes ont joué la simplicité et *l'efficacité*. Ce sont des « pros ». Une des rares agences qui ne faisaient pas honte à la production française dans les années 70 et qui ont donné des logements, des immeubles de bureaux qui auraient pu être, ailleurs, la qualité moyenne de l'architecture courante.

Pragmatiques, ouvertement soucieux de tenir compte de la réalité économique, Andrault et Parat ont été fidèles à une méthode, à un sérieux hors des modes. La tour Totem sur le Front de Seine (1979) répondait à celle de la faculté des lettres de Tolbiac (1971), avec des *volumes vitrés* accrochés sur une forte structure en béton cannelé, marque de fabrique de l'agence, qui construira en province, sur le même principe, de nombreux sièges du Crédit agricole.

Dissociation appuyée des volumes, mise en contraste des matériaux — le verre, le fer et la brique, ou le béton, — manipulation du rond et du carré, des cylindres et des cubes. Avant de devenir un peu maniaque, cette tactique architecturale avait fait merveille, dès 1968, *pour le siège de l'agence* Havas à Neuilly, où la surface limitée du terrain avait obligé à un découpage plus subtil, tourné vers l'intérieur. Michel Andrault et Pierre Parat — dont les silhouettes si différentes, le petit brun à moustaches, motard et photographe, sculpteur à ses heures, le grand au crâne rasé, à la voix de stentor, peintre et pas sportif pour deux sous, forment depuis l'École des beaux-arts, un des *couples pittoresques de la profession*, n'ont pas changé de méthode pour Bercy. Avec leur associé Aydin Guvan, ils ont fait « sérieux ».


ANNE GARDE

Travail de « pros » armés d'idées claires et de quelques astuces. La structure est géométriquement simple : quatre colonnes (30 mètres de haut, 6 mètres de diamètre), plantées au carré, supportent les 2 000 *tonnes d'acier de la toi*ture, plate mais épaisse, qui contient des machineries complexes pour l'éclairage, la sonorisation, des passerelles mobiles et quatre chariots élévateurs pour déplacer des rangs de sièges (neuf mille escamotables, sur dix-sept mille au total), une véritable usine suspendue. L'astuce, c'est d'avoir *installé la grande* longueur de l'arène dans la diagonale du carré et de s'offrir ainsi 120 mètres de liberté, alors que les poutres portent sur les côtés (80 mètres d'un poteau à l'autre).

Sur ce chantier, où travaillaient à un moment jusqu'à mille deux cents ouviers — sans accident mortel — et en permanence trois cents ingénieurs et techniciens, dont les trente architectes, c'est la mécanisation et la mise au point des sys*tèmes de transformation* de la salle qui ont demandé le plus de travail et réservé le plus de surprises.

La déjà *fameuse* piste du vélodrome a été réglée au millimètre. On avait dû tailler dans l'ellipse en doucier, un bois africain qui ne bouge pas, quatre portes pour permettre d'autres aménagements de la salle. *Le réglage de la fermeture* de ces trappes a été toute une affaire et quatre champions ont dit, il y a quelques jours, leur satisfaction.

Efforts consacrés à la méca*nique, économie de moyens* et de symboles pour le bâtiment. L'effet spatial le plus saisissant est celui produit par l'arène elle-même, rouge de pied en cape, des fauteuils aux céramiques.

Si la joie du spectacle ne déchaînait pas l'enthousiasme, tout ce rouge suffirait à faire lever des clameurs. Où iront-elles se perdre ? Sans ciel, ni voûte, sans lumière du jour (une bordure vitrée peut la *laisser entrer, mais elle risque* de contrarier l'éclairage artificiel), les hourras iront buter dans le labyrinthe de métal du plafond.

Les espaces de dégagement, les couloirs, les escaliers, sont prévus pour la multitude (qui peut être complètement évacuée, assure-t-on, en douze minutes) et traités à la façon du métro, ce lieu de multitude : carrelages inattaquables, matériaux résistants. Le rouge vif et le bleu, couleurs de Paris, règnent à l'intérieur de la salle ; le bleu et le vert quand on s'approche de la sortie. Dans les *larges couloirs, une série de* fines arcades lumineuses forment une voûte simple et très élégante sous un plafond qui montre sans vergogne les tripailles de la technique, comme il est d'usage aujourd'hui.

Dehors, une terrasse court au tiers de la hauteur du bâti*ment et relie les huit entrées* possibles. De loin, l'ensemble paraît assez horizontal, ce que les architectes ont voulu pour respecter le site de la Seine.

De plus près, les volumes vitrés, les marquises géantes de la charpente et les colonnes de béton cannelé, se bousculent et *créent des lignes de fuite.*

On aimerait retrouver plus nettement les quatre colonnes, solides et puissantes, qui épaulent le bâtiment, lui donnent du coffre. On en voit deux à l'intérieur, très clairement, même si des arrangements de dernière minute en altèrent la majesté. *On en voit deux à l'extérieur*, un peu engoncées dans les verrières. Mais c'est aussi la dernière fois que le bâtiment se montre nu, sans les foules qui lui donneront vie.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Bercy *le palais omnisports ouvre le 3 février avec les « Six-Jours », la fête cycliste*

Le cirque du césar-maire

Une très étonnante machinerie. Eloge du sport, mais pas seulement

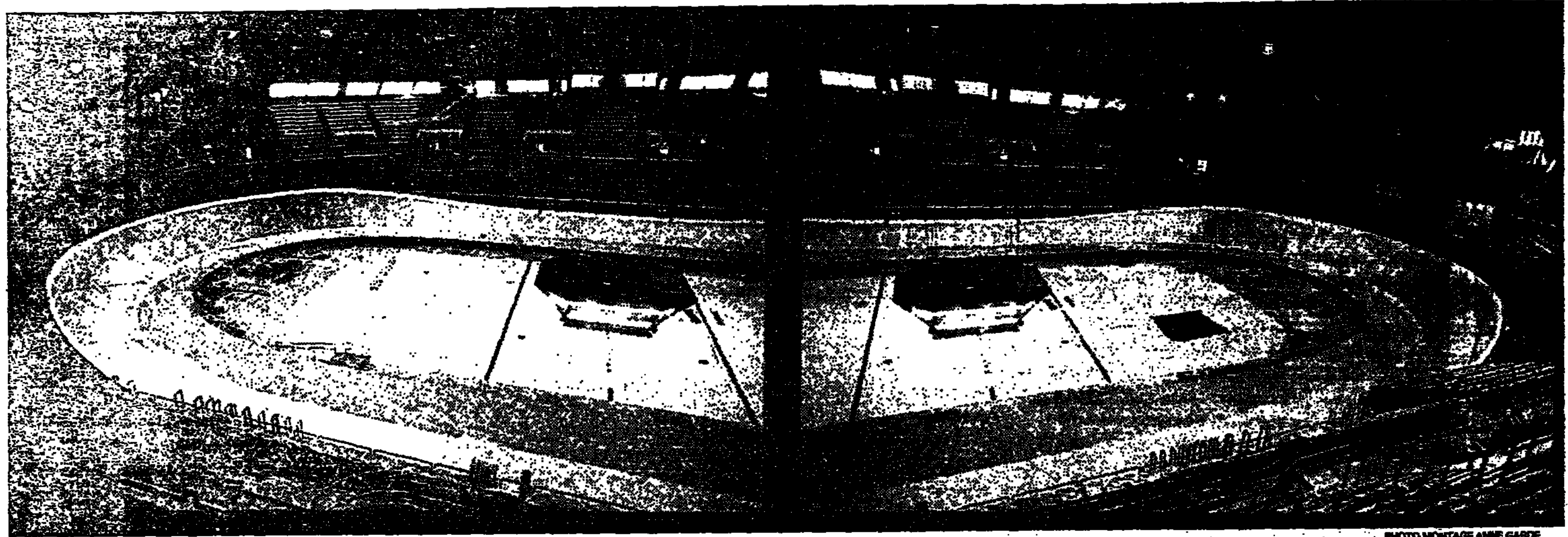


PHOTO MONTAGE ANNE GARDE

« On a construit ici pour 800 millions de francs la plus grande salle de spectacle de Paris ».

LORSQUE Jacques Chirac, le 3 février prochain à 20 h 30, tranchera le ruban tricolore libérant la piste de bois du Palais des sports de Bercy, il ne donnera pas seulement le départ des nouveaux Six Jours cyclistes. Il déclenchera le mécanisme d'une énorme machinerie qui, de février à juillet, va tourner pratiquement nuit et jour. Machinerie, car Bercy n'a pas grand-chose à voir avec une simple arène de béton comme le Parc des Princes. On a construit ici pour 800 millions de francs, la plus grande salle de spectacle de Paris. D'un soir à l'autre, le palais à géométrie variable – de 3500 à 17000 places – braquera tour à tour ses projeteurs sur les concurrents d'un concours hippique ou sur les choristes de l'orchestre de France.

Tout a changé depuis le vieux Vel'd'Hiv' d'il y a un quart de siècle : les exigences du public gâté par la télévision, le moral des sportifs, les possibilités de la technique, les impératifs du compte d'exploitation. Plus question de faire tourner des pistards comme des écureuils en cage pendant 144 heures. C'est éreintant, dispendieux et finalement rasoir. Les Six Jours modèle 1984 seront donc un show en six tableaux. Devant les huit mille spectateurs perchés sur les gradins et les mille deux cents privilégiés qui, à raison de 400 à 500 F par tête de pipe, se sont arrachés les tables de restaurant plantées au centre de l'anneau, les coureurs pédaleront de 20 heures à 2 heures du matin. Puis, ils remiseront leur bécane pour aller dormir. Ils ne remonteront en selle que le lendemain à 20 heures pour une étape de six heures, et ainsi de suite durant six soirs. Les Six Nuits dureront en réalité trente-six heures.

Avec ses lourdes allures de bastion engazonné, Bercy est en réalité une structure entièrement évidée. Autour de l'arène centrale, on a caché sous les gradins quatre salles d'entraînement, des bureaux, trois cent soixante places de vestiaires et même seize loges de star équipées de sauna et de bains à bulles dernier cri.

Au-dessous de la piste et reliés à elle par de puissants monte-charges, règnent trois étages de sous-sol, caverne d'Ali Baba où sont rangés les décors. Autrement dit, les gradins amovibles, les pièces détachées de la piste d'athlétisme, les pelouses artificielles, les podiums, les gigantesques rideaux de velours qui scinderont la salle, les accessoires et tapis spéciaux que chaque discipline sportive exige.

Dans les cintres – un plafond d'acier de 3 000 tonnes – sont cachées quarante-sept nacelles mobiles qui, en quelques secondes, descendent du ciel à la demande, harnachées de projecteurs, de haut-parleurs, de caméras et de dispositifs pour effets spéciaux... Le spectacle terminé, des ponts roulants circulant sur une voie ferrée suspendue longue de 1 200 mètres, équipée d'aiguillages et de cabines de manœuvre, permettent de soulever tout ce qui encombre l'arène et de la transformer en quelques heures pour le programme suivant.

Cette machinerie, coûteuse d'entretien, entièrement mécanisée et manœuvrée par quelques dizaines de techniciens presse-bouton, impose un nouveau style aux manifestations sportives : aller vite, changer souvent, frapper fort. Sur les pelouses en plastique, on jouera au football à sept par séquences de vingt minutes. Un tournoi de rugby des Cinq Nations se déroulera en deux soirées avec des équipes réduites de moitié et des joueurs bardés de coussinets à la mode américaine.

En mars, il faudra qu'en moins de trois jours, trois cents camions-bennes amènent de Créteil 3 500 tonnes de terre pour aménager le circuit d'un super moto-cross. Coût : un demi-million de francs. Un spécialiste, venu de Belgique, disposera les buttes de manière que les concurrents les plus téméraires puissent sauter d'une bosse à l'autre par-dessus leurs adversaires. Une épreuve à deux dimensions.

Andy Dickson, cinquante-huit ans, le directeur des sports de Bercy, rêve déjà d'organiser des compétitions de moto sur cendrée, de stock-cars et de mini-voitures de course. Tout cela fait fureur aux Etats-Unis.

Pour le match de boxe, Acaries-Sibson, la télé américaine a promis 300 000 dollars... à condition que la soirée commence à 23 h 30. Basket, hockey, judo, hand-ball, il faudra force projecteurs et super-vedettes pour déplacer les foules. Pour le tennis, les « masters » feront l'affaire mais pour l'athlétisme ? La piste – cent éléments de 50 kilos mis bout à bout – est si mal disposée qu'on ne pourra la laisser à demeure. Pour la remonter des caves et la disposer on va fabriquer un véhicule spécial, mais il en coûtera 300 000 F par séance. De quoi décourager le plus audacieux des organisateurs. Jacques Chirac a pris le coup de sang : *« On n'a pas construit un tel équipement pour qu'il moisisse dans les sous-sols. »* Et il a laissé entendre qu'il paierait la différence.

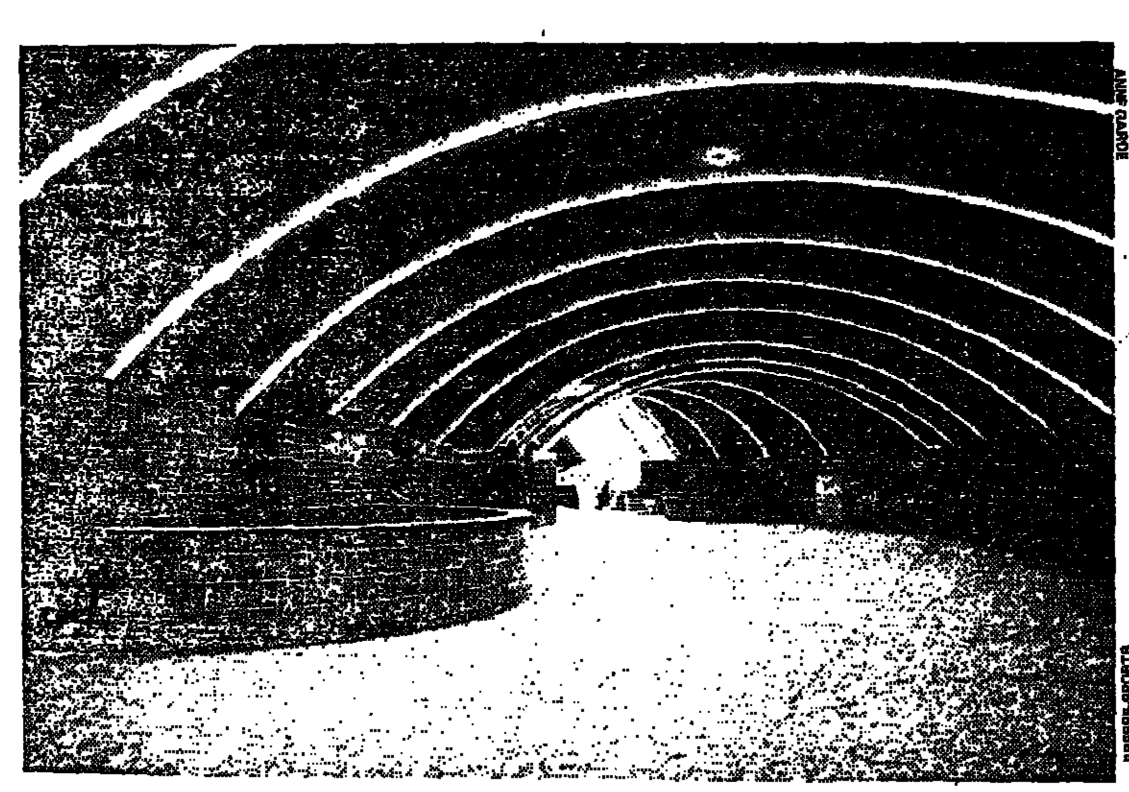
Sports miniaturisés, sports spectacles certes, mais aussi et surtout spectacles tout court. Ainsi, on verra dans l'arène de Bercy les quatre cent cinquante instrumentistes et choristes de l'Orchestre de France dirigés par Laureen Maazel qui, le 17 février, s'expliqueront avec l'acoustique pour interpréter le *Requiem* de Berlioz.

On espère en tout cas que le public ne boudera pas le grand show de la saison lyrique, *Aida* de Verdi, avec sept cents artistes et figurants sur la scène. Mais ce ne sera encore rien comparé aux « Nuits de l'armée », en juin, avec le célèbre et britannique Military Tatoue, les fusiliers-jongleurs U.S., la prise de la falaise du Hoc en carton-pâte et nos « petits-gars » qui, cette fois, ne veulent plus se produire sans être payés, comme des artistes.

Le 6 juillet au soir, Andy Dickson et ses boys mettront Bercy en cale sèche pour cinq semaines. On réparera les voies d'eau et on fera les comptes : si tout s'est bien passé, il y aura eu, sur 150 jours, 65 journées de changement de décor, 45 jours de spectacle et 37 jours de sport.

Le contrat des organisateurs, Jacques Goddet et Robert Thominet, qui se sont engagés envers la Ville à monter chaque année 200 séances dont 130 *« à caractère sportif »* et 70 *« à caractère non sportif »*, sera difficile à respecter. Il faut bien que Bercy rapporte. Si le compte d'exploitation de la machine est négatif, MM. Goddet et Thominet ont promis qu'ils couvriraient 66 % du déficit pendant trois ans. Les contribuables de la capitale devront tout de même en éponger 32 %. Le cirque du césar-maire coûtera cher mais les Parisiens en auront pour leurs bravos.

MARC AMBROISE-RENDU.



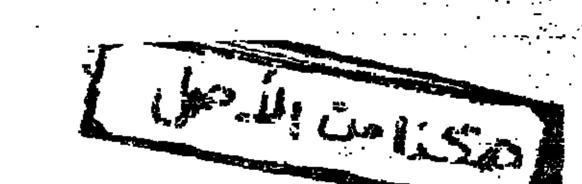
ANNE GARDE

« Les espaces de dégagement sont prévus pour la multitude ».



PRESSE-SPORTS

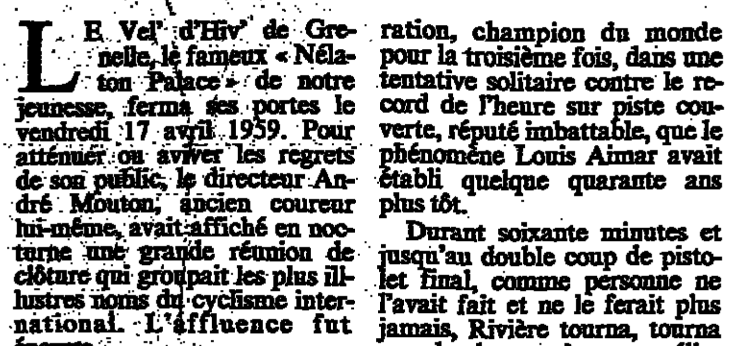
« Une piste taillée dans du bois africain ».



attendue depuis vingt-cinq ans par les Parisiens.

L'adieu au "Nélaton Palace"

17 avril 1959 : la dernière soirée du Vel' d'Hiv' de Grenelle. Chaude ambiance !



LE Vel' d'Hiv' de Grenelle, le fameux « Nélaton Palace » de notre jeunesse, ferma ses portes le vendredi 17 avril 1959. Pour atténuer ou aviver les regrets de son public, le directeur André Mouton, ancien coureur lui-même, avait affiché en nocturne une grande réunion de clôture qui groupait les plus illustres noms du cyclisme international. L'affluence fut énorme.

Dès 18 heures ce jour-là, le métro Bir-Hakeim déversa sur les trottoirs ses théories d'amoureux de la « petite reine », échappés des ateliers ou des bureaux, auxquels le théâtre de Grenelle n'avait cessé depuis 1910 d'apporter une détente roborative. A 20 heures, cette foule se retrouvait rue Nélaton (1) pour se baigner dans la rumeur océane où le ronflement des boyaux sur l'érable et le grelottement de la cloche à l'issue de l'avant-dernier tour allaient être orchestrés, pour une fois ultime, par le haut-parleur de Berretrot et les trilles de l'accordéon.

La soirée commença par un match à deux entre sprinters. A coup de pistolet, chacun revécut ses émotions familières : le surplace, roue avant en travers, puis le commandement cédé le long des balustrades, l'écart félin du leader vers le haut de la falaise où son cycle miroitait comme un éclair de magnésium, encore un faux train dans la ligne opposée, à nouveau une escalade sous le nez des populaires, et, soudain, la plongée à toutes pédales de l'homme de tête pour un emballage forcené en 14 sec. 4/5e aux 250 mètres.

A ce jeu du chat avec la souris, ce fut le gros matou Michel Rousseau, champion du monde de vitesse, qui fut étouffé en trois manches par le maillot tricolore du super léger Roger Gaignard. Puis, les colosses des Six Jours, millionnaires du « Train bleu », — le Belge Rik Van Stenbergen avait décrit des ronds, le dos voussé, à la limite de l'apoplexie — derrière leurs dernys. Et nous les entendions apostropher leurs entraîneurs.

Fausto Coppi et Louison Bobet, gloires du cyclisme sur route, avaient ensuite disputé un omnium : mais, à l'applaudimètre, la cote bénéficiait au pur-sang dont le style coulé enchantait ceux qui considéraient que les routiers au vélodrome pédalaient « carré ». Enfin, il y eut l'attraction majeure : Roger Rivière, le plus grand rouleur et poursuiteur de sa génération, champion du monde pour la troisième fois, dans une tentative solitaire contre le record de l'heure sur piste couverte, réputé imbattable, que le phénomène Louis Aimar avait établi quelque quarante ans plus tôt.

Durant soixante minutes et jusqu'au double coup de pistolet final, comme personne ne l'avait fait et ne le ferait plus jamais, Rivière tourna, tourna sous les lampes à arc, améliorant sans fléchir son avantage. Nous le voyions venir vers nous, sortant du plat de la cuvette, les bras légèrement écartés, se gardant de perdre un millimètre de corde. Rivière alla ainsi jusqu'au bout, seul et comme nu devant des tribunes tour à tour silencieuses et hurlantes, dans une tabagie à couper au couteau, pour finalement battre le record en réalisant 45 kilomètres 732 dans l'heure. Performance ; soirée inoubliable...

Des très riches heures du Vel'd'Hiv' d'après guerre, bien plus encore que les combats de boxe ou les Nuits de l'Armée, c'est le cyclisme sur piste qui aura trusté la faveur populaire. Domiciliés dans leurs cabines du quartier des coureurs, roulant sur l'anneau désert à longueur de semaine, ayant tous disputé la « médaille » en leur jeune temps, les pistards ne vivaient que pour la réunion du dimanche.

Couvés par le regard des jolies femmes, ils s'en venaient sur la ligne de départ, moulés dans des maillots de soie qui avantageaient leur musculature, donnant bientôt le meilleur d'eux-mêmes pour les titis qui, entre deux lazzi, criaient leurs prénoms. Jusqu'au moment assourdissant où les coureurs de demi-fond se mettaient à tricoter à perdre haleine derrière le rouleau de leurs *pacemakers*, ces hommes de cuir casqués d'oreillettes en forme de boîtes téléphoniques, tout droits à l'arrière de leurs longues pétoires qui les faisaient s'affronter dans des coude à coude affolants.

Bercy renaissant des cendres de Grenelle après un quart de siècle, le cyclisme hivernal va reprendre ses droits. Les champions de la route, seules vedettes populaires aujourd'hui, sont les premières affiches. Reste à trouver de nouveaux « rois du plancher », mieux, des personnages.

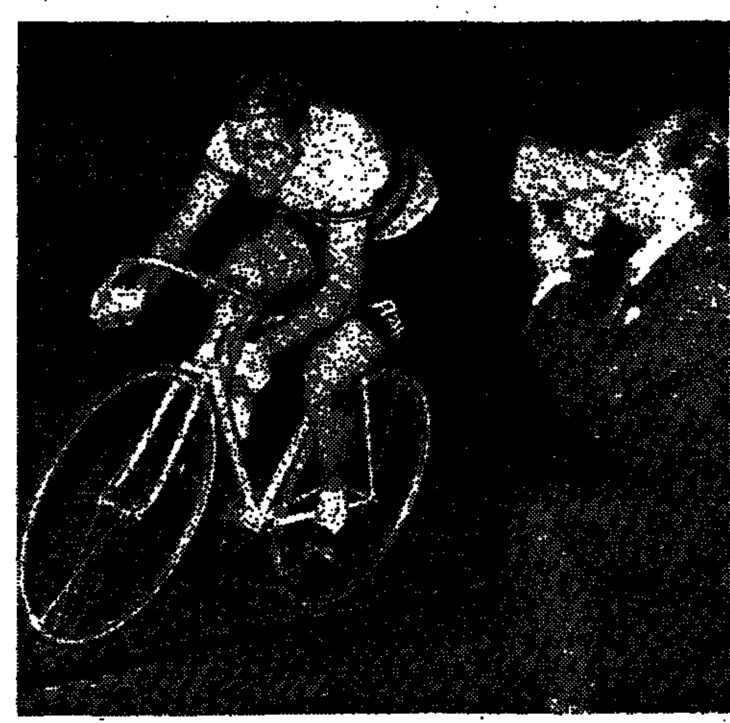
OLIVIER MERLIN.

(1) Auguste Nélaton (1807-1873), chirurgien de Garibaldi et de Napoléon III.



ROGER VIOLLET

Les six jours de Paris vers 1930

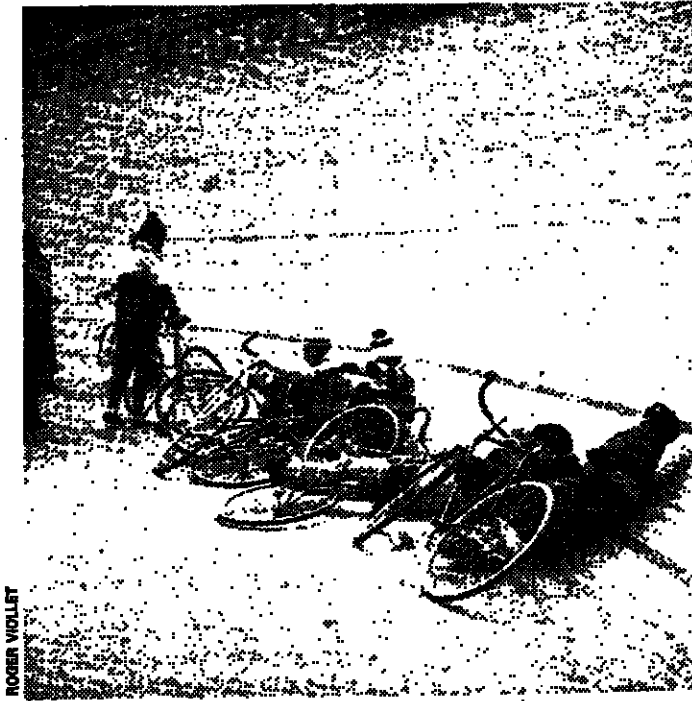


Roger Rivière (1959)



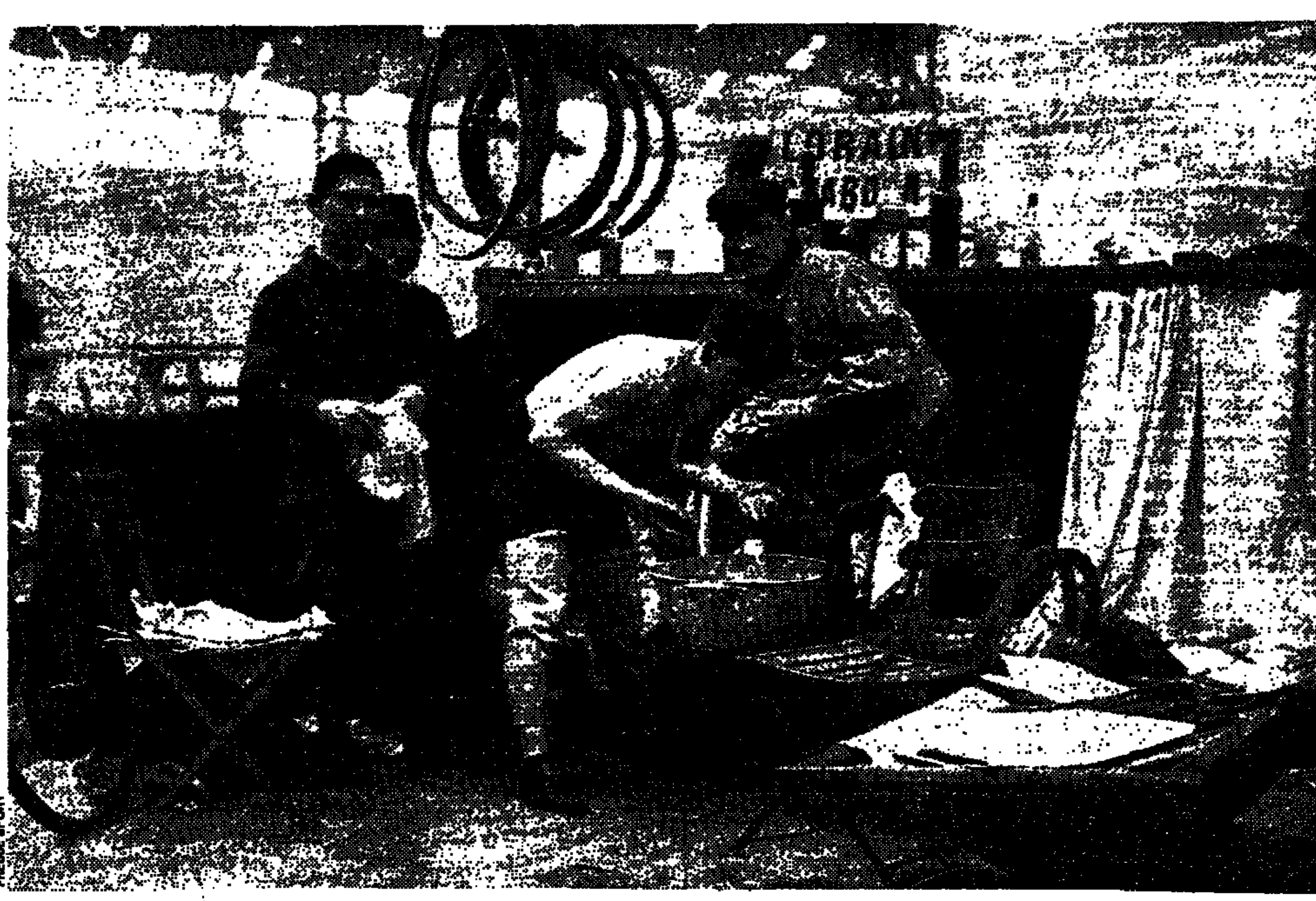
PRESSE SPORT

Le coureur Beyl reçoit son courrier (1926)



ROGER VIOLLET

Une chute (1949)



PRESSE SPORT

Lorain fait sa toilette pendant une pause (1921)

Triste fin pour le beau Danube vert

En Autriche, la seule « forêt inondée » d'Europe est menacée de mort. Que faire ?



De son promontoire, Hainburg domine le Danube et sa forêt « amazonienne ».

BONHEUR du naturaliste : on y découvre, grâce à une symbiose exceptionnelle, plus de trente espèces de poissons et leur compagne la loutre – une rareté aujourd'hui, – quarante-cinq variétés d'arbres sur les soixante répertoriées en Europe, des oiseaux par milliers, dont la cigogne noire et le grand cormoran.

Hormis ce lieu de basse Autriche et quelques minuscules reliques, il n'existe plus d'exemple de forêt inondée en Europe. « *C'est un endroit absolument unique au monde* », affirme le professeur Gustav Wendelberger, éminent botaniste de l'université de Vienne, qui n'hésite pas à chausser ses lourds croquenots de montagnard tyrolien pour faire visiter « son » Amazonie... couverte de neige.

Cette perle danubienne est menacée de mort. Ces « *quelques arpents de marais, pleins de moustiques et de serpents* », comme disent les béotiens viennois, et même, il faut l'avouer, les paysans du Danube qui labourent en lisière de l'*Au*, sont en principe voués à disparaître.

La puissante DoKW – abréviation pour *Donaukraftwerk*, la société chargée de construire des centrales hydro-électriques sur le Danube – envisage en effet de bâtir là, à Hainburg, son dixième barrage. C'est inscrit dans le programme, que cela plaise ou non aux riverains. La DoKW s'estime investie d'une double mission : construire des centrales pour produire de l'électricité, et aménager du même coup le cours du Danube pour permettre la navigation en toutes saisons (le fleuve n'est navigable que deux cents jours par an pour les barges de 500 tonnes).

Le patriarche d'Altenberg

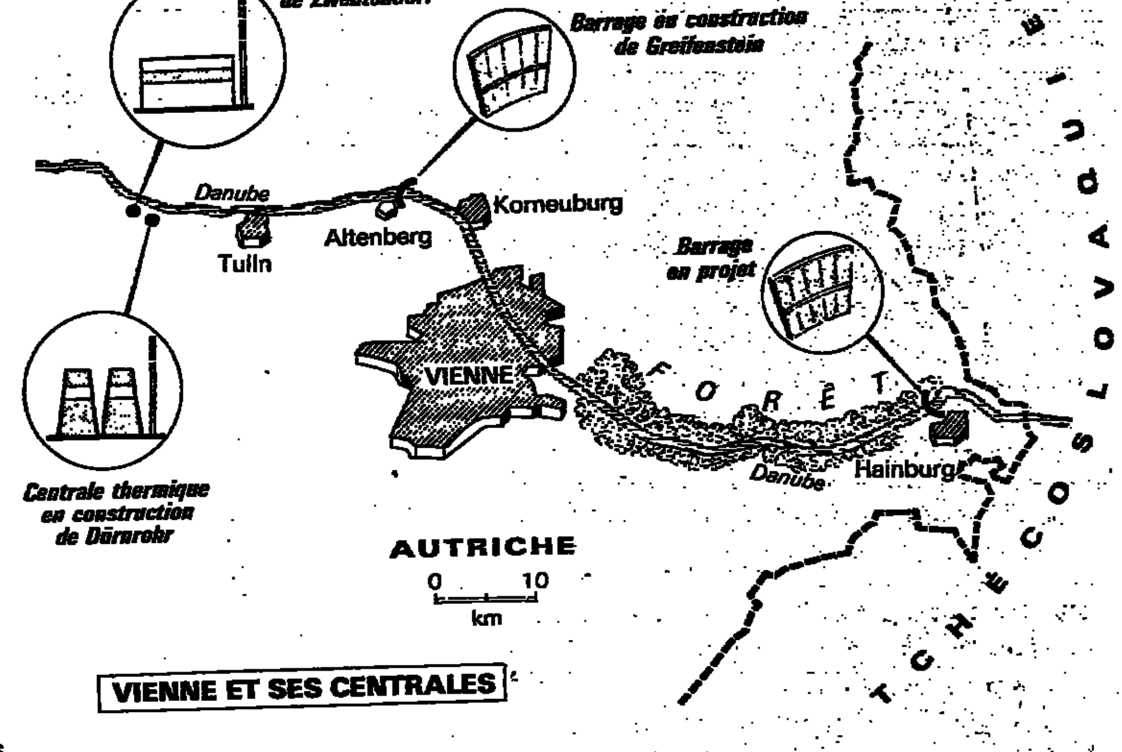
« *Criminel* », répliquent les écologistes, appuyés par les universitaires viennois et quelques – rares – élus locaux. L'argument de la navigation, ils l'écartent avec mépris. « *Ce sont les Bavarois de Strauss qui poussent à la liaison Rhin-Main-Danube, au risque d'endommager irréparablement des sites fragiles*, disent-ils. *Et les pays de l'Est poussent à la roue pour nous inonder de leur camelote bon marché. Non merci, nous refusons ce métier d'entremetteur.* »

Quant à l'électricité, ils font remarquer que l'Autriche, dont la population stagne, et a même tendance à diminuer, n'a nul besoin de production supplémentaire. « *Nous consommons déjà deux fois plus que la moyenne mondiale*, observe Peter Weish, professeur de biologie à l'université de Vienne, *nous n'avons plus besoin de grandes unités de production qui gaspillent l'énergie.* »

Ils sont donc bien décidés à ce que le barrage de Greifenstein, actuellement en chantier à une trentaine de kilomètres en amont de Vienne, soit le dernier construit sur le Danube. « *Regardez ce massacre*, observe avec une rage froide le professeur Wendelberger, du haut d'un *burg* qui domine la vallée. *Encore s'ils bétonnaient dans le lit du fleuve, mais non : ils construisent le barrage sur la berge, en pleine forêt, parce que c'est plus facile !* »

Ce barrage en construction s'étale presque sous les fenêtres de Konrad Lorenz, le patriarche de l'Autriche – il vient de fêter ses quatre-vingts ans, au prix d'un sérieux malaise cardiaque. « *Les forêts alluviales du Danube sont ma patrie* », dit-il en français à ses visiteurs, lorsque ses quatre chiens se sont tus. « *La société marchande nous mène à la catastrophe !* » De la maison construite par son père l'année de sa naissance (1903) à Altenberg, il pourrait contempler le Danube. Mais il n'en a plus le cœur, avec ce béton dévorant.

Il se réfugie donc dans son aquarium marin pour étudier l'influence des couleurs sur l'agressivité des poissons coralliens. Et il se prend à regretter, parfois, de ne pas avoir lutté contre l'implantation de la centrale. « *Je pensais qu'il fallait se limiter à un combat principal. Or, pour moi, à ce moment-là, c'était contre le nucléaire.* »



VIENNE ET SES CENTRALES

Vive Zwentendorf !

Le nucléaire ! Comme leurs collègues allemands, mais cette fois en temps utile, les « écolos » autrichiens ont réussi, rangés derrière leur prix Nobel, à convaincre leurs concitoyens de le refuser. Par leur « non » au référendum de 1978, les Autrichiens se sont interdit à eux-mêmes l'usage de leur première centrale nucléaire, flambant neuve sur les bords du Danube à Zwentendorf, à moins de cinquante kilomètres en amont de Vienne.

Voilà plus de cinq ans que cette centrale attend le feu vert pour produire, piaffant d'impatience. Quarante personnes y travaillent pour maintenir l'outil de travail en état de marche. Des groupes d'écoliers viennent visiter le site, sous l'œil débonnaire des gardiens faisant les cent pas derrière les clôtures barbelées.

La routine, en attendant Godot, c'est-à-dire un nouveau référendum – qui n'est pas exclu. Comme l'observe cruellement un militant antinucléaire, « *cette situation est la seule prévision juste avancée par nos experts : Zwentendorf est bien la centrale nucléaire la plus sûre du monde !* ».

Pour contourner ce scandale, la société d'électricité de basse Autriche (NEWAG) a mis en chantier à Dürnrohr – deux kilomètres plus loin – une gigantesque centrale thermique de 700 MW, dont la première tranche doit entrer en activité en 1985. L'immense cheminée et les deux blocs de béton dépassent d'une tête la centrale nucléaire, comme un superbe bras d'honneur à l'adresse des écolos... Cruel dilemme, en effet : lorsqu'ils arrêtent le nucléaire, le charbon revient en force, avec son cortège de fumées nauséabondes et destructrices pour la forêt. Et on leur construit en prime des barrages sur le Danube qui menacent leurs chers méandres d'Amazonie !

Faibles et traqués, les voici qui appellent au secours. « *Rettet unsere Auen !* », (Sauvez notre forêt inondée), clament-ils sur leurs banderoles. Avec l'aide du W.W.F. (World Wildlife Fund) et de la Fondation Franz-Weber (1), ils s'efforcent de mobiliser l'opinion européenne contre un projet qui, selon eux, piétine toutes les lois, qu'il s'agisse de la législation locale ou des traités internationaux pour la protection des zones humides signés par l'Autriche. Ils proposent d'ériger l'*Auwald* en parc national – ce serait le premier du pays – et même de le faire classer par l'UNESCO en réserve internationale de la biosphère.

Une campagne nationale leur avait épargné le nucléaire. Une campagne internationale, espèrent-ils, sauvera leur forêt. A moins, évidemment, qu'on ne leur fasse payer leur première victoire. Ils ne le méritent pas : en se battant pour leur patrimoine naturel, c'est notre bien commun qu'ils défendent.

ROGER CANS.

(1) 1820 Montreux (Suisse). Tél. 21-64-37-37. La Fondation Franz-Weber, forte de 252 000 membres, mène campagne dans toute l'Europe – et au-delà chaque fois qu'un site naturel exceptionnel est menacé de destruction.

Noyade d'une tourbière

LE malheur est fait pour cette tourbière que les écologistes ont tenté de défendre bec et ongles : la faigne (1) de la Lande, située à 1 050 mètres d'altitude sur la commune de La Bresse (Vosges), vient en effet d'être submergée sous 600 000 mètres cubes d'eau.

Pour avoir de l'électricité à bon compte, la régie municipale de La Bresse a barré un affluent de la Moselotte et ainsi définitivement noyé *« l'une des tourbières les plus riches d'Europe »*, selon le verdict des botanistes.

Cette mise en eau du barrage, *« dans les délais prévus »*, est naturellement considérée comme une victoire par la commune de La Bresse, à commencer par son maire socialiste, M. Guy Vaxelaire, pour lequel *« compte avant tout la qualité de la vie de ses habitants »*. De fait, une économie d'environ 200 000 francs par mois d'hiver sur les factures E.D.F. n'est pas à dédaigner pour une station touristique de cinq mille habitants.

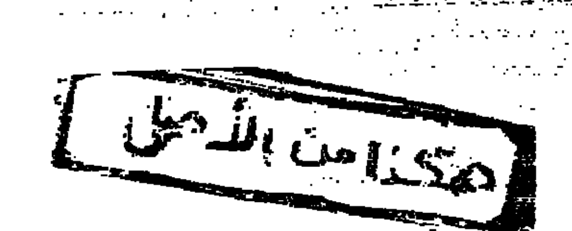
Les écologistes, en revanche, sont effondrés. La faigne de la Lande avait déjà été enlaidie, selon eux, par l'extension des remontées mécaniques de la station de ski du Chitelet, dans la haute vallée de la Moselotte.

La mise en eau du barrage porte le coup de grâce à cette tourbière qu'ils parcouraient avec délicatesse, l'œil rivé sur les mousses vertes, jaunes ou rouges qui parsemaient ce petit morceau de Laponie.

« L'ennoyage de la faigne de la Lande est une grossière erreur d'aménagement du territoire », affirme M. Jean-Marc Chipoulet, chercheur de l'Institut national agronomique.

Plusieurs redoutent aussi que le barrage de La Bresse ne crée un précédent : il existe en effet d'autres tourbières très menacées en France par des projets d'équipement.

(1) Une faigne est une tourbière à « sphaignes », mousses qui poussent sur sol acide et froid.



هكذا من الأصل



Au Mans, Renault fait son cinéma

Vidéo par-ci, vidéo par-là : dans l'usine rien n'échappe à la belle Annabelle...

TOUT remonte à l'électrochoc de 1975 : la « grève de l'enthousiasme » à l'usine Renault du Mans avait révélé une carence en matière d'information. D'où la naissance d'*Info-Hebdo* et de *Pro-Hebdo*, un bulletin d'information et une revue de presse qui semblent aujourd'hui s'essouffler avec leurs quatre à cinq mille exemplaires pour huit mille huit cents salariés.

Alors, pourquoi ne pas chercher du côté de ce qui a fait l'une des originalités de l'opération « Notre Santé » en 1979 ? Pour sensibiliser les travailleurs à l'éducation sanitaire (diététique, hygiène et, surtout, alcoolisme), une campagne d'affichage avait été appuyée par un concours et une série de magazines vidéo diffusés sur une quinzaine de récepteurs disséminés dans les ateliers. Il suffisait, pendant la pause, d'appuyer sur le bouton pour voir un « Renault » expliquer quelles vertus il trouvait dans le sport ou tel autre raconter quelle déchéance avait été son naufrage dans l'alcoolisme et quelle bouée de sauvetage avait représenté, pendant et après sa cure de désintoxication, l'appui d'une association d'anciens buveurs.

Téléfilms

Si les bulletins d'information écrite étaient trop abstraits, très techniques, pourquoi ne pas avoir recours aussi à l'audiovisuel, d'autant que l'usine du Mans avait quelques atouts pour réussir dans ce sens : un opérateur solide venu de la section cinéma du comité d'entreprise, M. Jean-Pierre Richard, agent productif dans le civil, donc possédant une bonne connaissance industrielle. Et surtout, un responsable relations publiques information, auteur de nombreuses pièces radiophoniques et de quelques téléfilms (le dernier : *le Pilon*, diffusé en 1982), René Le Capitaine. « *Notre ambition fut tout de suite de faire parler les gens, de leur faire expliquer ce qu'ils font ici, dans tel atelier, pour le faire découvrir à leurs collègues, ceux qui travaillent de l'autre côté du mur, dans le bâtiment d'à côté et qui en ignorent tout* », explique-t-il.

« *On y est allés sur la pointe des pieds. En privilégiant l'aspect récréatif dans les premiers sujets – pour éviter une situation de rejet de l'instrument télé, – comme le Paris-Dakar 1982, avec un reportage sur le comportement de l'équipe Renault. Les exploits de la marque en formule 1 constituent aussi un menu de choix pour l'équipe de René Le Capitaine. Mais, à chaque fois, c'est sur le rôle des mécaniciens que l'on met l'accent et sur la nécessité de former une équipe soudée pour gagner. Message reçu ?...*

» *La première mi-temps a été vite gagnée. Une entreprise, c'est un moteur tellement spécifique, avec ses imbrications techniques et économiques, que faire de l'information sur ces sujets devient vite rébarbatif. C'est tout l'intérêt de l'image : on peut être plus précis, tout en étant plus court et ça réussit à devenir un spectacle.* »

Mais c'est sur le fond que se jouait la crédibilité de l'expérience. « *On craignait de voir la direction faire de cet outil une machine de guerre contre les travailleurs. Il faut reconnaître que ce n'est pas le cas,* admet Gérard Lebouc, secrétaire du comité d'entreprise Renault (C.G.T.). *Mais, si les vidéos ne sont pas* la Voix de son maître, *reste qu'il est anormal que nous n'ayons pas la parole là-dedans. Ni le syndicat, ni le comité d'entreprise, sinon pour parler vaguement de ses activités sportives ou familiales.* »

« *Vrai. Je ne pourrais pas accepter de pamphlets anti-direction,* admet René Le Capitaine, au nom d'une déontologie que son équipe s'est vite forgée. *Ce qui n'empêche pas de donner la parole à des syndicalistes, mais pas en tant que tels. D'ailleurs, je ne permets pas aux directeurs de faire de l'antisyndicalisme. La direction n'a eu la parole qu'une seule fois : pour expliquer comment l'usine du Mans était impliquée dans le lancement de la R 11 avec l'arrivée de nouvelles techniques et la nécessité de mettre en marche un vaste plan de formation.* »

Autre coïncidence justement : l'outil vidéo est arrivé au bon moment pour préparer aux programmes de formation rendus nécessaires par l'automatisation des ateliers et pour expliquer les enjeux des nouvelles techniques. Des reportages dans les groupes en formation ont pu calmer la tension. « *Il y a eu une période tendue entre la direction et notre équipe. Nous avons tenu bon. Là comme ailleurs, nous n'avons accepté aucune censure, aucun imprimatur. Et la direction a joué le jeu.* »

Ultime recours

La vidéo est aussi arrivée au moment où l'on a commencé à parler des nouveaux « droits des travailleurs ». Au point que certains « groupes d'expression » nés des lois Auroux, au terme de leur réflexion sur leur façon de travailler, n'ont pas hésité à faire appel à l'équipe vidéo comme ultime recours. C'est le cas des caristes : « *On a des problèmes de sécurité et on en crée souvent aux autres par insouciance ou imprudence. Il fallait pouvoir dire aux gars de ne pas bousiller les rambardes protectrices, de passer par les portillons plutôt que par les grands portails réservés aux engins, de ne pas démonter les panneaux de signalisation intérieurs et de les respecter, de ne pas circuler à vélo dans les ateliers.* »

Facile à dire. Facile à montrer par des images documents. Ce qui l'était moins, c'était d'expliquer aux autres que leurs habitudes de travail à plein régime pendant les quatre ou cinq premières heures – pour être plus relaxes ensuite – les obligeaient, eux, les caristes, à toujours foncer pour les approvisionner dans les temps, à prendre des risques. « *Alors qu'ils sont les premiers à nous accuser d'aller trop vite, à rouler comme des dingues, comme ils disent.* » Ils ont dit tout ça devant la caméra. Sur un ton « *que nous n'aurions pas osé avoir si nous avions voulu passer des messages de la direction* », admet M. Girault, le directeur adjoint.

Les audaces sont toutefois limitées. On est devant une caméra et un micro, et surtout devant Annabelle, la présentatrice de chaque magazine d'information *Panoramans*. Annabelle Février, c'est le visage du petit écran de l'usine. « *Une comédienne de métier,* explique René Le Capitaine. *Pas une journaliste, pour ne pas avoir quelqu'un qui soit tenté de trop s'impliquer, d'apporter son témoignage et son analyse : tout cela aurait risqué de bloquer les ouvriers. Alors qu'une comédienne sait jouer les faire-valoir, donner la réplique. Et ça marche. Annabelle conduit l'entretien comme elle le sent. On s'est contenté d'expliquer auparavant aux intervenants ce qu'on allait leur demander. Deux ou trois prises, avec une heure et demie de tournage, suffisent généralement pour un vidéo de dix à quinze minutes.* »

Avec la façon qu'a Annabelle de toujours sortir d'une publicité pour un produit de beauté, comment attendre des travailleurs interrogés la moindre agressivité ? « *Même l'ouvrier qui fait un boulot débile à longueur de journée n'osera jamais l'admettre devant Annabelle. Face à une si jolie fille il cherchera à tout prix à se valoriser. Ne serait-ce que pour faire bonne figure devant les copains quand la vidéo passera* », explique Jean-Pierre Ledru, secrétaire du syndicat C.F.D.T. Renault. René Le Capitaine rétorque : « *C'est elle qui nous a permis de gagner notre pari et d'être adoptés ce qui n'était pas acquis.* »

« *Et puis plus rien* »... Les responsables du comité d'entreprise sont suffisamment attentifs à cet outil pour que le raisonnement soit un peu court. Une réflexion s'engage sur les leçons de cette première phase : quelle politique d'information développer à l'heure où l'on projette de câbler l'usine ?

ALAIN MACHEFER.

Radios Locales

Bourges recto-verso

A deux encablures à peine du plan d'eau, dans cette partie de Bourges à qui le soir donne des allures de port de pêche, une radio privée est au mouillage : Recto-Verso, deux ans aux prochaines neiges et bientôt trois printemps... Entendez Printemps de Bourges, dont elle est un des échos privilégiés. Dans son local blanc à la ligne de flottaison vague-menthol-lée, elle attend impatiemment le vent qui la poussera au large.

A la barre depuis septembre 1981, alors que cette première radio libre de Bourges s'appelait encore Radio-Méga, Claude Forget, trente-cinq ans, président de l'association, s'interroge. Après un voyage jusqu'alors sans trop d'histoires, à une vitesse de croisière de trente-sept heures d'émission hebdomadaires, la perspective d'un cap à franchir qui se voudrait de bonne espérance soulève quelque inquiétude, notamment pour l'équipage : « *Au départ, nous sommes une quarantaine,* explique-t-il, *mais, en fait, on se compte sur les doigts d'une main : ce noyau lâche et tout suit, si bien que nous sommes à la merci d'un malade, d'un muté ailleurs, d'un qui ne peut venir pour telle ou telle raison...* »

Pourtant, de la flottille des radios libres berruyères, Recto-Verso semble la mieux armée pour passer du cabotage au long cours... ambition avouée. Culturelle de confession, R.C.B. 103 (Radio Culture de Bourges), liée au G.M.E.B. (Groupe de musique expérimentale de Bourges), a, par ailleurs, ouvert ses micros aux différentes ethnies installées dans la région, tandis que Saphir d'Onyx, très musicale, a opté pour un style « branché ».

Pour s'émanciper de la navigation à vue, Recto-Verso compte sur l'expérience de ses premières bordées : le carnet de bord témoigne d'ailleurs de quelques performances. C'est ainsi qu'elle sera pour la troisième fois consécutive la radio du Printemps de Bourges... Voilà de quoi colorer la figure de proue !

Birette, l'ensorceleuse

Petite sorcière des ondes, Radio-Birette a été, dit-on, la première à chevaucher les micros libres du Cher. Dans les alentours boisés d'Allogny, bourgade à quelques lieues de Bourges, un trio d'amis y a niché un studio déjà fort bien équipé. Pour Didier, Francis et Daniel qui ne manquent pas d'ambition, le premier objectif s'appuie sur un vieux rêve d'auditeur frustré : développer une radio-loisir de qualité. Entourés d'une équipe sélectionnée, leurs deux heures d'émission quotidiennes font l'unanimité depuis deux ans, si bien qu'au prochain sabbat on envisagera d'étendre l'envoûtement de cette sorcière (birette en vieux berrichon).

De merveilleux fous...

Dun-sur-Auron, dans le Cher : un café dans « les ponts », plus café de campagne que nature ; au premier, via comptoir, salle à manger, cuisine, petit escalier jonché d'ustensiles ménagers, le studio de V.F.M., un réduit à vocation de placard de 2 m sur 2, sans doute le plus mini de France et de Navarre. C'est pourtant d'ici *que depuis* le *10 mai* 1981 – à raison de cinq heures d'émission chaque jour – est proposé un programme qui n'a rien d'amateur. Debout, Jacques (qui a tout monté, tout branché) vérifie les micros ; dans une demi-heure, il va lancer « Rendez-vous à 5 h », son émission... Thierry prendra le relais à 20 h, en revenant de Bourges où il est parti travailler depuis 6 h du matin ! De merveilleux fous de radio dans leur drôle de studio ; ou comment *recevoir quatre-vingt* appels téléphoniques en soixante minutes d'émission. Qui dit mieux ?

Médias du Monde

Etats-Unis : les syndicats derrière la caméra

La puissante centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. vient de voter un budget de 6 millions de dollars pour intensifier sa présence sur les médias dans les prochaines années. Ce budget est confié au Labor Institute of Public Affairs (LIPA) avec pour mandat de « *faire apparaître les travailleurs à la télévision* ». LIPA, qui réalise déjà un show hebdomadaire proposé aux stations locales de télévision, songe à produire également des dramatiques et des téléfilms qui séduisent à la fois l'audience et les responsables de stations.

L'institut teste également un programme qui serait transmis aux réseaux câblés d'Atlanta, Seattle et Pittsburgh par satellite. Une première expérience sur 1 200 foyers devrait déboucher sur le lancement d'un service à la fin de l'année au rythme d'un programme de deux ou trois heures plusieurs fois par semaine. Cette initiative de l'A.F.L.-C.I.O. répond à l'offensive audiovisuelle lancée depuis quelques années par les chambres de commerce aux Etats-Unis...

Enfants « déchaînés »

« *C'est une triste journée pour les enfants de ce pays* », a déclaré M. Henry Rivera, le seul membre de la commission fédérale des communications (F.C.C.) à avoir voté contre la nouvelle décision de déréglementation. L'équivalent américain de la Haute Autorité a en effet aboli toutes les règles, définies en 1974, *pour contraindre* les stations de télévision à diffuser des programmes pour enfants. En théorie, la télévision est toujours obligée de programmer des émissions spécifiques pour les jeunes téléspectateurs mais, en pratique, cette spécificité ne fait plus l'objet d'aucune réglementation.

Cette décision s'inscrit dans la politique générale de « déréglementation » suivie par le nouveau président de la F.C.C., M. Hank Fowler, qui veut redonner aux stations de télévision une plus grande souplesse de programmation. M. Fowler estime que les nouveaux médias offrent suffisamment de programmes pour enfants en cassettes vidéo ou en programmes payants par câble. « *Discrimination sociale par l'argent* », rétorque M. Rivera. Les responsables des stations de télévision se sont félicités de la décision de la F.C.C., mais il n'est pas sûr qu'en période préélectorale le Congrès soit de leur avis.

Hongkong : télévision kung-fu

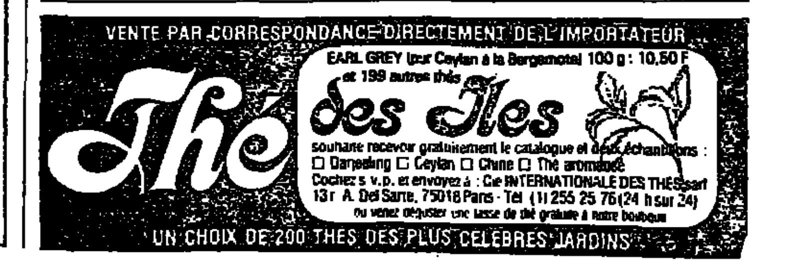
Tout va très bien pour Sir Run Run Shaw. *Ce célèbre homme* d'affaires de Hongkong est non seulement le propriétaire des studios Shaw, qui inondent le monde entier de films de kung-fu, mais il possède aussi la plus importante station de télévision de l'ancienne colonie britannique. Hong-Kong Television (H.K. T.V.B.) attire en effet 84 % de l'audience du pays et arrose quelques provinces de la Chine du Sud, soit environ 5,5 millions de téléspectateurs. La station diffuse deux programmes : Jade Channel en chinois et Pearl Channel en anglais. Grâce à sa position dominante sur le marché publicitaire local, la station *de Sir Run Run Shaw a réalisé*, l'année dernière, un bénéfice net de 173 millions de dollars de Hongkong. Sir Shaw, qui souhaite encore étendre et diversifier ses activités audiovisuelles, vient de mettre 25 % du capital de H.K. T.V.B. sur le marché financier.

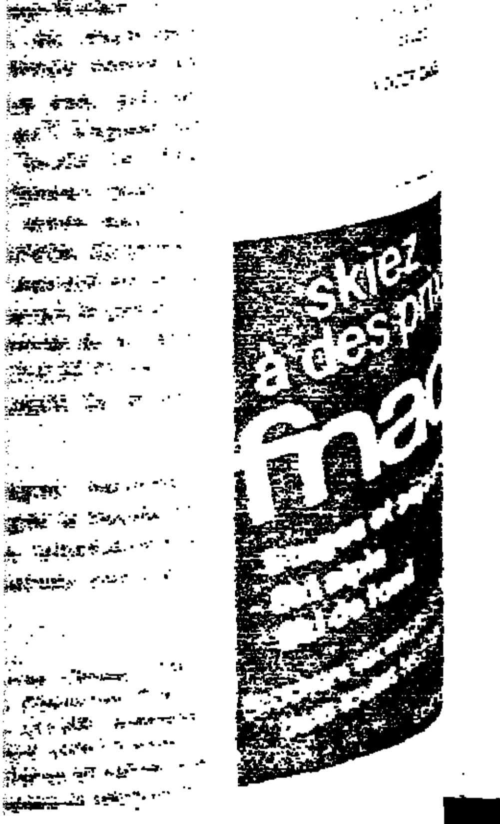
R.F.A. : le câble de Ludwigshafen

Depuis le 1er janvier, la République fédérale est entrée dans l'ère de la télévision par câble. Discrètement d'ailleurs, puisque cela ne concerne encore que 1 200 foyers de la ville de Ludwigshafen. Mais ces téléspectateurs privilégiés découvrent du même coup l'abondance audiovisuelle et la télévision privée. Le réseau de Ludwigshafen peut diffuser vingt-quatre programmes, il en fournit quinze à ses abonnés pour le moment. *Outre les trois chaînes publiques* (A.R.D., Z.D.F. et programme régional), les téléspectateurs peuvent capter les trois chaînes françaises. A ses programmes nationaux, s'ajoutent des canaux locaux : un programme d'informations-services municipal, un canal ouvert à tous sur le modèle du « libre accès » américain, un programme de formation composé à partir des archives de Südwestfunk et un programme musical composé par la Z.D.F.

Viennent ensuite les télévisions privées. Première télévision privée, la E.P.F. est financée par le quotidien régional *Rheinpfalz*. Le grand journal d'affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung* contrôle la société de programme pour le câble et le satellite (P.K.S.). Le géant allemand de l'édition, Bertelsmann (l'éditeur du magazine *Stern*) s'est associé avec R.T.L. pour créer R.T.L.-Plus. Enfin, les téléspectateurs de Ludwigshafen reçoivent les programmes de Satellite Television, la chaîne britannique de M. Rupert Murcoch, transmise par le satellite E.C.S. 1.

La ville du chancelier Helmut Kohl, capitale de l'industrie chimique allemande, ne restera pas longtemps la seule à être câblée. Munich devrait suivre dès cette année, Berlin-Ouest et Dortmund plus tard. La programmation de ces nouveaux réseaux est l'objet d'une polémique entre les deux principaux partis politiques allemands. Les chrétiens-démocrates (C.D.U.) souhaitent que le câble serve de tremplin aux télévisions privées et entendent réserver à ce type d'entreprise l'accès au satellite européen E.C.S. Les sociaux-démocrates (S.P.D.) dénoncent la « *mainmise du grand capital et du commerce* » sur les nouveaux médias.





Un naufragé

par Maurice Pons

IL était échoué là, allongé sur le dos, au bord du trottoir. Très exactement la tête et le haut du corps dans le caniveau, entre le trottoir et la chaussée, presque à la sortie du bourg.

Il était tard, mais la nuit de juin était claire. Je revenais d'une longue séance du conseil municipal, où Isabelle avait vaillamment défendu, mais sans succès, le principe d'une subvention à la jeune station de radio locale. La discussion avait été rude.Nous avions envie de crier : *« Vas-y, Isa ! »*. Mais nous étions loin d'être majoritaires.

Je rentrais donc chez moi, dépité, lorsque j'aperçus ce corps inerte sur la partie gauche de la chaussée. Je m'arrêtai aussitôt, traversai la route et m'approchai de lui. C'était un jeune prolétaire, d'une trentaine d'années, avec une assez belle gueule, mais sale et mal rasée ; avec une chevelure épaisse, mais mal soignée. Il était vêtu d'un blouson de cuir, avec deux poches latérales fermées par d'épaisses fermetures Eclair, d'un maillot de corps noir, trop large pour lui, et d'un jean usé, râpé ; il était chaussé de drôles de brodequins avachis. Il tenait les bras repliés et les mains ouvertes sur la poitrine.

Je lui touchai les mains : elles étaient chaudes. Je lui tapotai les joues, sa tête oscilla légèrement. Je lui demandai par deux fois : *« Ça va pas, vieux ? ça va pas ? »*

Dans l'état de mes connaissances médicales – nulles, – je ne savais que faire de mieux, mais il me sembla qu'il était simplement victime d'un violent sommeil éthylique. Une bonne cuite, quoi ! Ce qui m'inquiétait le plus, c'était sa dangereuse position sur la chaussée : une voiture roulant un peu vite, et serrant sa droite, pouvait tranquillement lui passer dessus et lui écrabouiller la tête. J'aurais pu essayer de le déplacer, de le remettre entièrement sur le trottoir. Mais je me sais malhabile à ces opérations délicates, et par ailleurs déconseillées.

Je remontai dans ma voiture, stationnée sur le côté droit, et après une audacieuse manœuvre, je revins en marche arrière m'arrêter sur le côté gauche, à cheval sur le trottoir, les phares allumés. Je risquais, certes, une contravention flagrante, mais du moins je protégeais de mon mieux le corps de ce jeune naufragé. Puis j'allai rapidement jusqu'à la cabine téléphonique, juste avant le passage à niveau, et j'appelai les pompiers, pour leur signaler ma découverte, dans le caniveau, devant le 31 de la rue Nationale.

Après quoi, je revins m'asseoir sur le trottoir, au même endroit, derrière ma voiture. Par chance, il me restait quelques cigarettes.

Le bourg était désert et silencieux, la nuit était douce. Je n'étais ni pressé ni vraiment inquiet. Je veillais, telle une pietà dérisoire, sur le corps de ce jeune homme endormi. Deux voitures passèrent, à vive allure, dans l'un et l'autre sens, sans ralentir autrement que pour éviter la mienne. Les conducteurs marquèrent leur contrariété ou leur désapprobation par des appels de phares impérieux.

Mes pensées vagabondaient. Je repensais notamment à l'intervention d'Isabelle au conseil : peut-être aurions-nous dû préparer un dossier plus sérieux, mieux chiffré, surtout. Dans les petites villes, les municipalités réactionnaires s'intéressent moins aux idées qu'aux chiffres. Ce sont des machines à sous.

Ce ne furent pas les pompiers qui arrivèrent, mais les gendarmes, dans leur Estafette bleue, signalée par le gyrophare bleu.

Le brigadier descendit en premier, il me salua distraitement et se pencha vers le jeune prolétaire. Il lui toucha les mains, il lui tapota les joues, mais plus énergiquement que je ne l'avais fait. La tête dodelina, à gauche, puis à droite. Il lui souleva rapidement une paupière, ses connaissances médicales allant sûrement beaucoup plus loin que les miennes.

« Une bonne cuite, quoi ! » conclut-il aussitôt, sans s'adresser à personne.

Puis il se redressa, et me demanda :

« Vous le connaissez ? Vous savez où il habite ? »

Je ne l'avais jamais vu dans le pays. Le brigadier entreprit d'ouvrir et de fouiller les poches à fermeture Eclair de son blouson, les poches dites « revolver » de son pantalon. Il n'y trouva rien, ni portefeuille, ni papiers, ni argent.

« Rappelle voir les pompiers », dit-il à son collègue qui, à son tour, était descendu de l'Estafette.

Il ajouta, visiblement à mon intention : *« Chacun son boulot, vous comprenez. »*

« Mais qu'est-ce qu'ils vont en faire, les pompiers ? », demandai-je.

« Ils l'emmèneront cuver son vin à l'hôpital. Ils ont l'habitude. Nous, on peut pas s'occuper de tout. »

Tandis que, déjà, le gendarme, de l'Estafette, parlait dans son radio-téléphone, le brigadier fit deux pas vers moi et me tendit la main.

« Enfin, merci d'avoir prévenu », me dit-il.

C'était une façon de me congédier. Je remontai dans ma voiture, et mis le moteur en marche. Je pensai à allumer les clignotants, et je démarrai, en reprenant la droite de la chaussée.

J'habite depuis plusieurs années, très exactement depuis mon divorce, une vieille maison de campagne, assez isolée en dehors du bourg, bien au-delà du passage à niveau.

C'est une maison basse, donnant de plain-pied sur un terrain, qui pourrait être un gazon, mais que je laisse envahir par de hautes herbes. De la route, on y accède par un chemin de terre, en franchissant simplement une large barrière de bois, à deux battants, qui reste toujours ouverte.

Je me sens suffisamment protégé, parce que la maison, comment dire ?, tourne le dos à la route et ne présente au passant qu'une façade aveugle. On la prendrait pour un hangar. Les portes, les fenêtres, la porte-fenêtre, donnent de l'autre côté, sur le terrain herbeux, et de ce côté, je ferme toujours soigneusement. Il n'empêche que j'éprouve toujours, quand je rentre seul chez moi, tard le soir, et l'hiver surtout, une sorte d'appréhension.

UNE fois rentré, la porte refermée de l'intérieur, je me sens rassuré, je me demande même de quoi diable j'aurais pu avoir peur. Je reste souvent à lire mes journaux, ou à étudier mes dossiers, sous la grosse lampe de la cuisine, en buvant un verre, avant d'aller me coucher, dans *ma maison silencieuse*.

Ce soir-là, le soir du dernier conseil municipal, après avoir quitté les gendarmes, je traversai sans m'attarder la cuisine et j'entrai directement dans ma chambre, avec la ferme intention de dormir au plus vite. Mais que vis-je aussitôt, du seuil de ma chambre, en allumant les lumières ? Allongé là sur le dos, apparemment endormi, les mains ouvertes posées sur son blouson de cuir, la tête légèrement inclinée hors du tapis, le jeune homme que je venais d'abandonner aux bons soins des gendarmes et des pompiers, dans un caniveau de la rue Nationale !

J'éteignis et rallumai les lumières, comme si j'avais pu me tromper d'étage ! J'étais sur le point de murmurer : « Excusez-moi, monsieur », puis une fois passé ce premier mouvement de surprise, je m'approchai et me penchai vers lui.

C'était bien lui : la même petite gueule de prolétaire, la même tignasse, les mêmes vêtements – à cette différence près toutefois : les fermetures de son blouson étaient, cette fois, l'une et l'autre ouvertes.

A nouveau, je lui claquai les joues, assez vigoureusement, comme j'avais vu faire le brigadier. Sa tête dodelina. Je le secouai quelque peu par l'épaule, et je lui criai :

« Hé ! Ça va pas, non ! Qu'est-ce que tu fous là ? Tu dors ou quoi ? Merde ! »

Il ne réagit pas le moins du monde. Je regardais ses doigts épais, aux ongles ras, noirs de cambouis ou de goudron. A l'extrémité de l'annulaire droit, en bordure de la lunule de l'ongle, je remarquai une trace de sang caillé, d'un rouge déjà sombre.

MA première idée fut de rappeler les pompiers – ou même directement les gendarmes. Mais que pouvais-je leur dire ? Que j'avais trouvé encore un naufragé, complètement ivre et endormi sur mon tapis ? Mais que c'était le même ! Celui du caniveau devant le 31 de la rue Nationale ! Je ne pouvais pas leur faire le coup du frère jumeau, complètement homozygote ! Je ne pouvais pas leur demander pourquoi ils l'avaient *laissé repartir, dans l'état où il* était, seul dans la nuit. Ni pourquoi ils l'avaient conduit eux-mêmes chez moi. Je savais que c'était impossible, puisque j'étais parti avant eux du lieu de l'accident ; que j'étais rentré directement à la maison, et qu'il n'y a qu'une route, après le passage à niveau, entre le bourg et mon domicile.

Je pris le parti de n'en rien faire. Il n'y avait pas urgence ni péril en la demeure. On verrait bien demain. Il fallait que je dorme un peu, si je voulais être d'attaque au bureau.

A tout hasard, tout de même, je palpai rapidement les poches de mon visiteur, afin de m'assurer, après les gendarmes, qu'il ne portait ni couteau ni revolver. Sait-on jamais ? Je jetai sur lui une couverture – un plaid de voyage écossais, que j'avais rapporté l'hiver dernier d'Edimbourg. Puis je m'efforçai de m'endormir, gardant cependant une veilleuse allumée au pied de mon lit, une veilleuse bleutée, très discrète, dont je ne me sers, en général, que lorsque je reçois dans mon lit quelque jolie visiteuse clandestine. J'avais vérifié que mon réveil électronique sonnerait bien, comme d'habitude, à huit heures moins le quart. Et j'avais observé qu'il était presque deux heures du matin.

LA première image qui me frappa, au réveil, sous la lumière du jour, qui filtrait à travers les rideaux blancs, ce fut le plaid à carreaux bleus et verts, dont j'avais fraternellement recouvert mon visiteur de la nuit. Mais sous la couverture rejetée *en vrac sur le tapis, rien ni personne.* « Bon, me dis-je, il sera reparti de lui-même. » J'aurais bien ajouté, pour moi-même : « Comme il est venu. » Mais je ne savais vraiment pas, justement, comment il avait pu venir jusque chez moi, comment il avait pu entrer jusque dans ma chambre, au milieu de la nuit, par les portes ou les fenêtres fermées.

Je passai dans ma salle de bains pour une rapide toilette et je branchai machinalement ma cafetière électrique italienne. C'est alors que je remarquai, *sous l'ongle de mon* annulaire droit, une légère écorchure, qui avait dû saigner durant la nuit ou la veille au soir. Mais je ne me rappelai pas m'être blessé, à aucun moment. Je nettoyai la plaie à l'alcool, et m'appliquai, à l'extrémité du doigt, un pansement adhésif.

Toute la journée, au bureau, je restai préoccupé par les événements étranges qui avaient troublé ma soirée et ma nuit. Je n'avais pas l'intention de m'en ouvrir à mes collègues de bureau, *mais je me posais à moi-même* une quantité de questions auxquelles je ne trouvai aucune réponse plausible.

Je travaille à la Compagnie d'expertise des assurances (C.E.A.), que nous appelons volontiers, entre nous, la Compagnie d'escroquerie aux assurances. Ça n'est que légèrement inexact : la société fonctionne à la frontière de la légalité, mais, autant que je sache, jusqu'à présent, du bon côté de la frontière. Notre patron, M. Simonot, est assez retors en la matière, et nous ne faisons que suivre discrètement ses directives. Moyennant quoi, nous touchons un treizième mois, et le plus souvent, encore une prime de fin d'année.

Je profitai de l'heure du déjeuner pour appeler discrètement les gendarmes et leur demander des nouvelles du blessé de la veille. Ils me renvoyèrent sur les pompiers qui étaient venus le *ramasser – et les pompiers* me renvoyèrent sur l'hôpital où ils l'avaient conduit.

En fin de journée, je me rendis tout droit à l'hôpital municipal, qui est plutôt un hospice de vieillards, installé dans l'ancien couvent des visitandines. *Les bâtiments du dix-huitième* siècle sont groupés en carré autour d'une chapelle. Seul, le pavillon des urgences, qui abrite aussi les services administratifs, est une construction neuve, à peu près présentable.

Il n'est pas simple, croyez-moi, d'obtenir, dans un hôpital municipal, des renseignements sur une personne dont on ignore jusqu'aux nom et prénom ! Et à quel titre, après tout ? Les diverses infirmières à qui je m'adressai, et qui n'étaient pas de garde, évidemment, la veille au soir, mirent néanmoins une certaine complaisance à compulser des registres et des fiches, à téléphoner à différents services, à interpeller des collègues, et même des internes en blouse blanche, qui passaient dans le hall aseptisé.

« Mais il est à la morgue, monsieur, me dit enfin l'un d'eux. *Il était mort quand il nous est arrivé. »*

Maintenant, je comprenais tout. Je m'enfuis en courant, bouleversé.

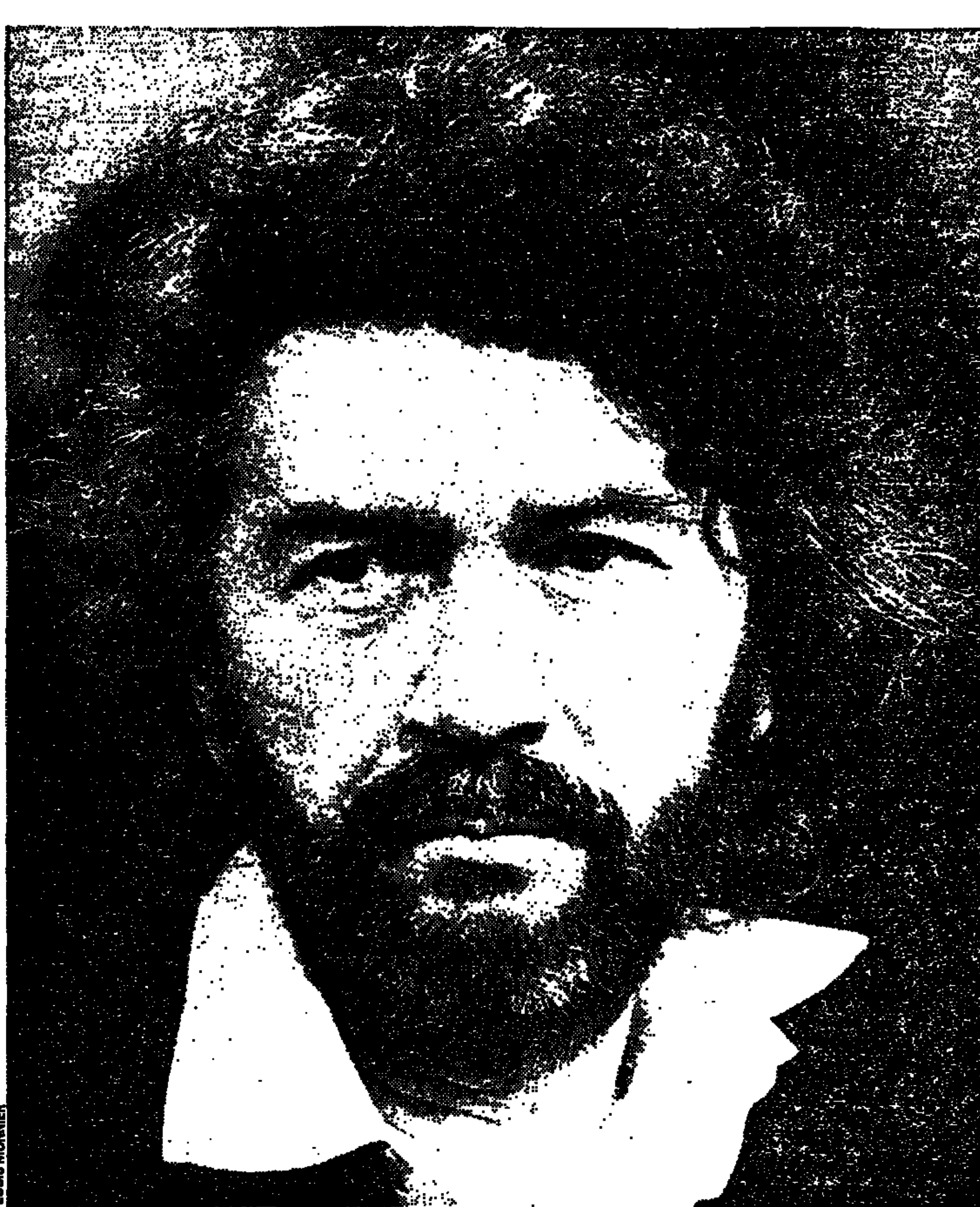


DESSIN D'ALAIN LETORT

Né à Névache (Hautes-Alpes) en 1928, Maurice Pons est romancier et auteur d'adaptations pour le théâtre et le cinéma. Il a publié, chez Julliard : Métrobate (1951), Virginales (Grand Prix de la Nouvelle, 1955, réédité chez Christian Bourgeois en 1984), le Cordonnier Aristote (1958), le Passager de la nuit (1960), les Saisons (1965) réédité chez Christian Bourgois en 1975 ; chez Christian Bourgois : Chto (1972) ; chez Denoël : Rosa (1967), la Passion de Sébastien N. (1968), Mademoiselle B. (1973), la Maison des Brasseurs (1978) ; chez Balland : Pourquoi pas Métrobate (« Instant romanesque », 1982).

Robbe-Grillet, l'intellectuel heureux

« Je garde un optimisme fondamental, un optimisme de résistance »


LOUIS MONNIER

« VOUS avez publié *le Voyeur* en 1955, *la Jalousie* en 1957. En 1984, vous êtes toujours là, mais où au juste ? Le Nouveau Roman n'est plus tout à fait nouveau, et on lui conteste toujours le nom de roman.

– C'est un phénomène assez curieux... ce mouvement littéraire dont on a annoncé dès l'apparition qu'il était mort. Des tas de gens ont appris l'existence du Nouveau Roman par un grand article de l'hebdomadaire *Arts* qui disait *« Le Nouveau Roman est mort. »* C'était vers 1958. Depuis, on a toujours contesté son existence, et il est toujours là. Il est même là de plus en plus. S'il n'est plus un objet de mode, il a maintenant un public. Le dernier livre de Nathalie Sarraute, celui de Claude Simon, le mien ont eu vraiment un public : plusieurs dizaines de milliers de lecteurs à leur sortie. Des quantités de roman dits publics n'en ont pas autant. De plus, le Nouveau Roman subsiste aussi, est toujours vivant, sous la forme des livres plus anciens. On ne lit pas seulement le dernier Sarraute ou Robbe-Grillet comme on le fait pour les écrivains de grande consommation. On continue à lire massivement *Tropismes* ou *la Jalousie,* tant en France qu'à l'étranger.

– Aux Etats-Unis, en particulier. Alors est-il vrai que le Nouveau Roman a dégoûté le public américain de la littérature française et empêché la traduction des auteurs français contemporains ?

– Qu'est-ce que le monde traduit de nous, de la France ? Justement une certaine spécificité française. Les Américains ne trouvent aucun intérêt à importer de France ce qu'ils fabriquent eux-mêmes bien mieux. Avant le Nouveau Roman, pour le vingtième siècle ils ont traduit Proust, Sartre, Camus, Céline, Queneau, Beckett, Ionesco, Genet, tout ce qui dérangeait les habitudes. Le Nouveau Roman n'a *dégoûté* les Américains de rien du tout, car ils ne traduisaient déjà pas les « vrais-romans-romanesques » à la sauce Balzac. Ils traduisaient Balzac certes, ou Zola, mais pas les « à la manière de ». En revanche, ils nous ont traduits et continuent à le faire. Mes romans les ont si peu dégoûtés qu'ils persistent à les éditer en américain dès leur parution, et à les diffuser, et à les lire. Si vraiment c'est moi qui empêche qu'on traduise X... ou Y..., ça serait plutôt que j'aurais intoxiqué le monde entier ! Mais il ne faut rien exagérer. Le nombre de lecteurs aux Etats-Unis reste comparable à ce qu'il est en France : un public qui croît, sans cesse, qui a eu au départ un intérêt universitaire, qui l'a largement dépassé aujourd'hui, le public de ce genre de littérature de recherche, de renouvellement qui peut-être supporte toujours l'accusation d'être difficile.

– Ou l'accusation d'être une littérature de profs, faite pour être le support d'un autre discours ?

– C'est une blague vieille comme le monde. Il y a un certain type de littérature qu'on a toujours accusé d'être une littérature de professeurs. Cela ne veut rien dire du tout et, si ça voulait dire quelque chose, ça ne serait, objectivement, pas vrai pour moi.

– Il est pourtant plus facile pour un professeur d'être brillant, de faire un numéro impressionnant sur un livre de Robbe-Grillet...

– Que sur Hervé Bazin. N'est-ce pas justement la preuve que c'est plus intéressant ? Si on regarde sur quels auteurs français les intellectuels de tous pays écrivent des articles, on trouve en tête Proust, Sartre, Camus. Le Nouveau Roman est très bien placé. Gide aussi. Et ce sont précisement les écrivains qui ont *été* retenus par *les lecteurs* pour leur siècle. Il n'y a pas la littérature que les profs lisent et l'autre. Il y a la littérature qui demeure, et c'est souvent celle qui a passé, au début, pour une littérature de professeurs.

– C'est-à-dire celle sur laquelle on peut tenir un discours conceptuel ?

– Plutôt sur laquelle on a envie de tenir un discours conceptuel. C'est comme au cinéma. Il y a des films avec lesquels on passe une bonne soirée, mais qui disparaissent aussitôt. D'autres continuent à bouger, restent vivants dans votre imaginaire. C'est le critère même de la grande œuvre. Si l'on accepte le postulat anti-intellectuel, *Hamlet* est une pièce *pour professeurs.* Parce que les professeurs ont envie d'en parler. Mais les autres gens aussi. C'est une œuvre qui travaille dans la tête des gens. La condamnation de toute lecture critique est un phénomène assez affligeant, qui a toujours existé, mais qui semble se répandre plus encore aujourd'hui avec une haine généralisée de l'intellectualisme : tout roman sur lequel on peut dire quelque chose serait un roman sans intérêt ! Il y a probablement eu un abus de jargon dans les années 60-70, mais il y a un abus inverse de la prétendue transparence du roman. Car l'expérience prouve que ce qui reste dans l'histoire de la littérature, c'est la littérature dont les intellectuels ont parlé.

– Le Nouveau Roman n'est donc ni un fossile ni une institution figée ?

– Ceux qui nous font ce reproche ne nous ont jamais lus. On nous accuse de tout à la fois : d'être toujours pareils et de nous renier constamment. Mes œuvres, en particulier, ont généralement été condamnées par la critique, mais en glorifiant à chaque fois mes livres antérieurs, qui, en leur temps, avaient été jugés, par cette même critique, illisibles. Le Nouveau Roman a été – et est encore – une aventure. Et comme cela n'a jamais cessé de bouger, cela n'a jamais cessé de déranger. C'est pour ça qu'on continue à en parler, et souvent avec réprobation. A propos de *Cherokee,* de Jean Echenoz, qui a obtenu le prix Médicis 1983, *l'Express* a parlé de *« déplorable résurgence du Nouveau Roman » !*

– Un reproche que l'on fait souvent au Nouveau Roman et à vous, en particulier, est que, le livre fermé, on n'emporte rien avec soi, que vous faites une littérature de la déception, alors que, avec Balzac, il reste quelque chose.

– Ça, c'est le grand problème de l'art contemporain. L'œuvre de Balzac est fondée sur une idéologie du plein, du sens. Il est vrai que l'art contemporain, en littérature comme en peinture ou comme au cinéma, a la particularité de se retirer de ce qu'il dit, qu'il joue d'un double mouvement de création et de destruction. On s'en va sur la pointe des pieds. Mais c'est le cas progressivement depuis Flaubert. Le Nouveau Roman ne fait qu'avancer un peu plus loin sur cette voie. On n'en retient que le négatif, le manque. Mais il y a un positif, la liberté du lecteur. Balzac est peut-être un des derniers écrivains de la vérité : vérité du monde et vérité de la parole du romancier. Ce qui commence à travailler dès Flaubert, c'est l'idée de *liberté. Un texte n'est pas le* dévoilement progressif d'une vérité, c'est l'aventure d'une liberté.

– Comment vous voyez-vous ? Comme un praticien du Nouveau Roman, un théoricien, un *missionnaire,* un commis-voyageur ?

– Je fais partie de cette race d'écrivains – comme Proust – qui a envie d'engager le dialogue avec les gens qui lisent. Cela suppose qu'on accepte certains risques. Celui de se faire injurier, mais aussi de donner à sa propre parole un caractère dogmatique. Parfois, cela agace les gens. Ils aiment qu'un écrivain se présente au public en balbutiant. Il y a un excellent numéro mis au point par Modiano, c'est très malin et ça passe très bien, les gens aiment beaucoup ce côté aphasique et un peu hagard de l'écrivain dit « sincère ». Moi, j'ai choisi un autre mode de communication. D'ailleurs, je m'intéresse aux théories, qu'elles soient littéraires ou physiques.

» Je ne crois pas pour autant que le Nouveau Roman soit figé dans une parole dogmatique, bien que tout discours révolutionnaire, parce qu'il faut lutter pour le faire entendre, coure ce risque. En fin de compte, ce qui fait que le Nouveau Roman a gagné, c'est justement qu'il ne s'est pas institutionnalisé. Bien sûr, on l'étudie à l'université, mais il y suscite les mêmes réactions de refus, les mêmes agacements qu'auparavant. Le plus grand drame aurait été qu'il s'ossifie, qu'il devienne une nouvelle vérité littéraire, qu'il remplace Henri Troyat – et qu'il devienne Henri Troyat. Le succès du Nouveau Roman, c'est qu'on le lit de plus en plus sans cesser de le remettre en question, et sans cesser de déclarer que, cette fois-ci, il est bien mort...

– C'est vrai qu'on a toujours écrit que le Nouveau Roman était mort. Mais ce qu'il y avait autour, dans les années *50-70,* est vraiment mort. Vos lecteurs actuels sont-ils des nostalgiques ?

– Ce qui est mort, c'est l'idée du triomphe possible, et c'est très bien que cela ait disparu. C'est ce qui aurait pu arriver de pire. Mais, en ce moment, c'est vrai, la situation générale semble un retour à l'ordre, à l'idéologie sécurisante de la narration traditionnelle. Les lecteurs actuels du Nouveau Roman sont du côté du futur, non du passé. Voilà ce que je pense. Bien entendu, je *ne suis* porteur d'aucune vérité officielle, même statistique, sur de telles questions.

– Vous le pensez parce que vous êtes optimiste.

– Je suis foncièrement optimiste. C'est une des choses qui agacent les gens, d'autant plus que je ne crois pas à la vérité. Dans un discours, je peux parfaitement retourner un argument ; je ne sais jamais si je suis Socrate ou le sophiste. Ou les deux à la fois : celui qui croit à quelque chose et essaie de le faire accoucher, et celui qui n'y croit pas vraiment, qui manipule le discours pour lui faire dire une chose et son contraire, sans gêne. C'est ce qui agace, parce que le sophiste agace. Mais Socrate agace aussi et même exaspère ; on le condamne à mort pour cette seule raison.

– Etes-vous également optimiste pour l'avenir du roman ou pensez-vous que ce soit désormais le calme plat dans le domaine de la fiction *littéraire, que rien, depuis le* Nouveau Roman, n'est venu déranger ?

– C'est vrai que rien n'est apparu de radicalement différent, ou en situation de dépassement. Mais c'est peut-être parce qu'il n'y a pas d'acquis définitif du Nouveau Roman, que ce mouvement continue à être mobile, et contesté de façon si violente que l'on peut penser qu'il n'a pas fini d'agir. Peut-être aussi est-il apparu du nouveau sans qu'on le sache encore.

» *Ce qui fait l'importance* du Nouveau Roman, c'est qu'un certain nombre d'écrivains ont été réunis, plus ou moins artificiellement, par moi d'une part, par la critique d'autre part. Or ce qui remue les médias, ce qui fait bouger la conscience littéraire du temps, ce sont les groupes, ce sont eux qui donnent l'impression qu'il y a un tir « groupé » justement. Maintenant, on a l'impression qu'il s'agit de coups de feu isolés : ce n'est pas une révolution, mais simplement des pétards, dans la nuit. Mais il y a sûrement des choses importantes qui se font, mon optimisme veut y croire.

– En fin de compte, il semble que vous soyez plutôt un intellectuel heureux, à un moment où il est mal venu *d'être un intellectuel,* et quasi indécent de s'en vanter.

– C'est sûrement péjoratif, le mot « intellectuel » en ce moment. Dans cette époque de retour à la tradition, de désabusement, il est bon de dire qu'on ne peut plus rien inventer, qu'on ne peut que *revenir* aux bonnes vieilles valeurs du passé. Les intellectuels sont donc accusés, en plus de leurs tares originelles qui sont, comme on sait, la masturbation, la froideur et le mépris du public, de tout ce qui va mal. Tout est de leur faute, parce qu'ils ont compliqué à plaisir des problèmes très simples, très faciles à résoudre sans eux. Tu parles ! Il n'y a qu'à essayer...

» Mais vous avez dit intel*lectuel heureux.* C'est vrai qu'une des choses qui me sont reprochées, c'est mon optimisme. D'une part, je crois à ma propre œuvre d'une façon tout à fait démesurée. C'est le cas de quantité de créateurs ; simplement, comme j'ai un peu plus d'humour, je le dis, et je le dis en riant, ce qui choque deux fois. C'est comme si je donnais l'impression aux gens de me croire infiniment plus malin qu'eux. Ce qui est, d'ailleurs, souvent vrai, en un sens... Heureux... Façon de parler. Je suis un optimiste inquiet, à chaque instant plein de souci pour des tas de choses, grandes et petites. Mais je garde un optimisme fondamental, un optimisme de résistance.

– Donc, en tant qu'intellectuel, vous plaidez non coupable !

– Sûrement. Je ne me déteste pas, et je suis tout à fait étonné quand je vois à quel point des gens que j'ai un peu connus, comme Sartre, ou beaucoup connus, comme Barthes, se détestaient profondément, et en chaque occasion. C'est très répandu, et très bien porté chez les intellectuels de se détester. Tant pis pour moi.

– En somme, il y a Robbe, l'écrivain, et Grillet, le commentateur... Terminons par une devinette : Robbe et Grillet sont dans un bateau, l'un d'eux tombe à l'eau, lequel ?

– Je crois que je présenterais l'image de façon différente. A chaque instant, il y en a un qui tombe, et l'autre le rattrape. Par moment, ils se disputent, l'un jette l'autre par-dessus bord. Ils ont des rela*tions sans cesse changeantes,* ils se tuent l'un l'autre, se sauvent l'un l'autre et, à cause de cela, ils ne peuvent jamais se séparer. »

Propos recueillis par
JOSYANE SAVIGNEAU


HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Alain Robbe-Grillet, né en 1922, ingénieur agronome, devenu écrivain à trente ans. A été l'un des théoriciens du Nouveau Roman. Dix romans (traduits dans une trentaine de pays), huit films (prix Louis Delluc pour *l'Immortelle,* en 1963). Professeur à N-Y University et directeur du centre de sociologie de la littérature à l'université de Bruxelles.

Kiosque

La vie en rose

ON le subodorait : les Français sont crasseux. Le voilà le vrai scandale des « renifleurs ». Ce peuple policé, élégant, qui fait la mode sur terre, est un peuple sale. *Le Point* s'en est inquiété sous le titre subtil « L'état de crasse ». Il a recensé les signes nauséabonds des mille et une négligences qui marquent cette triste réalité. Des pieds à la tête, la France n'a pas d'hygiène corporelle. Les professionnels s'en plaignent, premières victimes de ces nuisances cachées qu'un imprévu parfois révèle à leurs yeux effarés et à leurs narines incrédules.

Médecins, kinésithérapeutes, infirmières, policiers, vivent au jour le jour ce dégoûtant constat. Glissons et enrobons cela dans ces chiffres globaux qui rendent les faits moins crus : selon l'INSEE les Français utilisent, en moyenne, deux savonnettes et quart par personne et par an, une brosse à dents pour trois habitants et un seul tube de dentifrice.

En plus, les Français sont menteurs. Le nouveau magazine pour hommes, *Déclic*, a fait réaliser un sondage auprès des hommes âgés de dix-huit ans et plus sur le thème de leur « *apparence physique* ». Eh bien, ces crasseux prétendent, à 49 %, qu'ils se préoccupent « *énormément* », « *beaucoup* » ou « *assez* » de leur apparence physique. 20 % seulement avouent – cela fait un homme sincère sur cinq... – qu'ils s'en soucient comme d'une guigne.

Les études de l'INSEE analysent des comportements, les sondages d'opinion transcrivent l'idée que les gens se *font* d'eux-mêmes. Quelle marge entre ces hommes qui affirment en majorité se soucier de leur beauté corporelle et ces *négligents qui se lavent les dents tous les 36 du mois.* Le seul élément qui permette d'établir une cohérence entre ces deux études est le plébiscite en faveur des eaux de toilette et des déodorants. Plus des trois quarts des hommes les déclarent « *utiles* »... Evidemment.

Menteurs encore, ces bons Français interrogés pour le compte de *VSD* sur l'éducation des jeunes. Quand on leur demande s'ils donnent l'exemple à leurs enfants en lisant eux-mêmes des livres, il se trouve 63 % des personnes interrogées pour répondre que oui. Or l'on sait bien que 85 % des livres, en France, sont achetés par 15 % de la population. Nos compatriotes lisent donc devant leurs enfants des livres qu'ils n'achètent pas.

Décidément, les sondages nous donnent des gens l'image de ce qu'ils voudraient être. Heureusement, ils restent fermes sur les principes : 56 % estiment que le système des sanctions doit être maintenu à l'école. Les voilà bien ces parents fraudeurs, exigeants pour leurs enfants, indulgents à eux-mêmes, prêts à s'absoudre pour leurs mensonges et désireux qu'on réprime les déviances de leur progéniture.

Dans ce paysage où le semblant occupe l'avant du décor, l'artifice le milieu de la scène, il y a quand même un moment où – *fini de rire* – les masques doivent tomber : la mort. Mais quand le Père Patrick Verspieren, jésuite, pose dans la revue *Etudes* quelques questions de bon sens aux médecins sur les « cocktails lytiques » qu'on fait absorber aux mourants pour les rendre inconscients face à l'ultime échéance, il reçoit une volée de bois vert.

Seuls les hebdomadaires chrétiens relèveront le propos et tenteront d'entretenir le débat que néglige la presse de distraction. Dans *la Vie*, un médecin parisien, Mme Salamagne, affirme : « *Beaucoup de malades meurent sans avoir besoin d'analgésiques.* » Alors, pourquoi s'acharner à « déconnecter » les mourants comme on le fait trop souvent ? « *On peut*, répond dans *Témoignage chrétien* le Père Verspieren, *se demander s'il n'y a pas dans cette volonté de plonger les malades dans l'inconscience une certaine peur de la relation avec le grand malade, avec celui qui sait qu'il va bientôt mourir.* »

Autrement dit, la drogue tranquilliserait autant le malade que le soignant, la mort volée à l'un épargnant l'angoisse de l'autre. Le « cocktail lytique », bien loin d'être une rupture avec l'acharnement thérapeutique, serait au contraire dans la même logique : une défense contre l'angoisse de la mort.

Cet avenir-là, le plus prévisible pour chacun, on le tient soigneusement à l'écart des préoccupations courantes. En revanche, l'avenir des sociétés, en dépit de la déroute des futurologues d'hier, on continue à nous le servir comme lot de consolation pour ceux que le présent ennuie. *Le Nouvel Observateur*, ayant franchi le cap de son numéro 1 000 – événement considérable pour le microcosme, – a consacré son numéro ... 1 001 à « *l'horizon 1990* ». François de Closets nous y explique les risques et les chances d'une société où chacun vivrait dans son « *électro-bulle* » sans jamais quitter son « *poste de commande domestique* » sauf pour se dégourdir les jambes, et encore. « *Le progrès technique*, note-t-il, *en un premier temps a remplacé nos muscles, en un second temps il relaie nos sens et notre cerveau.* » Et cela ne fait que commencer.

Télé-fibro-câblo- informatiqués, pourrons-nous encore méditer sur le sombre bilan de notre époque tracé par Jean Daniel : « *Ni la science ni l'histoire ne peuvent désormais procurer une certitude* » ? Mais, au fond, aurons-nous encore le moindre appétit pour les certitudes ou une aptitude au doute ? Si tout est programmé demain, où s'insinueront rêves et passions ? Peut-être dans l'idée que nous nous ferons, en l'an 1990, de ce que sera l'an 2000... et ainsi de suite.

Relativité de nos futuromanies successives : la dérive des continents nous mettra un jour face à de nouvelles responsabilités. Car n'oublions pas que, *tandis que nous nous agitons* sur nos arpents de sol, il glisse sous nos pas, ce sol. Il continue son lent, patient, remue-ménage.

Dans *le Figaro Magazine*, M. Claude-Jean Allègre, directeur de l'Institut de physique du globe, décrit le visage des continents dans cinquante millions d'années. L'Amérique sera coupée en deux, le canal de Suez sera submergé par une vaste mer, l'Afrique aura éclaté en deux morceaux, la Méditerranée sera toute rabougrie, la France tassée un peu plus contre l'Allemagne et l'Europe du Nord.

Plus tard – dans soixante-dix millions d'années – l'Amérique, ayant continué de s'éloigner de nous, s'attachera à la Chine, prenant en étau le malheureux Japon. Que de révisions déchirantes en perspective pour tant de nations qui se croient *éternelles*, que d'immigrations géologiquement impératives, que de rectifications gigantesques de frontières, de séparatismes bafoués !

Mais rassurons-nous : entretemps nous aurons sûrement détruit la planète. On y travaille d'arrache-pied : *le Nouvel Economiste* nous rappelle qu'en 1983 le ministère américain de la défense aura consacré 26,8 milliards de dollars à la recherche militaire, soit 230 millions de francs, c'est-à-dire quatre cent soixante fois ce que la France aura perdu – sans compter ce que coûte le ridicule – dans l'affaire des « avions renifleurs ».

Dérive des continents, délire des armements, esprits embués dans des corps malsains, qui nous sauvera du désastre ? Yves Montand peut-être. Selon un sondage – encore un – de *VSD*, 33 % des Français pensent qu'il peut « *renouveler la vie politique française* ». Il y a même 5 % de nos compatriotes qui verraient en lui un bon président de la République. Sans doute sont-ils de ceux qui, dans une enquête sur « *la Française du siècle* », sondés par *Paris-Match*, placent Edith Piaf en tête des femmes de ce pays au vingtième siècle, avant Marie Curie.

Un quart de siècle après sa mort, Piaf tient la France profonde et Montand l'insurgé nous tient tous en haleine. Quel couple ! Et quelle chanson que ce pays !

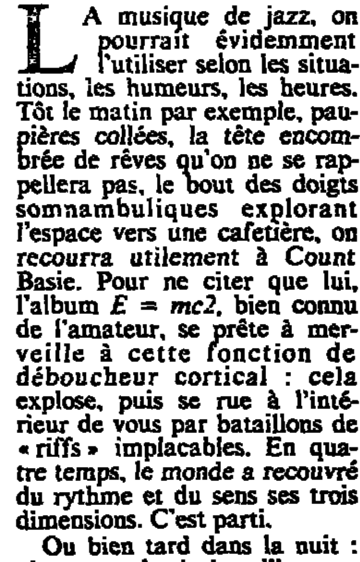
BRUNO FRAPPAT.

Invité

Jazz à tout faire

LA musique de jazz, on pourrait évidemment l'utiliser selon les situations, les humeurs, les heures. Tôt le matin par exemple, paupières collées, la tête encombrée de rêves qu'on ne se rappellera pas, le bout des doigts somnambuliques explorant l'espace vers une cafetière, on recourra utilement à Count Basie. Pour ne citer que lui, l'album *E = mc2*, bien connu de l'amateur, se prête à merveille à cette fonction de déboucheur cortical : cela explose, puis se rue à l'intérieur de vous par bataillons de « riffs » implacables. En quatre temps, le monde a recouvré du rythme et du sens ses trois dimensions. C'est parti.

Ou bien tard dans la nuit : plus aucun bruit dans l'immeuble, presque plus de voitures dans la rue. La pièce est forcément pleine de fumée bleue, d'inévitables verres traînent sur des coins de table. On pourra, dans ces conditions, laisser méditer un pianiste, Ahmad Jamal ou Phineas Newborn ou Lennie Tristano. C'est une fin de soirée, le blues s'occupe de tout. Stéréotypes.



Mais rien n'oblige à faire se correspondre ainsi des musiciens et des moments. On peut aussi, quelque temps, ne rien écouter du tout, ou alors autre chose : les musiques de plaisir et de mélancolie ne manquent pas. On se fatiguera parfois des disques qu'on possède, souvent tellement liés à une époque ou à quelqu'un. On peut sortir s'en acheter d'autres, mais aussi vivre un moment sur son fonds intérieur, sans autre musique que celle qu'on a dans la tête. D'Ellington à Ornette, les thèmes sont nombreux qu'on se chante pour soi seul, sur lesquels on se risquera même à improviser, discrètement.



Jean Echenoz

On vit avec ces thèmes, ce sont des mots de passe. Il y aura toujours *Lonely Woman* et *Lover Man* pour désespérer, et toujours *Epistrophy* ou *Saint Thomas* pour se remettre. Un matin du printemps dernier, un amateur de mes amis se réveille tôt, près de lui sa femme dort encore. Il y a un gros arbre rond près de leur immeuble, et dans cet arbre, un merle qui fait son petit récital chaque matin. Donc l'oiseau chante, et l'amateur, resté couché, l'écoute chanter, plutôt distraitement, songeant vaguement à la journée qui vient. Brusquement, l'amateur réalise que le merle vient de reproduire – note pour note, c'est extraordinaire – la première phrase d'*Ornithology* thème parkerien d'exécution malaisée, même pour un oiseau. L'amateur sursaute dans son lit, réveille sa femme : Ecoute ça, écoute un peu, il va peut-être le refaire. Mais l'épouse de l'amateur proteste, elle veut se rendormir, et le merle ne renouvellera pas son numéro, du moins plus dans cet arbre.

On rencontrera l'amateur, par exemple, au cours d'un repas qui partait pour être un peu vide, guindé, avec pas mal de silences et de blancs. Les hors-d'œuvre ne sont pas achevés qu'il vous semble avoir épuisé tous les sujets possibles : angoissante perspective. Tenir jusqu'au café. Comment se fait-il que survienne un moment, dans votre échange torpide, un de ces mots de passe – titre de thème ou nom de musicien : aussitôt vous devenez intarissable, vous parlez deux ou trois heures de suite ; on a du mal à se quitter, on redemande des cafés.

S'il se trouve de plus en plus de monde, semble-t-il, pour écouter cette musique, elle conserve pourtant des traits qui l'apparente à une société secrète. Elle implique des connivences, des sous-entendus, des demi-mots ; elle se prête même volontiers aux dissensions internes : tenants du « West-Coast » contre sectateurs du *hard-bop*, libertaires nostalgiques contre néo-classicistes stricts, pour ou contre Stan Kenton, etc. On s'y sent chez soi, on est initié. La musique vous appartient un peu, à moins que vous lui apparteniez ; bref, vous êtes moins seul. Les autres, soumis aux mêmes harmonies, passeront leur chemin sans se rendre compte de rien.

Cet univers, certes, n'a sans doute rien de beaucoup plus initiatique que la société des amateurs d'opéra, et, pourquoi pas ?, de musette, mais il sécrète à forte dose des traits de bizarrerie : où l'on voit l'amour qui dégénère en monomanie. Ainsi, dans de récentes rééditions d'enregistrements de la firme Blue Note, le fabricant prenait soin d'indiquer qu'il avait fidèlement reproduit *non seulement* musique et pochette, mais jusqu'à l'étiquette ronde collée au centre du disque, celle-là même des vieux Blue Note d'origine. Si ce scrupule l'honore, songeons qu'il s'agit d'abord d'un argument de vente : il sait que l'amateur, souvent, est tout autant fasciné par la musique que par le disque lui-même en tant qu'objet, jusque dans ses moindres détails ; il sait qu'il sombre parfois dans l'obsession, la marotte. Ce n'est peut-être pas l'aspect le plus valeureux de sa passion.

On ne sait pas trop pourquoi on se met un jour à écouter du jazz, pourquoi on continue à l'écouter. On pourrait s'intéresser à autre chose, il y a plein de choses très bien – que l'amateur écoute aussi, d'ailleurs, à l'occasion, mais sa main tombera plus facilement sur un quintet de Jackie McLean que sur, mettons, un quatuor de Schubert ou des chansons de Charles Trenet, ou de Bryan Ferry. Donc, on ne sait pas au juste. Il y a des sociologues, bien sûr, qui ont expliqué des choses, mais ce n'est pas complètement satisfaisant.

On a quand même pu établir que l'amateur est précoce, qu'il commence à lever l'oreille assez tôt. Personnellement, c'était, vers douze ou treize ans, un 45 tours de Thelonious Monk. Je l'avais acheté avec mes sous, c'était audacieux de ma part, je n'étais pas sûr de mon coup. J'avais à peine entendu cette musique, à la radio, de loin. Peut-être était-ce d'abord ce nom prodigieux de Thelonious Sphere Monk qui m'attirait. Et puis, *tout s'est miraculeusement passé*, comme si, ce piano et moi, nous, comprenions tout de suite. Enfin, un nouvel ami. Bienvenue dans notre club.

L'amateur écoute, aime écouter, un grand nombre de musiciens, mais il a toujours ses figures tutélaires, ses prophètes personnels, son petit autel avec ses dieux lares. En ce qui me concerne, il y avait ces deux pianistes que j'aimais plus que tous les autres, Bill Evans et Monk, naturellement. Tous deux sont morts il n'y a pas très longtemps, peu de temps l'un après l'autre ; ils n'étaient pas bien vieux, pourtant. Jugez de mon désarroi. Permettez qu'ici j'honore leur mémoire.

La musique de jazz n'est certes pas une religion cependant, quoiqu'elle ait son comptant de martyrs, de légendes, de *dévots*, voire *de fanatiques* ; elle est trop gaie, trop ironique, pour n'être qu'une tragédie ; peut-être alors serait-ce un mythe, une sorte de mythe réaliste. En tout cas, le jazz est un *roman*, un roman noir évidemment. Il a ses héros foudroyés à vingt ans, ses trafics et ses meurtres, ses réseaux, ses aveugles fous. On ne sait jamais ce qui va se passer. Faut-il rappeler que cette musique s'improvise ?

JEAN ECHENOZ.